ESTIMATES

Industry Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2005

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services Canada — 2005

Catalogue No. BT31-4/45-2005
ISBN 0-660-62908-9

This document is available on the TBS Web site at www.tbs-sct.gc.ca
This document is available in alternate formats on request.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Foreword

The Government of Canada has made continuous improvement in its management practices a priority since *Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada* was tabled in Parliament in the spring of 2000. Driving the government's pursuit of management excellence is its vision to provide Canadians with a responsive government, which serves citizens and manages itself as a unified, coherent enterprise; an innovative government supported by a highly-qualified public service equipped to leverage information and make the best use of public funds while balancing risk; and an accountable government which answers clearly and openly for its performance to Parliament and to Canadians.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens. They are at the heart of accountability in government.

Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective public reporting (provided in the *Guide for the Preparation of the 2004-05 Departmental Performance Reports*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes (benefits to Canadians and Canadian society) and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

This departmental performance report (along with those of many other organizations) is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp. Readers wishing a high level, whole of government overview of the Government of Canada's efforts to improve quality of life should refer to *Canada's Performance 2005* available at the same internet address. This report is structured around three broad policy areas (Sustainable Economy, Canada's Social Foundations and Canada's Place in the World) and, in its electronic version, links to relevant Departmental Performance Reports. *Canada's Performance 2005* also contains a special overview of the government's efforts to improve the well-being of Aboriginal peoples.

The Government of Canada is committed to continually improving reporting to Parliament and Canadians. The input of readers can do much to ensure that Departmental Performance Reports and other reports are enhanced over time.

Comments or questions can be directed to:

Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier, Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

106-00822/

Industry Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2005

Minister of Industry

Contents

Section 1: Overview of the Department 1

1.1 Minister's Message 1

1.2 Management Representation Statement 3

1.3 Industry Canada's Business: Growing a Dynamic Economy 5

1.4 Summary Table of Results Achieved by Strategic Outcome 8

Section 2: Analysis of Performance Accomplishments by Strategic Outcome 11

A Fair, Efficient and Competitive Marketplace 11

An Innovative Economy 21

Competitive Industry and sustainable communities 30

Section 3: Supplementary Information 42

3.1 Organizational Structure 42

3.2 Matching Resources to Strategic Outcomes 43

3.3 Financial Summary Tables 44

3.4 User Fees 50

3.5 Major Regulatory Initiatives 65

3.6 Details on Transfer Payments Programs 68

3.7 Foundations (Conditional Grants) 85

3.8 Responses to Parliamentary Committees, Audits and Evaluations for 2004–2005 93

3.9 Sustainable Development Strategy 95

3.10 Procurement and Contracting 96

3.11 Alternative Service Delivery 97

3.12 Fuel Storage Tanks 98

3.13 Horizontal Initiatives 98

Section 4: Other Items of Interest 99

4.1 Strengthening Management Practices 99

4.2 People: Exemplary Workplace 99

4.3 Information Management and Information Technology Governance and Responsibilities in Industry Canada 100

4.4 Service Improvement Initiative 100

4.5 Section 41 of the *Official Languages Act* 102

Index 104

Section 1:

Overview of the Department

1.1 Minister's Message

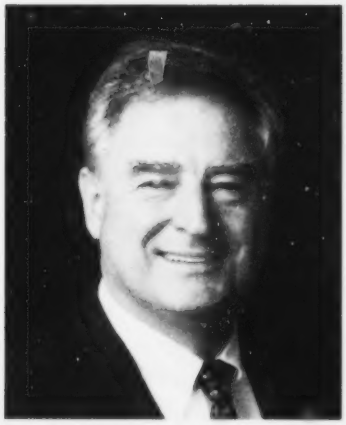

A key priority of the Government of Canada is building an economy that will meet the challenges of the 21st century — an economy that is knowledge-based, technology-driven, and globally competitive. In support of this goal, Industry Canada and the 14 members of the Industry Portfolio encourage innovative basic and advanced research, promote the commercialization and the adoption of new technologies and support the diffusion of transformative ideas throughout our economy. We also work to forge new and improved relationships with international partners, including emerging markets, in science and specialized technical areas. Essential to this work is a framework of marketplace regulations and laws that encourages innovation and stable growth. Through our efforts, the Industry Portfolio is helping to build a world-leading economy driven by talent, ideas and initiative.

The Industry Portfolio is composed of Industry Canada and 14 other federal departments, agencies, Crown corporations, and quasi-judicial bodies. These organizations collectively play a key role in advancing Canada's industrial and economic development as well as fostering progress in science and technology. Investments and efforts to increase energy efficiency, to promote renewable energy sources, and to improve waste management practices are also helping Canada achieve its goals in terms of sustainable development. Advancing these priorities improves the overall health of the Canadian economy and environment, provides opportunities for all Canadians to participate in our economic development and prosperity, and contributes to the quality of life of all Canadians.

Many Industry Portfolio initiatives build upon our strategic investments in research and development and help to move publicly funded scientific and technological advances into the marketplace. Other key activities and programs encourage business growth and help industrial sectors be more innovative. Collectively, Industry Portfolio initiatives — and more importantly the results of those initiatives — stimulate the necessary adaptive and transformative changes demanded by the global economy.

Industry Canada's Departmental Performance Report for the period ending March 31, 2005, describes the achievements and results of the department, including:

The organizational members of the Industry Portfolio are:

- Atlantic Canada Opportunities Agency[1]
- Business Development Bank of Canada[2]
- Canada Economic Development for Quebec Regions[1]
- Canadian Space Agency
- Canadian Tourism Commission[2]
- Competition Tribunal
- Copyright Board Canada
- Enterprise Cape Breton Corporation[2]
- Industry Canada
- National Research Council Canada
- Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada
- Social Sciences and Humanities Research Council of Canada
- Standards Council of Canada[2]
- Statistics Canada
- Western Economic Diversification Canada[1]

1. Not a Portfolio member for the purposes of the Main Estimates.
2. Not required to submit a Departmental Performance Report.

- Encouraging the adoption and growth of e-commerce by developing world-class regulations and policies, ensuring the fair operation of the marketplace, and supporting the international standardization of e-commerce applications by
  - participating in the development of Asia-Pacific Economic Cooperation Anti-Spam Principles and Implementation Guidelines; and
  - continuing to enhance the Canadian Consumer Information Gateway and the Complaint Courier in response to consumer needs.
- Strengthening Canada's R&D performance and role as a leader in emerging technologies by supporting strategic investments, capacity building, and commercialization, such as
  - committing $20 million to Precarn Incorporated to fund leading research for intelligent systems and advanced robotics;
  - working with industry under Technology Partnerships Canada's Hydrogen Early Adopters program to foster the development and early introduction in the marketplace of hydrogen and hydrogen-compatible technologies (in 2004–2005, the program contracted four projects for a total investment of $13.3 million); and
  - promoting more sustainable development by making strategic investments into R&D projects that improve energy efficiency, investigating renewable and other alternative energy sources, and supporting lean manufacturing practices in Canadian industry.
- Stimulating competitiveness and economic growth by improving access to markets and online services, supporting and developing new ideas and technologies, and building a skilled workforce, specifically by
  - continuing FedNor support for a network of 61 Community Futures Development Corporations in Ontario (in 2004–2005, over $47.7 million was invested in more than 1,100 local businesses, which leveraged over $90 million from other sources); and
  - improving government services for business and increasing the efficiency and effectiveness of government services, including identifying actions that reduce the paperwork burden on small businesses.

As a member of the Industry Portfolio, Industry Canada has contributed to the industrial and economic development of our nation. The work and contributions of the Department are part of the overall government effort to develop and foster opportunities that reflect Canada's economic and social character. Through these efforts, we are investing in our people, our enterprises, and our future — the result will be a stronger and more prosperous economy for all Canadians.

I am pleased to present the Industry Canada Departmental Performance Report for 2004–2005.

David L. Emerson
Minister of Industry

1.2 Management Representation Statement

I submit, for tabling in Parliament, Industry Canada's Departmental Performance Report for the period ending March 31, 2005.

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the Treasury Board of Canada Secretariat's *Guide for the Preparation of 2004–2005 Departmental Performance Reports*:

- It adheres to the specific reporting requirements;
- It uses an approved Business Lines structure;
- It presents consistent, comprehensive, balanced and accurate information;
- It provides a basis of accountability for the results pursued or achieved with the resources and authorities entrusted to it; and
- It reports finances based on approved numbers from the Estimates and the Public Accounts of Canada.

S L Hurtubise

Suzanne Hurtubise
Deputy Minister

September 1, 2005

Date

1.3 Industry Canada's Business: Growing a Dynamic Economy

Context

The Canadian economy continued to grow at a solid pace in 2004. Strong employment growth and improved productivity growth have given Canada the fastest rate of increase in living standards among G7 countries since the balancing of the federal budget in 1997. According to the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), Canada is the only G7 country expected to record a surplus in 2005 and 2006.

Nevertheless, Canada continues to face economic challenges in the global and knowledge-based economy, particularly as a trading nation with a small domestic economy. Canada's prosperity is directly linked to world events. The Canadian economy must be internationally competitive and be able to withstand shocks by being flexible, adaptable, and responsive to international trends and opportunities. Innovation is crucial to a country's competitiveness and prosperity in a world with intensifying competitive pressures.

As the Government of Canada has outlined, most recently in Budget 2005, continued investments in new ideas and commercial innovation are key to helping build a productive economy that expands opportunities, creates well-paying jobs and improves living standards. While our economy continues to grow — and compares well with our international competitors — we continue to lag behind the United States in productivity growth. Narrowing this productivity gap requires continued government support for commercialization, as well as the diffusion and adoption of innovative processes and technology. It also requires Canadian companies to play a key role in increasing their investments in research and development (R&D), technology, equipment and skilled staff.

To improve the well-being of Canadians, the Government of Canada in 2004 set as one of its core priorities the building of a 21st century economy — a dynamic economy that creates opportunities for its people and is environmentally sustainable. Ensuring that Canada's leading record of economic growth continues, that growth does not come at the expense of future generations, and that Canada has the resources to secure social goals and meet its global responsibilities continued to be key priorities in maintaining a dynamic and sustainable economy. In order to foster the creation and growth of innovative Canadian companies, the government set out the following:

- strengthening the science and technology focus and assessing Government of Canada support for research and development (R&D);
- ensuring more effective commercialization of research;
- improving access to early-stage financing;
- supporting access to markets for small business;
- promoting leading-edge technologies;
- promoting the development of value-added industries, particularly those related to the resource sectors; and
- strengthening the social economy.

Industry Canada played a critical role in developing and implementing the Government of Canada's microeconomic agenda through commitment to creating and commercializing knowledge, improving the business environment, building a skilled workforce, and strengthening the social economy.

Industry Canada's Mandate

The Department's mandate (**www.ic.gc.ca**) is to help make Canadians more productive and competitive in the knowledge-based economy, thus improving the standard of living and quality of life in Canada. Industry Canada's policies, programs and services help grow a dynamic and innovative economy that

- provides more and better-paying jobs for Canadians;
- supports stronger business growth through continued improvements in productivity and innovation performance;
- gives consumers, businesses and investors confidence that the marketplace is fair, efficient and competitive; and
- integrates the economic, environmental and social interests of Canadians.

Industry Canada continued to work in support of these objectives and those of the Government of Canada through its three strategic outcomes:

- a fair, efficient and competitive marketplace;
- an innovative economy; and
- competitive industry and sustainable communities.

These three strategic outcomes are mutually reinforcing. Sound marketplace frameworks help establish a business environment that supports innovation, investment and entrepreneurial activity. Fostering innovation in science and technology helps ensure that discoveries and breakthroughs happen here in Canada, and that the social and economic benefits of these innovations contribute to improving Canadians' standard of living and quality of life. Encouraging investment in technology helps Canadian businesses to compete in the global marketplace and increases opportunities for trade. Successful businesses combine with thriving social enterprises and a sound environment to form the sustainable communities that attract investment. Taken together, the Department's strategic

Progress Toward Achieving Industry Canada's Strategic Outcomes

In developing its Program Activity Architecture, Industry Canada developed indicators to measure progress against each of its strategic outcomes. Below are the baseline results for each of the indicators by strategic outcome.

A Fair, Efficient and Competitive Marketplace

- Canada tied for sixth place for least restrictive in barriers to competition among Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) countries.
- Canada ranked second for least restrictive in regulatory and administrative capacity among OECD countries.
- Canada ranked second among G7 nations in business executive perceptions of how institutions and government policies support competitiveness.

An Innovative Economy

- In 2004, government financed 30.5 percent of the gross domestic expenditure on R&D (GERD), as reported by the OECD's *Main Science and Technology Indicators*.
- Statistics Canada 2004 reports indicate that GERD accounts for 1.9 percent of Canada's gross domestic product (GDP).
- Canada ranked second among compared countries in industry–university R&D collaboration. (Industry financed 9.6 percent of higher education R&D in 2001.)
- Canada ranked second in investment in venture capital (0.25 percent of GDP) among compared countries.

Competitive Industry and Sustainable Communities

- Statistics Canada 2004 reports indicate that $93,754 million was invested in machinery and equipment.
- Canada ranked second in the use of information and communications technologies among compared countries in 2003.

outcomes support growth in employment, income and productivity, and promote sustainable development in Canada.

This Departmental Performance Report provides information about how Industry Canada has worked to support the broad goals of the Government of Canada by continuing to work with its partners and stakeholders to improve the quality of life of Canadians.

Government of Canada Outcomes

The President of the Treasury Board's report *Canada's Performance 2005* sets out a number of government-wide outcomes to which Industry Canada contributes. These include:

Sustainable Economy

- an innovative and knowledge-based economy
- a fair and secure marketplace
- a clean and healthy environment
- strong regional growth and sectoral competitiveness balanced with sound environmental practices

Aboriginal Peoples

- maximized participation and success in early learning, education, training and skills development built on Aboriginal heritage
- safe, stable and sustainable Aboriginal communities
- sustainable wealth creation and participation in the economy

www.tbs-sct.gc.ca/audience/cdn_e.asp

Industry Canada's Key Partners

In order to fulfill its mandate, Industry Canada works in partnership with members of the Industry Portfolio and a variety of stakeholders in delivering its programs and services, and consults with these stakeholders in developing effective microeconomic policies. Industry Canada continued to develop these cooperative partnerships to sustain Canada's economic growth and identify new challenges and opportunities. The Department recognizes that this collaboration is essential if we are to achieve our strategic outcomes.

Key Partners

- Members of the Industry Portfolio
- Other government departments
- Industry sectors
- Universities and colle[illegible]s
- International partners

Reporting Financial and Non-Financial Performance Information

The Treasury Board of Canada Secretariat introduced the Management, Resources and Results Structure (MRRS) Policy, which took effect April 1, 2005. The MRRS, the key component of which is the Program Activity Architecture (PAA), supports the development of a common, government-wide approach to the collection, management, and reporting of financial and non-financial performance information. The MRSS also reinforces the government's Budget 2005 commitment to strengthening public sector management and accountability.

Summary of Industry Canada's Financial Performance Information

Planned Spending: $1,702.6 million

Total Authorities: $1,655.5 million

2004–05 Actuals: $1,376.6 million

Industry Canada receives its budget through the Main and Supplementary Estimates approved by Parliament. In 2004–05, Industry Canada's Main Estimates budget was approved at $1,478.6 million.

Through the Supplementary Estimates, plus other authorities, the Department received additional funding.

Industry Canada is an active participant in the Government of Canada's Expenditure Review exercise. Expenditure Review is about managing tax dollars wisely, effectively and efficiently and ensuring that the government can make the best possible investments in the areas that matter most to Canadians. For information about how Industry Canada is participating in this review, visit:
www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/icPages/ExpenditureReview

Industry Canada has developed its PAA, which was used as the basis for reporting in the *Report on Plans and Priorities* for 2005–06. However, this Departmental Performance Report (for 2004–05) reports on commitments made in previous Reports on Plans and Priorities (RPPs) when departments reported against the Planning, Reporting and Accountability Structure. Therefore, this document reports on non-financial performance according to Industry Canada's three strategic outcomes, and provides financial information by business line. In this way, it is consistent with the RPP 2004–05 and highlights the complementarity between the two documents.

1.4 Summary Table of Results Achieved by Strategic Outcome

This table presents Industry Canada's planned and actual spending, as well as some examples of results achieved by the Department for each of its three strategic outcomes: a fair, efficient and competitive marketplace; an innovative economy; and competitive industry and sustainable communities. The examples of results achieved demonstrate the success of the plans implemented by Industry Canada, as well as the Department's progress toward meeting the priorities and planned outcomes to which it committed in previous RPPs. A more detailed discussion of the results achieved by the Department can be found in Section 2.

Strategic Outcome — A Fair, Efficient and Competitive Marketplace	
	Estimated Actual Spending: $148 million
Priorities and Planned Outcomes	**Example of Results Achieved**
Priority: Support the Government of Canada's Smart Regulation initiative. **Planned Outcome:** To foster the competitive conditions to attract investment, encourage innovation and protect the public interest.	An Advisory Committee on Paperwork Burden Reduction was created to identify actions to reduce the paperwork burden on small businesses (page 12).
Priority: Continue to modernize marketplace framework instruments and their implementation. **Planned Outcome:** To ensure responsive marketplace frameworks for business, consumers and investors.	The Competition Bureau issued its revised *Merger Enforcement Guidelines*, providing stakeholders with improved transparency and predictability for merger analysis in Canada (page 14).
Priority: Continue to improve program and service delivery in accordance with stakeholder needs. **Planned Outcome:** To ensure that the marketplace operates fairly and effectively.	The Office of Consumer Affairs (OCA) continued to enhance the Canadian Consumer Information Gateway and the Complaint Courier in response to consumer needs. Consumer satisfaction with the Gateway and the Complaint Courier continues to be around 70 percent (page 18).
Priority: Continue to develop world-class regulations and policies for e-business and the digital economy, and support the international standardization of e-commerce applications. **Planned Outcome:** To create a world-leading environment that encourages the adoption and growth of e-commerce.	Industry Canada assisted in the development of Asia-Pacific Economic Cooperation principles and implementation guidelines for action against spam (page 19).
Priority: Improve compliance with marketplace rules through increased enforcement and stakeholder education, awareness and support. **Planned Outcome:** To ensure confidence in the Canadian marketplace.	The Competition Bureau's Immunity Program, which increases its ability to detect illegal cartels, has resulted in fines totalling $65 million from the identification of illegal cartel behaviour since 1998 (page 19).

Strategic Outcome — An Innovative Economy	
	Estimated Actual Spending: $459 million
Priorities and Planned Outcomes	**Example of Results Achieved**
Priority: Promote investments in R&D. **Planned Outcome:** To rank among the top five countries in R&D performance.	The Government of Canada committed $20 million in Budget 2005 to Precarn Inc. to fund leading research for intelligent systems and advanced robotics (page 22).
Priority: Support and make strategic investments in the development of innovative technologies. **Planned Outcome:** To improve Canada's standing as a leader in emerging technologies.	Genome Canada competitions financed 79 large-scale projects and platforms focused on niches in health, agriculture, environment, forestry and aquaculture, as well as essential supporting technologies (page 23).
Priority: Build research capacity in Canada's private and public sectors. **Planned Outcome:** To continue to strengthen Canada's research advantage gained through previous investments.	The Department continued to provide advice to the research community, undertook research papers, and developed policies to strengthen research capacity and support and monitor tri-council funding programs (page 24).
Priority: Encourage commercialization of R&D and improve technology adoption rates. **Planned Outcome:** To allow Canadians to realize the benefits of investments in research, and develop better products and services.	In 2004–05, 11 government departments and 235 private companies used the Communications Research Centre Canada's technology and/or expertise, resulting in the creation of jobs and products for domestic and export markets (page 27).
Priority: Invest in and promote research, development and the use of strategic enabling technologies, including those related to the hydrogen economy. **Planned Outcome:** To develop knowledge in fields with good opportunities, including the hydrogen economy, which supports Canada in meeting its climate change goals.	Technology Partnerships Canada's Hydrogen Early Adopters program worked with industry to foster the development and early introduction in the marketplace of hydrogen and hydrogen-compatible technologies. In 2004–05, the program contracted four projects for a total investment of $13.3 million (page 28).
Strategic Outcome — Competitive Industry and Sustainable Communities	
	Estimated Actual Spending: $565.1 million
Priorities and Planned Outcomes	**Example of Results Achieved**
Priority: Strengthen partnerships with stakeholders and support trade, investment and retention in priority sectors. **Planned Outcome:** To promote the development of value-added industries and encourage growth in priority sectors.	Industry Canada promoted investment and growth in priority industrial sectors such as aerospace and defence, automotive, chemical/petrochemical, energy and environmental technologies, information and communications technologies, and life sciences (page 31).
Priority: Strengthen the social economy. **Planned Outcome:** To promote and grow social economy enterprises.	Industry Canada and the regional development agencies have completed an assessment of their small and medium-sized enterprise (SME) programs to determine the level of access that social economy enterprises have to these programs (page 33).

Priority: Support access to capital and increase understanding of the risk capital marketplace, including debt, leasing and risk capital. **Planned Outcome:** To enable businesses with high growth potential to bring their innovations to market.	Industry Canada enhanced the government's knowledge of SMEs and their ability to access risk capital financing, and undertook an evaluation of the Canada Small Business Financing Program to ensure it was still relevant to the needs of small business (page 33).
Priority: Continue to build a skilled workforce in partnership with Citizenship and Immigration Canada and Human Resources and Skills Development Canada. **Planned Outcome:** To ensure that Canada has the highly qualified personnel required to develop and apply new ideas and technologies.	Through various partnerships, Industry Canada continued working to fast-track skilled workers who are entering Canada with job offers, attract top international students, and break down barriers to the recognition of foreign credentials and prior work experience (page 34).
Priority: Support economic and sustainable development in communities through targeted business development programs. **Planned Outcome:** To stimulate economic growth in targeted communities and improve their sustainability.	The Federal Economic Development Initiative for Northern and rural Ontario (FedNor) continued to support a network of 61 Community Futures Development Corporations in Ontario. In 2004–05, more than $47.7 million was invested in over 1,100 local businesses, which leveraged more than $90 million from other sources (page 36).
Priority: Strengthen participation in the digital economy by positioning individuals, businesses and communities to take advantage of connectedness opportunities. **Planned Outcome:** To provide Canadians with the means to participate in the creation and sharing of knowledge.	Industry Canada's Student Connections initiative leveraged partnerships with colleges and universities across Canada to deliver practical e-commerce and Internet training to SMEs. In 2004–05, training was provided to more than 16,000 clients, and more than 400 post-secondary students were hired (page 38).
Priority: Ensure that Canadians have access to reliable, modern information and communications technology infrastructure. **Planned Outcome:** To allow Canadians in all communities to benefit from the digital economy.	Industry Canada supported 3,786 Community Access Program sites; addressed the broadband needs of unserved communities by funding 58 projects representing 884 communities; provided 102,464 refurbished computers for schools, libraries and not-for-profit organizations; provided $6.1 million under the Voluntary Sector Initiative; and supported projects in 31 francophone communities (page 38).
Priority: Improve online service to Canadians, in particular businesses and entrepreneurs, by leading the development of the government's service to business transformation agenda. **Planned Outcome:** To promote Canadian integrated citizen-centred service delivery across a multi-channelled, multi-service delivery network.	Working with other departments, Industry Canada developed a vision for service to business for the Government of Canada to improve government interactions with businesses and increase the efficiency and effectiveness of government services (page 39).
Priority: Continue to help companies achieve their sustainable development objectives through eco-efficiency, and corporate and community sustainability. **Planned Outcome:** To help Canadian businesses become more productive and competitive in the knowledge-based economy and thus improve Canadians' standard of living and quality of life.	In 2004–05, Technology Roadmaps were launched for Welding Technologies and the Forestry sector. These roadmaps assist companies with incorporating lean manufacturing practices into their operations (page 41).

Section 2:

Analysis of Performance Accomplishments by Strategic Outcome

This section presents information how Industry Canada worked to meet the key priorities and planned outcomes identified in previous Reports on Plans and Priorities, for each of its strategic outcomes (**www.ic.gc.ca/publications**).

Strategic Outcome: A Fair, Efficient and Competitive Marketplace

Estimated financial resources allocated during the 2004–05 fiscal year to achieve a fair, efficient and competitive marketplace: $148 million

An effective marketplace is necessary to build and maintain consumer confidence and to foster an environment that is conducive to investment and sustainable development. A fair, efficient and competitive marketplace, combined with an effective regulatory framework, creates a business environment that is supportive of innovation and economic growth, while providing protection to individual Canadians. A robust marketplace also enables Industry Canada to explore the use of alternative policy instruments, which both harness the power of the market and advance the Department's sustainable development agenda.

Marketplace Service Organizations

- Canadian Intellectual Property Office
- Competition Bureau
- Corporations Canada
- Marketplace Framework Policy Branch
- Measurement Canada
- Office of Consumer Affairs
- Office of the Superintendent of Bankruptcy Canada
- Spectrum, Information Technologies and Telecommunications Sector

Industry Canada is responsible for developing and enforcing legislation, policies and regulations affecting business activities in areas such as competition, telecommunications, privacy, intellectual property, small business financing, bankruptcy and consumer issues. In 2004–05, Industry Canada's marketplace service organizations (MSOs) continued to be involved in the following:

- actively participating in the Government of Canada's Smart Regulation initiative;
- ensuring that the marketplace is responsive to stakeholder needs;
- exploring cost-effective approaches such as spectrum auctions, third-party delivery, alternative case resolution, and voluntary standards and codes to address marketplace issues; and
- ensuring sustainable governance in those areas mandated by various legislative instruments.

Planned Outcome: To foster the competitive conditions to attract investment, encourage innovation and protect the public interest.

Priority: Support the Government of Canada's Smart Regulation initiative.

The following examples demonstrate how Industry Canada, through its MSOs, met its priority of **supporting the Government of Canada's Smart Regulation initiative**. As indicated in the Smart Regulation initiative, regulatory frameworks must foster competitive conditions in order to attract investment, stimulate commercialization and protect the public interest.

Although Canada benefits from an internationally recognized regulatory system, continuous improvement is required to develop a competitive advantage for Canadian businesses on the world stage. With the release of *Smart Regulation: Report on Actions and Plans* in March 2005, Industry Canada became a key partner in the government's effort to break down the impediments to efficiency in regulatory processes, and remain adaptable to changing public priorities, as well as accountable to businesses served by the regulatory system.

Among the concerns most often cited by businesses is the cost of regulatory compliance, which undermines the ability of firms to attract investment and become globally competitive. "Paperwork burden" or "red tape" is defined as the time and resources spent by businesses to understand and comply with government rules and regulations. Excessive compliance costs stem from a multitude of different regulatory compliance activities in distinct jurisdictions in three orders of government. Paperwork burden has a disproportionate impact on small businesses.

In March 2005, Industry Canada responded to a Budget 2004 commitment to alleviate the compliance burden on small businesses by creating a new Advisory Committee on Paperwork Burden Reduction. The 14-member advisory committee is co-chaired by the Canadian Federation of Independent Business and Industry Canada. The committee is responsible for making measurable reductions in the regulatory burden facing small businesses and tracking the government's performance in reducing the compliance burden over time. At its first meeting, this public–private sector working group developed a vision and guiding principles for its work, and approved a new Statistics Canada survey to measure regulatory compliance costs.

Vision for Paperwork Burden Reduction

To improve economic productivity by making Canada a world leader in the effective, efficient and accountable administration of regulatory compliance, through the collaborative efforts of government and business.

The Advisory Committee on Paperwork Burden Reduction will work with government to implement the Paperwork Burden Reduction Initiative (PBRI), a cross-jurisdictional effort to understand the scope and impact of regulatory compliance, measure the extent to which government actions streamline administrative processes and ease the burden of compliance, and report annually on progress to the Minister of Industry. As noted in *Smart Regulation: Report on Actions and Plans*, the PBRI will help businesses evaluate the Government of Canada's performance in reducing the paperwork burden over time.

Supporting smart regulation also takes the form of working with international organizations to influence international processes, encourage the development of marketplace frameworks, share best practices, and represent Canadian views and interests. Such efforts reduce barriers to trade and innovation, and enhance the viability of the Canadian marketplace. For example, the Department's MSOs were involved in the following activities.

- The President of Measurement Canada was recently elected President of the International Organization of Legal Metrology (OIML), an intergovernmental treaty organization that promotes the global harmonization of requirements related to the manufacture and use of measuring instruments.
- Measurement Canada also assisted with the development of international model laws concerning liquid measuring instruments, electricity meters and non-automatic weighing instruments. Once completed, these model laws will form the basis of Canadian requirements.
- The Competition Bureau continued to participate in a number of international organizations, such as the International Competition Network (ICN) and the Competition Committee of the OECD, to promote greater cooperation in competition enforcement, including merger review, to improve and streamline the process for the benefit of Canadian businesses.
- As co-chair of one of the subgroups of the ICN Cartel Working Group, the Competition Bureau was instrumental in developing the *Anti-Cartel Enforcement Manual* and organizing a workshop in cooperation with Australia's Competition and Consumer Commission.
- The Office of Consumer Affairs (OCA) continued to chair working groups developing International Organization for Standardization (ISO) customer satisfaction standards pertaining to voluntary codes and dispute resolution.
- The Spectrum/Telecom program continued to work actively through international regulatory forums, such as the Asia-Pacific Economic Cooperation forum and the Inter-American Telecommunication Commission (CITEL), to pursue mutual recognition agreements to reduce barriers to trade in the telecommunications sector.

Planned Outcome: To ensure responsive marketplace frameworks for business, consumers and investors.

Priority: Continue to modernize marketplace framework instruments and their implementation.

The following examples demonstrate how Industry Canada, through its MSOs, met its priority of **continuing to modernize marketplace frameworks and their implementation**. Marketplace frameworks must minimize the regulatory burden and create the incentive to innovate, while discouraging illegal and fraudulent marketplace behaviour.

Strengthening consumer trust and business confidence in the commercial use of the Internet and making Internet transactions safer and more secure are key to encouraging e-business. Industry Canada has developed, in partnership with the private sector, consumer organizations and other levels of government, principles for electronic authentication as well as guidelines and a code of practice for consumer protection in electronic commerce.

The authentication principles, launched by the Minister of Industry in May 2004, provide a clear communication of the marketplace expectations and responsibilities of service providers. This has led to some degree of adoption by the private sector. For example, principles are cited in the new rule published by the Canadian Payments Association (CPA) for online payments (CPA Rule E2: Exchange for the Purpose of Clearing and Settlement of Electronic On-line Payment Items). In addition, the Retail Council of Canada has embraced the principles, and recommends their adoption to its membership.

Following the endorsement of the *Canadian Code of Practice for Consumer Protection in Electronic Commerce* by federal, provincial and territorial ministers responsible for Consumer Affairs in Canada, merchants participating in Interac's new online debit card code initiative are required to comply with the Canadian Code of Practice as a term of contract.

The Competition Bureau continues to support the modernizing of the *Competition Act* to ensure that the legislation fosters a competitive marketplace. After several years of consultation with interested stakeholders on possible amendments to the Act, the Government of Canada introduced Bill C-19, An Act to amend the *Competition Act* and to make consequential amendments to other Acts, in the House of Commons on November 2, 2004. The proposed changes will strengthen Canada's competition framework in a global economy by balancing the interests of consumers and businesses, both large and small (*see Section 3.5 on page 66*).

On September 21, 2004, following an extensive period of public consultation, the Competition Bureau issued its revised *Merger Enforcement Guidelines*, which provide a framework for merger analysis in Canada (**competitionbureau.gc.ca/internet/index.cfm?itemid=1245&lg=e**). The revised guidelines clarify and explain the Bureau's approach to merger review under the *Competition Act*, reflect legal and economic advancements over the years, provide stakeholders with improved transparency and predictability for merger analysis in Canada, and assist businesses by clearly detailing how the Bureau analyzes mergers. The following are some of the key improvements of the revised guidelines:

- an explanation of the Bureau's approach to market definition;
- a detailed description of the Bureau's analysis of competitive effects arising from a merger; and
- a summary of the current law on efficiencies.

Industry Canada led the development of legislation to implement the World Trade Organization's (WTO's) August 30, 2003, decision related to intellectual property and public health. On May 14, 2004, Bill C-9, *The Jean Chrétien Pledge to Africa* (JCPA), received royal assent. On May 14, 2005, the Bill and its accompanying regulations came into force. The Act establishes a legal framework allowing lower-cost versions of patented pharmaceutical products to be exported to countries that are unable to manufacture their own such products. With the Act, the Government of Canada has shown leadership in helping people in developing countries to fight HIV/AIDS, malaria, tuberculosis and other public health problems by facilitating their access to safe, effective and much-needed medicines. Industry Canada's Marketplace Framework Policy Branch (MFPB) in collaboration with Health Canada are now required to jointly establish an expert advisory committee within three years of the legislation's coming into force. The committee, which will be composed of experts in several fields, will make recommendations to the Government of Canada on which pharmaceutical products should be eligible for export under the above-mentioned regime.

The Canadian Intellectual Property Office has brought forward legislation to provide relief to patent holders and applicants who have been affected by the decision of the Federal Court of Appeal in *Dutch Industries Ltd. v. Commissioner of Patents, Barton No-Till Disc Inc. and Flexi-Coil Ltd.*, and to allow for the coming into force of the JCPA. Bill C-29, An Act to amend the *Patent Act*, was introduced in the House of Commons on December 3, 2004, and received royal assent on May 5, 2005. The amendments placed the schedules contained in the JCPA inside the *Patent Act* and provided equal participation of the Senate to select candidates for an expert advisory committee under the JCPA. The amendments to the *Patent Act* will also provide patent holders and applicants with a one-year time limit for the correction of past fee payments to ensure the validity of their patent rights. This legislative initiative builds upon the Government of Canada's commitment toward good government and smart regulation that enhances the conditions for an innovative economy, while finding improved ways to ensure the establishment of the highest standards.

On December 11, 2004, Industry Canada and Health Canada introduced a package of amendments to the Patented Medicines (Notice of Compliance) Regulations and the data protection provisions of the *Food and Drugs Act*. Together, these amendments are designed to

improve the regulatory environment for pharmaceuticals by establishing more predictable and stable rules relating to the protection of intellectual property. Moreover, the amendments seek to optimize the balance between encouraging continued innovation in new drugs and promoting generic drug competition. Since the amendments were pre-published, Industry Canada and Health Canada have received a number of written submissions and have met with interested stakeholders. Officials are currently reviewing the submissions to determine if any changes are warranted to this package of regulatory amendments.

In addition, MFPB has committed to review and reform the *Copyright Act* to address the short-term copyright priority issues identified in *Supporting Culture and Innovation: Report on the Provisions and Operation of the* Copyright Act (Section 92 Report). Modernizing the Act will help address key issues arising from the digital economy, provide adequate online protection for copyright holders, and clarify the law for rights holders, intermediaries and users in a manner that is adaptable to technological innovations (*see Table 3.8 on page 93*).

Following extensive consultation and taking into account the *Interim Report on Copyright Reform: Report of the Standing Committee on Canadian Heritage*, the government presented its position in a document entitled "Government Statement on Proposals for Copyright Reform." This sets out the government's intention to amend the *Copyright Act* to address the challenges and opportunities of the Internet. In this respect, Bill C-60, An Act to amend the *Copyright Act*, was introduced on June 20, 2005. The reform of the *Copyright Act* will ensure that Canada's copyright regime continues to support Canadian creativity and innovation in a manner that balances the rights of copyright owners with the needs of intermediaries and users.

In Budget 2004, the Government of Canada committed to creating a new Canada not-for-profit corporations act to help support a vibrant social economy. To achieve this end, MFPB proposed a legislative package that was introduced in Parliament as Bill C-21 in November 2004. Bill C-21 will create a new Canada not-for-profit corporations act, which will replace Parts II and III of the *Canada Corporations Act*. Industry Canada officials appeared before the Committee of Industry, Natural Resources, Science and Technology in December 2004 to provide detailed technical information about the content of the Bill. Industry Canada is currently monitoring the committee's review of the Bill in order to provide advice on whether or not recommendations for amendments should be made.

Once created, the Canada not-for-profit corporations act will ensure a corporate framework law that is responsive to the needs of the not-for-profit sector, making it easier to incorporate, and providing for modern governance rules that enhance transparency and accountability. The not-for-profit sector represents an important government partner in serving the needs of Canadians.

As announced in Budget 2004, MFPB is committed to strengthening investor and public confidence in Canadian markets by proposing amendments to the *Canada Business Corporations Act* (CBCA). In May 2004, a consultation paper was released to facilitate discussion and call for suggestions. This consultation work will help the Department achieve a better comprehension of the context and help ensure that, if necessary, appropriate recommendations to amend the CBCA are made. The results of these consultations are currently being reviewed. This initiative is designed to examine the need to raise the corporate governance standards of federally incorporated companies in light of developments by security regulations in other countries.

To ensure that Canada's insolvency system responds to the needs of the rapidly evolving marketplace and in response to the recommendations made by the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, MFPB and the Office of the Superintendent of Bankruptcy Canada (OSB) have examined proposals for the reform of the *Bankruptcy and Insolvency Act* and the *Companies' Creditors Arrangement Act*. As a result, Bill C-55 was introduced in Parliament on June 3, 2005. Bill C-55 amends the *Bankruptcy and Insolvency Act* and

Companies' Creditors Arrangement Act, establishes the Wage Earner Protection Program and proposes a comprehensive reform to Canada's insolvency system. The legislative reform will enhance accessibility, transparency, accountability and creditor confidence in the system through the following:

- encouraging restructuring as an alternative to bankruptcy;
- improving protection for workers and pensions in bankruptcy;
- making the system fairer and reducing the scope for abuse; and
- improving and streamlining the administration of the insolvency system.

Industry Canada is committed to bringing reforms to its Spectrum Policy Framework, which contains the essential policy elements of Canadian spectrum management and plays a critical role in economic growth and security. The Minister of Industry launched a full review of the Spectrum Policy Framework in May 2005 and released a discussion paper entitled "Consultation on a Renewed Spectrum Policy Framework for Canada and Continued Advancements in Spectrum Management" (**strategis.ic.gc.ca/epic/internet/insmt-gst.nsf/en/sf08385e.html**). The discussion paper focuses on issues such as increased flexibility in the use of spectrum resources, facilitating the introduction of new technologies, smart regulation, access to underutilized spectrum, greater reliance on market-based licensing and availability of licence-exempt spectrum. A comprehensive review and revision of the Spectrum Policy Framework is necessary to ensure that the framework serves as the best possible base for the continued modernization of the Spectrum Management program, and accommodates the increasing demand for wireless products by consumers and businesses.

The Spectrum, Information Technologies and Telecommunications (SITT) Sector has prepared legislation that would provide Canadians with an easy and effective way to protect their privacy and limit intrusive telemarketing. Bill C-37, An Act to amend the *Telecommunications Act*, was tabled by the Minister of Industry on December 13, 2004, and subsequently referred to the Standing Committee on Industry, Natural Resources, and Science and Technology following first reading. If enacted, the legislation would provide the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission with the ability to establish a national Do Not Call List, including the power to levy substantial penalties against telemarketers who do not follow the rules. A national Do Not Call List will provide Canadians, the vast majority of whom consider telemarketing an unwanted intrusion, with an easy, effective way to protect their privacy.

To ensure that Canada has a modern and world-class marketplace framework in the telecommunications sector, Industry Canada sought a parliamentary review of the restrictions on foreign investment in telecommunications. In responding to the Standing Committee on Industry, Natural Resources, Science and Technology, the government acknowledged that there are benefits to removing the foreign investment restrictions for the telecommunications industry, as well as for the users of these services. Rather than review the foreign investment restrictions as one issue, the Minister of Industry has requested a broader telecommunications policy review, encompassing all aspects of telecommunications regulation, development, adoption and use. The Government of Canada announced the appointment of a panel of eminent Canadians to review Canada's telecommunications policy and regulatory framework. The panel has been asked to make recommendations on how Canada can move to a modern telecommunications framework in a manner that benefits Canadian industry and consumers.

In addition to the work of the MSOs, Industry Canada's Lobbyists Registration Branch administers the *Lobbyists Registration Act*, which requires individuals to register and disclose certain information if they are paid to lobby or make representations to the federal government. The Assistant Deputy Minister of the Comptrollership and Administration Sector is the designated Registrar. Draft regulations amending the Lobbyists Registration Regulations were pre-published in Part I of the *Canada Gazette* on December 18, 2004. Following a 60-day

comment period, steps were taken to send the Regulations for final publication in Part II of the *Canada Gazette*. Improvements were also made to the electronic registry in anticipation of the new system's launch and the Act's coming into force. The amended Act, supported by the improvements made to the electronic registry, will help to ensure that Canada continues to have one of the most effective and transparent registration disclosure regimes in the world.

The first phase of the United Nations World Summit on the Information Society (WSIS) in 2003 built high-level international support for the Connecting Canadians model and a broad appreciation for Canadian expertise. To achieve a satisfactory outcome on Internet governance, Industry Canada and Foreign Affairs Canada co-chaired the federal government preparations for the second phase of the WSIS, to be held in November 2005. The goal is to ensure the security and reliability of the Internet, as well as to continue the growth of the information society in Canada. It also involves creating opportunities for Canadian companies and organizations to take advantage of Canada's recognized leadership, particularly in developing countries, by encouraging them to establish fair and efficient marketplace rules.

Industry Canada continued to promote the use of information and communications technologies internationally in the overall development agenda. In 2004–05, Industry Canada led an international effort to develop a framework to clearly demonstrate the impact of ICTs on the global development agenda, specifically the eight United Nations Millennium Development Goals. United Nations agencies, the World Bank, and the OECD participated actively in this work. Industry Canada also continued its active involvement in the UN ICT Task Force, the prime international focal point for discussion and policy coherence on global ICT policy issues. Industry Canada continued to deliver a set of ICT initiatives aimed at promoting the use of ICTs for development in Africa. These initiatives are funded through the Canada Fund for Africa at the level of $35 million over five years.

Planned Outcome: To ensure that the marketplace operates fairly and effectively.
Priority: Continue to improve program and service delivery in accordance with stakeholder needs.

The following examples demonstrate how Industry Canada, through its MSOs, met its priority of **continuing to improve program and service delivery in accordance with stakeholder needs**. In the current networked economy, it is paramount that consumers, businesses and innovators have access to state-of-the-art, user-friendly tools and information in order to make more effective decisions.

In July 2004, the Canadian Intellectual Property Office began conducting international searches, producing international search reports and written opinions in conformity with established international guidelines, enabling its clients to acquire patent rights worldwide. These new services enable the agency, as an International Searching Authority and International Preliminary Examining Authority, to contribute to the Department's commitment to continued excellence in the area of service delivery and to help ensure an efficient and competitive marketplace.

As chair of ISO working groups, the OCA continued to play a leadership role in the development of ISO standards for customer satisfaction codes of conduct and dispute resolution. The working groups developed the first consultation drafts of these two standards, which were circulated to Canadian stakeholders for comments. Use of the ISO standards is expected to enhance consumer satisfaction with a firm's products, services and activities, thereby decreasing the need for government intervention.

Following a multi-stakeholder development process, the OCA published *Good Practice Guidelines for Canadian Movers* and an associated *Consumer Checklist for Choosing a Moving Company*. The guidelines and checklist are now used as part of a certification program offered by the Canadian Association of Movers.

The OCA continued to enhance the Canadian Consumer Information Gateway and the Complaint Courier in response to consumer needs, and to focus on client outreach activities. The Complaint Courier, a feature of the Gateway, is a leading-edge tool that enables consumers to file complaints more effectively and efficiently. Consumer satisfaction with the Gateway and the Complaint Courier continues to be around 70 percent. By providing seamless access to such a wide and trusted base of consumer information, the Gateway is making a significant contribution to ensuring that consumers have the knowledge base they need to be better protected, to navigate the marketplace more effectively and to make decisions with confidence.

Measurement Canada continued to align its programs and services in accordance with stakeholder needs by performing reviews of sectors in which measurement forms the basis of financial transactions. These reviews involved extensive consultation with stakeholders to obtain their feedback on how measurement accuracy should be achieved and monitored in their sectors. Measurement Canada addressed recommendations stemming from reviews in the Natural Gas, Electricity, Downstream Petroleum, Retail Food and Dairy sectors, and completed reviews in the Retail Petroleum, Upstream Petroleum and Water Trade sectors **(strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inmc-mc.nsf/en/h_lm02863e.html)**.

The OSB continued to expand its e-filing system, initially launched in December 2002, to accommodate consumer proposals. Expansion of the e-filing system will ensure that clients have electronic access to public record information, providing Canadians with a more efficient and effective system that facilitates the filing of all documents by the trustee community.

Corporations Canada continues to expand the number of provincial/territorial partners in its online system. Corporations Canada and the Province of British Columbia are in the process of finalizing the details of an agreement that would enable British Columbia to participate in the joint online registration initiative. This initiative makes the registration process simpler for corporations and allows businesses to register with more provinces/territories in a single transaction. The most recent multi-registration feature facilitates multiple extra-provincial registrations for federal incorporations, benefiting both businesses and provinces participating in the partnership.

SITT has explored opportunities to modernize its spectrum management software to increase use and service delivery, spectrum access and post-market surveillance. As a first step, SITT has completed the analysis and planning phase of the Spectrum Informatics Review and Redesign. Phase II, the implementation phase, will involve upgrading and replacing the current spectrum management systems to increase client service capabilities. This phase will take place over several years.

Industry Canada's Emergency Telecommunications Program **(spectrum.ic.gc.ca/urgent)** continued its work to ensure that Canadians have access to essential services in the event that the nation's critical infrastructures are disrupted. For example, Wireless Priority Service (WPS), a joint initiative between Industry Canada, Public Safety Emergency Preparedness Canada and Rogers Wireless, became available on Rogers Wireless networks in Canada on November 23, 2004. Canada's WPS will enhance the capacity of our officials and first-line responders to communicate during times of emergency and will ensure that Canadians continue to have access to essential services in the event of an emergency. WPS is available to 93 percent of the Canadian population. In addition, the second Canadian Public Alerting Forum took place in March 2005. The objective of the forum was to present a vision of public alerting in Canada, map out the road ahead and share best practices.

To complement Canada's strength in the emergency preparedness areas, Industry Canada, in collaboration with the telecommunications industry, is committed to enhancing the cyber-security of Canada's telecommunications and information infrastructure. For instance, progress has been made on the Canadian Telecom Cyber Protection (CTCP) initiative, with wireline telecommunications providers working together to share information to protect their networks. CTCP has been expanded to include outreach to other telecommunications service providers including Internet, cable and wireless providers. The sharing of information will help increase the security of Canada's cyber-networks.

Planned Outcome: To create a world-leading environment that encourages the adoption and growth of e-commerce.

Priority: Continue to develop world-class regulations and policies for e-business and the digital economy, and support the international standardization of e-commerce applications.

The following examples demonstrate how Industry Canada, through its MSOs, met its priority of **continuing to develop world-class regulations and policies for e-business and the digital economy, and support the international standardization of e-commerce applications**.

To create a favourable environment for e-commerce, Industry Canada continued to address the demand for policy, legal, technological and business tools aimed at minimizing the risks and damage to the legitimate use of the Internet. For example, recognizing the growing significance of spam, Industry Canada announced an Anti-Spam Action Plan for Canada in May 2004, and established a public–private sector task force to oversee and coordinate the implementation of the plan. Adhering to its one-year mandate, the Task Force released its final report, *Stopping Spam: Creating a Stronger, Safer Internet*, in May 2005. The report recommends legislative action, industry standards and best practices, public education and international cooperation. Work is already underway domestically in many of these areas. Internationally, Industry Canada continued to work within various global forums to develop harmonized responses for e-commerce. Most recently, Canada assisted in the development of the Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC) principles and implementation guidelines for action against spam, which was adopted by APEC telecommunications ministers.

In 2004–05, Canada also continued to play a key policy leadership role within APEC and OECD forums. Some of the work in which Canada was involved included addressing the threats and vulnerabilities of the Internet.

Planned Outcome: To ensure confidence in the Canadian marketplace.

Priority: Improve compliance with marketplace rules through increased enforcement and stakeholder education, awareness and support.

The following examples demonstrate how Industry Canada, through its MSOs, met its priority of **improving compliance with marketplace rules through increased enforcement and stakeholder education, awareness and support**.

In support of its role in combatting deceptive telemarketing and mail cases, the Competition Bureau became a key member of several new strategic law enforcement partnerships in Alberta and Atlantic Canada. These partnerships facilitate more effective and coordinated approaches to combatting deceptive marketing conduct, and add to the existing law enforcement partnerships already in place in Ontario, British Columbia and Quebec.

The Bureau continued to chair the Fraud Prevention Forum — a group of private sector firms, consumer and volunteer groups, government agencies, and law enforcement

Competition Bureau and Enforcement

The Bureau was successful in its litigation against Yellow Business Directory.com, a business engaged in deceiving Canadian businesses through the sending of phony invoices for its directory service.

The case resulted in total fines of $915,000 and jail sentences against four individuals for violation of the misleading and deceptive practices provisions of the *Competition Act*.

Results of the Immunity Program

In 2004–05, Canadian courts awarded fines totalling $12 million — $11 million of which is attributable to international cartels.

It is estimated that, during the same period, Canada's economy was negatively affected by about $1.3 billion in illegal cartel activity.

Since 1998, the identification of illegal cartel behaviour through the Competition Bureau's Immunity Program has resulted in fines totalling $65 million.

organizations committed to fighting fraud aimed at consumers and businesses. The forum focuses on awareness and education, as well as on the increased reporting of fraud when it occurs. February 2005 was Fraud Awareness Month, a month-long campaign aimed at educating Canadians on how to protect themselves from fraud. Post-campaign public opinion research confirmed that the messages about marketing fraud and identity theft were reaching the public. In fact, 50 percent of Canadians recalled receiving messages related to fraud awareness in 2005, and 9 out of 10 considered the messages useful. It also found that Canadians support more public education and enforcement measures to combat marketing fraud.

The identification, prosecution and the deterrence of illegal, international and domestic cartels that negatively affect the Canadian economy is one of the Competition Bureau's major activities to support building a fair, efficient and competitive marketplace economy. In order to increase its ability to detect such cartels, the Competition Bureau has developed an Immunity Program, under which participants involved in illegal competitive behaviour are invited to come forward with information in exchange for immunity from prosecution (**competitionbureau.gc.ca/internet/index.cfm?itemID=1752&lg=e**). In an effort to expand cartel investigation capabilities further, and provide local expertise and presence, the Competition Bureau has begun a process of dedicating regional resources to address illegal cartel activities, particularly bid-rigging situations.

The OSB has now completed Phase I of the Initiative for the Orderly and Timely Administration of Insolvency Estates (IOTA). Under Phase I of this initiative, 11,144 bankrupt estate files were finalized. By facilitating a more timely administration of aged bankrupt estates, $17.6 million was returned to Canadian businesses and individuals in the form of dividend distributions.

Strategic Outcome: An Innovative Economy

Estimated financial resources allocated during the 2004–05 fiscal year to achieve an innovative economy: $459 million

Innovation includes both the creative process of generating and applying knowledge, and the outcome of that process (i.e. new products or new processes). It means coming up with new ideas about how to do things better or faster by applying knowledge to the development of products and services. In the current, knowledge-based economy, innovation is a key driving force in creating wealth and economic growth and increasing the quality of life for Canadians. In 2004–05, Industry Canada continued to partner with stakeholders to undertake the following:

- promote investments in R&D;
- encourage the commercialization of R&D results;
- support the development of emerging technology sectors; and
- support the development and adoption of enabling technologies for eco-efficiency.

Planned Outcome: To rank among the top five countries in R&D performance.
Priority: Promote investments in R&D.

The following examples demonstrate how Industry Canada met its priority of **promoting investments in R&D**.

Based on the most recent available information, Canada's ranking in R&D performance improved from 15th position among OECD countries in 1998 to 13th position in 2001. The Government of Canada continues to work toward further improving Canada's R&D performance. Industry Canada has undertaken a number of initiatives to achieve this objective.

In an effort to measure our progress toward a more innovative economy, Industry Canada commissioned a report by the Conference Board of Canada that establishes Canada's current innovation performance (**www.conferenceboard.ca/inn/abstracts/innov_benchmark.htm**). The report is vital to achieving Canada's innovation goals by first measuring where we stand against 17 global benchmarks. The results indicated that we are predisposed to collaborate and share knowledge, and that we have a highly qualified workforce and a strong foundation of skills — all of which are key ingredients of improved innovation performance. Opportunities to enhance Canada's innovation performance include effective commercialization of innovation, enhancing business investment in R&D and better integration of immigrants into the workforce. Also highlighted in the report are some areas for further research, as well as data gaps that will need to be addressed to develop indicators that will enable more effective benchmarking.

Working in partnership with other levels of government, academia and the private sector is key to improving Canada's innovation performance. To increase awareness of Canadian expertise and the importance of private sector investing in R&D, Industry Canada undertook a number of initiatives in partnership with a variety of sectors and organizations, including the following:

- More than 80 examples of Canadian companies and consortia implementing lean manufacturing were published online. In order for businesses to stay competitive and make productivity gains, they must adopt innovative technologies and processes. Through real, practical examples of success stories, manufacturers can recognize possible lean applications for their companies to improve profitability and reduce waste. This awareness allows them to identify future R&D investment needs and understand the benefits of such investment.

- With Industry Canada support, the Canadian Centre for Marine Communications organized a first Ocean Innovation conference. At this event, a number of ocean sector organizations formed a new collaborative organization to work together on mutual objectives. This will address the fragmented nature of the Canadian ocean technology sector and enable more integrated R&D activities, with less duplication and overlap of efforts.
- The Government of Canada committed $20 million in Budget 2005 to Precarn Inc., Canada's leading research organization for intelligent systems and advanced robotics. Precarn funds industry-led projects to meet technology needs and improve processes in different sectors of the Canadian economy, including resource industries, manufacturing, environmental safety and health care. Precarn projects have a high rate of success, because they bring together technology users and technology developers, with the support of a network of expert researchers drawn from Canadian universities, colleges and government laboratories.

Planned Outcome: To improve Canada's standing as a leader in emerging technologies.
Priority: Support and make strategic investments in the development of innovative technologies.

The following examples demonstrate how Industry Canada met its priority of **supporting and making strategic investments in the development of innovative technologies**.

Industry Canada is the lead department of the seven federal signatory partners to the Canadian Biotechnology Strategy (CBS), and the Department houses the Canadian Biotechnology Secretariat (CBSec). The objective of the CBS is to position Canada as a responsible world leader in biotechnology, as well as to enhance the quality of life of Canadians in terms of health, safety, the environment, and social and economic development. The strategy identifies and helps to manage the opportunities and challenges created by increasing the use of biotechnology across many sectors of our society. External advice is integrated through the Canadian Biotechnology Advisory Committee (CBAC).

Government of Canada BioPortal

This online gateway to the latest government information on biotechnology brings together resources from all federal departments and agencies, and includes the following:

- government policy and research activity;
- business support programs and market intelligence;
- a virtual library of educational resources; and
- regulations on biotechnology research and applications.

biotech.gc.ca

The CBSec coordinates CBS Fund investments of $6 million to support horizontal policy work related to biotechnology priorities, including commercialization, stewardship and regulations, and building the bio-based economy. In 2004–05, the CBSec initiated analytical work on biotechnology trends and completed the International Public Opinion Research on Emerging Technologies (**biostrategy.gc.ca/english/View.asp?pmiid=524&x=720**). This research resulted in the following:

- strengthened policy advice for ministers on priority biotechnology issues;
- increased international collaboration on the ongoing CBS study of public attitudes toward biotechnology and emerging technologies;
- an enhanced position for Canada as a world leader in public opinion research in biotechnology; and
- the provision of international comparable data that will serve to improve decision making.

In 2004–05, the CBAC released a major report entitled "Biotechnology and the Health of Canadians" which recommended actions to ensure Canadians benefit from technological advances (**cbac-cccb.ca/epic/internet/incbac-cccb.nsf/en/ah00488e.html**). The CBAC also provided advice as to the rationalization of patent law in the age of biotechnology; completion of the Biotechnology Regulatory Framework; and genetic research and privacy. It also engaged stakeholders and experts around the issue of the research impact of Canada's intellectual property protection of human genetic materials.

Genome Canada Successes

In 2004–05, Genome Canada continued to work in partnership with academia and the private sector, and financed 79 large-scale projects and platforms focused on niches in health, agriculture, environment, forestry and aquaculture, as well as essential supporting technologies where Canada is, or could become, a world leader.

Successes include the sequencing of the Severe Acute Respiratory Syndrome (SARS) virus as well as the bovine and poplar tree genomes.

The short three-year period of genomics research has resulted in 30 patent applications filed, two patents issued, 43 invention declarations filed, and 28 new or improved products, services or processes.

genomecanada.ca

To strengthen Canada's research capacity in genomics, the Government of Canada provided Genome Canada with an additional $60 million in Budget 2004. This funding will support research in genomics, the study of the genetic code of human beings and other living things. Genome Canada's objective is to enable Canada to become a world leader in selected areas of genomic and proteomic research by bringing together consortia to deliver genomics and proteomics research, technology platforms, and major genomics and proteomics projects.

To ensure that cutting-edge small and medium-sized enterprises (SMEs) have the opportunity to undertake the necessary R&D, Technology Partnerships Canada (TPC) (**tpc.ic.gc.ca**), a special operating agency of Industry Canada, continued to invest in SME technologies, both directly and through its partnership with the National Research Council Canada (NRC). In 2004–05, TPC contracted 31 projects for a total investment of $256.5 million. In addition, TPC contracted 40 more projects through NRC's Industrial Research Assistance Program (IRAP) for a total investment of $15 million. By providing conditionally repayable contributions to all sizes of companies for R&D projects, the TPC program expedited the introduction of new technologies in Canada.

Supporting Innovation in the Marketplace

TPC has supported investments in the following:

- MetroPhotonics Inc., to develop nano-photonic integrated circuits, which are key in manufacturing smaller and more powerful photonic-based telecommunications products;
- Cloakware Corporation, to enhance capabilities in software security technologies that will prevent network intrusions and obstruct hacker attacks; and
- AXYS Technologies Inc., to develop technologies for monitoring the ocean environment that will safeguard the health of our waterways.

Each investment allows Canadian SMEs to research and develop new tools for the future, enabling Canadian industries to take the lead in the marketplace by bringing forward innovation.

tpc.ic.gc.ca

Industry Canada provided funding to CANARIE Inc., Canada's leading Internet organization, to develop and operate CA*net 4, a high-performance research network that links Canadian research institutions with research partners across the country and around the world (**www.canarie.ca**). In 2004–05, CA*net 4 introduced User Controlled LightPath technology, which gained worldwide recognition and use by other countries. This was a major breakthrough for the capabilities of advanced research networks. CA*net 4 has made it possible for Canadian researchers to participate in and lead multinational research in areas such as cancer, brain mapping, the human genome, environmental monitoring and high-energy physics. Connections were also established to extend CA*net 4 to the Yukon, Northwest Territories and Nunavut.

Industry Canada co-leads the Working Group on Science, Technology and Commercialization for Canada's Oceans Action Plan (OAP), a successful horizontal collaboration across departments and regional agencies. The OAP received $28.4 million in Budget 2005. Under Phase I of the OAP, two key initiatives will be implemented: the Oceans Technology Network and the Placentia Bay Technology Demonstration Platform. The goal of these projects is to strengthen the industry within the inter-regional cluster framework, contribute to greater sharing of information and develop partnerships to facilitate commercialization. In addition, the Placentia Bay Demonstration Project will promote Canada's ocean technology sector and support integrated management for the OAP.

Planned Outcome: To continue to strengthen Canada's research advantage gained through previous investments.
Priority: Build research capacity in Canada's private and public sectors.

The following examples demonstrate how Industry Canada met its priority of **building research capacity in Canada's private and public sectors**.

To further enhance Canada's R&D performance in relation to other OECD countries, the Department continued to develop mechanisms for building research capacity in all of Canada's universities. The following are some of the activities in which Industry Canada was involved:

- consulting with the research community;
- preparing analytical research papers on issues related to university R&D;
- monitoring the research activities of OECD countries;
- developing policies to strengthen the research capacity at Canadian universities;
- continuing to participate in the management of tri-council funding programs, such as the Canada Research Chairs Program, the Indirect Costs of Research Program, and the Networks of Centres of Excellence; and
- continuing to lend support to and monitor the performance of arm's-length granting organizations, such as the Pierre Elliott Trudeau Foundation and the Canada Foundation for Innovation.

These initiatives will strengthen Canada's research advantage by increasing Canada's pool of highly qualified personnel. They will also provide incentives for researchers to remain in or come to Canada to conduct research. Providing funding to support additional infrastructure, indirect costs and graduate students will allow researchers to focus more of their time on their research. It will also provide a more comprehensive funding environment, which will lead to higher quality results and a greater return from investments in grants for basic research.

Industry Canada also continued to work with specific industry sectors to encourage them to build their research capacity. For example, the Department is working with federal and provincial/territorial governments, as well as with industry, to align the research needs of the oil and gas industry with already-established research capabilities in the regions. The Department is a key participant in the R&D subcommittee of the Atlantic Energy Roundtable, which identified key research areas of interest to petroleum operators on Canada's east coast and is consulting with academia and researchers on forming communities of interest for these focus areas.

As part of its ongoing efforts to enhance capacity and promote excellence in government science and technology (S&T), Industry Canada continued to support the Council of Science and Technology Advisors (CSTA), the independent advisory body that provides advice to Cabinet on the strategic management of the federal government's internal S&T enterprises.

In February 2005, the CSTA released a report, *Linkages in the National Knowledge System (LINKS)* (**csta-cest.ca/index.php?ID=177&Lang=En**). The report recommends actions that the federal government can take to foster S&T collaboration and integration among federal government departments and between the government and the other sectors of the national science and innovation system, notably industry and academia.

In December 2004, a new framework for federal S&T was adopted. This framework will help bring more coherence and consistency to the management of S&T across federal science-based departments and agencies, thereby facilitating the integration of federal S&T.

In addition, the Department completed an assessment of federal government support for R&D, which resulted in the report *Competitiveness through Excellence*. The assessment yielded a number of findings with respect to each of the sectors that perform R&D. It also revealed some of the challenges, such as the need for a better understanding of outcomes that apply across R&D performing sectors. Future studies may build on this report in an effort to produce a more evaluative study of the impacts that investments in R&D have on the economy and on the quality of life of Canadians.

Planned Outcome: To allow Canadians to realize the benefits of investments in research, and develop better products and services.
Priority: Encourage commercialization of R&D and improve technology adoption rates.

The following examples demonstrate how Industry Canada met its priority of **encouraging commercialization of R&D and improving technology adoption rates**.

Through the Minister of Industry and the National Science Advisor, the Government of Canada studied how Canada's commercialization environment can be improved and how Canada can become a global leader in commercializing our intellectual property assets. The analysis examined Canada's commercialization performance relative to other nations, as well as the challenges Canada faces in enhancing its commercialization activities and its competitiveness. The research and analysis has provided a solid understanding of key elements required to improve the commercialization performance of Canada's firms and research institutions, and revealed that Canada must continue to focus on the following policy areas to improve its commercialization performance:

- competitive markets;
- R&D and commercialization capacity in universities and federal laboratories;
- the development of critical skills such as technical, business, managerial and financial skills;
- the adequate supply of risk capital; and
- strong linkages between stakeholders in the value chain.

The review of Canada's commercialization environment also found that the commercialization of new technologies is reliant on success factors that are specific to individual sectors. Across industry sectors, there are differences in structure and composition. For example, success factors may depend on whether the sector is capital- or labour-intensive, whether or not it is heavily reliant on energy, its proximity to market, or the necessity for economies of scale. Industry Canada commissioned a study of six sectors to develop a framework of factors for successful commercialization in Canada. The framework will be used to analyze other sectors to give a unique picture of a particular industry's factors for success.

In supporting the goals of the Government of Canada, Industry Canada is already active in many of the key policy areas. This includes being responsible for many of the programs and foundations that are building and sustaining the research base, working with other government departments to improve the regulatory business environment, and striving to increase the supply of risk capital through the Business Development Bank of Canada. In addition, as commercialization is primarily a private sector activity, a panel of experts established by Industry Canada will advise the Government of Canada on new strategies to ensure that more new technologies and products make their way to the marketplace. A report is anticipated in fall 2005. Some of the input into the panel's work will come from the Interdepartmental Working Group on Commercialization, which is chaired by Industry Canada.

In Budget 2004, the Government of Canada committed to strengthening the commercialization of university research through a five-year $50-million pilot competitive fund. The government also plans to establish a competitive $25-million fund for commercializing the results of research from federal laboratories. A private sector-led advisory committee was established to assist Industry Canada with the design of these funds. The committee provided Industry Canada with advice on the objectives and principles of the funds, as well as an overall program design. Department officials are now working on the detailed program parameters based on the advice that was provided. The funds, which are expected to start supporting projects in 2005–06, will facilitate the commercialization of new research and the development of innovative products and processes through the following activities:

- extracting value from previous federal investments in R&D;
- building linkages between the private sector and public research institutions; and
- bringing market pull activities to the technology push of public research institutions.

Encouraging the development and adoption of key enabling technologies is an important element of improving commercialization. Nanotechnology is one such field. Industry Canada collaborated on a number of initiatives supporting the commercialization of nanotechnology, including the following:

- partnering with the private sector in the delivery of a private sector workshop in Quebec on the commercialization of nanotechnology to enable industry to better understand opportunities and challenges in this emerging technology;
- delivering a symposium for federal officials and partnering with the Office of the National Science Advisor and other departments in the delivery of a workshop addressing several issues, including the commercialization of nanotechnology, to enable federal departments to better collaborate on issues of mutual concern; and
- meeting with companies and stakeholders engaged in nanotechnology across Canada to increase understanding of challenges in this emerging field and to build networks.

Technology planning is critically important to the future competitiveness of Canadian companies. Industry Canada has developed an expertise in engaging industry and stakeholders in technology roadmapping, a planning process that provides a means to identify, evaluate and select among strategic alternatives for achieving technological objectives. During 2004–05, Technology Roadmaps (TRMs) were completed for Aircraft Cabin

Evaluation of Technology Roadmaps

Seven TRMs have been evaluated. In 2004–05, an evaluation was completed on the Intelligent Buildings TRM. The evaluation findings noted that intelligent buildings technologies are important to industry.

Several new initiatives were launched as a result of the Intelligent Buildings TRM, including:

- the creation of the Intelligent and Integrated Buildings Council;
- publication of the "Best Practices Guide for Evaluation IBT"; and
- modifications in the Master Format for building design in the United States.

strategis.ic.gc.ca/trm

Management Systems Integration; Aircraft Design, Manufacturing, Repair and Overhaul; and Low Cost Aerospace Composites Manufacturing, Processing and Repair. All TRMs have active client involvement and permanent steering committees. However, funding for securing technology development continues to be a challenge, particularly for SMEs.

The Biopharmaceutical TRM Steering Committee has been working on a Biopharmaceutical Roadmap, which is expected to be released in 2005. The TRM sets out an overview of the technology and scientific issues in the areas of greatest promise for Canada. It examines commercialization issues unique to Canada as companies undergo transformation in response to the rapid evolution of technology and capital markets. As strategic investments in biopharmaceuticals will be increasingly important determinants for growing the Canadian industry and providing benefits to the Canadian economy, the recommendations that flow from this roadmap are aimed at strengthening early-stage companies in order for them to advance further along the development and value chain.

Language Industry

In 2004–05, phase two of the Language Industry TRM was completed. This strategy for the language industry's key sub-sectors (translation, language training and technology) was produced with various stakeholders and identified the following:

- key objectives for the development and growth of the industry; and
- market demands and critical technologies to help focus R&D investments toward key products and services that support the growth of the industry and bring new technologies to market that are better adapted to the needs of the industry and its clients.

Industry Canada continued to encourage innovative growth by transferring key enabling technologies developed by the Communications Research Centre Canada (CRC) to Canadian industry. CRC performs R&D on basic communications technologies across Canada, such as radio, satellite, broadcasting and fibre optics. Through various partnerships, CRC bridges the innovation gaps in Canada's telecommunications sector, enabling Canadian industry to develop competitive and innovative products and services. In 2004–05, 11 government departments and 235 private companies, over half of which were Canadian, used CRC's technology and expertise under licence or other formal agreement. Having licence or other agreements with Canadian companies results in the creation of jobs and products for the domestic and export markets. Agreements with international companies result in revenues for the Canadian government and foster international scientific collaboration — including that with emerging markets such as India and Israel.

CRC's Rural and Remote Broadband Access Program also facilitated scientific and engineering research that will be used to enhance the affordability and availability of broadband services in rural and remote communities in Canada. CRC has developed a prototype technology (MILTON) for low-cost, high-speed wireless Internet access that is suitable for rapid deployment in rural communities. CRC has demonstrated that lower-frequency wireless fidelity (WiFi) technologies can result in increased coverage and thus potentially benefit broadband access in rural and remote environments of Canada. Improvements have also been made to Ka-band satellite earth terminal technologies to help bring cost-effective broadband access to remote areas. In addition, CRC is investigating low-cost two-way broadband access technologies based on digital broadcasting for applications over large areas of coverage. These cost-effective technical solutions will facilitate the deployment of broadband access in Canada's rural and remote communities, and will also provide potential export markets for Canadian products in emerging international economies.

Planned Outcome: To develop knowledge in fields with good opportunities, including the hydrogen economy, which supports Canada in meeting its climate change goals.

Priority: Invest in and promote research, development and the use of strategic enabling technologies, including those related to the hydrogen economy.

The following examples demonstrate how Industry Canada met its priority of **investing in and promoting research, development and the use of strategic enabling technologies, including those related to the hydrogen economy**.

TPC's Hydrogen Early Adopters (h2EA) program, launched in October 2003, works with industry to foster the development and early introduction in the Canadian marketplace of hydrogen and hydrogen-compatible technologies, such as fuel cells and those used to produce, store, distribute and use hydrogen. In 2004–05, TPC's h2EA program contracted four projects for a total investment of $13.3 million. Canadian companies are working together with other companies, governments and educational institutions to form a working complex of the hydrogen economy. The transition to a clean and efficient hydrogen and hydrogen-compatible economy is setting the stage for further emission-reduction initiatives which, in the end, helps Canada achieve its long-term climate change goals.

The commercialization of fuel cell and hydrogen technologies continues to face significant challenges. Industry Canada began working toward the development of a long-term national hydrogen and fuel cell strategy for Canada, including the development of an initial discussion document to be used to solicit stakeholder input. A comprehensive national strategy will address challenges, identify the public and private resources required to achieve desired results, and implement a timetable and set of milestones that will provide a clear measure of success.

TPC's h2EA Program

This program is helping Canadian companies demonstrate new hydrogen technology concepts that will support a hydrogen economy for Canada. The following are three examples.

- Hydrogenics Corporation is in the process of demonstrating fuel cell-powered utility vehicles, refuelling stations, back-up power systems and a hybrid fuel cell-battery delivery vehicle.
- Fuel Cell Technologies is showcasing the use of stationary fuel cells to provide electricity and heating to a 12-unit student residence.
- Prince Edward Island Wind-Hydrogen Village Project is developing wind and hydrogen power solutions.

tpc.ic.gc.ca

Industry Canada co-chaired the Hydrogen and Fuel Cell Committee (H2FCC) in cooperation with Natural Resources Canada, and completed a variety of projects funded by the Hydrogen Economy Program. The projects, which aimed at accelerating the development of a hydrogen economy through commercialization, R&D support, and investments in hydrogen infrastructure, included the Canadian Hydrogen and Fuel Cell Sector Profile 2004, a Supply Chain Analysis Report, and the Program Roadmap for Canada's Transition to a Hydrogen Economy.

The H2FCC also completed projects related to enhancing international collaboration and building international presence, developing appropriate codes and standards, coordinating program delivery, and enhancing communications and outreach activities to foster the transition to a hydrogen economy. The work of the H2FCC is leading to better coordination of federal activities and use of scarce government resources (**www.hydrogeneconomy.gc.ca**).

Industry Canada facilitated the development of several Climate Change TRMs, with the objectives of building the intellectual foundation for long-term technological advances in support of climate change goals, and accelerating the development in multiple sectors of

cost-effective technologies to mitigate greenhouse gas emissions. Two Climate Change TRMs (CO_2 Capture and Geological Storage, and Clean Coal) are nearing completion. Another two Climate Change TRMs (Canadian Fuel Cell Commercialization, and Bio-based Feedstocks, Fuels and Industrial Products) have been completed and are proving valuable in the following:

- identifying critical technologies and gaps in these climate change technology areas;
- providing recommendations for filling the gaps identified;
- establishing formal and informal stakeholder networks; and
- developing an implementation strategy.

Strategic Outcome: Competitive Industry and Sustainable Communities

Competitive industry and sustainable communities are vital to any country that aims to ensure continuous economic growth and a high quality of life into the future. The competition for investment, skilled workers and customers has never been more intense than it is today.

Estimated financial resources allocated during the 2004–05 fiscal year to achieve competitive industry and sustainable communities: $565.1 million

Economic growth also depends on international trade and access to foreign markets. More than any other G7 country, Canada relies on international trade for economic growth: almost 50 percent of our gross domestic product (GDP) results from international trade. Promoting domestic investment in the development of infrastructure and value-added industries, particularly in key sectors, creates jobs and strengthens Canadian communities. New trade opportunities evolve from successful investments, and both new investment and reinvestment are crucial for industry to achieve Canada's sustainable development and environmental goals.

Investment Priority Sectors

- Aerospace and defence
- Automotive
- Chemicals/petrochemicals
- Energy and environmental technologies
- Information and communications technologies
- Life sciences (biotechnology, medical devices and pharmaceuticals)

Agriculture and Agri-Food Canada and Natural Resources Canada are key sectoral partners.

investincanada.gc.ca

In 2004–05, in partnership with government and industry stakeholders, Industry Canada continued its efforts to stimulate and attract new investments that improve Canadians' standard of living. This included identifying actions to improve the investment climate and promoting Canada's advantages, especially in priority sectors. The goal of these efforts is to increase awareness among potential investors of Canada's advantages and to pursue identifiable opportunities.

Planned Outcome: To promote the development of value-added industries and encourage growth in priority sectors.

Priority: Strengthen partnerships with stakeholders and support trade, investment and retention in priority sectors.

The following examples demonstrate how Industry Canada met its priority of **strengthening partnerships with stakeholders and supporting trade, investment and retention in priority sectors**.

Industry Canada continued to represent industry's sectoral interests and helped to shape Canada's positions in international trade negotiations led by International Trade Canada (ITCan). Over the long term, these negotiations lead to greater access to foreign markets. The Department also provided trade policy advice in the context of Industry Canada's industry programs.

Supporting Priority Sectors

Industry Canada undertook a number of initiatives in priority sectors. The following are several examples:

Aerospace and Defence

- Industry Canada initiated the development of a national framework, including plans for an advisory council: the Canadian Aerospace Partnership.

Automotive

- According to commitments outlined in Budget 2004, Industry Canada began the process of developing a National Automotive Strategic Framework.

Chemicals/Petrochemicals/Plastics

- Industry Canada, in cooperation with Export Development Canada, ITCan and the Canadian Plastics Industry Association, organized a Canadian presence at six domestic and international plastics trade shows, involving the participation of approximately 30 companies. The objective of these activities was to increase opportunities for Canadian manufacturers of machinery, equipment and moulds to export to the United States, Mexico, China and Europe. On the chemicals front, a cooperative effort led by Industry Canada engaged officials from the provinces of Alberta and Ontario, Alberta's Industrial Heartland, and Foreign Affairs Canada to represent Canada at the National Petrochemical and Refiners Association's annual International Petrochemical Conference. Continuous dialogue is being undertaken to develop an ongoing strategy to increase chemical investment in Canada. Parties to these discussions include provincial government officials and officials from other government departments such as Foreign Affairs Canada and ITCan.

Energy and Environmental Technologies

- Industry participated on the Alberta Hydrocarbon Upgrading Task Force and presented the advantages of oil sands investment to European oil companies. This helped to raise the level of awareness within multinational chemical and oil companies of the opportunities and advantages of investing in Canada.
- As part of Industry Canada's collaborative efforts with the private sector in advancing environmental technologies and addressing climate change and clean air issues, Industry Canada partly funded, along with Environment Canada and the Alberta government, a study, commissioned by the Petroleum Technology Alliance Canada, to identify and assess the barriers to deployment of environmental technologies in the upstream oil and gas industry.

Information and Communications Technologies

- Industry Canada coordinated the participation of Canadian companies at key international ICT events, such as the International ICT Expo, CommunicAsia and BroadcastAsia, ITU Telecom Asia, Telecom Israel, and SuperComm India, and supported 30 incoming business development missions. Reports indicate that these events and missions generated significant leads and sales for Canadian ICT companies. For example, client survey results for CommunicAsia and BroadcastAsia in 2004, based on 13 companies (out of 28 companies surveyed), indicated that more than $2 million worth of sales and 120 leads were generated. Canadian participation at these events also resulted in extensive media coverage and the promotion of Canada's broader ICT capabilities.

Life Sciences

- Industry Canada coordinated the Canadian delegation, including 46 companies, to BIO 2004, the world's largest biotechnology conference, with 17,000 visitors and 1,400 exhibitors from 60 countries. Canadian presence at BIO 2004 had a strong impact in terms of raising international awareness of Canadian companies and their capabilities, and branding Canada as a prime investment destination and key global player in biotechnology. A visitor survey confirmed that Canadian companies have a very solid reputation in the biotechnology sector.

Other key vehicles used by Industry Canada include its leadership of the Trade Team Canada Sectors for trade promotion and sectoral assessments, and the active promotion of Canadian capabilities abroad through the delivery of the Brand Canada program in partnership with ITCan and other Team Canada Inc members. For example: The Trade Team Canada Oil & Gas Equipment and Services participated in several trade fairs and missions. These included the Offshore Technology Conference 2004, the Global Petroleum Show 2004, and a mission to Mexico, which provided Canadian companies with opportunities to learn about foreign markets, identify and assess competition, introduce new products and services, identify and appoint foreign agents and distributors, identify sales leads, identify and negotiate strategic alliances, and seek investments. Enhanced knowledge of foreign markets and opportunities, as well as increased exposure and expanded networks, will lead to exports and growth of these domestic firms.

Enhanced Representation Initiative

An Enhanced Representation Initiative mission to naval research laboratories at Stennis Space Center increased Canadian firms' awareness of U.S. Navy requirements and led to partnering discussions with key American companies that are active in the ocean technology and geomatics sectors. Joint ventures will lead to exports and growth for these domestic firms.

To support Canadian industry, the Government of Canada is consulting with the aerospace and the automotive sectors to prepare national strategic frameworks with a strong emphasis on R&D. For the aerospace sector, Industry Canada initiated the development of a framework to examine policies to improve the growth of the sector over the medium term. This included the formation of and participation in the Canadian Aerospace Partnership. For the automotive sector, the strategic framework will consider the factors important to long-term growth, including a review of measures to support innovation related to the next generation of smart, fuel-efficient and hybrid vehicles, and renewable fuels. The framework will help to balance our interest in growth and economic success of the industries, while working to achieve other objectives and obligations in areas such as infrastructure, innovation, human resources, smart regulations, sustainability, trade and investment. Industry Canada will lead a government-wide consultation process including key stakeholders through the Canadian Automotive Partnership Council. The aerospace and automotive industries are very important to the economy, accounting for 18 percent of Canadian manufacturing GDP.

Industry Canada continued to partner successfully with industry stakeholders through ongoing consultations with the Shipbuilding and Industrial Marine Advisory Committee on the government's 2001 policy framework for the industry. In 2004–05, $175 million in shipyard sales and approximately 1,600 person-years of employment in Canada will result from projects approved or completed through the Structured Financing Facility program. Industry Canada represented industry interests in international trade negotiations, encouraged the advancement of marine technology applications and processes (via TPC and by raising awareness of lean manufacturing), and promoted Canadian shipbuilders and industrial marine companies through trade promotion at major international trade shows.

Industry Canada continued to support a sustainable development strategy that enables Canadians to achieve a high standard of living, while investing in the well-being of future generations, by implementing part of the third Sustainable Development Strategy (SDS III), 2003–06. This strategy commits the Department to playing a strategic enabling role and promoting innovative sustainable development solutions through the following strategic outcomes: innovation toward sustainable development; corporate and community sustainability; and sustainable development capacity building within Industry Canada (*for more information on SDS III, see page 95*).

Planned Outcome: To promote and grow social economy enterprises.
Priority: Strengthen the social economy.

The following examples demonstrate how Industry Canada met its priority of **strengthening the social economy**.

In recognition of the social economy sector's growing contribution to Canada's communities, Budget 2004 provided $17 million over two years for a pilot program to support strategic planning and capacity building of community economic development organizations, and a $100-million, five-year program to increase lending to social economy enterprises and develop up to four regional "patient capital" funds for social enterprises.

Implementation of these Budget 2004 initiatives commenced with the launch of the National Roundtable on the Social Economy, chaired by Social Development Canada (SDC). Through this round table, SDC, in collaboration with Industry Canada and the regional development agencies, began engaging with key partners to provide guidance in the development and implementation of the pilot programs. Industry Canada and the regional development agencies have completed an assessment of their SME programs to determine the level of access that social economy enterprises have to these programs for social economy purposes. Most programs were found to be accessible, but social economy enterprises may not be fully aware of them. For that reason, efforts are underway to improve communications and address any administrative barriers that may hinder access to these programs. Industry Canada is also cooperating with SDC to develop a project to provide social economy enterprises with access to all government programs, including those for which other federal government departments or agencies are responsible..

Planned Outcome: To enable businesses with high growth potential to bring their innovations to market.
Priority: Support access to capital and increase understanding of the risk capital marketplace, including debt, leasing and risk capital.

The following examples demonstrate how Industry Canada met its priority of **supporting access to capital and increasing understanding of the risk capital marketplace, including debt, leasing and risk capital.**

Access to capital is fundamental to building the 21st century economy in Canada. Firms at all stages of development may face barriers in accessing financing. In 2004–05, Industry Canada's research and analysis focused on high-growth SMEs and the financing of innovative firms. The results indicate that only a small number of firms are high-growth firms. However, they have a disproportionate impact on employment creation. This research improves knowledge of the

The SME Financing Data Initiative

In June 1999, Industry Canada, Statistics Canada and the Department of Finance Canada were asked to partner in the SME Financing Data Initiative to collect data on SME financing issues. The initiative has facilitated more effective decision making on issues related to SME access to financing.

In February 2005, as part of its mandate, Industry Canada tabled its third report on the state of SME financing in Canada before the House of Commons Standing Committee on Industry, Natural Resources, Science and Technology. The report achieved the following:

- It enhanced the government's knowledge and understanding of the current state of SMEs in Canada by providing an in-depth analysis of how financing issues influence the development and growth of SMEs.
- It informed policy makers about the state of SME financing and the ability of SMEs to access financing.
- It was key to informing the review of the Canada Small Business Financing Program.

current situation and the factors that affect the competitiveness and growth of small business, including the financing used to support that growth, and the functioning and structure of the risk capital and debt markets. The results of this research can be found in the most recent publication of the SME Financing Data Initiative (**strategis.gc.ca/fdi**).

Industry Canada has spent the past few years developing a research agenda to improve its understanding of the risk capital market for SMEs. The Department is now in the process of developing policy recommendations related to improving the risk capital market in Canada. For instance, several options for improving the structure of the risk capital market were developed. The Department also identified options to address the contributions made by informal investors, also known as angels, which support firms capable of commercializing research. These options included the following:

- a coherent framework for the analysis of market gaps or weaknesses in the financial marketplace to support the development of evidence-based policy making; and
- an in-depth analysis and understanding of how access to financing issues influence the development and growth of small firms.

In priority industrial sectors, sector-specific investment strategies were developed to address sector- and company-specific issues that are key for multinational investors making location decisions. For example, country plans and work programs targeted to global multinationals from the United States, Japan, France, Germany and Korea were developed to attract investment in the Canadian aerospace and automotive sectors.

Planned Outcome: To ensure that Canada has the highly qualified personnel required to develop and apply new ideas and technologies.

Priority: Continue to build a skilled workforce in partnership with Citizenship and Immigration Canada (CIC) and Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC).

The following examples demonstrate how Industry Canada met its priority of **continuing to build a skilled workforce in partnership with CIC and HRSDC**.

In partnership with CIC, HRSDC, ITCan and other stakeholders, Industry Canada continued working to fast-track skilled workers who are entering Canada with job offers, attract top international students, and break down barriers to the recognition of foreign credentials and prior work experience. The Department participated in interdepartmental discussions that contributed to achieving Canada's broader economic priorities by helping to better meet employers' demand for skilled workers in all sectors of the economy. The Department's efforts at these discussions led to the following:

- improvements in the processing of applicants who are skilled workers with job offers in Canada;
- advancements in measures to better recognize foreign credentials and work experience; and
- improvements in the attraction of top international students.

In partnership with HRSDC and the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada (SSHRC), Industry Canada is participating in the second year of a four-year applied research program on skills. One of the main goals of the research program is to develop a shared view regarding skilled labour policy that supports a more innovative economy. In 2004–05, working papers were published in the Skills Research Initiative's Working Paper Series (**strategis.ic.gc.ca/epic/internet/ineas-aes.nsf/en/h_ra01877e.html**). Once completed, the research program will inform policy development by providing a better understanding of the following:

- the implications of population aging in terms of the supply of skills in a rapidly changing economy;
- the role of employer-supported training in the supply of skills;
- the implications for Canada's supply of skills as a result of the increased international mobility of highly skilled workers; and
- the obstacles to adjustment in labour markets for skilled workers.

Industry Canada, in collaboration with Statistics Canada, released a research monograph entitled *Economic Growth in Canada and the United States in the Information Age*. The main goal of the monograph was to compare and analyze the sources of economic growth in Canada and the United States over the past two decades. The volume is critically important in evaluating the prospects for future economic growth in Canada by highlighting the benefit of an increasingly educated labour market and the opportunity to enhance growth through investment in information technologies.

Removing barriers to the movement of people, goods and investments within Canada will ensure that Canada has a competitive and open economy. To improve the Agreement on Internal Trade (AIT), the federal government has re-engaged in discussions with the provinces and territories. A key priority of these discussions is to make further progress on the recognition of workers' occupational qualifications across Canada. In 2004–05, Industry Canada continued to participate in numerous federal/provincial/territorial working groups to discuss initiatives contained in a comprehensive internal trade work plan, which included making further progress on labour mobility. A survey of all occupational regulatory bodies was undertaken to determine compliance with the AIT, and an action plan will be prepared to address non-compliance issues.

Planned Outcome: To stimulate economic growth in targeted communities and improve their sustainability.

Priority: Support economic and sustainable development in communities through targeted business development programs.

The following examples demonstrate how Industry Canada met its priority of **supporting economic and sustainable development in communities through targeted business development programs**.

The Canada Small Business Financing (CSBF) program is designed to benefit small businesses (**strategis.gc.ca/csbfa**) by increasing the availability of loans and leases for establishing, expanding, modernizing and improving small businesses; and encouraging financial institutions and leasing companies to make financing available to small businesses across Canada. In this way, it is contributing to the economic growth of communities and to their sustainability. The CSBF program has a legislated comprehensive review every five years. The first review report was completed and tabled in Parliament on April 22, 2005. The report concluded that the program was still relevant to the needs of small business and that there is minimal overlap between it and other federal initiatives to support access to financing by small businesses (**strategis.gc.ca/sbresearch/csbfa**).

Canada Strategic Infrastructure Fund

Industry Canada contributes to community development by assisting Infrastructure Canada in the delivery of the $4-billion national Canada Strategic Infrastructure Fund (CSIF) in Ontario. CSIF supports projects of major federal and regional significance in areas that are vital to sustaining economic growth and enhancing Canadians' quality of life.

In 2004–05, Industry Canada's CSIF activities included:

- the signing of a $25-million contribution agreement by the Government of Canada and the City of Kingston for upgrades to their wastewater pollution control plant; and
- the ongoing management of the $25-million Thunder Bay Wastewater Treatment Project and the $25-million Canadian Opera House Project.

The Canada-Ontario Infrastructure Program, the $680.7-million Ontario component of the national Infrastructure Canada Program, is delivered by Industry Canada on behalf of Infrastructure Canada. The objective of the program is to improve the quality of life of Ontario residents by investing in Ontario's urban and rural municipal infrastructure. In 2004–05, the program announced 59 projects with a federal contribution worth more than $51 million. The program is currently in the third phase of its life cycle, and Industry Canada has now turned its focus to claim processing, monitoring, program audit and wrap-up.

The Canada-Ontario Municipal Rural Infrastructure Fund, the approximately $900-million Ontario component of the national Municipal Rural Infrastructure Fund, is another program delivered by Industry Canada in support of community economic development. The program is delivered on behalf of Infrastructure Canada in partnership with the Government of Ontario and the Association of Municipalities of Ontario. Launched in November 2004, the program seeks to ensure that the citizens in Ontario's small urban and rural municipalities enjoy a high quality of life through sustainable infrastructure investments that achieve the following:

- enhance and renew Ontario's aging public infrastructure;
- improve the quality of the environment;
- protect the health and safety of citizens;
- support long-term economic growth; and
- build strong, sustainable communities.

FedNor continued to support a network of 61 Community Futures Development Corporations (CFDCs) in Ontario that provided support to SMEs and social enterprises through strategic community planning and implementation, repayable financing for local businesses, and a variety of business services for SMEs and social enterprises. During 2004–05, more than $47.7 million was invested through CFDC investment activities in over 1,100 local businesses, which leveraged more than $90 million from other sources.

Through the Northern Ontario Development Fund, FedNor invested $22.8 million in 297 projects, leveraging $39.4 million in additional funds from other sources. FedNor helped 38 Northern Ontario SMEs gain access to business financing worth $4.6 million, through loan loss reserve agreements with financial institutions.

To ensure Northern Ontario can compete on both a local and a global scale in the knowledge-based economy, FedNor committed more than $5 million in 2004–05 to telecommunications projects. These contributed to improved connectivity in Northern Ontario's rural communities, through such applications as distance education, telehealth, and e-business and web portals. In addition, to help curb youth out-migration from Northern Ontario, FedNor invested more than $3.4 million to support over 120 internships through its Youth Internship Program, providing recent graduates with valuable work experience that would lead to permanent employment in Northern Ontario.

The Eastern Ontario Development Fund

Launched in 2004, the Eastern Ontario Development Fund — a two-year, $18-million fund — is a new program in Southern Ontario accessed by Eastern Ontario CFDCs. This program is an initial response to the government's commitment in Budget 2004 to review the role played by CFDCs.

fednor.ic.gc.ca

Aboriginal Business Canada (ABC) (**abc-eac.ic.gc.ca**) continued to promote the creation and expansion of viable businesses in Canada that are owned and controlled by Aboriginal people, contributing to wealth and employment creation, and the economic self-sufficiency of Aboriginal individuals and communities. ABC's investments leveraged considerable additional

investment in support of Aboriginal businesses across Canada. In 2004–05, $34.5 million in investments were made through the ABC program, resulting in a total investment, from all sources, of $94.6 million in the Aboriginal economy. ABC's emphasis on commercial viability when screening applicants has ensured a survival rate of approximately 70 percent (based on the most recent research) for ABC clients.

ABC also provides support to a network of Aboriginal Financial Institutions, which provide loans and business services to Aboriginal SMEs. Loan capital is made available through a number of initiatives, including direct capital injections. Since the creation of the Aboriginal Financial Institutions, up to the end of the 2004–05 fiscal year, more than 25,000 loans totalling more than $1 billion have been provided to Aboriginal businesses in Canada. In addition to direct capital injections, ABC's $800,000 investment through the Interest Rate Buy-Down component of the Access to Capital Initiative has leveraged more than $15 million. Supporting Aboriginal SMEs also sends a message to domestic and foreign investors that Canada places a high value on wealth creation, employment creation and the economic self-sufficiency of these communities.

Supporting Aboriginal Business

In 2004–05, the $34.5 million in investments through Aboriginal Business Canada achieved the following:

- A total of 318 clients were assisted in establishing or acquiring a business. Support was provided in the following areas: tourism, manufacturing, business, professional, scientific or technical services, as well as to businesses linked to specified major developments.
- Assistance was provided to 304 enterprises to expand their operations — through innovation, or market expansion projects — or to embark on new marketing initiatives.
- A total of 456 firms were assisted with business planning and support projects.
- The program assisted Aboriginal people with institutional development in partnership with other organizations, and strengthened the network of Aboriginal Financial Institutions.

abc-eac.ic.gc.ca

In partnership with key stakeholders, ABC led efforts to organize the Canada–Aboriginal Peoples Roundtable Economic Opportunities Sectoral Session. The Economic Opportunities round table established the federal government's agenda in the area of Aboriginal economic development, which comprises three main components: establishing a National Aboriginal Economic Development Framework; rationalizing federal programming and Aboriginal institutions; and conducting legislative and regulatory reviews and mitigating barriers to development.

Industry Canada's Francommunautés virtuelles program continued to support the economic development of francophone and Acadian communities through the use of ICTs. In 2004–05, the Francommunautés virtuelles program supported 31 projects in 31 francophone communities, providing $2 million to these communities to develop new web applications and support their economic development. Funding under the Francommunautés virtuelles program has also assisted these communities by strengthening networking among francophone organizations in Canada.

Planned Outcome: To provide Canadians with the means to participate in the creation and sharing of knowledge.

Priority: Strengthen participation in the digital economy by positioning individuals, businesses and communities to take advantage of connectedness opportunities.

The following examples demonstrate how Industry Canada met its priority of **strengthening participation in the digital economy by positioning individuals, businesses and communities to take advantage of connectedness opportunities**.

In 2004–05, the Department continued to create opportunities for all Canadian individuals, businesses and communities to acquire the skills, competencies and tools required to fully participate in the digital economy. For example, funding for SchoolNet was secured for an additional two years (2004–06), enabling it to continue to support the participation of Canadians in the digital economy.

To further e-commerce adoption by business, Industry Canada continued its successful Student Connections initiative. Student Connections leverages partnerships with colleges and universities across Canada to deliver practical e-commerce and Internet training to SMEs each year. In 2004–05, Student Connections again exceeded its targets, providing technology training to more than 16,000 clients (with a target of 15,000 clients), and hiring more than 400 post-secondary students (with a target of 300 youths hired). Student Connections also added On-Line Business Research to its E-Commerce First Step suite of training services for SMEs. This module introduces businesses to the strategies, tools and resources that are available to contribute to the efficiency of their business practices.

Enhancing Canadian Connectedness

SchoolNet assisted in the development of Canadian ICT infrastructure through the following:

- enhancing the connectivity of First Nations schools;
- refurbishing, upgrading and delivering 102,464 computers; and
- supporting the development and initial adoption of an international standard for accessibility to learning materials.

SchoolNet supported Canadian learners' use of the Internet by undertaking the following:

- promoting safe, wise and responsible use through the creation of the Cyberwise.ca website; and
- providing students with access to online learning opportunities and learning resources through the SchoolNet portal.

SchoolNet also supported skills development by providing more than 1,172 youth with information technology learning experience.

schoolnet.ca

Planned Outcome: To allow Canadians in all communities to benefit from the digital economy.

Priority: Ensure that Canadians have access to reliable, modern information and communications technology infrastructure.

The following examples demonstrate how Industry Canada met its priority of **ensuring that Canadians have access to reliable, modern information and communications technology infrastructure.**

Although Internet penetration rates in Canada have increased significantly in recent years, a digital divide continues to exist. All Canadian communities are not at the same stage of ICT adoption. This is especially true in many rural and remote regions that lack advanced infrastructure and find it financially and technologically difficult to overcome these challenges without government assistance.

In 2004–05, Industry Canada continued to provide Canadians with access to a reliable digital infrastructure through such programs as the Broadband for Rural and Northern Development Pilot Program, the National Satellite Initiative and CA*net 4. For example, the Broadband for Rural and Northern Development Pilot Program addressed the broadband connectivity needs of unserved Canadian communities by funding 58 projects in 884 communities, with four of these communities receiving broadband services, and the remainder constructing the necessary infrastructure. The National Satellite Initiative has completed round one — the allocation of 28 MHz of C-band public benefit capacity, valued at $20 million, to four projects representing 52 communities. A memorandum of understanding has been agreed upon for connectivity between CA*net 4 and the Yukon and Northwest Territories. CA*net 4 has also been extended to Nunavut via a satellite connection.

In addition, Industry Canada helped Canadians take advantage of connectedness opportunities through the following activities:

- supporting 3,786 Community Access Program sites;
- providing 102,464 refurbished computers to schools, libraries and not-for-profit learning organizations;
- providing $6.1 million under the Voluntary Sector Initiative to strengthen the technological capacity of the voluntary sector; and
- supporting projects in 31 francophone communities to develop new web applications.

Planned Outcome: To promote Canadian integrated, citizen-centred service delivery across a multi-channelled, multi-service delivery network.

Priority: Improve online service to Canadians, in particular businesses and entrepreneurs, by leading the development of the government's service to business transformation agenda.

The following examples demonstrate how Industry Canada met its priority of **improving online service to Canadians, in particular businesses and entrepreneurs, by leading the development of the government's service to business transformation agenda**.

Industry Canada continued to play a significant role in providing government services online. The Department's 17 key services are online, and rank at the highest levels of service transformation maturity as measured by the Government On-Line (GOL) initiative. In fact, online uptake for Industry Canada increased from 51 to 63 percent in 2004, and the Department has been recognized nationally and internationally for the quality of its services and service partnerships.

Having met the GOL target, the Department continued to develop, in collaboration with the Treasury Board of Canada Secretariat (TBS) and partner departments, a service-to-business vision that will set post-GOL directions consistent with the Government of Canada's service transformation agenda — providing integrated, citizen-centred service delivery across a multi-channel, service delivery network. Industry Canada has finalized the vision for service to business for the Government of Canada and it has been endorsed by deputy ministers at the TBS Advisory Committee's Information Management Sub-Committee. The vision recognized that the principles of GOL must continue to prevail. It also recognized that the Internet channel must be considered within a multi-channel strategy.

The service-to-business vision provides the Department with a new direction to better serve our business clients, focusing on improving our interactions with business, reducing the time and effort businesses spend interacting with government, and increasing the efficiency and effectiveness of our service-to-business delivery. It infuses Industry Canada's services with a renewed client-centred approach and engages other departments, governments, associations and stakeholders in a shared vision and plan of action to improve government service to business. BizPaL is an excellent example of how three levels of government can join their efforts to provide better service to common clients.

In 2004–05, the Canada Business Service Centres (**cbsc.org**) and the Government On-Line Business Gateway website (**businessgateway.gc.ca**) were consolidated into a single multi-channel information service network called Canada Business (**canadabusiness.gc.ca**). This service will improve efficiency and provide an enhanced, streamlined client experience by unifying content from federal, provincial and territorial governments (*see Section 4, page 101*).

In addition, two of Industry Canada's online products, SourceCAN and ebiz.enable, were enhanced to further meet the needs of Canadian businesses. SourceCAN achieved its goal of acquiring and disseminating an additional 28 feeds from the international financial institutions and the World Bank. The acquisition and dissemination of additional feeds has enabled SourceCAN to improve service to its clients. New features such as five content synopses, an e-business tutorial and a quiz were added to ebiz.enable. Existing content, such as the Online Marketing module, was updated and rewritten for improved readability, and more links from e-business sites and search engine optimization were added. Quick access to call centre help was also added. The improvements made to ebiz.enable help Canadian SMEs to find the e-business information they need in a timely manner, which provides better service and contributes to more efficient and effective business decision making.

Through the Assistive Devices Industry Office (ADIO) and the Web Accessibility Office, the Department continued to support access for senior citizens and persons with disabilities. This was achieved through the Department's support of the Common Look and Feel Initiative, its lead on the Assistive Technologies section of the GOL Disability Cluster, and its support to the Web Accessibility Initiative. In 2004–05, the usage of GOL sites managed by the ADIO increased by 20 percent to an average of 600 hits per day. These efforts have ensured that seniors and Canadians with disabilities have increased access to information on assistive technologies and accessibility.

Promoting Computer Access for all Canadians

The Web-4-All Program places an assistive technology called Web-4-All in Community Access Program Internet access sites across Canada. Web-4-All makes computers accessible to people with disabilities and literacy challenges, by enabling them to use a smart card to automatically adjust a computer to fit their personal preferences.

From the 2002–03 fiscal year to the end of the 2004–05 fiscal year, the distribution of 1,000 Web-4-All systems was undertaken across Canada. Bell Canada and the Royal Bank of Canada provided more than 26,000 smart cards, and Hitachi Canada provided 1,000 smart card readers. The smart cards were distributed to users at the Community Access Program sites hosting the technology.

www.web4all.ca

Planned Outcome: To help Canadian businesses become more productive and competitive in the knowledge-based economy and thus improve Canadians' standard of living and quality of life.

Priority: Continue to help companies achieve their sustainable development objectives through eco-efficiency, and corporate and community sustainability.

The following examples demonstrate how Industry Canada met its priority of **continuing to help companies achieve their sustainable development objectives through eco-efficiency, and corporate and community sustainability**.

Industry Canada continued to help companies achieve their sustainable development objectives by offering information products and tools for implementing corporate responsibility and eco-efficiency practices in businesses and communities. In partnership with other stakeholders, Industry Canada supported The Conference Board of Canada and Imagine Canada in the development of a corporate social responsibility assessment tool that provides companies with information on sustainability reporting, needs assessments and details on creating effective reports. Industry Canada also supported the *National Corporate Social Responsibility Report: Managing Risks, Leveraging Opportunities* by The Conference Board of Canada (**strategis.gc.ca/csr**). Corporate social responsibility enables companies to disclose their approach to the interrelated economic, societal and environmental demands in the marketplace. Many firms believe that corporate social responsibility provides a clear, competitive advantage and stimulates corporate innovation by allowing companies to focus on new opportunities.

The Department also partnered with the business community and others to further its understanding of how corporate sustainable development practices drive value and how it can be factored into investment decision making. In 2004–05, Industry Canada implemented an environmental supply chain pilot project to heighten awareness among SMEs of energy savings measures. The Department also took measures to increase awareness in the Canadian manufacturing sector of sustainable manufacturing theories and practices, which included developing research contracts with business schools to investigate and build expertise on sustainable manufacturing. By optimizing inputs and minimizing waste, firms are able to lower their costs, minimize risk and protect the environment. Increasing awareness among manufacturers about efficient supply chains and lean manufacturing enables firms to become more productive and competitive.

Incorporating lean manufacturing practices into their operations allows businesses to strengthen and support their innovation capacity and performance. In 2004–05, Technology Roadmaps were launched for welding technologies and the forestry sector. Industry Canada also cost-shared a successful Lean Shipbuilding Pilot Project at East Isle Shipyards in Georgetown, Prince Edward Island. By adopting lean practices, the shipbuilder expects to increase output from three to five vessels per year with the same workforce and facilities, thereby becoming significantly more productive and internationally competitive.

The Department has also pursued opportunities to enhance the sustainability of communities, including addressing the broadband connectivity needs of unserved Canadian communities. The Broadband for Rural and Northern Development Pilot Program continued to fund numerous projects in several communities (*see page 72*). Through the program's bottom-up approach, communities are fully engaged in building long-term sustainable broadband infrastructure networks that will improve their standard of living and quality of life.

E-Waste Recycling

The Canadian computer and consumer electronics industries organized Electronics Product Stewardship Canada (**epsc.ca**) to work with provincial governments and other stakeholders to establish e-waste recycling programs across Canada.

Funds for the Community Access Program (CAP) (**cap.ic.gc.ca**) were secured for an additional two years (2004–05 and 2005–06), and the program refocused activities to serve those clients most affected by the digital divide. The program saw improvements in the levels of services provided to clients through partnership with provincial and territorial governments, and private sector and community organizations in many of the 3,786 sites across the country. CAP has become a gateway for access to the Internet and the services and tools it supplies. Through CAP, clients can gain access to technology, training, expertise, information, services and tools across the country and around the world.

Section 3:

Supplementary Information

3.1 Organizational Structure

Industry Canada's organizational chart depicts the Department's accountability structure. Included in the chart are the number of full-time equivalents (FTEs) across the organization.

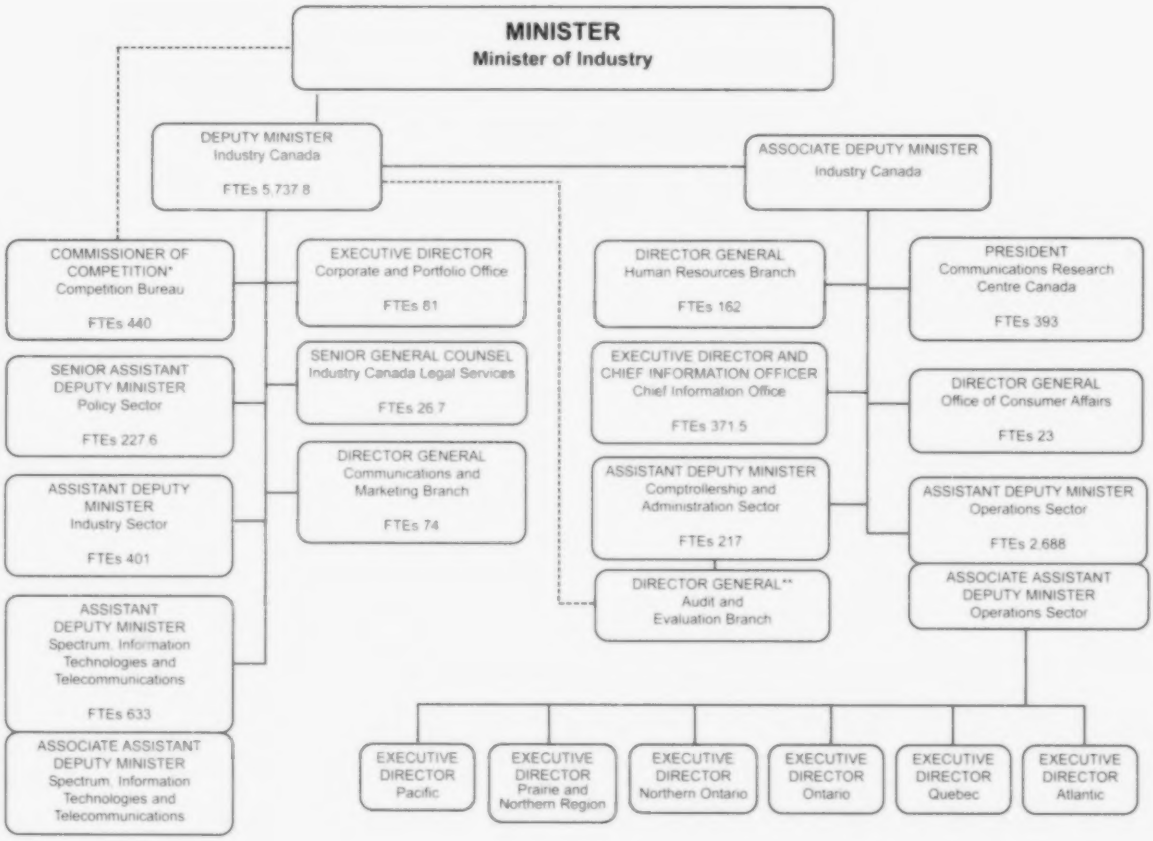

* Reports to the Deputy Minister for administrative and financial purposes, and reports to Parliament via Minister in respect of independent law enforcement role.

** Reports to the Deputy Minister as chair of the Audit and Evaluation Committee.

In April 2005, TBS introduced the Management, Resources and Results Structure (MRRS) policy. The MRRS, the key component of which is the Program Activity Architecture (PAA), supports the development of a common, government-wide approach to the collection, management, and reporting of financial and non-financial performance information. Industry Canada has developed its PAA, which was used as the basis for reporting in its *Report on Plans and Priorities* (RPP) for 2005–06.

However, this Departmental Performance Report (DPR), for 2004–05, reports on commitments made in previous RPPs when departments were accountable and reported against the Planning, Reporting and Accountability Structure. Therefore, this DPR reports financial information by business line and is consistent with the RPP 2004–05.

3.2 Matching Resources to Strategic Outcomes

The figures provided in the following table represent an approximate allocation of the resources devoted to each strategic outcome. Industry Canada has chosen to present the Department's use of resources by branch/sector for each strategic outcome as opposed to using the Planning, Reporting and Accountability structure. This is in line with the new Program Activity Architecture which the Department will continue to use in future years' reports.

Departmental Resource Allocation (millions of dollars) **Actuals 2004–2005***	**A Fair, Efficient and Competitive Marketplace**	**An Innovative Economy**	**Competitive Industry and Sustainable Communities**	**Corporate Management and Governance**	**Sector Total**
Industry Canada Sectors	**Total**	**Total**	**Total**	**Total**	**Total**
Policy Sector	6.7	19.9	10.5		37.1
Industry Sector	0.0	73.2	125.7		198.9
Competition Bureau	36.6	0.0	0.0		36.6
SITT Sector	52.0	1.7	107.5		161.3
Operations Sector	47.0	0.0	306.5		353.6
Communications Research Centre Canada	0.0	41.0	0.0		41.0
Technology Partnerships Canada	0.0	323.0	0.0		323.0
Office of Consumer Affairs	5.0	0.0	0.0		5.0
Chief Information Office	0.6	0.0	15.0		15.6
Other**				108.0	108.0
Total	**148.0**	**459.0**	**565.1**	**108.0**	**1,280.0**

* Figures are based on actual total spending for 2004-05 (including Employee Benefits Plan) and are net of Respendable Revenues.

** Includes organizations such as the Chief Information Office, Comptrollership and Administration Sector and Human Resources Branch.

3.3 Financial Summary Tables

Table 1: Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending (including Full-Time Equivalents)

Business Lines			2004–2005			
($ millions)	2002–2003* Actual	2003–2004* Actual	Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities**	Actual
Micro-Economic Policy	52.6	554.2	48.5	54.5	49.0	52.5
Marketplace Rules and Services	148.2	119.2	120.3	128.4	228.0	115.7
Industry Sector Development	977.4	1,119.6	1,195.4	1,406.6	1,244.5	1,092.3
Corporate and Management Services	120.5	119.9	114.4	113.1	134.0	116.1
Subtotal	1,298.7	1,912.8	1,478.6	1,702.6	1,655.5	1,376.6
Total	**1,298.7**	**1,912.8**	**1,478.6**	**1,702.6**	**1,655.5**	**1,376.6**
Less: Non-Respendable Revenue	(562.6)	(254.5)	(390.0)	(390.0)		(599.1)
Plus: Cost of Services Received Without Charge	77.1	79.4	75.0	75.0		77.9
Net Cost of Program	**813.2**	**1,737.7**	**1,163.6**	**1,387.6**		**855.4**
Full-Time Equivalents	**5,804**	**5,808**	**5,963**	**5,963**		

* Figures are shown using the Planning, Reporting and Accountability Structure for purposes of comparison.

** Total authorities are Main Estimates plus Supplementary Estimates plus other authorities.

Table 2: Use of Resources by Business Lines

Business Lines	2004–2005							
	Budgetary						Plus: Non-Budgetary	
(millions of dollars)	Operating	Capital	Grants and Contributions	Total: Gross Budgetary Expenditures	Less: Respendable Revenues*	Net Budgetary Expenditures	Loans, Investments and Advances	Total
Micro-Economic Policy								
Main Estimates	30.1		18.4	48.5		48.5		48.5
Planned Spending	36.1		18.4	54.5		54.5		54.5
Total Authorities	*30.6*		*18.4*	49.0		49.0		49.0
Actual Spending	**34.5**		**18.1**	**52.5**		**52.5**		**52.5**
Marketplace Rules and Services								
Main Estimates	303.1	0.4	1.8	305.2	184.9	120.3		120.3
Planned Spending	311.1	0.4	1.8	313.3	184.9	128.4		128.4
Total Authorities	*410.8*	0.3	*1.8*	412.9	184.9	228.0		228.0
Actual Spending	**288.2**	**1.9**	**1.7**	**291.8**	**176.1**	**115.7**		**115.7**
Industry Sector Development								
Main Estimates	187.1	8.2	1,008.9**	1,204.2	9.7	1,194.5	0.8	1,195.3
Planned Spending	228.7	8.2	1,178.6**	1,415.5	9.7	1,405.8	0.8	1,406.6
Total Authorities	*225.9*	4.3	*1,021.2***	1,251.4	9.7	1,241.7	2.8	1,244.5
Actual Spending	**211.8**	**2.8**	**885.7****	**1,100.2**	**7.9**	**1,092.3**	**0.0**	**1,092.3**
Corporate and Management Services								
Main Estimates	114.4			114.4		114.4		114.4
Planned Spending	113.1			113.1		113.1		113.1
Total Authorities	*133.1*	0.9		134.0		134.0		134.0
Actual Spending	**115.2**	**0.9**		**116.1**		**116.1**		**116.1**
Total								
Main Estimates	634.7	8.6	1,029.0	1,672.3	194.6	1,477.7	0.8	1,478.6
Planned Spending	689.0	8.6	1,198.7	1,896.3	194.6	1,701.7	0.8	1,702.5
Total Authorities	*800.4*	*5.5*	*1,041.3*	*1,847.3*	194.6	1,652.7	2.8	*1,655.5*
Actual spending	**649.6**	**5.5**	**905.5**	**1,560.6**	**184.0**	**1,376.6**	**0.0**	**1,376.6**

Note: Numbers in italics denote total authorities for 2004–2005 (Main Estimates and Supplementary Estimates plus other authorities).

Bolded numbers denote actual expenditures/revenues in 2004–2005.

Due to rounding, figures may not add to totals shown.

* These revenues were formerly called "Revenues Credited to the Vote."

** Includes Statutory Grants and Contributions.

Table 3: Voted and Statutory Items

Vote or Statutory Item	Truncated Vote or Statutory Working (millions of dollars)	2004–2005 Main Estimates	Planned Spending*	Total Authorities**	Actual
1	Operating expenditures	394.5	448.8	454.9	436.6
5	Capital expenditures	8.6	8.6	5.6	5.5
10	Grants and contributions	912.9	1,082.6	945.5	809.7
(S)	Minister of Industry salary and motor car allowance	0.1	0.1	0.1	0.1
(S)	Insurance payments under the Enterprise Development Program and guarantees under the Industrial and Regional Development Program	10.0	10.0	0.0	0.0
(S)	Canadian Intellectual Property Office Revolving Fund	(16.8)	(16.8)	89.6	(32.2)
(S)	Liabilities under the *Small Business Loans Act*	16.6	16.6	11.1	11.1
(S)	Liabilities under the *Canada Small Business Financing Act*	89.5	89.5	77.6	77.6
(S)	Contributions to employee benefit plans	62.4	62.4	60.4	60.4
(S)	Liabilities for statutory loan guarantee payments under the *Department of Industry Act*	0.0	0.0	7.0	7.0
(S)	Spending of proceeds from the disposal of surplus Crown assets	0.0	0.0	0.5	0.2
(S)	Refunds of amounts credited to revenues in previous years	0.0	0.0	0.5	0.5
L15	Payments pursuant to subsection 14(2) of the *Department of Industry Act*	0.3	0.3	0.3	0.0
L20	Loans pursuant to paragraph 14(1)(a) of the *Department of Industry Act*	0.5	0.5	0.5	0.0
L97b	Advances to regional offices and employees posted abroad	0.0	0.0	2.0	0.0
	Total Department	1,478.6	1,702.5	1,655.5	1,376.6

* Total Planned Spending is based on the figures from the 2004–05 *Report on Plans and Priorities*.

** Total authorities are Main Estimates plus Supplementary Estimates plus other authorities as per 2004–05 Public Accounts.

Table 4: Net Cost of Department

2004–2005 (Millions of dollars)	Total
Total Actual Spending	1,376.6
Plus: Services Received Without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada	50.6
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by Treasury Board of Canada Secretariat (excluding revolving funds)	22.5
Worker's compensation coverage provided by Social Development Canada	0.5
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	4.4
Less: Non-Respendable Revenue	(599.1)
2004–2005 Net Cost of Department	**855.4**

Table 5: Contingent Liabilities

(millions of dollars)	Amount of Contingent Liability	
Contingent Liabilities	**March 31, 2004**	**March 31, 2005**
Loan insurance and guarantees:		
Enterprise Development Program	0.2	0.2
Small Businesses Loans Act	430.2	190.0
Canada Small Business Financing Act	536.6	677.9
Capital Leasing Pilot Project	3.3	6.2
Air Carriers Loan Guarantees (DHC-7 and -8)	243.0	185.4
Supplemental Guarantee Program (DHC-8)	0.5	0.5
Aboriginal Economic Program	10.2	1.9
Subtotal	1,224.0	1,062.1
Claims and Pending and Threatened Litigation	351.7	386.6
Total	**1,575.7**	**1,448.7**

Table 6: Loans, Investments and Advances (Non-Budgetary)

(millions of dollars)			2004–2005			
Business Line	**Actual 2002–2003**	**Actual 2003–2004**	**Main Estimates**	**Total Planned Spending**	**Total Authorities***	**Actual**
Industry Sector Development						
Payments pursuant to subsection 14(2) of the *Department of Industry Act*	—	—	0.3	0.3	0.3	—
Loans pursant to paragraph 14(1)(a) of the *Department of Industry Act*	—	—	0.5	0.5	0.5	—
Total	**0**	**0**	**0.8**	**0.8**	**0.8**	**0**

* Total authorities are Main Estimates plus Supplementary Estimates plus other authorities.

Table 7: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenues

(millions of dollars)			2004–2005			
Respendable Revenues* **Business Line**	**Actual 2002–2003**	**Actual 2003–2004**	**Main Estimates**	**Planned Revenues**	**Total Authorities****	**Actual**
Micro-Economic Policy	—	—	—	—	—	—
Marketplace Rules and Services						
Bankruptcy and Insolvency	27.5	29.9	30.9	30.9	30.9	30.9
Corporations Regulations	6.4	7.3	7.5	7.5	7.5	7.5
Canadian Intellectual Property Office Revolving Fund	91.2	103.2	136.0	136.0	136.0	127.2
Competition Law and Policy	6.3	8.8	10.5	10.5	10.5	10.5
Subtotal	131.4	149.2	184.9	184.9	184.9	176.1
Industry Sector Development						
Communications Research	7.2	7.6	9.7	9.7	9.7	7.9
Subtotal	7.2	7.6	9.7	9.7	9.7	7.9
Corporate and Management Services	—	—	—	—	—	—
Total Respendable Revenues	138.6	156.8	194.6	194.6	194.6	184.0

			2004–2005			
Non-Respendable revenues***	**Actual 2002–2003**	**Actual 2003–2004**	**Main Estimates**	**Planned Revenues**	**Total Authorities****	**Actual**
Micro-Economic Policy	—	—	—	—	—	—
Marketplace Rules and Services						
Bankruptcy and Insolvency	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Measurement Regulation	2.3	1.8	2.1	2.1	2.1	1.9
Consumer Labelling and Advertising Regulation	0.1	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1
Spectrum Management****	323.3	107.7	211.5	211.5	211.5	385.8
Fines	4.1	11.1	0.0	0.0	0.0	8.5
Other	7.6	8.2	0.0	0.0	0.0	8.7
Subtotal	338.4	130.0	214.7	214.7	214.7	406.0
Industry Sector Development						
Communications Research	2.2	1.9	1.5	1.5	1.5	1.9
Return on Investment	20.1	13.6	13.3	13.3	13.3	15.2
SBLA/CSBFA Service Fees*****	29.6	18.7	62.8	62.8	62.8	55.7
Receipts from Repayable Contributions	89.7	81.6	97.7	97.7	97.7	101.3
Refunds of Previous Years' Expenditures	12.7	7.2	0.0	0.0	0.0	17.7
Interest on Overdue Accounts Receivable	1.3	1.5	0.0	0.0	0.0	1.3
Subtotal	155.6	124.5	175.3	175.3	175.3	193.1
Corporate and Management Services	—	—	—	—	—	—
Total Non-Respendable Revenues	494.0	254.5	390.0	390.0	390.0	599.1

Note: Figures are shown using the Planning, Reporting and Accountability Structure for purposes of comparison.

* These revenues were formerly called "Revenues Credited to the Vote."

** Total authorities are Main Estimates plus Supplementary Estimates plus other authorities.

*** These revenues were formerly called "Revenues Credited to the CRF."

**** 2003–2004 figures are impacted by delayed billings due to implementation of changes in the Personal Communications Service/Cellular licencing regime.

***** Amounts for 2004–2005 and onwards represent the consolidation of revenues from Industry Canada, Atlantic Canada Opportunities Agency, Western Economic Diversification Canada, and Canada Economic Development for Quebec Regions.

Table 8: Canadian Intellectual Property Office (CIPO) Revolving Fund

Statement of Operations

(millions of dollars)			2004–2005			
	Actual 2002–2003	Actual 2003–2004	Main Estimates	Planned Spending	Total Authorized	Actual
Respendable Revenue	86.9	95.7	122.3	122.3	122.3	115.6
Expenses						
Operating						
Salaries and employee benefits	54.2	62.4	79.1	79.1	79.1	68.7
Depreciation	12.6	15.0	19.3	19.3	19.3	15.7
Repairs and maintenance	0.9	1.1	1.0	1.0	1.0	1.1
Administrative and support services	14.0	13.7	14.9	14.9	14.9	16.0
Utilities, materials and supplies	7.7	8.0	10.8	10.8	10.8	8.6
Marketing	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Interest	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total Expenses	89.4	100.2	125.1	125.1	125.1	110.1
Subtotal — Surplus (Deficit)	(2.5)	(4.5)	(2.8)	(2.8)	(2.8)	5.5
Deferred capital assistance	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4
Surplus (Deficit)	3.9	1.9	3.6	3.6	3.6	11.9

Statement of Cash Flows

(millions of dollars)			2004–2005			
	Actual 2002–2003	Actual 2003–2004	Main Estimates	Planned Spending	Total Authorized	Actual
Surplus (Deficit)	3.9	1.9	3.6	3.6	3.6	11.9
Add Non-Cash Items						
Depreciation/amortization	12.6	15.0	19.3	19.3	19.3	15.7
Deferred capital assistance	(6.4)	(6.4)	(6.4)	(6.4)	(6.4)	(6.4)
Investing Activities						
Acquisition of depreciable assets	(8.6)	(2.5)	(14.0)	(14.0)	(14.0)	(2.9)
Changes in short- and long-term assets/liabilities	5.3	9.3	14.3	14.3	14.3	13.9
Cash Surplus (Requirement)	6.8	17.3	16.8	16.8	16.8	32.2

Projected Use of Authority

(millions of dollars)			2004–2005			
	Actual 2002–2003	Actual 2003–2004	Main Estimates	Planned Spending	Total Authorized	Actual
Authority*	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Drawdown						
Balance as at April 1	50.7	57.5	74.8	74.8	74.8	74.8
TB Vote 5	0.2	0.6	0.0	0.0	0.0	0.2
Projected surplus (drawdown)	6.6	16.7	16.8	16.8	16.8	32.2
	57.5	74.8	91.6	91.6	91.6	107.2
Projected Balance at March 31**	62.5	79.8	96.6	96.6	96.6	112.2

* $5 million is the maximum amount that may be drawn down from the Consolidated Revenue Fund (CRF) at any time.

** The cumulative authority surplus in the actuals for 2003–2004 and 2004–2005 is different from the figures published in the Public Accounts. This difference is due to an overstatement of $9.6 million of CIPO's authority in the Public Accounts.

Table 9: Details on Project Spending

(millions of dollars)	Current Estimated Total Cost	Actual 2002–2003	Actual 2003–2004	2004–2005 Main Estimates	2004–2005 Planned Spending	2004–2005 Total Authorities	2004–2005 Actual
Industry Sector Development							
Communications Research Centre Canada — Photonics Facility Project Implementation Phase (Effective Project Approval)	7.8	0.3	0.3	7.0	5.7	4.0	0.6
Total	**7.8**	**0.3**	**0.3**	**7.0**	**5.7**	**4.0**	**0.6**

3.4 User Fees

On March 31, 2004, Parliament gave legal effect to the *User Fees Act* with the aim of strengthening the elements of accountability, oversight and transparency in the management of user fee activities. Section 7 of the *User Fees Act* requires that every minister (with fees) cause a report containing specific user fee information to be tabled in Parliament on or before December 31 following the end of each fiscal year. Industry Canada is using the Departmental Performance Report to report on its user fees in Table A: *User Fees Act* for each organization.

In addition, on November 29, 2004, Treasury Board ministers approved the Policy on Service Standards for External Fees. The policy requires departments to report on the establishment of service standards for all external fees charged on a non-contractual basis. The policy requires departmental reporting by the 2005–06 Departmental Performance Report. However, Industry Canada is including information where possible, by organization, in Table B: Policy on Service Standards for External Fees.

Canada Small Business Financing Program Directorate

Table A: *User Fees Act*

Fee-Setting Authority: *Canada Small Business Financing Act* (CSBFA), *Small Business Loans Act* (SBLA)						
Fee Type	**2004–2005 ($000)**			**Date Last Modified**	**Performance Standard****	**Performance Results****
	Forecast Revenue	**Actual Revenue**	**Full Cost***			
CSBFA Registration fees Loans component Capital leasing Fee type: Regulatory Administration fees Loans component Capital leasing Fee type: Regulatory	 20,700 400 31,900 300	 20,702 560 33,167 347		Fees were established for the *Canada Small Business Financing Act* in April 1999, and for the Capital Leasing Pilot Project in April 2002.	Standards will be established and reported in 2005–06, pursuant to TBS policy.	The following baseline results were obtained: Less than two days to register loans leases Average of 20 days to process claims **strategis.gc.ca/csbfa**
SBLA Administration fees Fee type: Regulatory	3,050	3,125		A 1.25-percent administration fee was established in 1995.	Standards will be established and reported on in 2005–06, pursuant to TBS policy.	The following baseline result was obtained: Average of 20 days to process claims **strategis.gc.ca/csbfa**
Total	56,350	57,901	3,882			

Planning Years					
Forecast Revenue ($000)			Estimated Full Cost ($000)		
2005–06	2006–07	2007–08	2005–06	2006–07	2007–08
56,765	57,250	56,990	4,196	4,196	4,196

* Represents the full cost of the CSBF program directorate to administer the program. Full cost does not include expenses associated with claim payments made to financial institutions as a result of defaulted loans or leases. These expenses are covered on page 86.

** According to prevailing legal opinion, where the corresponding fee introduction or most recent modification occurred prior to March 31, 2004, the

- performance standard, if provided, may not have received parliamentary review;
- performance standard, if provided, may not respect all establishment requirements under the *User Fees Act* (e.g. international comparison; independent complaint address);
- performance result, if provided, is not legally subject to *User Fees Act*, section 5.1, regarding fee reductions for failed performance.

Table B: Policy on Service Standards for External Fees

External Fee	Service Standard*	Performance Results*	Stakeholder Consultation
CSBFA Registration fees Loans component Capital leasing Administration fees Loans component Capital leasing	Standards will be established and reported on in 2005–06, pursuant to TBS policy.	The following baseline results were obtained: Less than two days to register loans/leases Average of 20 days to process claims **strategis.ic.gc.ca/csbfa**	Recent discussions and a survey of participating lenders indicate satisfaction with present performance results. Annual meetings with key lenders will continue to include discussions on stakeholder satisfaction with service standards and results.
SBLA Administration fees	Standards will be established and reported on in 2005–06, pursuant to TBS policy.	The following baseline result was obtained: 20 days to process claims **strategis.ic.gc.ca/csbfa**	Recent discussions and a survey of participating lenders indicate satisfaction with present performance results. Annual meetings with key lenders will continue to include discussions on stakeholder satisfaction with service standards and results.

* As established pursuant to the Policy on Service Standards for External Fees:

- service standards may not have received parliamentary review;
- service standards may not respect all performance standard establishment requirements under the *User Fees Act* (e.g. international comparison; independent complaint address);
- performance results are not legally subject to the *User Fees Act*, section 5.1, regarding fee reduction for failed performance.

Canadian Intellectual Property Office (CIPO)

Table A: *User Fees Act*

Fee-Setting Authority: Copyright Regulations, Industrial Design Regulations, Patent Rules, Trade-mark Regulations						
Fee Type	**2004–2005 ($000)**			**Date Last Modified**	**Performance Standard***	**Performance Results***
	Forecast Revenue	**Actual Revenue**	**Full Cost**			
CIPO grants or registers ownership for five types of intellectual property: patents, trade-marks, copyrights, industrial designs and integrated circuit topographies. Fee type: Regulatory	Patents: 95,663	Patents: 86,609		January 1, 2004	Eighty percent of applications with a request for examination processed in less than 27 months	Eighty-three percent of applications with a request for examination processed in less than 27 months
	Trade-marks: 23,238	Trade-marks: 26,418			Processed within six months of filing date	Processed within 4.5 months of filing date
	Copyrights: 743	Copyrights: 626			Processed within 15 calendar days from receipt of application	Processed within five calendar days from receipt of application
	Industrial designs: 1,872	Industrial designs: 1,282			Processed within 11 months of receipt of application	Processed within 13.9 months from receipt of application
	Information: 808	Information: 647			Over-the-counter copies within one working day Certified copies within two to five working days	Requests are processed within standards 97 percent of the time
Total	122,324	115,582	103,686			

Planning Years					
Forecast Revenue ($000)			**Estimated Full Cost ($000)**		
2005–06	**2006–07**	**2007–08**	**2005–06**	**2006–07**	**2007–08**
119,397	129,348	142,482	119,301	129,238	135,361

* According to prevailing legal opinion, where the corresponding fee introduction or most recent modification occurred prior to March 31, 2004, the

- performance standard, if provided, may not have received parliamentary review;
- performance standard, if provided, may not respect all establishment requirements under the *User Fees Act* (e.g. international comparison; independent complaint address);
- performance result, if provided, is not legally subject to the *User Fees Act*, section 5.1, regarding fee reductions for failed performance.

Table B: Policy on Service Standards for External Fees

External Fee	Service Standard*	Performance Results*	Stakeholder Consultation
CIPO grants or registers ownership for five types of intellectual property: patents, trade-marks, copyrights, industrial designs and integrated circuit topographies.	Patents: Eighty percent of applications with a request for examination processed in less than 27 months Trade-marks: Processed within six months of filing date Copyrights: Processed within 15 calendar days from receipt of application Industrial designs: Processed within 11 months of from receipt of application Information: Over-the-counter copies within one working day Certified copies within two to five working days	Patents: Eighty-three percent of applications with a request for examination processed in less than 27 months Trade-marks: Processed within 4.5 months of filing date Copyrights: Processed within five calendar days from receipt of application Industrial designs: Processed within 13.9 months from receipt of application Information: Requests are processed within standards of 97 percent of the time	Extensive formal consultations were undertaken in 2002 with the broad intellectual property constituency through letters, the Internet and information sessions. There was strong endorsement of the need to increase existing fees to support service delivery improvements and to introduce new services, such as international searches and international preliminary examinations.

* As established pursuant to the Policy on Service Standards for External Fees:

- service standards may not have received parliamentary review;
- service standards may not respect all performance standard establishment requirements under the *User Fees Act* (e.g. international comparison; independent complaint address);
- performance results are not legally subject to the *User Fees Act*, section 5.1, regarding fee reduction for failed performance.

Communications Research Centre Canada (CRC)

Table A: *User Fees Act*

Fee-Setting Authority: *Department of Industry Act*

Fee Type	2004–2005 ($000)			Date Last Modified	Performance Standard*	Performance Results*
	Forecast Revenue	Actual Revenue	Full Cost			
Innovation Centre tenants Fee type: Other products and services	2,500 for Innovation Centre tenants and research services	146	177	Professional services fees structure last modified Sept. 30, 2002	SMEs lease space to take advantage of CRC's R&D facilities and to obtain technical assistance on a cost-recoverable basis. Performance standards are the extent to which the clients' needs for expertise and shared R&D facilities are met.	Provided cost-recoverable technical assistance to Innovation Centre tenants in the development of their communications technology products.
Research services (Contracting-in) Fee type: Other products and services	Included above	820	1,123	Professional services fees structure last modified Sept. 30, 2002	Meet clients' requirements and specifications as per individual contract agreements.	Clients' requirements and specifications as per individual contract agreements were met.
Royalties: Right to use CRC intellectual property Fee type: Other products and services	1,500 royalties and licences	458	372	Fees based on individual client agreements. CRC has numerous patented technologies that would vary greatly in value.	The intellectual property meets the technical specifications as described in each licence agreement, including any technical support and training as stipulated in said agreements.	Clients' requirements and specifications as per each licence agreement were met.
Licences: Right to use CRC intellectual property Fee type: Other products and services	Included above	627	508	Same as above, and affected by market conditions for the class of technology.	Same as above	Same as above
Total	4,000	2,051	2,180			

Planning Years					
Forecast Revenue ($000)			Estimated Full Cost ($000)		
2005–06	2006–07	2007–08	2005–06	2006–07	2007–08
Innovation Centre Tenants and Research Services					
2,500	2,500	2,500	3,401	3,401	3,401
Royalties and Licences					
1,500	1,500	1,500	880	880	880
Total: 4,000	Total: 4,000	Total: 4,000	Total: 4,281	Total: 4,281	Total: 4,281

* According to prevailing legal opinion, where the corresponding fee introduction or most recent modification occurred prior to March 31, 2004, the

- performance standard, if provided, may not have received parliamentary review;
- performance standard, if provided, may not respect all establishment requirements under the *User Fees Act* (e.g. international comparison; independent complaint address);
- performance result, if provided, is not legally subject to *User Fees Act*, section 5.1, regarding fee reductions for failed performance.

Table B: Policy on Service Standards for External Fees

External Fee	Service Standard*	Performance Results*	Stakeholder Consultation
Innovation Centre tenants	SMEs lease space to take advantage of CRC's R&D facilities and to obtain technical assistance on a cost-recoverable basis. Performance standards are the extent to which the clients' needs for expertise and shared R&D facilities are met.	Provided cost-recoverable technical assistance to Innovation Centre tenants in the development of their communications technology products.	
Research services	Meet clients' requirements and specifications as per individual contract agreements.	Clients' requirements and specifications as per individual contract agreements were met.	
Royalties: Right to use CRC intellectual property	The intellectual property meets the technical specifications as described in each licence agreement, including any technical support and training as stipulated in said agreements.	Clients' requirements and specifications as per each licence agreement were met.	
Licences: Right to use CRC intellectual property			
Other Information: The requirements of the Policy on Service Standards for External Fees do not apply to CRC external fees as described above and in Template 10-A: User Fees, as CRC and the paying stakeholders negotiate individual contracts or agreements which include clients' requirements and technical specifications. Reference section 5 of the policy, last paragraph.			

* As established pursuant to the Policy on Service Standards for External Fees:

- service standards may not have received parliamentary review;
- service standards may not respect all performance standard establishment requirements under the *User Fees Act* (e.g. international comparison; independent complaint address);
- performance results are not legally subject to the *User Fees Act*, section 5.1, regarding fee reduction for failed performance.

Competition Bureau

Table A: *User Fees Act*

Fee-Setting Authority: *Department of Industry Act*, Competition Bureau Fee and Service Standards Policy, *Textile Labelling Act*						
Fee Type	**2004–2005 ($000)**			**Date Last Modified**	**Performance Standard***	**Performance Results***
	Forecast Revenue	**Actual Revenue**	**Full Cost**			
Combined merger notification and advance ruling certificate requests Fee type: Regulatory	3,050	3,325	14,174	April 1, 2003	Non-Complex: 14 days Complex: 10 weeks Very Complex: Five months	97.7 percent met 89.5 percent met 75.0 percent met
Advance ruling certificate requests Fee type: Other products and services	9,028	8,850	746			
Written opinions: The Commissioner may provide binding written opinions on proposed business conduct. Fee type: Other products and services	122	40	371		Performance standards vary, and range from two weeks to 10 weeks for different sections of the *Competition Act*.	61 percent met
CA number: Provide a CA number for fabric tags Fee type: Other products and services	145	144	351	November 1997	There are no performance standards for this service.	Seventy-six percent of requests are provided instantaneously online
Total	12,345	12,359	15,642			

Planning Years					
Forecast Revenue ($000)			**Estimated Full Cost ($000)**		
2005–06	**2006–07**	**2007–08**	**2005–06**	**2006–07**	**2007–08**
11,200	11,200	11,200	21,333	21,780	22,228

* According to prevailing legal opinion, where the corresponding fee introduction or most recent modification occurred prior to March 31, 2004, the

- performance standard, if provided, may not have received parliamentary review;
- performance standard, if provided, may not respect all establishment requirements under the *User Fees Act* (e.g. international comparison; independent complaint address);
- performance result, if provided, is not legally subject to *User Fees Act*, section 5.1, regarding fee reductions for failed performance.

Table B: Policy on Service Standards for External Fees

External Fee	Service Standard*	Performance Results*	Stakeholder Consultation
Combined merger notification and advance ruling certificate requests Advance ruling certificate requests	Non-Complex: 14 days Complex: 10 weeks Very Complex: Five months	97.5 percent met 89.5 percent met 75.0 percent met	Between July and December 2002, the Bureau held consultations with key stakeholders to solicit input about the appropriate fees for merger notification and advance ruling certificate requests, the appropriate fees for written opinions and its Fee and Service Standards Policy and Handbook. The revised policy and Handbook came into force on April 1, 2003.
Written opinions: the Commissioner may provide binding written opinions on proposed business conduct	Performance standards vary and range from two weeks to 10 weeks for different sections of the *Competition Act*.	61 percent met	
CA number: Provide a CA number for fabric tags	There are no performance standards for this service. The vast majority of requests are completed online; therefore, the CA numbers are provided instantaneously.	Seventy-six percent of requests are provided instantaneously online.	No recent consultations have taken place with respect to CA number requests.

* As established pursuant to the Policy on Service Standards for External Fees:

- service standards may not have received parliamentary review;
- service standards may not respect all performance standard establishment requirements under the *User Fees Act* (e.g. international comparison; independent complaint address);
- performance results are not legally subject to the *User Fees Act*, section 5.1, regarding fee reduction for failed performance.

Corporations Canada

Table A: *User Fees Act*

Fee-Setting Authority: *Canada Business Corporations Act* (CBCA), *Canada Corporations Act*, *Canada Cooperatives Act*

Fee Type	2004–2005 ($000)			Date Last Modified	Performance Standard*	Performance Results*
	Forecast Revenue	Actual Revenue	Full Cost*			
Corporations Canada has six key product offerings: file articles of incorporation, letters patent, file articles of continuance, file statement of revocation of intent to dissolve, file annual return, and name searches. Fee type: Regulatory	9,200	9,800	11,378	No activity in 2004–05 Most recent consultations were undertaken in 2000–01 when Corporations Canada introduced a reduction in the incorporation fee and annual return fee.	Service standards are available on Corporations Canada's website (**strategis.ic.gc.ca/epic/internet/incd-dgc.nsf/en/cs01054e.html**) Standards related to incorporation, amendments and restated articles include the following: Internet: CBCA incorporation applications received by 1:00 p.m. via E-Commerce should be processed by 5:00 p.m. In person: Clients who come to headquarters between 8:30 a.m. and 2:30 p.m. will receive one-hour, over-the-counter service. Batches: Batches of five or more articles are processed within the same day if received before 8:00 a.m.	Internet: 90 percent of CBCA incorporation received via E-Commerce issued within standard In person: 98.9 percent of requests issued within standard Batches: 97.6 percent of requests issued within standard

Planning Years					
Forecast Revenue ($000)			Estimated Full Cost ($000)		
2005–06	2006–07	2007–08	2005–06	2006–07	2007–08
9,600	9,800	9,800	11,980	11,980	11,980

* According to prevailing legal opinion, where the corresponding fee introduction or most recent modification occurred prior to March 31, 2004, the

- performance standard, if provided, may not have received parliamentary review;
- performance standard, if provided, may not respect all establishment requirements under the *User Fees Act* (e.g. international comparison; independent complaint address);
- performance result, if provided, is not legally subject to *User Fees Act*, section 5.1, regarding fee reductions for failed performance.

Table B: Policy on Service Standards for External Fees

External Fee	Service Standard*	Performance Results*	Stakeholder Consultation
Corporations Canada has seven key product offerings: file articles of incorporation, letters patent, file articles of continuance, file statement of revocation of intent to dissolve, file annual return, and name searches.	Service standards are available on Corporations Canada's website (**strategis.ic.gc.ca/epic/internet/incd-dgc.nsf/en/cs01054e.html**) Standards related to incorporation, amendments and restated articles include the following: Internet: CBCA incorporation applications received by 1:00 p.m. via E-Commerce should be processed by 5:00 p.m. In person: Clients who come to headquarters between 8:30 a.m. and 2:30 p.m. will receive one-hour, over-the-counter service. Batches: Batches of five or more articles are processed within the same day if received before 8:00 a.m.	Internet: 90 percent of CBCA incorporation received via E-Commerce issued within standard In person: 98.9 percent of requests issued within standard Batches: 97.6 percent of requests issued within standard	Once a year, Corporations Canada organizes information sessions in various cities across Canada. Corporations Canada also has a visit program with key clients in order to get continuous feedback for potential improvements of its products and services.

* As established pursuant to the Policy on Service Standards for External Fees:

- service standards may not have received parliamentary review;
- service standards may not respect all performance standard establishment requirements under the *User Fees Act* (e.g. international comparison; independent complaint address);
- performance results are not legally subject to the *User Fees Act*, section 5.1, regarding fee reduction for failed performance.

Measurement Canada

Table A: *User Fees Act*

Fee-Setting Authority: ***Weights and Measures Act, Electricity and Gas Inspection Act***						
Fee Type	**2004–2005 ($000)**			**Date Last Modified**	**Performance Standard***	**Performance Results***
	Forecast Revenue	**Actual Revenue**	**Full Cost**			
Device approval and measurement standard certification Fee type: Regulatory	15	30	73	Fees charged under the authority of the *Weights and Measures Act* were last amended in 1993. These fees were established following extensive stakeholder consultation and publication in the *Canada Gazette*.	Service standards and associated performance targets may be found on Measurement Canada's website (**strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inmc-mc.nsf/en/h_lm02139e.html**)	Performance in relation to the achievement of service delivery targets is reported annually. Service improvement targets are set in the Agency's annual business plan. On average, Measurement Canada realized a 2-percent improvement in its service delivery performance.
Device initial inspection Fee type: Regulatory	1,165	1,048	2,602			
Weights and measures accreditation (initial and renewal) Fee type: Regulatory	35	64	158			
Weights and measures registration (initial and renewal) Fee type: Regulatory	10	43	107			
Meter approval and measuring apparatus certification Fee type: Regulatory	230	373	926	Fees charged under the authority of the *Electricity and Gas Inspection Act* were last amended in 1995. These fees were established following extensive stakeholder consultation and publication in the *Canada Gazette*.		
Meter inspection Fee type: Regulatory	400	305	757			
Electricity and gas accreditation (initial and renewal) Fee type: Regulatory	45	73	182			
Total	**1,900**	**1,936**	**4,805**			

Planning Years					
Forecast Revenue ($000)			**Estimated Full Cost ($000)**		
2005–06	**2006–07**	**2007–08**	**2005–06**	**2006–07**	**2007–08**
1,900	1,800	1,800	4,716	4,468	4,468

* According to prevailing legal opinion, where the corresponding fee introduction or most recent modification occurred prior to March 31, 2004, the

- performance standard, if provided, may not have received parliamentary review;
- performance standard, if provided, may not respect all establishment requirements under the *User Fees Act* (e.g. international comparison; independent complaint address);
- performance result, if provided, is not legally subject to *User Fees Act*, section 5.1, regarding fee reductions for failed performance.

Table B: Policy on Service Standards for External Fees

External Fee	Service Standard*	Performance Results*	Stakeholder Consultation
Weights and Measures Accreditation Program	Service standards and associated service delivery performance targets may be found on Measurement Canada's website (**strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inmc-mc.nsf/en/h_lm02139e.html**)	On average, performance targets are attained 95 percent of the time.	Accredited clients were consulted during 2004–05. Clients indicated they were generally satisfied with the delivery of the program. Consultation results will be used to improve service standards and performance targets.
Weights and Measures Registration Program	Service standards are being developed. (Program was introduced in 2004–05.)	Performance in relation to service delivery targets will be provided one year after the introduction of program service standards.	Stakeholders will be consulted during the development of program service standards.

* As established pursuant to the Policy on Service Standards for External Fees:

- service standards may not have received parliamentary review;
- service standards may not respect all performance standard establishment requirements under the *User Fees Act* (e.g. international comparison; independent complaint address);
- performance results are not legally subject to the *User Fees Act*, section 5.1, regarding fee reduction for failed performance.

Office of the Superintendent of Bankruptcy Canada

Table A: *User Fees Act*

Fee-Setting Authority: *Bankruptcy and Insolvency Act* and Rules

Fee Type	2004–2005 ($000)			Date Last Modified	Performance Standard*	Performance Results*
	Forecast Revenue	Actual Revenue	Full Cost			
Registration Fee Fee type: Regulatory	10,006	9,400		Regulatory changes 1998	Registration of new estates: two days	99.9 percent of estates registered within standard
Superintendent levy Fee type: Regulatory	20,668	22,500		Regulatory changes 2001	Letters of comments: issuance within 21 business days	90.2 percent of letters issued within standard
Name search fee Fee type: Regulatory	2,400	2,400		Regulatory changes 1998	Name search: faxes answered within 24 hours	99.9 percent of faxes responded to within standard
Trustee licence fee Fee type: Regulatory	950	1,000		Regulatory changes 1998	Licensing fees: no standard Fee is paid by trustees annually to retain their licences; no new licence is issued, except for new trustees who are issued their first licence — the licence is simply maintained after the first year; the licence is annulled if the fee is not paid.	Licensing fees: no standard Fee is paid by trustees annually to retain their licences; no new licence is issued, except for new trustees who are issued their first licence — the licence is simply maintained after the first year; the licence is annulled if the fee is not paid.
Total	34,024	35,300	45,890			

Planning Years					
Forecast Revenue ($000)			Estimated Full Cost ($000)		
2005–06	2006–07	2007–08	2005–06	2006–07	2007–08
Registration fee			47,411	47,411	47,411
10,000	10,500	11,100			
Superintendent levy					
20,300	20,800	22,700			
Name search fee					
2,400	2,400	2,400			
Trustee licence fee					
950	950	950			

* According to prevailing legal opinion, where the corresponding fee introduction or most recent modification occurred prior to March 31, 2004, the

- performance standard, if provided, may not have received parliamentary review;
- performance standard, if provided, may not respect all establishment requirements under the *User Fees Act* (e.g. international comparison; independent complaint address);
- performance result, if provided, is not legally subject to *User Fees Act*, section 5.1, regarding fee reductions for failed performance.

Table B: Policy on Service Standards for External Fees

External Fee	Service Standard*	Performance Results*	Stakeholder Consultation
Registration fee	Registration of new estates: two days	99.9 percent of estates were registered within standard	No changes contemplated at this time. The Office of the Superintendent of Bankruptcy Canada (OSB) monitors and reports on its service performance on an ongoing basis. The OSB maintains consultation networks with key stakeholders to receive input on a wide range of regulatory issues, including service improvement and fees.
Superintendent levy	Letters of comments: issuance within 21 business days	90.2 percent of letters issued within standard	
Name search fee	Name search: faxes answered within 24 hours	99.9 percent of faxes responded to within standard	
Trustee licence fee	Licensing fees: no standard Fee is paid by trustees annually to retain their licences; no new licence is issued, except for new trustees who are issued their first licence — the licence is simply maintained after the first year; the licence is annulled if the fee is not paid.	Licensing fees: no standard Fee is paid by trustees annually to retain their licences; no new licence is issued, except for new trustees who are issued their first licence — the licence is simply maintained after the first year; the licence is annulled if the fee is not paid.	
Other Information: The OSB conducts periodic surveys of clients regarding service performance and expectations.			

* As established pursuant to the Policy on Service Standards for External Fees:

- service standards may not have received parliamentary review;
- service standards may not respect all performance standard establishment requirements under the *User Fees Act* (e.g. international comparison; independent complaint address);
- performance results are not legally subject to the *User Fees Act*, section 5.1, regarding fee reduction for failed performance.

Spectrum Management

Table A: *User Fees Act*

Fee-Setting Authority: ***Radiocommunication Act, Department of Industry Act, Financial Administration Act***						
Fee Type	**2004–2005 ($000)**			**Date Last Modified**	**Performance Standard***	**Performance Results***
	Forecast Revenue	**Actual Revenue**	**Full Cost**			
New licence applications: initial issuance of radio authorization (including licence renewals and reactivation fees) Fee type: Regulatory	205,000	205,682	94,234**	Radio licence fees: 2000 Spectrum licence fees: 2001	Standards currently under review (simplification exercise) Review process began in 2004–05 after RPP input was provided	Standards review is in the preliminary stages
Radio and terminal equipment approval Fee type: Regulatory	3,650	2,288	2,027	1993	Three to five weeks	Six weeks
Total	208,650	207,970	96,261			

Planning Years					
Forecast Revenue ($000)			**Estimated Full Cost ($000)**		
2005–06	**2006–07**	**2007–08**	**2005–06**	**2006–07**	**2007–08**
New licence applications: initial issuance of radio authorization					
205,000	205,000	205,000	92,841	92,841	92,841
Radio and terminal equipment approval					
2,500	1,000	1,000	1,397	1,264	1,222

Other Information:

As the operation of the Certification and Engineering Bureau is completely online, a week-long network interruption due to worm infection of the corporate network contributed directly to a backlog. Hence, the service standard of three to five weeks was not met.

* According to prevailing legal opinion, where the corresponding fee introduction or most recent modification occurred prior to March 31, 2004, the

- performance standard, if provided, may not have received parliamentary review;
- performance standard, if provided, may not respect all establishment requirements under the *User Fees Act* (e.g. international comparison; independent complaint address);
- performance result, if provided, is not legally subject to *User Fees Act*, section 5.1, regarding fee reductions for failed performance.

** This figure includes all costs associated with the allocation of spectrum, including auctions. While license applications are the only component of the Spectrum Management Program covered under the *User Fees Act*, the allocations through auctions have generated revenues in the amount of $166.2 million.

Table B: Policy on Service Standards for External Fees

External Fee	Service Standard*	Performance Results*	Stakeholder Consultation
New licence applications: initial issuance of radio authorization (including licence renewals and reactivation fees)	Standards currently under review (simplification exercise) Review process began in 2004–05 after RPP input was provided	Standards review is in the preliminary stages.	Client satisfaction surveys were conducted during the spring of 2005. Results indicate that clients are mostly satisfied or very satisfied with the service levels.
Radio and terminal equipment approval	Three to five weeks Standards are based on past history and represent the average time to provide the service. As the electronic filing system is online, it is always susceptible to a rash of new worms, viruses and malicious intrusions from time to time, for which there are no protective software patches at the time of intrusion.	Six weeks	Review of the fees is in progress. An official consultation took place on the proposed new fee structure from March 5, 2004, to May 20, 2004, as per *Canada Gazette* notice No. SMSE-006-04 **(strategis.ic.gc.ca/epic/internet/insmt-gst.nsf/en/sf06291e.html)**.
Other Information: As the operation of the Certification and Engineering Bureau is completely online, a week-long network interruption due to worm infection of the corporate network contributed directly to a backlog. Hence, the service standard was not met.			

* As established pursuant to the Policy on Service Standards for External Fees:

- service standards may not have received parliamentary review;
- service standards may not respect all performance standard establishment requirements under the *User Fees Act* (e.g. international comparison; independent complaint address);
- performance results are not legally subject to the *User Fees Act*, section 5.1, regarding fee reduction for failed performance.

Access to Information and Privacy (ATIP)

Table A: *User Fees Act*

Fee-Setting Authority: ***Access to Information Act, Privacy Act***						
Fee Type	**2004–2005 ($000)**			**Date Last Modified**	**Performance Standard***	**Performance Results***
	Forecast Revenue	**Actual Revenue**	**Full Cost**			
Access to Information request fees Fee type: Other products and services	—	2	1,671	1983	Framework under development by TBS	Statutory deadlines met 86 percent of the time

Planning Years					
Forecast Revenue ($000)			**Estimated Full Cost ($000)**		
2005–06	**2006–07**	**2007–08**	**2005–06**	**2006–07**	**2007–08**
3	3	3	1,582	1,582	1,582

* According to prevailing legal opinion, where the corresponding fee introduction or most recent modification occurred prior to March 31, 2004, the

- performance standard, if provided, may not have received parliamentary review;
- performance standard, if provided, may not respect all establishment requirements under the *User Fees Act* (e.g. international comparison; independent complaint address);
- performance result, if provided, is not legally subject to *User Fees Act*, section 5.1, regarding fee reductions for failed performance.

Table B: Policy on Service Standards for External Fees

External Fee	Service Standard*	Performance Results*	Stakeholder Consultation
Fees charged for the processing of access requests filed under the *Access to Information Act*	Framework under development by TBS More information available at **lois.justice.gc.ca/en/a-1/8.html**	Statutory deadlines met 86 percent of the time	This service standard is established under the *Access to Information Act* and the Access to Information Regulations. Consultations with stakeholders were undertaken for amendments done in 1986 and 1992.
Other Information: The *Access to Information Act* permits the waiving of fees when deemed to be in the public interest and if under $25. The fees collected during the reporting period totalled $2,095. In accordance with government policy, it is the Department's practice to waive fees where the total owing per request amounts to less than $25. Fees waived during 2004–05 totalled $1,746.30. There continues to be a significant increase in the number of times fees are waived due to the ongoing use of an electronic disclosure service. In order to reduce costs and increase efficiency, released documents are provided on CD-ROM, which means no reproduction fees are charged to the applicant.			

* As established pursuant to the Policy on Service Standards for External Fees:

- service standards may not have received parliamentary review;
- service standards may not respect all performance standard establishment requirements under the *User Fees Act* (e.g. international comparison; independent complaint address);
- performance results are not legally subject to the *User Fees Act*, section 5.1, regarding fee reduction for failed performance.

Lobbyists Registration

Table A: *User Fees Act*

Fee-Setting Authority: ***Department of Industry Act*** **(sections 18, 19 and 20),** ***Lobbyists Registration Act*** **(section 13)**

Fee Type	2004–2005 ($000)			Date Last Modified	Performance Standard*	Performance Results*
	Forecast Revenue	Actual Revenue	Full Cost			
Lobbyists registration and service fees Fee type: Other products and services	2	0.225	0.31	January 31, 1996	The Lobbyists Registration Branch has developed a set of service standards which became effective in 2004. These standards are the same whether fees are paid or not. These standards set time objectives for acknowledging and replying to requests, as well as for the validation and acceptance of registrations.	More than 99 percent of all lobbyist registrations are completed electronically and free of charge via a web-based registration system. A new web-based registration system was launched on June 20, 2005. Its design takes into account comments received from users. The new system is expected to help in meeting the Branch's service standards.

Planning Years					
Forecast Revenue ($000)			Estimated Full Cost ($000)		
2005–06	2006–07	2007–08	2005–06	2006–07	2007–08
1	0.5	0.3	1.35	0.67	0.4

* According to prevailing legal opinion, where the corresponding fee introduction or most recent modification occurred prior to March 31, 2004, the

- performance standard, if provided, may not have received parliamentary review;
- performance standard, if provided, may not respect all establishment requirements under the *User Fees Act* (e.g. international comparison; independent complaint address);
- performance result, if provided, is not legally subject to *User Fees Act*, section 5.1, regarding fee reductions for failed performance.

Table B: Policy on Service Standards for External Fees

External Fee	Service Standard*	Performance Results*	Stakeholder Consultation
Lobbyists registration and service fees	The Lobbyists Registration Branch has developed a set of service standards which became effective in 2004. These standards are the same whether fees are paid or not. These standards set time objectives for acknowledging and replying to requests, as well as for the validation and acceptance of registrations.	More than 99 percent of all lobbyist registrations are completed electronically and free of charge via a web-based registration system. A new, web-based registration system was launched on June 20, 2005. Its design takes into account comments received from users. The new system is expected to help in meeting the Branch's service standards.	Stakeholder consultations took place in 1995, with industry associations, corporations and lobbying firms. No particular concern was raised regarding the fees themselves.
Other Information: Although the registration and service fees are paid by a declining proportion of registrants, they still provide an incentive for using the direct online lobbyist registration system.			

* As established pursuant to the Policy on Service Standards for External Fees:

- service standards may not have received parliamentary review;
- service standards may not respect all performance standard establishment requirements under the *User Fees Act* (e.g. international comparison; independent complaint address);
- performance results are not legally subject to the *User Fees Act*, section 5.1, regarding fee reduction for failed performance.

3.5 Major Regulatory Initiatives

The following reforms to major or significant regulations, or introduction of new regulations, were undertaken during the reporting period.

***Patent Act* and *Food and Drugs Act* — Regulations on the use of patents for international humanitarian purposes to address public health problems**			
Regulations	**Expected Results**	**Performance Measurement Criteria**	**Results Achieved**
A regulatory framework is being developed to accompany amendments to Bill C-9, *An Act to amend the* Patent Act *and the* Food and Drugs Act (the *Jean Chrétien Pledge to Africa*), which allows for the export, in accordance with an August 30, 2003, decision of the WTO General Council, of certain pharmaceutical products produced under compulsory licence.	To operationalize changes to the *Patent Act* as proposed in Bill C-9, the *Jean Chrétien Pledge to Africa*, the regulations will prescribe the forms and fees relating to the application for and renewal of a compulsory licence. They will also prescribe the information that must be posted on a website by licensees and the timing in terms of the payment of royalties on the licence.	That the regulations and the *Jean Chrétien Pledge to Africa* be adopted and that the overall regime it creates come into force	The *Jean Chrétien Pledge to Africa* and accompanying regulations came into force on May 14, 2005.

Amendments to the regulation specifying investigative bodies, pursuant to the *Personal Information Protection and Electronic Documents Act*			
Regulations	**Expected Results**	**Performance Measurement Criteria**	**Results Achieved**
Amendments to the regulation specifying investigative bodies, pursuant to the *Personal Information Protection and Electronic Documents Act* (PIPEDA).	The amendment provides for the addition of new investigative bodies to those already specified in the regulation. The regulation allows the specified bodies to use and disclose personal information without an individual's consent for purposes related to the investigation of breaches of agreement or contraventions of the law.	Cabinet approval of the amendments to the regulation specifying investigative bodies	Cabinet approved the amendments to the regulation specifying investigative bodies.

Order exempting certain organizations subject to British Columbia's *Personal Information Protection Act* from the *Personal Information Protection and Electronic Documents Act*			
Regulations	**Expected Results**	**Performance Measurement Criteria**	**Results Achieved**
Order exempting certain organizations subject to British Columbia's *Personal Information Protection Act* (PIPA) from the federal PIPEDA.	Based on a finding that B.C.'s PIPA is substantially similar to the PIPEDA, the order will exempt organizations subject to B.C.'s PIPA from the federal act for all collections, uses and disclosures of personal information in the course of commercial activity, within the province.	Approval of the order by Cabinet	Cabinet approved the order.

Order exempting certain organizations subject to Alberta's *Personal Information Protection Act* from the *Personal Information Protection and Electronic Documents Act*			
Regulations	**Expected Results**	**Performance Measurement Criteria**	**Results Achieved**
Order exempting certain organizations subject to Alberta's *Personal Information Protection Act* (PIPA) from the federal PIPEDA.	Based on a finding that Alberta's PIPA is substantially similar to the PIPEDA, the order will exempt organizations subject to Alberta's PIPA from the federal act for all collections, uses and disclosures of personal information in the course of commercial activity, within the province.	Approval of the order by Cabinet	Cabinet approved the order.

Amendments to the *Radiocommunication Act* to better combat piracy of direct-to-home satellite television signals			
Regulations	**Expected Results**	**Performance Measurement Criteria**	**Results Achieved**
Legislative amendments to the *Radiocommunication Act* (Bill C-2) to better combat piracy of direct-to-home satellite television signals.	The amendments seek to improve Canadian importation control over illegal radiocommunication equipment, increase penalties to act as a more effective deterrent, and strengthen the broadcasting industry's right to civil action by providing the option of seeking statutory damages.	Approval of amendments	While going forward with amendments to the *Radiocommunication Act* to deal with direct-to-home satellite theft, legislative modifications will also be proposed to improve spectrum access and usage that reflect the new era of smart regulation. The amendments are expected to go to Cabinet in 2005–06.

Regulations for the Administration of Intellectual Property — modernization			
Regulations	**Expected Results**	**Performance Measurement Criteria**	**Results Achieved**
A series of minor housekeeping amendments to the Canadian Patent Rules and Industrial Design Regulations to simplify administrative requirements.	The amendments will put forward simplified administration approaches. Some amendments to the Patent Rules will ensure that Canada is in step with the practices of our trading partners.	Not available. Initiative is still underway.	Not available. Initiative is still underway.

Review of the foreign investment restrictions in telecommunications			
Regulations	**Expected Results**	**Performance Measurement Criteria**	**Results Achieved**
The government has acknowledged that there are benefits to removing the foreign investment restrictions for telecommunications common carriers and that there is also a need to deal with restrictions on foreign investment in broadcasting distribution undertakings. The government has undertaken to determine how best to reconcile conflicting recommendations from parliamentary committees on this issue.	Rather than review the foreign investment restrictions as one issue, the Minister requested a broader telecommunications policy review.	Production of a report by the Telecommunications Policy Review Panel	The Government of Canada appointed a panel to review Canada's telecommunications policy and regulatory framework. The panel was asked to make recommendations on how Canada can move to a modern telecommunications framework in a manner that benefits Canadian industry and consumers. The issue of foreign investment restrictions is one of many identified for review by the panel.

3.6 Details on Transfer Payments Programs ($5 million and over)

For a complete listing of grants and contributions, visit the Public Accounts of Canada on the Receiver General's website (**pwgsc.gc.ca/recgen/text/home-e.html**).

Business Line: Micro-Economic Policy

International Telecommunications Union (ITU), Switzerland

Start Date: 1932–1933 **End Date:** 2006–2007 **Total Funding:** $92,614,002
(*Note*: Canada has been a member of the ITU since 1932. Total funding includes payments made as a contribution or a grant since 1988–89.)

Description of Transfer Payments Program:

Canada is signatory to the ITU treaty agreement negotiated every four years at a plenipotentiary conference, in accordance with its treaty obligations of the ITU Constitution and Convention. Canada's membership, contribution and standing in the ITU and its involvement in related events allows us to achieve results internationally across a broad range of issues affecting radiocommunication, standardization and telecommunication development. Canada's contribution to the ITU is commensurate with its international standing and commitment to the United Nations and its specialized agencies.

Objective:

To secure the rights of Canada in international communications matters affecting radiocommunication, standardization and development, consistent with the Minister of Industry's authority as stipulated in the *Radiocommunication Act* and the *Department of Industry Act*.

Results:

Led the implementation of the 2002 Plenipotentiary Conference decisions.

Led the preparations for and participated in the 2004 World Telecommunication Standardization Assembly, and participated in meetings of the Telecommunication Standardization Advisory Group, as Head of Delegation.

Led the preparatory mechanism for the 2007 World Radiocommunication Conference, as Chair of the Canadian Preparatory Committee.

Provided leadership and strategic oversight as Chair to the Executive Committee of the CNO/ITU-R (Canadian National Organization for the ITU Radiocommunication Sector), to the Steering Committee of the CNO/ITU-T (Canadian National Organization for the ITU Telecommunication Standardization Sector) and to the CNO/ITU-D (Canadian National Organization for the ITU Telecommunication Development Sector).

Provided leadership as Chair of the CNO/CITEL Consultative Committee and acted as Head of Delegation to the annual meetings of the CITEL Steering Committee and the Permanent Executive Committee.

Participated in the ordinary and additional sessions of the Council as Canadian Councillor, and appointed as Chair of the Council Group on the Financial Regulations.

Participated in various ITU meetings in the capacity of Chair of the Radiocommunication Advisory Group, including the Council Ad Hoc Group on cost recovery of satellite network filings.

Grants and/or Contributions	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual	Variance Between Planned and Actual
Total Grants	1,286	6,757	6,808	6,808	6,707	101
Total Contributions	6,028	—	—	—	—	—
Total Transfer Payments Program	7,314	6,757	6,808	6,808	6,707	101

Comments on Variance:

The variance in spending is due to the fluctuation in the exchange rate between Swiss francs and Canadian dollars.

The Medical and Related Sciences (MaRS) Discovery District **marsdd.com**

Start Date: January 2004 **End Date:** March 2005 **Total Funding: $20,000,000**

Description of Transfer Payments Program:

MaRS is a not-for-profit corporation founded by leaders from Canada's academic, business and scientific communities. MaRS is dedicated to accelerating the rate of successful commercialization of new discoveries in Canada.

Objectives:

- To facilitate commercialization of the results of Canadian medical and related scientific research by bringing together the best in the science and business communities.
- To support nascent biotechnology companies that spin off from medical research institutions by providing them with the physical infrastructure, as well as the business and financial services, they need to be successful.

Federal funding for MaRS was complete as of March 2005.

Results:

MaRS Centre opened May 2005.

As of March 31, 2005, more than 73 percent of the office and laboratory space had been leased or was in an advanced stage of lease negotiation.

Grants and/or Contributions	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual	Variance Between Planned and Actual
Total Grants	0	10,000	10,000	10,000	10,000	0

Business Line: Industry Sector Development

Aboriginal Business Canada Programs (ABC) **abc-eac.ic.gc.ca**

Start Date: July 1989 **End Date:** Ongoing **Total Funding:** $624,000,000

Description of Transfer Payments Program:

Aboriginal Business Canada (ABC) provides financial assistance, information, resource materials and referrals to other possible sources of financing or business support. ABC provides repayable and non-repayable contributions. Most contributions, because of their size, are non-repayable. A contribution is a conditional payment. Money has to be accounted for and it is subject to audit.

Clients must be individuals of Canadian Indian (on or off-reserve), Métis or Inuit heritage, or majority-owned Aboriginal organizations or development corporations. ABC also works in partnership with Aboriginal financial and business organizations, and with a range of other agencies, boards and departments, on initiatives that are helping to strengthen business skills and promote greater awareness of Aboriginal business achievement. In this way, ABC is working toward the shared goal of an inclusive and prosperous economy for all Canadians.

Objective:

To maximize Aboriginal peoples' participation in the economy by supporting the creation and expansion of viable businesses in Canada that are owned and controlled by Aboriginal individuals.

Results:

In 2004–05, the program helped 318 clients to establish or acquire a business through contributions totalling $12.3 million. Support was provided in the following areas: tourism, manufacturing, business, professional, scientific or technical services, as well as to businesses linked to specified major developments. ABC helped 304 enterprises to expand their operation (this involves innovation, or market expansion projects) or to embark on new marketing initiatives with another $6.8 million. Business planning and support projects assisted 456 firms, with $2.7 million in contributions.

The $34.5 million in investments made through the work of the ABC program in the year just ended resulted in a total investment, from all sources, of $94.6 million in the Aboriginal economy.

The survival rates of the businesses that were supported, in relation to investments made in 2004–05, are not currently measurable. However, recent research of investments made between April 1, 2001, and March 31, 2002, shows that the overall survival rate of the ABC clients supported continues to be approximately 70 percent. ABC's emphasis on commercial viability when screening applicants, as well as additional business support provided by the program, enhanced the survival rates of the businesses supported.

ABC also provides support to a network of Aboriginal Financial Institutions (AFIs), which provide loans and business services to Aboriginal SMEs. Loan capital is made available through a number of initiatives, including direct capital injections. Since the creation of the AFIs, up to the end of the 2004–05 fiscal year, more than 25,000 loans totalling more than $1 billion had been provided to Aboriginal businesses in Canada. In addition to direct capital injections, ABC's $800,000 investment through the Interest Rate Buy-Down component has leveraged more than $15 million in credit lines which are used for developmental lending.

ABC continues to provide support to 15 external delivery organizations, which are Aboriginal business and financial development institutions, to assist in capacity development. Support for these organizations continues to result in increased capacity with these organizations and to extend the program delivery reach into more remote areas of Canada, resulting in improved program availability.

Grants and/or Contributions	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual	Variance Between Planned and Actual
Total Contributions	34,526	39,481	38,250	38,412	38,055	195

Comments on Variance:

The variance of $195,000 is attributed to payments at year-end that were not made as a result of claims not being submitted.

Significant Evaluation Findings:

Summative and formative evaluations of the Aboriginal Business Development Program were completed in 2002. The next evaluations are planned for 2007.

Broadband for Rural and Northern Development Pilot Program — **broadband.gc.ca**

Start Date: 2002–03 **End Date:** 2006–07 **Total Funding:** $90,000,000

Description of Transfer Payments Program:

The Broadband for Rural and Northern Development Pilot Program uses a competitive process to bring broadband, or high capacity, Internet to unserved rural, remote and Aboriginal communities.

Objectives:

- To contribute to the Government of Canada's goal of ensuring that all Canadian communities have access to affordable broadband services.
- To assist communities in developing and implementing business plans for broadband connectivity, thereby providing an incentive for private sector deployment.
- To increase the number of communities with broadband access.

Results:

As of March 31, 2005:

- 58 projects, representing 884 communities, have been selected for funding;
- 45 of these have signed their contribution agreements and are building their infrastructure;
- one project representing four communities has been successfully launched.

Grants and/or Contributions	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual	Variance Between Planned and Actual
Total Contributions	1,041	5,010	76,500	20,969	20,969	55,531

Comments on Variance:

The variance between planned and actual is due to the re-distribution of planned resources to the 2005–06 and 2006–07 fiscal years to accommodate the extensive development timeline for Broadband projects.

Significant Evaluation Findings:

A summative program evaluation is expected at the end of the 2006–07 fiscal year.

Canada-Ontario Infrastructure Program — **ic.gc.ca/coip-pico**

Start Date: October 25, 2000 **End Date:** March 31, 2007 **Total Funding:** $680,723,000

Description of Transfer Payments Program:

The Canada-Ontario Infrastructure Program (COIP) uses a competitive process to provide funding assistance to municipalities for the construction, renewal, expansion or material enhancement of infrastructure which will contribute to improving the quality of life for Ontarians and to building the foundation for sustained, long-term economic growth in the 21st century.

Objective:

To improve the quality of life by investing in municipal infrastructure, with the following goals:

- enhancing the quality of the environment;
- supporting long-term economic growth;
- improving community infrastructure; and
- building 21st century infrastructure through innovative partnerships, new approaches and best practices.

Results:

For 2004–05, COIP announced 59 projects, with a federal contribution worth more than $51 million. Additionally, there were 23 on-site announcements, 63 milestone ceremonies, 29 outdoor project signs approved and 16 permanent plaques approved. COIP staff completed 75 site visits for project progress and environmental assessment monitoring.

Grants and/or Contributions	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual	Variance Between Planned and Actual
Total Contributions	127,514	134,548	208,916	208,916	150,243	58,673

Comments on Variance:

Circumstances such as setbacks in construction timetables have caused delays in the receipt of project claims from municipalities and in the flow of funds to pay for those claims. Funds will flow in subsequent fiscal years.

Canadian Apparel and Textiles Industries Program (CATIP)

Start Date: January 1, 2003 **End Date:** March 31, 2007 **Total Funding:** $13,099,925

Description of Transfer Payments Program:

The program works in partnership with apparel and textile companies to help them become more innovative and competitive.

Objective:

To encourage Canadian enterprises to identify and undertake innovative projects, diversify their products and develop niche markets, and adopt best practices in technology.

Results:

The CATIP firm component has resulted in 311 project approvals from throughout Canada [157 of these are from Quebec, through a separate transfer of funds to Canada Economic Development for Quebec Regions (CED)].* The national initiatives component has resulted in the approval of an additional 60 projects as of March 31, 2005. The new textile efficiency component (CANtex) has thus far resulted in approval of 60 initiatives (14 of these are from Quebec, through a separate transfer of funds to CED). All approved projects have been consistent with the original program objectives.

All projects approved under the firm component have been completed, with some final claims and final reports still being received. Once all are received, a further report will be prepared as to the degree of success of each project. In addition to the 157 projects from Quebec, there were also 102 approvals from Ontario, nine from Atlantic Canada, and 43 from Western Canada. Of the 311 projects, 104 pertained to market competitiveness, 159 were related to innovative best practices, and 48 were e-commerce initiatives.

The 62 national initiative projects were approved to assist non-private sector applicants, such as industry associations, to develop initiatives on a national scale which supported issues such as global marketing, product branding and e-commerce. Of the 62 approved projects, 21 are related to branding and marketing, 28 pertain to sector and market analysis, three initiatives are related to innovative best practices and 10 to e-commerce development.

The new textile production efficiency component (CANtex) had 60 approved projects related to production efficiency. However, as of March 31, 2005, only a few of these projects were completed, as all are recent approvals. The demand from the private sector for this initiative continues to be high.

Grants and/or Contributions	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual	Variance Between Planned and Actual
Total Contributions	0	4,634	6,681	9,431*	8,466	1,785

* Does not include CED funding of $750,000.

Comments on Variance:

The variance between actual and planned spending in 2004–05 is the result of the fact that the Textile Production Efficiency Component (CANtex) was approved on October 12, 2004, which added $2.75 million in funding. However, the late approval date resulted in a very narrow time frame to flow the program funds out prior to year-end, given the time required to develop promotional materials, conduct promotional activities, and receive, assess and approve proposals.

Significant Evaluation Findings:

A formative evaluation is planned for CATIP for the 2005–06 fiscal year.

CANARIE — Phase 3: Advanced Applications Development Program (AADP)

Start Date: 1999–2000 **End Date:** March 31, 2005* **Total Funding:** $78,000,000

* The CANARIE Advanced Applications Development Program (AADP) was extended to March 31, 2005, to allow for the wind-up of the Phase 3 program and sub-projects and the preparation of the related reporting and accountability documentation in accordance with the requirements of the agreement. However, no monies were expended after March 31, 2004.

Description of Transfer Payments Program:

In 1999, the Government of Canada provided $78 million for the CANARIE Phase 3 AADP. The five-year program terminated on March 31, 2004.

Objectives:

- To enhance the productivity and competitiveness of Canadian industry, especially innovative Canadian ICT companies, with an emphasis on priority sectors such as e-business, e-learning, e-health and intelligent systems.
- To catalyze the development and diffusion of technologies, advanced applications and services that underpin or use advanced Internet infrastructure, such as CA*net, and that are based on open-system standards.

Results:

CANARIE Phase 3 AADP supported more than 80 application development projects. In addition, the program promoted and facilitated collaboration among organizations and individuals, the development of communities of interest, and the involvement of SMEs.

Grants and/or Contributions	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual	Variance Between Planned and Actual
Total Contributions	22,621	33,717	—	—	—	—

Significant Evaluation Findings:

The findings of the evaluation were positive, concluding that the objectives of the program continued to be relevant, particularly given the goal of improving Canada's international position of R&D performance. Although it is too early to fully demonstrate the benefits of the applications supported, as many were at a pre-competitive stage, the program was successful in promoting and facilitating collaboration among organizations and individuals and in developing communities of interests.

Community Access Program **cap.ic.gc.ca**

Start Date: 1995–96 **End Date:** March 31, 2006 **Total Funding:** $337,200,000

Description of Transfer Payments Program:

Starteing in the 1995–96 fiscal year, the Community Access Program (CAP) was established under the Government's Connecting Canadians initiative to provide affordable access to the Internet and the services and tools it provides. The program's goal was to have all Canadians and communities participate fully in the knowledge-based economy. CAP sites are located in schools, libraries, community centres and friendship centres, and operate through partnerships with provincial/territorial governments and non-profit organizations.

Objective:

To establish affordable Internet access sites across the country for all Canadians.

Results:

CAP plays a key role in the adoption of ICTs and development of ICT skills. At the peak of the program, 8,800 CAP sites operated across the country. The program was refocused in 2004–05 to more fully address clients affected by the digital divide. Sites offer a gateway for the delivery of technology, information, expertise, training and recruitment, and link communities to the rest of Canada and to the global society.

Grants and/or Contributions	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual	Variance Between Planned and Actual
Total Contributions	18,370	39,169	3,650	32,988***	32,849	29,199
Youth Employment Strategy (YES)* Component of Total Contributions**	—	4,669	—	12,138	12,008	12,008
Net Program Contributions	18,370	34,500	3,650	20,850	20,841	17,191

* For further information on YES, please refer to page 77.

** Figures are representative.

*** Includes $3,350 in funding for the Information Management/Inforamtion Technology (IM/IT) component of the Voluntary Sector Initiative (VSI).

Comments on Variance:

Subsequent to the tabling of the Public Accounts, where only the planned spending for IM/IT–VSI was reported, CAP's program authorities and resources were extended in the fall of the 2004–05 fiscal year.

Significant Evaluation Findings:

N/A

FedNor — Northern Ontario Development Fund (NODF)

fednor.ic.gc.ca/epic/internet/infednor-fednor.nsf/intro

Start Date: 1996 **End Date:** Ongoing **Total Funding:** $265,000,000

Description of Transfer Payments Program:

The program contributes to community economic development in Northern Ontario.

Objective:

To promote community economic development and diversification, as well as job creation in Northern Ontario, in an effort to build self-reliant communities and strengthen the regional economy.

Results:

Access to Capital for Small Business

Through its Loan Loss Reserve Agreements with financial institutions, FedNor stimulated investment in higher-risk enterprises by helping 38 SMEs gain access to financial support worth $4.6 million.

Access to Information for Small Business

FedNor helped connect Northern Ontario communities to the world by investing more than $5 million in 49 telecommunications and ICT projects in 2004–05, leading to increased opportunities for local business, and facilitating community economic development and access to services.

Access to Markets for Small Business

FedNor's International Business Centre (IBC) helped Northern Ontario compete in the global economy by supporting 52 trade workshops and seminars, attended by more than 400 participants. The IBC also provided one-on-one counselling to 50 SMEs, and supported two community-based trade missions.

Promotion of Sustainable, Self-Reliant Communities

- FedNor strengthened the capacity of Northern communities to undertake effective community economic development by providing more than $15.5 million to support 600 community-based planning projects related to the implementation of strategic plans, economic infrastructure and special assistance for economic adjustment. This support will contribute to long-term benefits, including job creation, economic diversification and enhanced business opportunities.
- FedNor invested more than $3.4 million to support over 120 internships, through its Youth Internship Program, providing recent graduates with valuable work experience that would lead to permanent employment in Northern Ontario.
- FedNor invested $4.5 million in 71 tourism-related projects, and hosted a Northern Ontario eco-tourism conference which attracted visitors to Northern Ontario and generated new wealth for the region.

Grants and/or Contributions	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual	Variance Between Planned and Actual
Total Contributions	47,319	41,327	36,700	37,655	37,655	955

Comments on Variance:

Variance is due to additional funds that were reallocated from other Industry Canada programs, and offset by the federal government's $1 billion reallocation exercise, to which FedNor contributed $2 million.

Significant Evaluation Findings:

Evaluation of the Innovation and Knowledge-Based Economy Initiative in Ontario

- The program's approach is relevant and appropriate for clients in both Northern and Southern Ontario.
- The program was highly successful, resulting in increased awareness of innovation and opportunities in the knowledge-based economy; improved strategic planning; improved access to capital; enhanced business development services; the development of new skills and partnerships; and additional leveraged funds.
- Unique delivery challenges were identified with respect to maximum funding levels of the Community Futures Program, which was the delivery mechanism in Southern Ontario.

Follow-Up to the Audit of FedNor

FedNor has responded to all recommendations noted in the follow-up to the 2001 FedNor audit. Areas addressed include the following: assessment tools and procedures related to environmental assessments, in-kind contributions, communication approaches related to project approvals, press releases for approved projects, letters of offer, and administration of equity funds.

FedNor — Community Futures Program (Ontario)

fednor.ic.gc.ca/epic/internet/infednor-fednor.nsf/intro

Start Date: 1986 **End Date:** Ongoing **Total Funding:** $155,000,000
(This is the total since the 1996–97 fiscal year. The program was transferred from the former Human Resources Development Canada in 1995.)

Description of Transfer Payments Program:

The program contributes to community economic development in rural Ontario.

Objective:

To support community economic development by assisting communities to develop and diversify their economies through access to capital, business services and strategic community planning.

Results:

- Ontario Community Futures Development Corporations' (CFDCs) investment of $47.7 million in more than 1,100 local businesses leveraged over $90 million from other sources.
- Community Futures financial assistance and counselling helped 858 business start-ups and 289 business expansions, and maintained 657 businesses.
- The CFDCs provided a variety of business services, including more than 7,000 counselling interviews to Ontario SMEs.
- Budget 2005 provided the Community Futures program with an additional $14.2 million, beginning in 2005–06, to ensure effective support for community economic development and small business growth.

Grants and/or Contributions	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual	Variance Between Planned and Actual
Total Contributions	20,491	25,123	20,160	24,262	24,262	4,102

Comments on Variance:

Variance is due to additional funds that were reallocated from other Industry Canada programs.

Significant Evaluation Findings:

Audit of Community Futures Program
(**www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/532340a8523f33718525649d006b119d/c070503389b556098525 6f85005b60b1!OpenDocument**)

- FedNor management and staff have been successful in delivering the Community Futures program within the terms and conditions of the program.
- Program staff are dedicated and want to provide the most effective and efficient service to their clients.
- The program has a clearly defined management control framework that has assisted FedNor and Industry Canada to deliver the program in a cost-effective manner.
- The program complies with appropriate acts, regulations and policies, and has established key controls that define the roles and responsibilities of all parties involved in the program.

FedNor — Eastern Ontario Development Fund

fednor.ic.gc.ca/epic/internet/infednor-fednor.nsf/intro

Start Date: 2004 **End Date:** March 31, 2006 **Total Funding:** $9,600,000

Description of Transfer Payments Program:

The program contributes to community economic development in Eastern Ontario.

Objective:

To promote community economic development in rural Eastern Ontario by building local capacity for development and creating the necessary conditions for increased business and employment opportunities.

Results:

- FedNor invested $5.6 million in Eastern Ontario Development Fund activities through contribution agreements with the 15 CFDCs in Eastern Ontario.
- In a five-month period ending March 31, 2005, $9.3 million was committed to 96 projects, leveraging a further $3 million from other sources. This includes $2 million that was committed to 15 capitalization projects to improve access to capital for new and existing businesses in Eastern Ontario.

Grants and/or Contributions	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual	Variance Between Planned and Actual
Total Contributions	0	0	9,600	5,600	5,600	4,000

Comments on Variance:

Supplementary Estimates A approved $9.6 million in funding for the Eastern Ontario Development Fund. However, this funding was only received in November of 2004. This provided FedNor with little time to distribute all of the funding received. Through the Annual Reference Level Update process, the variance between planned and actual spending was reprofiled to 2005–06.

Information Highway Applications Branch — Youth Employment Strategy (IHAB—YES) **youth.gc.ca**

Start Date: 1996–97 **End Date:** 2005–06 **Total Funding:** $41,052,266

Description of Transfer Payments Program:

The Youth Employment Strategy helps young Canadians develop the knowledge and skills they need for the future through career-related work experiences, thus enabling them to participate more fully in the rapidly changing labour market. Industry Canada is among a number of federal departments and agencies, led by HRSDC, working cooperatively with other levels of government, universities and colleges, the private sector and not-for-profit organizations pursuing this initiative. Under this strategy, Industry Canada continues to deliver YES programs that reflect current government priorities, including those outlined in Canada's Innovation Strategy.

Objective:

To provide work internships to youth between the ages of 15 and 30 with ICT skills that give them an edge in the knowledge-based economy in Canada and abroad.

Results:

- A total of 140 First Nations youth participated in innovative ICT-related projects promoting computer applications such as web design, multimedia, incorporation and database development, content development, training, technical support, ICT mentoring and facilitation, and other related tasks. The youth were then provided with actual work experience within their First Nations communities to enable them to implement the skills that they had learned during their training.
- A total of 320 youth interns were hired under the Technical Work Experience Program to refurbish computers and assist and advise schools and not-for-profit organizations.
- A total of 32 post-secondary graduates under the career focus stream gained career-related work experience by developing training modules for the use of special software and a communication site to facilitate communication exchange and online training, teaching ICT skills to community members at employment learning centres, and supporting clients in their search for employment.

Grants and/or Contributions	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual	Variance Between Planned and Actual
CAP Component of YES Contributions	—	4,669	—	7,998	7,941	7,941
SchoolNet Component of YES Contributions	14,834	12,664	—	5,107	5,034	5,034
Total Contributions	14,834	17,333	—	13,105	12,975	(12,975)

Note: Figures are representative

Comments on Variance:

Subsequent to the tabling of the Public Accounts and the reported nil planned spending, the program's authorities and resources were extended in the fall of the 2004–05 fiscal year.

SchoolNet **schoolnet.ca**

Start Date: 1995 **End Date:** 2005–2006 **Total Funding:** $243,000,000

Description of Transfer Payments Program:

Industry Canada's SchoolNet works in collaboration with governments, non-profit organizations and the private sector to position Canada at the global forefront of e-learning readiness, to support the innovative use of ICTs for lifelong learning, and to promote the competitiveness of the e-learning industry.

Objectives:

- To increase the broadband connectivity of Canada's First Nations Schools.
- To provide schools, libraries and not-for-profit learning organizations with refurbished, surplus computers.
- To improve the e-readiness of Canadians for the use of e-learning.

Results:

- Canadian learners were provided with single-point access to online courses through Canada's Campus Connection, which has grown from 78 courses in 2001 to 2,700 courses in 2004–05. A partner program, Campus Canada, provides access to 45 Internet-based degree programs.
- The SchoolNet.ca portal provides Canadian elementary and secondary students with access to online resources.
- To increase the safety and security of young Canadians using the Internet, SchoolNet developed Cyberwise.ca in partnership with the Royal Canadian Mounted Police and Public Safety and Emergency Preparedness Canada. Support was also provided to Child Find Manitoba to operate the Cybertip hotline, where Internet users can report abuses of the Internet.
- SchoolNet supported the second phase of the Young Canadians in a Wired World, which provides a benchmark for the status of the integration of ICTs and a basis for future programming.
- As of March 31, 2005, 43 percent of First Nations schools had broadband access, 26 percent had video conferencing capabilities, and the computer-to-student ratio had been decreased to 1:6 from 1:8.
- More than 260 Canadian e-learning developers and institutional users were made aware of international open technical specifications and standards.
- In 2004, Canada proposed a standard to ensure the inclusion of people with disabilities and people requiring alternative access technologies in e-learning environments. The standard was proposed to the ISO/International Electrotechnical Commission (IEC) Joint Technical Committee on Information Technology's Sub-Committee on Learning, Education and Training. This work item passed the initial ballot and is now an active project within ISO/IEC.
- There were 102,464 surplus computers refurbished and distributed to schools, libraries and not-for-profit learning organizations, thereby extending the useful life of the computers and diverting them from landfill sites.
- SchoolNet sponsored a Statistics Canada survey, entitled "Connectivity and ICT Integration in Canadian Elementary and Secondary Schools," published in June 2004. This survey has identified the status of school connectivity, use of ICTs, and remaining gaps requiring attention. A Statistics Canada survey of First Nations schools was also completed, and the results were released to the public.

Grants and/or Contributions	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual	Variance Between Planned and Actual
Total Contributions	42,216	42,776	—	20,026	19,738	19,738
Youth Employment Strategy (YES)* Component of Total Contributions**	14,834	12,664	—	967	967	967
Net Program Contributions	27,382	30,112	—	19,059	18,771	18,771

* For further information on YES, please refer to page 77.

** Figures are representative.

Comments on Variance:

Subsequent to the tabling of the Public Accounts and the reported nil planned spending, SchoolNet's authorities and resources were extended in the fall of the 2004–05 fiscal year.

Significant Evaluation Findings:

- There is a strong economic rationale for SchoolNet.
- SchoolNet remains relevant.
- There is a continued need to support First Nations schools, students and teachers.
- As one of its key goals, SchoolNet should continue to develop a strategic focus on use of ICT in education.

The evaluation of the SchoolNet Program, January 16, 2004, is available at **www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/532340a8523f33718525649d006b119d/2979db29ea415fe185256e97006dc18b!OpenDocument**

Social Economy — Financing

Start Date: 2004 **End Date:** Not applicable **Total Funding:** *

Description of Transfer Payments Program:

In recognition of the social economy sector's growing contribution to Canada's communities, Budget 2004 provided $100 million in new funding over five years for pilot programs. Access is often a critical factor in the ability of social enterprises to grow.

* No funding has been distributed to date. Funding is pending the completion of consultations with the stakeholders regarding the design of the funds.

The regional yearly allocation is as follows: Western Canada ($5 million/year); Ontario ($7 million/year); Quebec ($6 million/year); and Atlantic Canada ($2 million/year). Regional development agencies will deliver funding in Western Canada, Quebec and Atlantic Canada. Industry Canada and FedNor will be responsible for the investment of funds in Ontario.

Objectives:

- To provide financing (patient capital and lending) to social enterprises.
- To improve access to loans and patient capital, and thereby ease a barrier to the role of social enterprises in meeting economic, social and community goals.

Results:

No funding has been distributed to date. Funding is pending the completion of consultations with stakeholders regarding the design of the funds.

Grants and/or Contributions	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual	Variance Between Planned and Actual
Total Grants	No funding has been distributed.					
Total Contributions						
Total Transfer Payments Program						

Softwood Industry and Community Economic Adjustment Initiative

Start Date: December 1, 2002 **End Date:** March 31, 2005 **Total Funding:** $91,052,579

Description of Transfer Payments Program:

The Softwood Industry and Community Economic Adjustment Initiative (SICEAI) creates long-term sustainable economic benefits — permanent jobs, businesses, new products, adoption of new technologies and community facilities — in regions and communities affected by the U.S. duties on softwood lumber, by funding projects that will improve economic diversification and decrease dependancy on softwood industries.

Objective:

To create long-term sustainable economic benefits in regions and communities that have experienced permanent job losses as a result of the U.S. duties on softwood lumber, by funding projects that will improve economic diversification and decrease dependency on softwood industries.

Results:

SICEAI provided support to a total of 542 projects in British Columbia (145), Ontario (72) and Quebec (325). SICEAI funding leveraged a further $247.75 million in additional investment and created or maintained 7,421 directly related jobs, as follows: British Columbia (2,500), Ontario (699) and Quebec (4,222). The numbers alone do not convey the strategic importance of SICEAI funding for many of the communities affected by the softwood lumber dispute. The following are some examples of the results that have been achieved:

- In the Vernon, B.C., Airport Training Council project, aircraft mechanics are being trained in order to fill a shortage for them in the Okanagan and other parts of B.C. SICEAI paid for the purchase of 12 used airplane engines, representing different technologies and manufacturers, which students take apart and reassemble as part of their course.
- The town of Merritt, B.C., has been hard hit by the softwood dispute, and the town centre has many empty stores. The SICEAI project is a Hollywood-style "walk of stars" featuring bronze plaques with the handprints of country music performers. This builds on the large country music festival that Merritt hosts each year. The SICEAI project is part of a larger plan by the proponents who hope to establish Merritt as the "Country Music Capital of Canada" in order to develop sustained tourist traffic.
- In Atikokan, Ontario, SICEAI funding contributed to a project that reopened the Fibratech Manufacturing Inc. facility, taking it out of receivership and into profitable production, employing 140 people.
- SICEAI contributed to the creation of a new company, Long Lake Timber Reclamations, which will employ an innovative floating conveyer system to harvest logs submerged in northwestern Ontario rivers. Long Lake No. 58 First Nation developed this technology and the project involved the Band partnering with 18 regional businesses and two professional consulting firms. There is an opportunity for about 20 positions for First Nation members, as the company grows and as partnerships are formed with other First Nations that have access to former river-run wood resources.
- In Normandin, in the region of Saguenay–Lac Saint-Jean, SICEAI supported a project to establish a secondary wood processing facility, using Finnish technology that modifies wood thermally, which will create 20 jobs.

Grants and/or Contributions	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual	Variance Between Planned and Actual
Total Contributions	100	24,415	72,326	66,537	66,537	5,789

Comments on Variance:

The variance was caused by the fact that several of Western Economic Diversification Canada's (WD's) repayable projects did not proceed. For some, this was due to financial difficulties related to the non-SICEAI portion of the projects; for others, it was because of inadequate time remaining in the program to carry out the projects. The lack of time related, in most cases, to the delays encountered in launching SICEAI, as well as to the time required to complete environmental assessments. Part of the resulting unused WD funds were transferred to the other two agencies (FedNor and CED) for their use prior to the end of the program.

Significant Evaluation Findings:

A summative evaluation will be conducted in the 2005–06 fiscal year.

Structured Financing Facility **strategis.ic.gc.ca/epic/internet/insim-cnmi.nsf/en/h_uv00002e.html**

Start Date: September 2001 **End Date:** March 2007 **Total Funding:** $13,991,466

Description of Transfer Payments Program:

The program stimulates economic activities in the Canadian shipbuilding and industrial marine industry by providing financial assistance to buyers/lessees of Canadian-built ships.

Objective:

- To stimulate economic activities in the Canadian shipbuilding and industrial marine industry by providing financial assistance to buyers/lessees of Canadian-built ships such that annual revenues increase by about $200 million and employment increases by 1,740.
- To provide competitive financing to the industry, recognizing the unique challenges that this sector must overcome in the current global marketplace. The program will be focused on opportunities and will be forward-looking in application.
- To provide an alternative to accelerated capital cost allowance for those Canadian shipowners who cannot fully utilize this tax measure.

Given the current international context in the shipbuilding and industrial marine industry sector, the Structured Financing Facility (SFF) Program is a key component of the Canadian shipbuilding policy framework *(Focusing on Opportunities: A New Policy Framework for the Canadian Shipbuilding and Industrial Marine Industry)*, which is designed to achieve the objectives stated above.

Results:

In 2004–05, 11 projects were approved and eight were contracted. SFF cost per person-year for the eight new projects is expected to be $17,500, which is consistent with targets. There were $9.5 million in disbursements, representing $93 million in shipyard sales and 958 person-years of employment in completed projects. A further $11.2 million was committed during 2004–05, representing an additional $82 million in sales and 640 person-years of employment. Atlantic Canada is receiving 41 percent of these funds; Quebec, 36 percent; B.C., 20 percent; and Ontario, 3 percent.

On a community level, the results are as follows (for completed and ongoing projects during 2004–05).

Completed projects

Community	*Sales*	*Person-Years*
Lévis, Que.	$75 million	758
Georgetown P.E.I.	$13 million	176
Dartmouth N.S.	$3.5 million	22
Cap-aux-Meules, Que.	$0.3 million	2

Ongoing projects during 2004–05

Community	*Sales*	*Person-Years*
Georgetown P.E.I.	$28 million	272
Halifax, N.S.	$14 million	123
Isle-aux-Coudres, Que.	$0.6 million	3
Glovertown, N.L.	$3.5 million	30
St. Thomas, Ont.	$4.2 million	28
Wheatley, Ont.	$13.5 million	112
Vancouver, B.C.	$35 million	214

Grants and/or Contributions	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual	Variance Between Planned and Actual
Total Contributions	1,034	3,270	54,084	9,896	9,455	44,629

Comments on Variance:

A number of factors have led to a significant variance between planned and actual spending. An amount of $15 million was used as part of the departmental contribution to the $1 billion reallocation exercise announced by the government in Budget 2003. In addition, actual project costs were, in some cases, less than the approved funding. SFF projects can take six months to a year and a half to complete, and disbursements are made only when the vessel is completed. Delays in project completion, underspending in projects, and cancellations of projects have impacts on planned expenditures, and are part of the variance due to the normal course of business.

Significant Evaluation Findings:

An interim evaluation of SFF was completed and a report will be available in fall 2005 on the SFF website (**strategis.gc.ca/epic/internet/insim-cnmi.nsf/en/uv00003e.html**).

Technology Partnerships Canada (TPC) **tpc.ic.gc.ca**

- **TPC R&D program**
- **TPC h2 Early Adopters (h2EA) program**

Start Date: (TPC R&D program) March 11, 1996; (TPC h2EA program) October 9, 2002

End Date: (TPC R&D program) Not applicable; (TPC h2EA program) March 31, 2008

Total Funding: $2,175,662,000

Description of Transfer Payments Program:

The programs provide funding support for strategic research and development, and demonstration projects that will produce economic, social and environmental benefits to Canadians.

Objectives:

TPC R&D Program:

To advance Canada's knowledge base to improve the technological and strategic positioning of firms involved in R&D; strengthen the Canadian innovation system; broaden and deepen Canada's R&D capacity; and make advancements in health and safety.

This focus helps ensure that innovation in Canada supports important areas and has lasting effects, which will, in turn, contribute to improving industrial productivity and competitiveness, sustainable development, quality of life, and the quality of our environment.

TPC h2EA program:

- To increase public, consumer and investor awareness and acceptance of the hydrogen capability.
- To integrate hydrogen and hydrogen-compatible technologies.
- To develop hydrogen infrastructures.
- To develop skills and a supply chain in the hydrogen industry.
- To develop codes and standards for the hydrogen industry.
- To increase the performance, reliability, durability and economical viability of hydrogen and hydrogen-compatible technologies.

The program's objectives will be achieved through demonstration projects in the field of hydrogen technology.

Results:

- TPC contracted 31 projects valued at $256.5 million.
- Aerospace and defence technologies: 24 projects for $203.9 million
- Enabling technologies: three projects for $22.6 million
- Environmental technologies: four projects for $30.0 million
- TPC-IRAP: 40 projects for $15.7 million
- TPC h2EA: four projects for $13.3 million.

More information is available at TPC's website (**www.tpc.ic.gc.ca**) (click on Year in Review.)

Grants and/or Contributions	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual	Variance Between Planned and Actual
Total Contributions TPC	327,770	311,818	385,310	376,658	304,036	81,274
Total Contributions TPC h2EA	—	—	8,825	4,525	2,811	6,014
Total Transfer Payments Program	327,770	311,818	394,135	381,183	306,847	87,288

Comments on Variance:

For TPC, the variance is attributable to the following:

- A $4.9-million reduction to the Main Estimates resulting from TPC's contribution toward the $1-billion government-wide reallocation exercise.
- A plan to fully utilize the carry-forward authority (up to $60 million) to gradually manage future-year incremental reductions in the contribution budget, thereby ensuring continuity in the program's approval cycle.
- A reduction in the number of projects approved in 2004–05 under TPC-IRAP.

For h2EA, the variance is due primarily to the amount of $4.3 million being re-profiled to the 2007–08 fiscal year.

Significant Evaluation Findings:

The evaluation highlighted the following recommendations:

- Review the balance, scope and focus of activities to ensure efficient use of funds.
- Review and revise the project selection process.
- Adjust the "unrealistic" 3-percent operating budget level to the higher level needed for this type of program.
- Develop better performance measures and communications to tell TPC's story.

Details on Other Programs

Industry Canada is responsible for the Canada Small Business Financing (CSBF) program. This program does not provide grants and contributions; therefore, it is not reported in the table Details on Transfer Payments Programs. The CSBF is included under the business line Industry Sector Development.

Canada Small Business Financing (CSBF) Program **strategis.gc.ca/csbfa**

Start Date: 1961 **End Date:** Not applicable

Description of Transfer Payments Program:

Loan loss sharing program, in partnership with financial institutions, designed to increase access to financing for Canadian SMEs.

Objective:

To encourage private sector lenders and lessors to increase the availability of loans and capital leases for the purpose of the establishment, expansion, modernization and improvement of small businesses across Canada.

Results:

- A total of 11,042 loans, representing $1,039.6 million, were made to SMEs under the CSBF program in 2004–05.
- A total of 287 capital leases, representing $25.8 million, were made to SMEs under the Capital Leasing Pilot Project in 2004–05.
- In 2004–05, 1,639 CSBFA claims totalling $77.6 million and 380 SBLA claims totalling $11.1 million were paid.

Statutory Payments	Actual 2002–2003* ($000)	Actual 2003–2004* ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual	Variance Between Planned and Actual
CSBFA	68,891	73,493	89,340	77,593	77,593	11,747
SBLA	61,038	26,011	16,630	11,131	11,131	5,499
Capital Leasing	0	0	200	11	11	189
Total Payments	130,019	99,504	106,170	88,735	88,735	17,435

* Actuals for 2002–03 and 2003–04 include amounts for the Atlantic Canada Opportunities Agency, Western Economic Diversification Canada and Canada Economic Development for Quebec Regions.

Comments on Variance:

There were fewer claim payments than anticipated in 2004–05.

Significant Evaluation Findings:

The CSBF program was reviewed, covering the five-year period from April 1, 1999, to March 31, 2004. The review concluded that the program was still relevant to the needs of small business, there are no attractive alternatives to it, and there is minimal overlap between it and other federal initiatives to support access to financing by small business.

Independent research and an outside evaluation of the CSBF program under the direction of a public–private sector committee, based on a Result-based Management and Accountability Framework, was completed to support this review.

strategis.gc.ca/epic/internet/insbrp-rppe.nsf/en/rd00901e.html

strategis.gc.ca/epic/internet/insbrp-rppe.nsf/en/rd01126e.html

3.7 Foundations (Conditional Grants)

Conditional grants are transfer payments generally made to not-for-profit organizations for use over a number of years (or in perpetuity), for a specified purpose, pursuant to conditions contained in a funding agreement. In some cases, these organizations are referred to as foundations. Industry Canada is responsible for administering funding agreements with the following organizations.

Canada Foundation for Innovation — **innovation.ca**

Start Date: 1997 **End Date:** 2010 **Total Funding:** $3,650,000,000

Purpose of funding:

The Canada Foundation for Innovation (CFI) is an independent corporation, established by the Government of Canada in 1997. The CFI's goal is to strengthen the capability of Canadian universities, colleges, research hospitals and other not-for-profit institutions to carry out world-class research and technology development.

Objective(s), expected result(s) and outcomes:

- To provide support for institutions to reach new heights of research excellence.
- To provide support to attract and retain the very best researchers.
- To maximize the impact of infrastructure investments.

Results achieved or progress made (within overall departmental results achieved):

Over the past fiscal year, the CFI provided $55 million under its New Opportunities Fund; $67 million under the Canada Research Chairs Infrastructure Fund; $4 million under the Innovation Fund; and $66 million in other funding.

	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Variance Between Planned and Actual
Conditional Grant(s)	$500 million	—	—	—	—	—

Significant evaluation findings, and URL of last evaluation:

More than 20,000 researchers from academic institutions benefited from these projects last year, with an average of 22 academic users for each Infrastructure Fund project. Over 80 percent of the project leaders were involved in international collaborations last year and felt that the infrastructure had helped foster 90 percent of these collaborations. More than 2,200 researchers from the private and public sectors used the infrastructure to work collaboratively with the project teams.

The projects are helping to build Canada's cadre of leading researchers. In 2003–04, 3,170 new faculty were recruited with the assistance of these projects, with 705 from the U.S. and 538 from other countries. The infrastructure also played a role in retaining over 4,000 faculty, or almost two per project. The projects attracted 3,801 postdoctoral fellows last year, including almost 2,000 from other countries.
innovation.ca/evaluation/index.cfm

Annual report: innovation.ca/publications/index.cfm

Canadian Academy of Science (CAS)

Start Date: April 1, 2005 **End Date:** March 31, 2015 **Total Funding:** $ 30,000,000

Purpose of funding:

The CAS is an independent, not-for-profit organization registered under the *Canada Corporations Act*, representing the broad spectrum of Canadian scientific interests, from the natural sciences and engineering to health sciences, social sciences and humanities. The government of Canada's $30 million grant will be used by the CAS to provide the Government with credible, independent assessments of the state of scientific knowledge on pressing issues, such as genetically modified food, climate change or asbestos. The CAS has a much broader scope than any existing science or learned organization. It also differs from governmental advisory councils in that it is an arm's length organization with a mandate for assessment, rather than advice.

Objective(s), expected result(s) and outcomes:

- To build on and complement the mandate of existing science organizations by encompassing the full spectrum of the sciences (the natural sciences, engineering, health sciences, social sciences and humanities).
- To provide credible, independent, expert assessments with respect to the sciences, on matters that are considered to be of public interest and, through public release of all assessments, to enhance public awareness and understanding of the sciences.
- To enhance government's, industry's and the public's ability to access the best available scientific knowledge on pressing issues with the objective of informing debate and decision-making.
- To provide a voice for Canadians with respect to sciences, both nationally and internationally.
- To secure the benefits associated with collaboration in joint activities with national academies around the world.

Results achieved or progress made (within overall departmental results achieved):

- The Prime Minister, in his Response to the Speech from the Throne in October 2004, pledged that the federal government would provide operational funding to CAS for a ten year period. A one-time grant of $30 million was awarded to CAS in the February 2005 federal budget allowing it to become operational.
- The CAS, incorporated as a non-profit corporation under the *Canada Corporations Act* in 2002, has continued its filings with Corporations Canada and had an interim Board of Governors from its three constituent organizations in place during this period.
- The CAS collaborated with the Government of Canada in the development of the Funding Agreement in the short time frame between Budget 2005 and March 30, 2005, when the Funding Agreement was signed.

	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Variance Between Planned and Actual
Conditional Grant(s)	—	—	—	30,000	30,000	30,000

Comments on variance:

Funding was authorized for 2004–05, but was only disbursed in July 2005, with the adoption of Budget 2005.

Significant evaluation findings, and URL of last evaluation:

There were no evaluations of the CAS during this time period.

Canadian Centre for Creative Technology (Shad International) **www.shad.ca**

Start Date: April 1, 2002 **End Date:** March 31, 2006 **Total Funding:** $6,000,000

Purpose of funding:

Shad International (Shad) is a non-profit, certified educational institution that aims to develop innovative leaders in science, technology and entrepreneurship. The Shad Valley program is a summer education and work-term experience for senior high-school students.

Objective(s), expected result(s) and outcomes:

- To expand the number of campuses to include an additional four universities that would serve as hosts for the month-long educational program, including a French or bilingual program, and a host university located in Quebec.
- To increase the number of Shad Valley participants by more than 50 percent, from the current 429 students accepted each year.
- To fund a larger bursary program, enabling more students to participate regardless of their economic circumstances.
- To achieve an increase of almost 50 percent over the current number of 160 corporate partnerships.

Results achieved or progress made (within overall departmental results achieved):

Expand campuses	2004 actual: 10 2005 planned: 11
Increase participants	2004 actual: 522 2005 planned: 570
Increase bursaries/scholarships	2004 actual: $220,000 2005 planned: $327,500
Increase partnerships	2004 actual: 235

	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Variance Between Planned and Actual
Conditional Grant(s)	—	—	—	—	—	—

Comments on variance:

Since a total of $6 million was expended in 2001–02, there is no variance.

Significant evaluation findings, and URL of last evaluation:

The mid-term evaluation indicated that the terms of the agreement are being fulfilled. The URL is not available, but the mid-term evaluation report is available upon request.

Canadian Institute for Advanced Research **ciar.ca**

Start Date: April 1, 2002 **End Date:** March 31, 2007 **Total Funding:** $25,000,000

Purpose of funding:

The Canadian Institute for Advanced Research (CIAR) encourages research excellence in Canada and strengthens the Canadian research community by bringing together world-class researchers to tackle key issues that confront human society and challenge our understanding of the natural world.

Objective(s), expected result(s) and outcomes:

- To recruit new researchers as program members, expand post-doctoral and graduate student participation in program meetings, and launch the New Investigators Network to train and mentor younger researchers.
- To surpass CIAR's fundraising requirement of $5 million and make progress toward the fundraising goal of $6.2 million.
- To strengthen and renew CIAR's interdisciplinary research programs in cosmology and gravity, earth system evolution, evolutionary biology, nanoelectronics, quantum information processing, quantum materials, and successful societies.
- To launch one new program in an area where CIAR's funding would make a substantial difference.
- To increase the number of new international associates, and increase the promotion of CIAR in Canadian and international media.

Results achieved or progress made (within overall departmental results achieved):

CIAR appointed 33 new members in at least 20 fields to seven different research programs. The New Investigators Network was established with five senior researchers as mentors to a core group of 21 young research leaders. CIAR has adopted a practice of inviting graduate students and post-doctoral fellows to program meetings as often as possible. In 2003–04, 14 program meetings had a total attendance of 637, representing a mix of CIAR researchers and students.

CIAR's fundraising in 2003–04 fell short of expectations, with private sector donors either failing to donate or providing expected donations after the June 30 fiscal year end. CIAR's investment income on the other hand, exceeded expectations. In total, CIAR had $5.7 million in income from non-federal sources. Cumulatively, in the first 27 months of the 60-month period of this grant (45 percent of the period), CIAR raised $14.2 million (57 percent of the total required fundraising of $25 million).

CIAR renewed existing programs as expected, and launched two new research program areas: Institutions, Organizations and Growth; and Neural Computation and Adaptive Perception.

CIAR attracted seven new international researchers, and for the first time, held a research event outside of Canada and raised funds from international sources. Overall, CIAR organized more events and more meetings than in the previous year.

	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Variance Between Planned and Actual
Conditional Grant(s)	25,000	—	—	—	—	—

Significant evaluation findings, and URL of last evaluation: No link available (hard copy only)

All the established CIAR research programs have made a major contribution to important new ways of thinking.

All the established social science programs have had significant impacts on the development of government programs/services and policies, and almost all the scientific/technical programs have the potential to contribute to the development of new products or processes over the longer term.

CIAR has contributed to strengthening the innovation system by facilitating the development of linkages between researchers and potential users of research knowledge, by raising the awareness of key players in the innovation system of the importance of research, and by strengthening and maintaining Canada's base of highly qualified researchers.

CIAR funding has had an impact on both the increased amount and the higher quality of collaborations engaged in by participating researchers, including international collaborations.

Annual report: www.ciar.ca/web/home.nsf/pages/annualreport

Canadian Youth Business Foundation **cybf.ca**

Start Date: April 1, 2002 **End Date:** September 30, 2009 **Total Funding:** $17,500,000

Purpose of funding:

The Canadian Youth Business Foundation (CYBF) is a not-for-profit private sector organization that aims to support and develop youth entrepreneurship. The Youth Business program provides loans, mentorship support and an interactive website to entrepreneurs between 18 and 34 years of age.

The Government of Canada provided $7.5-million in March 2002 to achieve the objectives over four years.

Objective(s), expected result(s) and outcomes:

- To provide fundamental business skills and mentoring programs across Canada.
- To expand the availability of loans and mentorship services to an additional 250 community sites, including a greater presence in Quebec.
- To provide complementary mentor support services to Aboriginal-managed lending services through Aboriginal organizations and the Business Development Bank of Canada.
- To enhance online resources for youth entrepreneurs.

The Government of Canada provided an additional $10 million in Budget 2005 to sustain its operations until the fall of 2009.

Results achieved or progress made (within overall departmental results achieved):

- Number of new loans to new businesses, and total value (April 1, 2004, to March 31, 2005):

Atlantic	39 loans	$423,000
Quebec	26 loans	$295,500
Ontario	25 loans	$284,000
West	18 loans	$206,341
Total	**108 loans**	**$1,208,341**

- Expanded activity in Quebec: new staff hired in Quebec with focus to further identify and approach new partners; and two new partners secured in Montréal.
- Continued to promote to Aboriginal youth: pilot program started with the Canadian Executive Service Organization and ABC in Saskatchewan, Manitoba, and Ontario, and a senior vice-president was hired to develop an Aboriginal program.
- Enhanced online resources: two CYBF mentoring programs were replaced with new online offers that are more cost-effective and technologically viable.
- Number of young entrepreneurs assisted by CYBF mentors (this includes new, existing and re-matched mentors): 384.
- Number of young entrepreneurs assisted by CYBF's online services: 80,600 (number of user sessions on **youthbusiness.com**); 104,435 (number of visitors to **cybf.ca** — includes French site).

Note: Last year's results reflected the number of hits on the entrepreneur page of the CYBF home page only. This year, the results indicate number of visits to the **cybf.ca** home page and user sessions on the **youthbusiness.com** home page, as these figures provide a better measure of web traffic by single users, as opposed to the number of hits by single users.

	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Variance Between Planned and Actual
Conditional Grant(s)	—	—	—	10,000	10,000	10,000

Comments on variance:

Funding of $10 million was authorized for 2004–2005, but was only disbursed in 2005–2006, with the adoption of Budget 2005.

Significant evaluation findings, and URL of last evaluation:

The mid-term evaluation indicated that the terms of agreement are being fulfilled. The URL is not available, but the mid-term evaluation report is available upon request.

CANARIE — CA*net 4 **canarie.ca**

Start Date: March 2002 **End Date:** March 31,2007 **Total Funding:** $110,000,000

Purpose of funding:

CANARIE developed and operates CA*net 4 to provide Canada's research and education communities with high-speed optical networking capability.

Objective(s), expected result(s) and outcomes:

To enable the country's research networks and institutions to participate in research activities across Canada and around the world.

Results achieved or progress made (within overall departmental results achieved):

CA*net 4 was successfully launched with new lightpath technology and is supporting world class research, enabling Canada to maintain a lead in advanced networks.

	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Variance Between Planned and Actual
Conditional Grant(s)	—	—	—	—	—	—

Significant evaluation findings, and URL of last evaluation:

The independent interim evaluation of CA*net 4 was completed in May 2004. Results indicated that CA*net 4 was successfully launched with new lightpath technology and is supporting world class research, enabling Canada to maintain a lead in advanced networks that will set the standard commercially and contribute to the country's competitiveness. The evaluation recommended that CANARIE intensify its work to extend access to CA*net 4, increase use of the network by Canadian industry and other groups, and accelerate the commercialization of software and equipment developed for CA*net 4. Copies of the evaluation are available by request from CANARIE Inc. A summative evaluation is scheduled for completion by April 1, 2006.

Annual report: www.canarie.ca/annualreport/areport_2005.pdf

Genome Canada **genomecanada.ca**

Start Date: March 2000 **End Date:** March 2008 **Total Funding:** $600,000,000

Purpose of funding:

Genome Canada is an independent corporation established in 2000. Its objective is to enable Canada to become a world leader in selected areas of genomic and proteomic research by bringing together consortia to deliver genomics and proteomics research, technology platforms, and major genomics and proteomics projects.

Objective(s), expected result(s) and outcomes:

- To continue the acceleration of groundbreaking genomics and proteomics research, focusing in this project competition on applied health genomics research for the delivery of predictive, preventive and personalized health care to individuals and populations.
- To continue the pursuit of public–private partnerships.
- To further develop S&T platforms to provide needed infrastructure for Canadian researchers, in order for Canadian firms to capitalize on Canadian discoveries.

Results achieved or progress made (within overall departmental results achieved):

Genome Canada leveraged co-funding that more than doubled the government investment. Competitions have financed 79 large-scale projects and platforms focused on niches in health, agriculture, environment, forestry and aquaculture, as well as essential supporting technologies, where Canada is, or could become, a world leader. Successes include the sequencing of the SARS virus, as well as the bovine and poplar tree genomes. The short three-year period of research has resulted in 30 patent applications filed, two patents issued, 43 invention declarations filed, and 28 new or improved products, services or processes.

	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Variance Between Planned and Actual
Conditional Grant(s)	—	75,000	60,000	225,000	225,000	165,000

Comments on variance:

Funding of $165 million was authorized in 2004–05, but was only disbursed in 2005–06 with the adoption of Budget 2005.

Significant evaluation findings, and URL of last evaluation:

The interim evaluation of March 2004, based on the Results-Based Management and Accountability Framework approved by Genome Canada in June 2002, is an independent, third-party evaluation for the period of 2000–03 of Genome Canada's progress and achievements. The evaluation's purpose was to measure Genome Canada's progress relative to its objectives. The indications from the evaluation are that Canada is now recognized as a potential world leader in certain areas (i.e. GE^{3}LS, agriculture, aquaculture, forestry and proteomics). Genome Canada introduced an innovative, business-oriented program model. This study concluded that the Genome Canada research projects are by far the most actively managed university research projects in Canada.

genomecanada.ca/GCgenomeCanada/enBref/evaluation.asp?l=e

Annual report: www.genomecanada.ca/GCgenomeCanada/enBref/publications.asp?l=e

The Pierre Elliott Trudeau Foundation **trudeaufoundation.ca**

Start Date: N/A **End Date:** N/A **Total Funding:** $125,000,000

Purpose of funding:

The Pierre Elliott Trudeau Foundation provides scholarships to promising Canadian and international students who wish to pursue doctoral studies in Canada in the humanities and social sciences. The foundation will also provide fellowships to mid-career researchers and mentorships to seasoned professionals who work in the field of public policy. The foundation must provide an annual report to Industry Canada. The foundation manages the funds according to specific terms and conditions.

Objective(s), expected result(s) and outcomes:

- To increase the number of doctoral students supported to 30.
- To increase the number of fellowships supported to 12.
- To increase the number of mentorships supported to nine.
- To host a major conference addressing issues of public policy and social concern.

Results achieved or progress made (within overall departmental results achieved):

- Increased the number of doctoral students supported to 26.
- Increased the number of fellowships supported to nine.
- Increased the number of mentorships supported to eight.
- Hosted a major conference addressing issues of public policy and social concern.

	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Variance Between Planned and Actual
Conditional Grant(s)	—	—	—	—	—	—

Significant evaluation findings, and URL of last evaluation:

The first evaluation of the Trudeau Foundation is due March 31, 2007. One is required every five years thereafter.

Annual report: www.trudeaufoundation.ca/pdf/tf_annual_report0304.pdf

Precarn Incorporated — Phase 4 **precarn.ca**

Start Date: April 2005 **End Date:** 2010–2011 **Total Funding:** $20,000,000

Purpose of funding:

Precarn Incorporated supports research and development leading to the commercialization of advanced robotics and intelligent systems.

Objective(s), expected result(s) and outcomes:

To contribute up to 40 percent of the cost of developing prototypes to improve processes in manufacturing, natural resource industries, health care and the environment.

	Actual 2002–2003 ($000)	Actual 2003–2004 ($000)	2004–2005 ($000)			
			Planned Spending	Total Authorities	Actual Spending	Variance Between Planned and Actual
Conditional Grant(s)	—	—	—	20,000	20,000	20,000

Comments on variance:

Funding was authorized for 2004–2005, but was only disbursed in 2005–2006, with the adoption of Budget 2005.

Significant evaluation findings, and URL of last evaluation:

A summative evaluation was completed in December 2004 that indicated that the Precarn program, over the first three phases, had been successful in supporting projects that returned significant benefits to industry participants. The $65 million invested by the federal goverment in the Precarn program had attracted an additional $200 million in contributions by project participants. Copies of the evaluation are available by request from Precarn Incorporated.

Annual report:
www.precarn.ca/publications/PrecarnAnnualReports/file_Precarn_Annual_Report_2004_05.pdf

3.8 Responses to Parliamentary Committees, Audits and Evaluations for 2004–05

The following tables provide information on responses to parliamentary committee reports, recommendations made by the Auditor General, and internal or external audits and evaluations that pertain to the Department's work for the fiscal year 2004–05.

Standing Committee on Canadian Heritage (CHPC)	
Interim Report on Copyright Reform	**May 2004 (Readopted in November)**

Summary of questions raised, and recommendations and progress in meeting commitments

On March 24, 2005, in advance of the parliamentary deadline of April 1, 2005, the ministers of Industry and Canadian Heritage tabled a response on behalf of the Government of Canada outlining proposed amendments to the *Copyright Act* that is included in the government's formal response to the Standing Committee on Canadian Heritage (CHPC) May 2004 (readopted in November) *Interim Report on Copyright Reform*. The government statement also indicates that the government plans to introduce a bill to amend the *Copyright Act* in the spring of 2005.

The CHPC report's main recommendations are that the government should: (1) proceed with the immediate implementation and ratification of two World Intellectual Property Organization treaties (the WIPO Treaties) concluded in 1996 to address the Internet; (2) impose a "notice and takedown" regime on Internet service providers (ISPs), pursuant to which ISPs would be required to block access to material that is alleged by rights holders to infringe copyright; and (3) prescribe an "extended" collective licensing regime under which designated collective societies would be empowered to license the educational use of virtually all Internet material, including the material of creators who are not members of these collectives.

The government response underscores the fact that one of the principles underlying the Act is the need to maintain an appropriate balance. Not all of the committee's recommendations are reflected in these proposals. The government has made every effort in its proposals to find the appropriate balance between the rights of copyright owners and the needs of users and intermediaries.

Amendments to the *Copyright Act* were tabled as Bill C-60 on June 20, 2005.

The Government's response is posted online at **strategis.gc.ca/epic/internet/incrp-prda.nsf/en/rp01141e.html**

Office of the Auditor General of Canada's *1999 Report of the Auditor General of Canada*, Chapter 19: Industry Portfolio — Investing in Innovation

Technology Partnerships Canada continues to respond to the recommendations of the *1999 Report of the Auditor General of Canada*, Chapter 19: Industry Portfolio — Investing in Innovation. The 2001 follow-up of the 1999 audit noted that "TPC has taken steps on many fronts to improve its monitoring of projects." TPC has since established its Portfolio Risk Management System, along with a number of additional monitoring activities, and has increased capacity of the database system.

The Audit and Evaluation Branch of Industry Canada provides independent, professional and high quality audit and evaluation services, founded on sound values and ethics, to support informed decision making and enhanced performance and accountability across the Department. During the 2004–05 fiscal year, the following audit reviews and evaluation studies were completed on behalf of Industry Canada.

Internal Audits and Evaluations
Audits (with Departmental Audit and Evaluation Committee approval dates)
Audit of the Acquisition of Information Technology Goods and Services (February 2005) **http://www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/532340a8523f33718525649d006b119d/6a98bab2e2f1969b85257021006e342a!OpenDocument**
Audit of SchoolNet (February 2005) **www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/532340a8523f33718525649d006b119d/67d88cf2b4206c3885257021006e342b!OpenDocument**
Follow-up Audit of ABC Business Process and Monitoring (February 2005) **http://www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/532340a8523f33718525649d006b119d/cc4e9ccd84fca5cb85256e12007929e8!OpenDocument**
Follow-up Audit of Atlantic Region (February 2005) **http://www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/532340a8523f33718525649d006b119d/de0db835a794b66585256d6a00698a5f!OpenDocument**
Follow-up Audit of FedNor (February 2005) **http://www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/532340a8523f33718525649d006b119d/6906a299b43e367685256a550069af83!OpenDocument**
Official Languages Audit Report — Service to the Public (October 2004) **www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/532340a8523f33718525649d006b119d/24f6f30176c7e23685256f85005b60b2!OpenDocument**
Audit of Community Futures Program (October 2004) **www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/532340a8523f33718525649d006b119d/c070503389b5560985256f85005b60b1!OpenDocument**
Evaluations (with Departmental Audit and Evaluation Committee approval dates)
Evaluation of the Innovation and Knowledge-Based Economy Initiative in Ontario (February 2005) **http://www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/532340a8523f33718525649d006b119d/ef70f141796a4f4685257021007181ba!OpenDocument**
Summative Evaluation of Industry Canada's Support to the Innovation and Innovation Commercialization Initiative of the Industrial Research and Development Institute (February 2005) **http://www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/532340a8523f33718525649d006b119d/3cfe2e051f67afa08525702100725e0b!OpenDocument**
Summative Evaluation of the Core Loans Program under the *Canada Small Business Financing Act* (February 2005) **http://www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/532340a8523f33718525649d006b119d/2343e7fc03334dc1852570210070b7c4!OpenDocument**
Formative Evaluation of Internal Trade Secretariat (October 2004) **www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/532340a8523f33718525649d006b119d/54f31a3b80a9076985256f85006170e5!OpenDocument**
Summative Evaluation of CANARIE Phase 3 (October 2004) **www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/532340a8523f33718525649d006b119d/832dee6e2c194d8f85256f8500609385!OpenDocument**
Independent Evaluation of the Canada Small Business Financing Program (1999–2004), prepared by BearingPoint (February 2005) The results of the evaluation, along with additional research, were included in a Comprehensive Review Report tabled in Parliament on April 22, 2005. For a copy of the Comprehensive Review Report and accompanying reports, visit **strategis.ic.gc.ca/csbfa**.

3.9 Sustainable Development Strategy

Industry Canada's third Sustainable Development Strategy (SDS III), 2003–06, commits the Department to playing a strategic enabler role and promoting innovative sustainable development solutions through the following strategic outcomes: innovation toward sustainable development, corporate and community sustainability, and sustainable development capacity building within Industry Canada.

During the 2004–05 period, progress continued on the implementation of the action items contained in Industry Canada's sustainable development strategy (SDS III). As of March 31, 2005, six action items were at the early stage of completion, 10 were at the mid-point, four at the late implementation stage, and five were completed. The remaining seven action items are ongoing in nature, and will be delivered through to December 2006.

This table provides information on selected accomplishments to date for each of the sustainable development strategic outcomes. Industry Canada's Sustainable Development website offers more detailed performance information on the 58 deliverables in the second Sustainable Development Strategy (**strategis.gc.ca/sd**).

Sustainable Development Strategic Outcome: Innovation toward sustainable development — Increase commercialization and adoption of eco-efficient tools and technologies.
Accomplishments in 2004–05 TPC approved a total of $223 million in contributions to 13 projects involving the development or demonstration of innovative technologies that will contribute to sustainable development. TPC's contribution will leverage an additional $593.9 million in investment from other parties, primarily from the private sector. The approvals included four projects that will demonstrate hydrogen and fuel cell technologies under the Hydrogen Early Adopters (h2EA) program, and nine R&D projects in a variety of areas, including biomass-powered gas turbines; advanced marine data networks; nano-powdered coating for the reduction of impurities in refinery chemical reactors; environmentally superior bitumen extraction from oil sands; hydrogen fuel cell units for industrial vehicles; a mature tree propagation methodology that will enhance the forest industry's productivity and improve the sustainability of forests; and aerospace gas turbine engines that will exceed all current and future regulations, including reducing engine emissions below industry standards, reducing the production of waste products and eliminating the use of toxic materials.
Sustainable Development Strategic Outcome: Corporate and community sustainability — Increase use by industry, institutions and communities of corporate responsibility and sustainability practices.
Accomplishments in 2004–2005 Industry Canada supported the following corporate social responsibility initiatives, which will enhance the firms' capacity in terms of corporate social responsibility: The Conference Board of Canada's conference on corporate social responsibility in May 2004; Corporate Knights conference "Defining the Corporate Citizen"; and The Conference Board of Canada's *National Corporate Social Responsibility Report: Managing Risks, Leveraging Opportunities*. In the Computers for Schools program, 102,464 computers were refurbished (as opposed to being sent to landfill sites) and delivered to schools, libraries and not-for-profit learning organizations. The program also included some 320 youth placements, and approximately 1,000 co-op students and volunteers participated in the program. The Sustainable Cities Initiative has completed Roadmaps for 15 of 16 partner cities and established city teams for all 16 cities. This has improved understanding of city-specific challenges, identified and defined potential areas for cooperation and projects, and built relationships between municipal officials and Canadian stakeholders.

Sustainable Development Strategic Outcome: Sustainable development capacity building within Industry Canada — Enhance the capacity of Industry Canada's sustainable development management system.

Accomplishments in 2004–2005

Seven "Enviro-Notes" on sustainable development issues were developed and distributed to Industry Canada employees; an environmental stewardship intranet site was redesigned, encompassing all of the Department's efforts; the Environment Week "Commuter Challenge" and Environment Canada's "One-Tonne Challenge" were also promoted to increase awareness and action by Industry Canada employees.

Senior executives were engaged in promoting sustainable development by participating and speaking at national and international events, such as the Canadian Wind Energy Association Annual Conference, Americana and BioProducts on the Hill. Other sustainable development initiatives, such as the Green Hotels Initiative, were promoted by executives (Assistant Deputy Minister-level) to employees.

A contract was finalized to refine the Results-based Accountability Framework for SDS III and a process begun for conducting a cumulative evaluation of all three of Industry Canada's sustainable development strategies.

3.10 Procurement and Contracting

The objective of procurement and contracting activities in Industry Canada is to obtain goods and services needed to deliver programs. These activities are conducted in a manner that enhances access, competition and fairness to all firms, and results in best value or, if appropriate, the optimal balance of overall benefits to the Crown and the Canadian people.

In Industry Canada, the contracting authority is decentralized. As a result, branches (the operational manager or some other user of purchasing services) are responsible for a wide range of purchasing activities. The following are responsible to ensure that these activities are conducted effectively:

- *Contracts and Materiel Management* (CMM): CMM is responsible for the development of purchasing strategies, logistics planning, life cycle costing of acquisition alternatives, postings on the Government Electronic Tendering System, quality control on contracts and completing contracts, and the provision of secretariat services to the Contracts Review Board, for writing policies and providing training.
- *Contracts Review: Program and Services Board* (PSB): The PSB serves as a forum for senior departmental officials to provide advice and support to the Comptroller in terms of corporate direction in the implementation of governmental and departmental policies, operational procedures and performance monitoring related to purchasing activities as they are to be carried out in Industry Canada.

In addition to the services it provides to the board, CMM is responsible for providing advisory services, monitoring and controlling the purchasing process to ensure its integrity with TBS and departmental policies.

In 2004, the Department awarded 11,274 contracts, valued at approximately $87 million. This figure excludes the volume of purchases done using the acquisition cards, as well as the business volume through call-up, using Public Works and Government Services Canada standing offers or Industry Canada's own departmental standing offers.

Following the assessment of the contracting framework commissioned by the former Corporate Comptroller Branch in 2000, the Audit and Evaluation Branch is committed to conducting a contracting audit in two of Industry Canada's branches every year.

Contracting practices are also being reviewed in the context of regular scheduled audits, such as program audits and regional audits.

As a result of the assessment of Industry Canada's contracting framework, the Department has developed a management action plan to reinforce management accountability and procurement/contracting practices through control measures, training, monitoring, reporting and further review and audit scrutiny. The first step was taken in March 2001, with the establishment of a contract review board. This function is assumed by the Program and Services Board. The secretariat of this committee is held by the CMM manager of the Comptrollership and Administration Sector.

Other initiatives include the following:

- The creation of a Service Contracts Compliance Checklist, a tool that provides useful information to prepare a service contract, a call-up or an amendment. This tool ensures that government contracting activities comply with TBS and Industry Canada contracting policies and procedures.
- The review of methods of supply and tools such as standing offer agreements and supply arrangements, in order to offer program managers the best procurement strategy to effectively fulfill their needs. For example, in 2004, CMM started looking at consolidating the departmental translation requirements, as well as the in-house language training requirements. More work is required in terms of these two commodities.

3.11 Alternative Service Delivery (ASD)

Radiocommunication and Broadcasting Regulatory Branch Improving the efficiency of spectrum online services.
Status of ASD Proposal: Ongoing **Implementation Date:** December 2005 **Contact:** Brian McManus Tel.: (613) 998-3521 Email: **mcmanus.brian@ic.gc.ca**
Spectrum Engineering Branch Changing the fee structure to facilitate the self-marking of terminal equipment.
Status of ASD Proposal: Industry Canada's labelling requirement has now been replaced by a self-marking requirement. Industry is now able to mark or emboss the Industry Canada number on all units produced, in an efficient way. A new, one-time registration fee replacing the self-marking requirement is planned for implementation in the 2005–06 fiscal year. **Implementation Date:** Fiscal year 2005–06 **Contact:** Claude Beaudoin Tel.: (613) 990-4714 Email: **beaudoin.claude@ic.gc.ca**

3.12 Fuel Storage Tanks

Status of Fuel Storage Tanks on Industry Canada-Owned Land

Annual Report for April 30, 2005

As required under the *Canadian Environmental Protection Act*, Part IV, *Registration of Storage Tank Systems for Petroleum Products and Allied Petroleum Products on Federal Lands Regulations*, this report provides the information set out in Schedule II of the aforementioned regulation, updated to December 31, 2004.

The following number of above ground storage tank systems

- are registered with Industry Canada: 0
- comply with the *Federal Aboveground Storage Tank Technical Guidelines*: 0
- do not comply with the *Federal Aboveground Storage Tank Technical Guidelines*: 0

The following number of underground storage tank systems

- are registered with Industry Canada: 3
- comply with the *Federal Underground Storage Tank Technical Guidelines*: 0

3.13 Horizontal Initiatives

Industry Canada is involved in a number of horizontal initiatives, in which it partners with other federal departments, other levels of government, non-governmental organizations and private sector organizations. Industry Canada's involvement in these initiatives contributes to the Department's achievement of its strategic outcomes.

Industry Canada is the lead for the following significant horizontal initiatives. More detailed information can be found on the TBS Horizontal Results website (**www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hr-rh_e.asp**):

- Canadian Biotechnology Strategy
- SchoolNet

In addition, Industry Canada is involved as a partner in the Canada Strategic Infrastructure Fund. Infrastructure Canada is the lead department for this initiative.

Section 4:

Other Items of Interest

4.1 Strengthening Management Practices

Industry Canada is committed to strengthening departmental management practices, and uses the Management Accountability Framework (MAF) as a tool for advancing its management priorities.

A key achievement for Industry Canada was the development and offering of a values and ethics session focusing on the *Values and Ethics Code for the Public Service*. The session was recommended to all staff by the Deputy Minister, the Associate Deputy Minister and other senior staff. Sessions were offered across the country and reached more than 700 employees between November 2004 and March 2005. The sessions raised awareness and understanding of values and ethics issues in the workplace, the *Values and Ethics Code for the Public Service* (a condition of employment for all public servants), and the MAF. The session was very well received throughout the Department, and continues to be available to employees. Industry Canada will continue to work on values and ethics training and initiatives in 2005–06.

Work was undertaken, and will continue in 2005–06, on other priorities of the Department's management agenda and on government-wide priorities, including human resource modernization and the integration of human resource planning and business planning, information management and information technology (IM/IT), service delivery, integrated risk management, financial stewardship and the Management, Resources and Results Structure.

4.2 People: Exemplary Workplace

Industry Canada met the requirements for the coming into force of the amendments to the *Public Service Labour Relations Act* on March 31, 2005, including the development of an approach to informal conflict management systems known as conflict prevention and early resolution (CPER). This included a very successful two-day session with all stakeholders, including bargaining agents, that helped to establish the CPER approach.

With respect to the implementation of the amendments to the *Public Service Employment Act* (PSEA), a consultative committee that included managers, executives, bargaining agents and other interested parties was useful throughout the year in developing policy approaches that culminated in a two-day session to design the staffing regime for Industry Canada. The work of this group will continue up to and past the coming into force of the Act on January 1, 2006. As a result, Industry Canada has a well-developed delegation document, policy framework and Staffing Management Accountability Framework in place. Overall, the Department is well equipped to move forward with an intensive training rollout for delegated managers and human resource staff, should the human resource modernization funds be approved.

The Human Resources Branch implemented a reorganization on April 1, 2005, which reflects a more modernized approach to human resources and shared services. All corporate policy and monitoring expertise is now under one director. A Human Resources Planning unit has been established in this same area, reporting to the manager who is responsible for the Demographic Unit. A small Human Resources Business Planning unit has also been established, reporting to the Director General.

The Deputy Minister approved the delegation to managers of the classification function in a manner consistent with human resource modernization approaches and principles, and the Department has moved to the new format (four-page) job description.

Industry Canada upgraded to Version 8 of PeopleSoft, and is working with other departments to assess the required changes to support the coming into force of the PSEA amendments.

A champion was established for the young professionals group in the Department, and committees continue under Assistant Deputy Minister champions to support the four employment equity groups, the Manager's Network and various other initiatives, such as Awards and Recognition.

4.3 Information Management and Information Technology Governance and Responsibilities in Industry Canada

Information technology (IT) and information management (IM) have become increasingly important to the Department's business, and this trend is likely to continue. Given this importance, the Department aims to ensure that it is strongly positioned to make IM/IT investment decisions that are fully consistent with departmental priorities, maximize efficiencies, and provide high levels of service.

In early 2004–05, Industry Canada undertook significant work aimed at identifying options to enhance Department-wide IM/IT management and decision making. As a result of this analysis, on November 22, 2004, the Deputy Minister announced a number of changes to the structure and governance of IM/IT services in the Department.

These changes fundamentally alter the way IM/IT is governed, managed and delivered at Industry Canada. Under the new governance structure, the ADM-level IT Governance Committee (ITGC) is responsible for ensuring that decisions related to IT investments are set in a departmental context and that they maximize efficiencies. The day-to-day management of IM/IT is the main responsibility of the Chief Information Office (CIO) Sector, which is accountable for the overall performance, effectiveness and efficiency of IM/IT services for the Department. In line with vesting authority for IM/IT with the CIO and enhancing the management and efficiency of IM/IT decision making, all IT work that had previously been undertaken across the Department will be consolidated in the CIO Sector in order to achieve economies of scale and rationalize IT spending. This consolidation will occur in two phases. The first phase was completed on April 1, 2005, and the second phase will be completed by the end of the 2005–06 fiscal year.

4.4 Service Improvement Initiative

Industry Canada is committed to improving service delivery to its clients. The following examples illustrate some of the Department's main achievements in improving service from a citizen-centred perspective.

Strategis.gc.ca

Strategis continued to attract significant interest from users in Canada and around the world. In 2004–05, more than 15.5 million site visits were recorded, with an average of 1.3 million monthly visits.

Significant investments were made to enhance the visitor's experience to Strategis. New information products were added, such as the Managing for Business Success portal; the Directory of Social Economy, Volunteer and Business Associations; and a portal for the Task Force on Spam. Existing sites such as the Canadian Intellectual Property Office site launched an online IP Toolkit, and consumers were introduced to the 2005 *Canadian Consumer Handbook* on the Consumer Connection site. In addition, significant investments have been made to renew the Strategis infrastructure in order to meet the ever-growing needs of users.

Subscribers to the *Strategis Headlines* weekly newsletter can keep abreast of new developments on the site via the Real Simple Syndication (RSS) feed.

An online client survey conducted in March 2005 confirmed that Strategis has a significant base of core users (those returning frequently) who agree that they are receiving good value from the site in terms of time savings, resources for informed business decisions and assistance in business planning. Survey results also indicate that an increasing number of online transactions are being conducted on Strategis for purposes such as filing an annual return, incorporating a company, or registering a trade-mark or patent. Overall, 60 percent of respondents to the survey agreed that Strategis had a positive impact on their business, while 83 percent indicated that they will return to Strategis in the future. The vast majority of users (78 percent) said that they would recommend the site to colleagues and friends.

Canada Business

The Business Gateway and the Canada Business Service Centres have been consolidated into a single multi-channel access service called Canada Business. Two websites (**cbsc.org** and **businessgateway.ca**) have been combined into one online presence (**canadabusiness.gc.ca**). Organizations and budgets have been consolidated around this new arrangement.

Canada Business continues to encourage self-service access in its channel management strategy, while also offering choice for clients who need assistance. In 2004–05, there were 6.3 million visits to the Canada Business website, a year-over-year increase of 23 percent. Canada Business handled approximately 260,000 telephone, in-person and email contacts with Canadian entrepreneurs, a decrease of 11 percent from the previous year, indicating that online resources are increasingly effective in answering questions. Some regional differences exist and are shown in detailed descriptions of Canada Business performance in the annual report for 2004–05, available at **canadabusiness.gc.ca**

Canada Business also expanded a new client satisfaction survey approach to four additional locations in 2004–05, with the remaining nine locations planned for 2005–06. Results indicate a very high level of satisfaction with Canada Business information, products, services and accessibility (the average rating is 4.4 out of 5).

In addition, work continued on the redesign of the Interactive Business Planner to increase its usability and its conformance to federal accessibility standards. An online survey and consultation with regional Canada Business staff have validated the Canada Business approach to providing regulatory information to business clients in plain language, and a new desktop tool for front-line Canada Business staff has been deployed.

Measurement Canada established service standards and associated service delivery performance targets for its key services in 2000. These standards provide a clear indication of the level of service Measurement Canada is committed to providing, as well as the avenues of recourse available should a client feel that the agency is not honouring these commitments. Over the past five years, some of the service standards have been revised to reflect the results of client consultation. The service standards, as well as a service feedback form, are available online (**mc.ic.gc.ca**).

During the past five years, the focus of Measurement Canada's service improvement initiative has been to improve service delivery by increasing the number of service providers authorized to provide clients with legislated mandatory services. Measurement Canada has realized a 65-percent increase in the number of service providers authorized to verify measuring instruments on Measurement Canada's behalf (from 30 organizations in 1999–2000 to 87 in 2004–05), by expanding the scope of its Accreditation Program and introducing the Registration Program. Despite the increased use of complex measurement systems, which are more time-consuming to verify, Measurement Canada's service improvement initiative has resulted in improved service delivery without a corresponding increase in the government resources required to provide these services in accordance with client demands. For example, presently, more than 90 percent of the approximately 18 million electricity and natural gas meters are verified by authorized service providers.

Measurement Canada has also established mutual acceptance agreements with the United States, thereby providing manufacturers with the ability to select the country that best suits their service delivery needs when seeking approval to market their measuring instruments in both countries. The agency has also begun to explore participation in the International Organization of Legal Metrology (OIML) Mutual Acceptance Arrangement for measuring instruments. Within the context of this international multilateral agreement, manufacturers could obtain approval from any member country laboratory to market their measuring instrument in all member countries.

Finally, Measurement Canada is pursuing the use of quality management principles in the delivery of its key services as a means of improving service delivery. Measurement Canada's Accreditation Program is certified to the ISO 9001:2000 standard, and quality management principles form the basis for the delivery of the Registration Program. The Agency is also pursuing ISO 17025 registration of its Fluids Laboratory.

4.5 Section 41 of the *Official Languages Act*

In 2004–05, two major achievements of the Department were the consultative process that was established with the minority communities and the strong partnership built with the regional development organizations. In the case of the former, the dialogue has been constantly pursued at the community level, in regions and with the national coordination team in Ottawa, to ensure that information is shared and community needs and priorities are clearly understood. This dialogue has occurred and continues to occur in concert with the regional development organizations, demonstrating that Industry Canada is acting together with key stakeholders and reaching out to the communities.

The Industry Canada component of the government's Action Plan for Official Languages represented an extension of the Department's ongoing efforts to improve minority community access to existing programs and to increase community participation in these programs. During the past year, more full-time counsellors were hired to work directly with the communities, providing information on departmental programs and services. In addition, 23 official-language minority community (OLMC) projects were launched under the highly successful Francommunautés virtuelles program (**francommunautes.ic.gc.ca**). The Department also worked closely with the regional development organizations to launch youth internships and tele-learning and tele-training pilot projects with universities, colleges and special organizations involved in these fields. As well, a number of projects were supported for the language industries, including those related to marketing and research, to raise awareness of the industries and their products and services to enable them to seize opportunities, both domestically and internationally. In all, in 2004–05, Industry Canada invested more than $7.8 million on programs and activities that benefited the OLMCs. Of this amount, $3.1 million was provided by FedNor and $360,000 was invested by the Department toward four initiatives under the Interdepartmental Partnership with the Official-Language Communities (IPOLC).

As part of the Department's ongoing efforts and in partnership with the regional development organizations, an action plan for the 2004–08 period was developed, based on formal consultations organized by Industry Canada and the regional development organizations. For the first time, the Department and regional development organizations undertook a series of research studies to determine the investments that have been made in the communities, identify the range of networks operating in the minority communities, and pinpoint the geographical locations of the minority communities. This research, as well as approaches to more effectively integrate minority communities in departmental programs, plans, strategies and policies, was shared with the communities during the consultations in March 2005. Community reactions were very positive.

Based on the work completed to date and the community feedback, the Department has started to make a difference, but much remains to be done. Industry Canada's relationship with the minority communities is strong and the Department is committed to building on its investments and the results achieved thus far.

Index

A

Aboriginal Business Canada (ABC) 36, 37, 70, 89, 94
Aboriginal Business Development Program 70
Access to Information Act 62, 63
Agreement on Internal Trade (AIT) 35
Assistive Technology 40

B

Bankruptcy and Insolvency Act 15, 59
BIZPal 39
Broadband for Rural and Northern Development Pilot Program 38, 41, 71
BusinessGateway.ca 101

C

CA*net 23, 38, 73, 90
Canada Business Corporations Act 15, 56
Canada Business Service Centres (CBSCs) 39, 101
Canada Cooperatives Act 56
Canada Corporations Act 15, 56, 86
Canada-Ontario Infrastructure Program 36, 71
Canada Not-for-profit Corporations Act 15
Canada's Innovation Strategy 77
Canada Small Business Financing Act (CSBFA) 46, 47, 50, 94
Canada Foundation for Innovation 24, 85
Canadian Biotechnology Strategy 22, 98
Canadian Centre for Creative Technology (Shad International) 87
Canadian Environmental Protection Act 98
Canadian Institute for Advanced Research (CIAR) 87
Canadian Intellectual Property Office (CIPO) 11, 14, 17, 46, 48, 49, 52, 101
Canadian Youth Business Foundation (CYBF) 89
CANARIE 23, 73, 90, 94
Communications Research Centre Canada (CRC) 27, 43, 50, 53
Community Futures Program 75, 76, 94
Companies' Creditors Arrangement Act 15, 16
Competition Act 14, 19, 55, 56
Competition Bureau 8, 11, 13, 14, 19, 20, 42, 43, 55
Copyright Act 15, 93
Corporations Canada 11, 18, 56, 57, 86

D

Department of Industry Act 46, 47, 53, 55, 61, 63

E

ebiz.enable 40
Eco-efficiency 21, 40
Enhanced Representation Initiative 32

F

Federal Economic Development Initiative for Northern Ontario (FedNor) 2, 10, 36, 74, 76, 79, 81, 94, 102
Food and Drugs Act 14, 65

G

Gas Inspection Act 58
Genome Canada 9, 23, 90, 91
Government On-Line (GOL) 39

H

Hydrogen Early Adopters Program (h2EA) 2, 9, 28, 82, 83, 95

I

Information and Communications Technologies (ICTs) 6, 9, 17, 30, 31, 38, 73, 77, 78
Industrial Research Assistance Program (IRAP) 23, 83
International Telecommunication Union (ITU) 31, 68

J

Jean Chrétien Pledge to Africa 14, 65

L

Lobbyist Registration Act 16, 63

M

Medical and Related Sciences (MaRS) Discovery District 69

Management Accountability Framework 99

O

Office of Consumer Affairs (OCA) 8, 11, 13, 17, 42, 43

Office of the Superintendent of Bankruptcy Canada (OSB) 11, 15,18, 20, 59, 60

P

Patent Act 14, 65

Pierre Elliott Trudeau Foundation 24, 91

Personal Information Protection and Electronic Documents Act 65

Privacy Act 62

Public Service Employment Act 99

Public Service Labour Relations Act 99

R

Radiocommunication Act 61

Research and Development (R&D) 1, 2, 5, 6, 9, 21, 28, 32, 53, 54, 82, 85, 92, 94, 95

Rural and Remote Broadband Access Program 27

S

Section 41 of the *Official Languages Act* 102

Small and Medium-Sized Enterprises (SMEs) 10, 23, 27, 33, 34, 36, 38, 40, 41, 53, 54, 70, 73, 75, 84

Small Business Loans Act 46, 48, 50, 51, 84

Smart Regulation 8, 11, 12, 14, 16, 66

Softwood Industry and Community Economic Adjustment Initiative 80

SourceCAN 40

Spectrum Management 16, 18, 48, 61

Strategis 100, 101

Structured Financing Facility (SFF) 32, 81, 82

Sustainable Cities Initiative (SCI) 95

Sustainable Development Strategy (SDS) 32, 95, 96

T

Team Canada Inc 32

Telecommunications Act 16

Textile Labelling Act 55

Trade Team Canada Sectors (TTCSs) 32

Technology Partnerships Canada (TPC) 23, 28, 32, 43, 82, 83, 93, 95

U

User Fees Act 50

V

Values and Ethics 94, 99

W

Weights and Measures Act 58

Y

Youth Employment Strategy (YES) 77, 78

BUDGET DES DÉPENSES

Industrie Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2005

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2005

No de catalogue BT31-4/45-2005
ISBN 0-660-62908-9

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à www.tbs-sct.gc.ca
Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste
auprès des Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

Avant-propos

Le gouvernement du Canada améliore sans cesse ses pratiques de gestion, ce qui constitue pour lui une priorité depuis le dépôt au Parlement, au printemps 2000, du document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Dans sa poursuite de l'excellence en gestion, le gouvernement envisage d'offrir aux Canadiens : un gouvernement à l'écoute, qui sert bien ses citoyens et qui est administré comme une seule et même entité cohérente; un gouvernement innovateur, qui est appuyé par une fonction publique hautement qualifiée, en mesure de bien tirer parti de toute l'information à sa disposition et de faire un usage optimal des fonds publics, tout en tenant compte des risques éventuels; et un gouvernement redevable, qui rend compte clairement et ouvertement de son rendement au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats au Parlement et aux citoyens. Ils sont au cœur même de l'application du concept du gouvernement redevable.

Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement de rapports publics efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte, faire le lien entre le rendement et les engagements antérieurs, expliquer les changements ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Le présent rapport ministériel sur le rendement (ainsi que ceux de nombreux autres ministères et organismes) peut être consulté sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp . Les lecteurs qui désireraient un aperçu global des efforts déployés par le gouvernement du Canada afin d'améliorer la qualité de vie peuvent lire *Le rendement du Canada 2005*, qu'on peut également consulter à l'adresse Internent précitée. Ce rapport est structuré autour de trois grands thèmes (économie durable, fondements sociaux du Canada et la place du Canada dans le monde) et sa version électronique renferme des liens avec les rapports ministériels sur le rendement pertinents. *Le rendement du Canada 2005* renferme également un aperçu spécial des efforts déployés par le gouvernement afin d'améliorer le bien-être des Autochtones.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer sans cesse les rapports qu'il présente au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer, au fil du temps, la qualité des rapports ministériels sur le rendement et autres rapports.

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Industrie Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2005

Ministre de l'Industrie

Table des matières

Section 1 : Survol du Ministère 1

1.1 Message du ministre 1

1.2 Déclaration de la direction 3

1.3 Secteur d'activité d'Industrie Canada : Stimuler l'essor économique 5

1.4 Tableau récapitulatif des réalisations par résultat stratégique 8

Section 2 : Analyse du rendement par résultat stratégique 12

Un marché équitable, efficace et concurrentiel 12

Une économie innovatrice 23

Une industrie concurrentielle et des collectivités durables 33

Section 3 : Renseignements supplémentaires 46

3.1 Organigramme d'Industrie Canada 46

3.2 Affectation des ressources en fonction des résultats stratégiques 47

3.3 Tableaux financiers récapitulatifs 48

3.4 Frais d'utilisation 54

3.5 Principales initiatives réglementaires 70

3.6 Détails des programmes de paiements de transfert 73

3.7 Fondations (subventions conditionnelles) 92

3.8 Réponses aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations pour l'exercice 2004-2005 101

3.9 Stratégie de développement durable 103

3.10 Approvisionnement et marchés 104

3.11 Diversification des modes de prestation des services 105

3.12 Réservoirs de stockage 106

3.13 Initiatives horizontales 106

Section 4 : Autres sujets d'intérêt 107

4.1 Renforcer les pratiques de gestion 107

4.2 Ressources humaines : Milieu de travail exemplaire 107

4.3 Régie de la GI-TI et responsabilités connexes à Industrie Canada 108

4.4 Initiative d'amélioration des services 109

4.5 Article 41 de la *Loi sur les langues officielles* 111

Index 112

Section 1

Survol du Ministère

1.1 Message du ministre

Le gouvernement du Canada a, entre autres, pour grande priorité de bâtir une économie qui pourra relever les défis du XXI[e] siècle; une économie fondée sur le savoir, axée sur la technologie et concurrentielle sur la scène mondiale. À l'appui de cet objectif, Industrie Canada et les 14 membres du Portefeuille de l'Industrie encouragent une recherche fondamentale et avancée novatrice, favorisent la commercialisation et l'adoption de nouvelles technologies et appuient la diffusion d'idées transformatrices dans toute notre économie. Nous nous efforçons également de tisser de nouveaux liens et de resserrer les liens existants avec les partenaires internationaux, y compris les marchés émergents, dans les domaines scientifiques et techniques spécialisés. Ce travail serait impossible sans des règlements et des lois qui encouragent l'innovation et une croissance durable. Grâce à nos efforts, le Portefeuille de l'Industrie aide à bâtir une économie de pointe, mue par le talent, les idées et l'initiative.

Le Portefeuille de l'Industrie se compose d'Industrie Canada et de 14 autres ministères, organismes, sociétés d'État et organismes quasi judiciaires fédéraux. Ces organisations jouent collectivement un rôle clé dans le développement économique et industriel du Canada et dans les avancées scientifiques et technologiques. Le Canada atteint également ses objectifs en matière de développement durable à l'aide des investissements et des efforts consacrés à l'amélioration de l'efficacité énergétique, à la promotion des sources d'énergie renouvelables et à l'amélioration de la gestion des déchets. Servir ces priorités permet de renforcer la santé économique et environnementale du Canada, d'offrir à tous les Canadiens la possibilité de participer à notre développement et à notre prospérité économiques, et de contribuer à la qualité de vie de toute la population canadienne.

De nombreuses activités du Portefeuille de l'Industrie s'appuient sur nos investissements stratégiques dans la recherche-développement et contribuent à la commercialisation des découvertes scientifiques et technologiques découlant de ces investissements. D'autres activités et programmes clés encouragent la croissance des entreprises et aident les secteurs industriels à se montrer plus novateurs. Collectivement, les initiatives du Portefeuille de l'Industrie — et surtout, leurs résultats — stimulent les transformations et les adaptations qu'exige l'économie planétaire.

Membres du Portefeuille de l'Industrie

- Agence de promotion économique du Canada atlantique[1]
- Agence spatiale canadienne
- Banque de développement du Canada[2]
- Commission canadienne du tourisme[2]
- Commission du droit d'auteur Canada
- Conseil canadien des normes[2]
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- Conseil national de recherches Canada
- Développement économique Canada pour les régions du Québec[1]
- Diversification de l'économie de l'Ouest Canada[1]
- Industrie Canada
- Société d'expansion du Cap-Breton[2]
- Statistique Canada
- Tribunal de la concurrence

1 Aux fins du Budget principal des dépenses, il ne s'agit pas d'un membre du Portefeuille.

2 N'a pas à produire de rapport sur le rendement.

Le *Rapport ministériel sur le rendement* d'Industrie Canada pour la période se terminant le 31 mars 2005 décrit les réalisations et les résultats du Ministère, notamment :

- Encourager l'adoption et la croissance du commerce électronique en élaborant des règlements et des politiques de tout premier ordre, en assurant le fonctionnement équitable du marché et en appuyant la normalisation internationale des applications du commerce électronique :
  - en participant à l'élaboration des principes antipourriel du Forum de coopération Asie-Pacifique (APEC) et des lignes directrices sur leur mise en œuvre;
  - en continuant d'améliorer la Passerelle d'information pour le consommateur canadien et le Courriel des plaintes, en réponse aux besoins des consommateurs.
- Renforcer le rendement du Canada en matière de R-D, ainsi que son rôle de chef de file des technologies émergentes qui appuient les investissements stratégiques, le renforcement des capacités et la commercialisation :
  - en affectant 20 millions de dollars à Precarn Incorporated afin de financer la recherche de pointe sur les systèmes intelligents et la robotique avancée;
  - en travaillant avec l'industrie dans le cadre du programme des Adhérents pionniers h2 de Partenariat technologique Canada afin de favoriser le développement et la commercialisation rapide de technologies de l'hydrogène et de technologies compatibles avec l'hydrogène (en 2004-2005, le programme a subventionné quatre projets pour un investissement total de 13,3 millions de dollars);
  - en faisant la promotion d'un développement plus durable à l'aide d'investissements stratégiques dans des projets de R-D qui améliorent l'efficacité énergétique, en explorant les sources d'énergie renouvelables et alternatives et en appuyant les pratiques de fabrication sans gaspillage auprès de l'industrie canadienne.
- Stimuler la compétitivité et la croissance économique en améliorant l'accès aux marchés et aux services électroniques, en appuyant et en développant des idées et des technologies et en se dotant d'une main-d'œuvre qualifiée :
  - en faisant en sorte que FedNor continue d'appuyer un réseau de 61 Sociétés d'aide au développement des collectivités en Ontario. En 2004-2005, plus de 47,7 millions de dollars ont été investis dans plus de 1 100 entreprises locales qui ont obtenu plus de 90 millions de dollars d'autres sources;
  - en améliorant les services gouvernementaux aux entreprises et en accroissant l'efficacité de ces services, notamment par des mesures qui réduisent les formalités administratives pour les petites entreprises.

En tant que membre du Portefeuille de l'Industrie, Industrie Canada contribue au développement industriel et économique de notre pays. Le travail et les contributions du Ministère font partie de toutes les mesures prises par le gouvernement pour développer et encourager des possibilités qui témoignent des particularités économiques et sociales du Canada. Par ces efforts, nous investissons dans notre population, nos entreprises et notre avenir, ce qui donnera une économie plus forte et plus prospère pour tous les Canadiens.

Je suis heureux de présenter le *Rapport ministériel sur le rendement* d'Industrie Canada pour 2004-2005.

Le ministre de l'Industrie,

David L. Emerson

1.2 Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport ministériel sur le rendement* (RMR) de 2004-2005 d'Industrie Canada.

Le document a été préparé en fonction des principes de reddition de comptes contenus dans le *Guide de préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

- Il est conforme aux exigences particulières de reddition de comptes décrites dans le Guide;
- Il est fondé sur la structure de secteur d'activités approuvée du Ministère;
- Il présente des renseignements uniformes, complets, équilibrés et précis;
- Il offre un modèle de responsabilisation pour les résultats atteints avec les ressources et les autorités allouées;
- Il fait état des sommes qui ont été allouées et approuvées dans le Budget des dépenses et les Comptes publics du Canada.

Le sous-ministre,

S L Hurtubise

Suzanne Hurtubise

Le 1er septembre 2005

Date

1.3 Secteur d'activité d'Industrie Canada : Stimuler l'essor économique

Contexte

L'économie canadienne a continué de progresser rapidement en 2004. Grâce à une forte croissance de l'emploi et à l'amélioration de la productivité, le Canada a enregistré le taux d'augmentation du niveau de vie le plus élevé parmi les pays du G7 depuis que le gouvernement fédéral a équilibré son budget en 1997. D'après l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Canada est le seul pays du G7 qui devrait afficher un excédent en 2005 et en 2006.

Le Canada n'en reste pas moins confronté à des défis économiques dans l'économie mondiale et l'économie du savoir, en particulier en tant que nation commerçante dont l'économie intérieure est relativement petite. Sa prospérité dépend directement de l'évolution mondiale. L'économie canadienne doit demeurer concurrentielle à l'échelle internationale et pouvoir résister aux chocs en étant souple, adaptable et sensible aux tendances et aux débouchés internationaux. L'innovation est cruciale pour assurer la compétitivité et la prospérité du Canada dans un monde où les pressions concurrentielles s'intensifient.

Comme le gouvernement du Canada l'a décrit, le plus récemment dans le budget de 2005, des investissements continus dans de nouvelles idées et dans l'innovation commerciale sont essentiels pour édifier une économie productive qui élargit les débouchés, crée des emplois bien rémunérés et améliore le niveau de vie. Même si l'économie canadienne continue de prendre de l'expansion — et se compare avantageusement à ses concurrents étrangers — le pays accuse toujours un retard sur les États-Unis en matière de productivité. Pour combler cet écart, il faut que le gouvernement appuie la commercialisation de manière soutenue, ainsi que la diffusion et l'adoption de technologies et de procédés novateurs. Il faut également que les entreprises canadiennes jouent un rôle clé, en augmentant leurs investissements dans la recherche-développement (R-D), la technologie, l'équipement et le personnel qualifié.

Afin d'améliorer le bien-être des Canadiens, le gouvernement du Canada a décidé en 2004 que l'édification d'une économie du XXI^e siècle — une économie dynamique, créatrice de débouchés pour les citoyens et écologiquement durable — figurerait parmi ses principales priorités. S'assurer que le Canada continue d'enregistrer des résultats enviables en matière de croissance économique, que la croissance ne se fasse pas aux dépens des générations futures et que le pays possède les ressources nécessaires pour atteindre ses buts sociaux et s'acquitter de ses responsabilités mondiales demeurent de grandes priorités pour maintenir une économie dynamique et durable. Afin de stimuler la création et la croissance d'entreprises canadiennes novatrices, le gouvernement s'est engagé à :

- mettre davantage l'accent sur les sciences et la technologie et évaluer l'appui du gouvernement du Canada à la R-D;
- assurer une commercialisation plus efficace de la recherche;
- améliorer l'accès au financement de démarrage;
- aider les petites entreprises à accéder aux marchés;
- promouvoir des technologies de pointe;
- encourager le développement d'industries à valeur ajoutée, en particulier dans les secteurs des ressources;
- renforcer l'économie sociale.

Industrie Canada a joué un rôle crucial dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action microéconomique du gouvernement du Canada, en s'engageant à créer du savoir et à le commercialiser, à renforcer le climat des affaires, à constituer une main-d'œuvre qualifiée et à renforcer l'économie sociale.

Le mandat d'Industrie Canada

Industrie Canada (**www.ic.gc.ca**) a pour mandat d'aider les Canadiens à être plus productifs et concurrentiels dans l'économie du savoir et d'améliorer ainsi le niveau et la qualité de vie dans le pays. Par ses politiques, programmes et services, le Ministère stimule l'essor d'une économie dynamique et novatrice pour :

- procurer aux Canadiens des emplois plus nombreux et mieux rémunérés;
- favoriser la croissance des entreprises grâce à l'amélioration soutenue de la performance sur le plan de la productivité et de l'innovation;
- donner aux consommateurs, aux entreprises et aux investisseurs l'assurance que le marché est équitable, efficace et concurrentiel;
- servir les intérêts économiques, environnementaux et sociaux des Canadiens.

Industrie Canada a continué d'appuyer ces objectifs et ceux du gouvernement du Canada par ses trois résultats stratégiques :

- Un marché équitable, efficace et concurrentiel;
- Une économie innovatrice;
- Une industrie concurrentielle et des collectivités durables.

Ces trois résultats stratégiques se renforcent mutuellement. Des structures de marché solides contribuent à créer un climat d'affaires propice à l'innovation, à l'investissement et à l'entrepreneuriat. Encourager l'innovation scientifique et technologique aide à assurer que des découvertes et des percées se produisent au Canada et que leurs retombées socioéconomiques contribuent à améliorer le niveau et la qualité de vie des Canadiens.

Progrès vers l'atteinte des résultats stratégiques d'Industrie Canada

Dans l'élaboration de son Architecture des activités de programme, Industrie Canada a défini des indicateurs afin de mesurer les progrès vers chacun de ses résultats stratégiques. On trouvera ci-dessous les résultats de référence pour chacun des indicateurs, par résultat stratégique.

Un marché équitable, efficace et concurrentiel

- Le Canada est arrivé ex aequo au sixième rang des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui font le moins obstacle à la concurrence.
- Le Canada est arrivé au deuxième rang des pays membres de l'OCDE qui imposent le moins de restrictions réglementaires et administratives.
- Le Canada est arrivé au deuxième rang parmi les pays du G7 en ce qui concerne l'idée que les chefs d'entreprise se font de l'incidence possible des institutions et des politiques du gouvernement sur la compétitivité.

Une économie innovatrice

- En 2004, le gouvernement a financé 30,5 p. 100 des dépenses intérieures brutes en R-D (DIBRD), d'après *les Principaux indicateurs de la science et de la technologie* de l'OCDE.
- D'après Statistique Canada, en 2004 les DIBRD représentaient 1,9 p. 100 du produit intérieur brut (PIB) du Canada.
- Le Canada est arrivé au deuxième rang des pays comparés en ce qui concerne la collaboration en R-D entre l'industrie et les universités. (En 2001, l'industrie a financé 9,6 p. 100 de la R-D dans les établissements d'enseignement supérieur.)
- Le Canada est arrivé au deuxième rang des pays comparés pour ce qui est de l'investissement en capital-risque (0,25 p. 100 du PIB).

Une industrie concurrentielle et des collectivités durables

- D'après Statistique Canada, 93 754 millions de dollars ont été investis dans les machines et l'équipement en 2004.
- En 2003, le Canada est arrivé au deuxième rang parmi les pays comparés en ce qui concerne l'utilisation des technologies de l'information et des communications.

Encourager l'investissement dans la technologie aide les entreprises canadiennes à soutenir la concurrence sur le marché mondial et stimule le commerce. Des entreprises prospères unissent leurs efforts à ceux d'entreprises sociales florissantes dans un contexte stable pour former des collectivités durables qui attirent l'investissement. Collectivement, les résultats stratégiques du Ministère appuient la croissance de l'emploi, du revenu et de la productivité et favorisent le développement durable au Canada.

Le présent *Rapport ministériel sur le rendement* explique comment Industrie Canada a travaillé à appuyer les grands objectifs du gouvernement du Canada, en continuant de collaborer avec ses partenaires et ses intervenants pour améliorer la qualité de vie des Canadiens.

Résultats du gouvernement du Canada

Le rapport du président du Conseil du Trésor intitulé *Le rendement du Canada 2005* présente quelques résultats pangouvernementaux auxquels contribue Industrie Canada. Ces résultats comprennent :

Économie durable

- une économie axée sur l'innovation et le savoir
- un marché équitable et sécurisé
- un environnement propre et sain
- une croissance régionale solide et une compétitivité sectorielle en tenant compte des pratiques environnementales saines

Peuples autochtones

- une participation et une réussite optimales en matière d'apprentissage des jeunes enfants, d'éducation, de formation et de développement des compétences basées sur le patrimoine autochtone
- des collectivités autochtones sécuritaires, stables et durables
- la création d'une richesse durable et la participation à l'économie

www.tbs-sct.gc.ca/audience/cdn_f.asp

Principaux partenaires d'Industrie Canada

Afin de remplir son mandat et de mettre en œuvre ses programmes et ses services, Industrie Canada travaille en partenariat avec les membres du Portefeuille de l'Industrie ainsi que divers intervenants. Le Ministère consulte aussi ces derniers pour élaborer de bonnes politiques microéconomiques. Il a continué d'étendre ces partenariats de coopération afin de maintenir la croissance économique du pays et de cerner de nouveaux défis et débouchés. Le Ministère sait que cette collaboration est essentielle pour atteindre ses résultats stratégiques.

Principaux partenaires

- Membres du Portefeuille de l'Industrie
- Autres ministères
- Secteurs industriels
- Universités et collèges
- Partenaires internationaux

Communication d'information financière et non financière sur le rendement

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a mis en place la Politique sur la Structure de gestion, des ressources et des résultats (SGRR), qui est entrée en vigueur le 1er avril 2005.

Résumé de l'information financière sur le rendement d'Industrie Canada

Dépenses prévues : 1 702,6 millions de dollars

Autorisations totales : 1 655,5 millions de dollars

Dépenses réelles de 2004-2005 : 1 376,6 millions de dollars

Industrie Canada reçoit ses crédits budgétaires par l'entremise du Budget principal des dépenses et du Budget supplémentaire des dépenses approuvés par le Parlement. En 2004-2005, des crédits totalisant 1 478,6 millions de dollars ont été approuvés dans le Budget principal des dépenses du Ministère.

S'y ajoutent d'autres montants octroyés dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses et d'autres autorisations.

Industrie Canada participe activement à l'examen des dépenses du gouvernement du Canada. Cet examen vise à gérer les impôts de façon intelligente et efficace, et à s'assurer que le gouvernement puisse faire les meilleurs investissements possibles dans les domaines qui comptent le plus pour les Canadiens. Pour des renseignements sur la participation d'Industrie Canada à cet examen, visitez :
www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/icPages/ExamenDesDepenses

La SGRR, dont l'élément clé est l'Architecture des activités de programme (AAP), appuie l'élaboration d'une approche pangouvernementale commune pour la collecte, la gestion et la déclaration de données financières et non financières sur le rendement. Elle renforce également l'engagement pris par le gouvernement dans le budget de 2005 de raffermir la gestion et l'imputabilité du secteur public.

Industrie Canada a élaboré son AAP, qui a servi de base à son *Rapport sur les plans et les priorités* pour 2005-2006. Cependant, le présent *Rapport ministériel sur le rendement* (pour 2004-2005) fait le point de la situation par rapport aux engagements pris dans les précédents *Rapports sur les plans et les priorités* (RPP), quand les ministères présentaient leurs rapports en fonction de la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation. Par conséquent, ce document présente l'information non financière sur le rendement d'après les trois résultats stratégiques d'Industrie Canada et l'information financière par secteur d'activité. De cette façon, il est conforme au RPP de 2004-2005 et il met en évidence la complémentarité entre les deux documents.

1.4 Tableau récapitulatif des réalisations par résultat stratégique

Ce tableau présente les dépenses prévues et réelles d'Industrie Canada, ainsi que quelques exemples de résultats atteints par le Ministère pour chacun de ses trois résultats stratégiques, soit un marché équitable, efficace et concurrentiel; une économie innovatrice; et une industrie concurrentielle et des collectivités durables. Les exemples de résultats obtenus illustrent le succès des plans mis en œuvre par Industrie Canada, ainsi que les progrès du Ministère vers la réalisation des priorités et des résultats prévus qu'il s'était engagé à obtenir dans les RPP antérieurs. Une analyse plus détaillée des résultats obtenus par le Ministère se trouve dans la section 2.

Résultat stratégique — Un marché équitable, efficace et concurrentiel	
	Dépenses estimatives réelles : 148 millions de dollars
Priorités et résultats prévus	**Exemples de résultats atteints**
Priorité : Appuyer l'initiative de réglementation intelligente du gouvernement du Canada. **Résultat prévu :** Créer un climat concurrentiel afin d'attirer l'investissement, d'encourager l'innovation et de protéger l'intérêt public.	Un Comité consultatif sur la réduction de la paperasserie a été créé afin de trouver des mesures concrètes pour alléger le fardeau administratif auquel sont confrontées les petites entreprises (page 13).
Priorité : Continuer de moderniser les outils d'encadrement du marché et de faciliter leur mise en œuvre. **Résultat prévu :** Établir des structures de marché qui répondent aux besoins des entreprises, des consommateurs et des investisseurs.	Le Bureau de la concurrence a publié la version révisée de son document intitulé *Fusions – Lignes directrices pour l'application de la loi*, qui vise à donner aux intervenants une plus grande transparence et une prévisibilité accrue lors de l'analyse des fusions au Canada (page 14).
Priorité : Continuer d'améliorer la réalisation des programmes et la prestation des services en fonction des besoins des intervenants. **Résultat prévu :** Assurer un fonctionnement équitable et efficace du marché.	Le Bureau de la consommation a continué d'améliorer la Passerelle d'information pour le consommateur canadien (PICC) et le Courriel des plaintes pour répondre aux besoins des consommateurs. Le taux de satisfaction des consommateurs reste aux alentours de 70 p. 100 (page 19).

Priorité : Continuer d'élaborer une réglementation et des politiques de tout premier ordre afin de promouvoir le commerce électronique et l'économie numérique et appuyer l'uniformisation des applications du commerce électronique à l'échelle internationale. **Résultat prévu :** Créer un environnement de tout premier ordre qui encourage l'adoption et la croissance du commerce électronique.	Industrie Canada a contribué à l'élaboration des principes antipourriel du Forum de coopération économique Asie-Pacifique et de ses lignes directrices sur la mise en œuvre (page 20).
Priorité : Améliorer la conformité aux règles du marché par le renforcement de l'exécution et par des programmes d'éducation, de sensibilisation et d'appui à l'intention des intervenants. **Résultat prévu :** Renforcer la confiance dans le marché canadien.	Depuis 1998, le Programme d'immunité du Bureau de la concurrence, qui accroît la capacité du Bureau de repérer les cartels illégaux, a entraîné des amendes pour comportement illégal de type cartel d'un montant total de 65 millions de dollars (page 21).

Résultat stratégique — Une économie innovatrice

	Dépenses estimatives réelles : 459 millions de dollars
Priorités et résultats prévus	**Exemples de résultats atteints**
Priorité : Promouvoir l'investissement dans la R-D. **Résultat prévu :** Hisser le Canada au rang des cinq premiers pays du monde du point de vue de la performance en R-D.	Le gouvernement du Canada s'est engagé dans son budget de 2005 à investir 20 millions de dollars dans Precarn Inc. afin de financer la recherche de pointe sur les systèmes intelligents et en robotique avancée (page 23).
Priorité : Encourager la mise au point de technologies novatrices et faire des investissements stratégiques dans ce domaine. **Résultat prévu :** Renforcer la position de chef de file du Canada dans le secteur des technologies émergentes.	Les concours de Génome Canada ont permis de subventionner 79 grands projets et plates-formes axées sur des créneaux en santé, en agriculture, en environnement, en foresterie et en aquaculture, ainsi que sur des technologies d'appui essentielles (page 24).
Priorité : Renforcer la capacité de recherche dans les secteurs public et privé du Canada. **Résultat prévu :** Continuer de renforcer l'avantage en matière de recherche dont bénéficie le Canada grâce aux investissements antérieurs.	Le Ministère a continué de donner des conseils aux chercheurs, il a publié des études et élaboré des politiques afin de renforcer la capacité de recherche ainsi que d'appuyer et de surveiller les programmes de subventions des trois conseils (page 26).
Priorité : Encourager la commercialisation de la R-D et accroître les taux d'adoption des nouvelles technologies. **Résultat prévu :** Permettre aux Canadiens de profiter des retombées des investissements dans la recherche et mettre au point de meilleurs produits et services.	En 2004-2005, 11 ministères et 235 entreprises privées ont fait appel à la technologie et/ou aux compétences du Centre de recherches sur les communications, ce qui a permis de créer des emplois et des produits pour le marché intérieur et les marchés d'exportation (page 28).
Priorité : Investir dans la recherche, le développement et l'utilisation de technologies habilitantes stratégiques, notamment celles liées à l'économie de l'hydrogène, et promouvoir ces activités. **Résultat prévu :** Enrichir les connaissances dans les domaines offrant de bonnes possibilités, notamment l'économie de l'hydrogène, qui aide le Canada à atteindre ses objectifs relatifs aux changements climatiques.	Le programme des Adhérents pionniers h2 de Partenariat technologique Canada a collaboré avec l'industrie afin de favoriser le développement et la commercialisation rapide de la technologie de l'hydrogène et de technologies compatibles avec l'hydrogène. En 2004-2005, le programme a appuyé quatre projets dans lesquels 13,3 millions de dollars ont été investis (page 31).

Résultat stratégique — Une industrie concurrentielle et des collectivités durables	
	Dépenses estimatives réelles : 565,1 millions de dollars
Priorités et résultats prévus	**Exemples de résultats atteints**
Priorité : Renforcer les partenariats avec les intervenants et appuyer le commerce, l'investissement et l'expansion des entreprises dans les secteurs prioritaires. **Résultat prévu :** Promouvoir le développement d'industries à valeur ajoutée et encourager la croissance dans les secteurs prioritaires.	Industrie Canada a favorisé l'investissement et la croissance dans les secteurs industriels prioritaires, comme l'aérospatiale et la défense, l'automobile, les produits chimiques et pétrochimiques, les technologies de l'énergie et de l'environnement, les technologies de l'information et des communications, et les sciences de la vie (page 33).
Priorité : Renforcer l'économie sociale. **Résultat prévu :** Promouvoir l'expansion des entreprises de l'économie sociale.	Industrie Canada et les organismes de développement régional ont fini d'évaluer les programmes qu'ils offrent aux petites et moyennes entreprises (PME) afin de déterminer le niveau d'accès des entreprises de l'économie sociale à ces programmes (page 36).
Priorité : Appuyer l'accès au capital et permettre une meilleure compréhension du marché du capital-risque, y compris le financement par emprunt, le crédit-bail et le capital-risque. **Résultat prévu :** Permettre aux entreprises ayant un fort potentiel de croissance de mettre en marché leurs innovations.	Industrie Canada a permis au gouvernement de mieux connaître les PME et leur capacité d'accès au capital-risque et il a entrepris une évaluation du Programme de financement des petites entreprises du Canada afin de s'assurer qu'il reste adapté aux besoins des petites entreprises (page 36).
Priorité : Continuer à bâtir une main-d'œuvre qualifiée en partenariat avec Citoyenneté et Immigration Canada et Ressources humaines et Développement des compétences Canada. **Résultat prévu :** S'assurer que le Canada possède la main-d'œuvre très qualifiée dont il a besoin pour développer et appliquer de nouvelles idées et technologies.	Par divers partenariats, Industrie Canada a poursuivi ses efforts pour accélérer l'entrée au Canada de travailleurs qualifiés qui ont une offre d'emploi, attirer des étudiants étrangers prometteurs et éliminer les obstacles à la reconnaissance des titres de compétences et de l'expérience de travail acquis à l'étranger (page 37).
Priorité : Appuyer l'essor économique et le développement durable dans les collectivités par des programmes de promotion commerciale ciblés. **Résultat prévu :** Stimuler l'essor économique dans des collectivités ciblées et renforcer leur durabilité.	L'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) a continué d'appuyer un réseau de 61 Sociétés d'aide au développement des collectivités en Ontario. En 2004-2005, plus de 47,7 millions de dollars ont été investis dans plus de 1 100 entreprises locales qui ont aussi obtenu plus de 90 millions de dollars d'autres sources (page 39).
Priorité : Renforcer la participation à l'économie numérique en faisant en sorte que les personnes, les entreprises et les collectivités soient en mesure de profiter des avantages de la connectivité. **Résultat prévu :** Donner aux Canadiens les moyens de participer à la création et à l'échange de connaissances.	L'initiative Étudiants bien branchés d'Industrie Canada a permis de renforcer les partenariats avec les collèges et les universités du Canada afin d'offrir aux PME une formation pratique sur l'utilisation du commerce électronique et d'Internet. En 2004-2005, une formation a été offerte à plus de 16 000 clients et plus de 400 étudiants du niveau postsecondaire ont été embauchés (page 41).

Priorité : Veiller à ce que les Canadiens aient accès à une infrastructure de technologies de l'information et des communications moderne et fiable. **Résultat prévu :** Permettre aux Canadiens de toutes les collectivités de profiter de l'économie numérique.	Industrie Canada a appuyé 3 786 sites du Programme d'accès communautaire, a répondu aux besoins d'accès à large bande de 884 collectivités en finançant 58 projets, a fourni 102 464 ordinateurs recyclés à des écoles, à des bibliothèques et à des organisations sans but lucratif, a versé 6,1 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative du secteur bénévole, et a appuyé des projets dans 31 collectivités francophones (page 42)
Priorité : Prendre la direction de l'élaboration de la stratégie du gouvernement pour la transformation du service aux entreprises afin d'améliorer les services en ligne aux Canadiens, en particulier les entreprises et les entrepreneurs. **Résultat prévu :** Promouvoir une prestation de services canadiens intégrés, axés sur les citoyens et offerts dans un réseau varié et polyvalent.	En collaboration avec d'autres ministères, Industrie Canada a élaboré une vision des services du gouvernement du Canada aux entreprises afin d'améliorer les interactions entre le gouvernement et les entreprises et d'accroître l'efficacité des services gouvernementaux (page 43).
Priorité : Continuer d'aider les entreprises à atteindre leurs objectifs en matière de développement durable au moyen de l'écoefficacité et de la durabilité des entreprises et des collectivités. **Résultat prévu :** Aider les entreprises canadiennes à devenir plus productives et concurrentielles dans l'économie du savoir et améliorer ainsi le niveau de vie et la qualité de vie des Canadiens.	En 2004-2005, des cartes routières technologiques (CRT) ont été lancées pour les technologies de soudage et le secteur forestier. Ces cartes routières aident les entreprises à intégrer dans leurs activités des pratiques de fabrication sans gaspillage (page 44).

Section 2

Analyse du rendement par résultat stratégique

Cette section présente les mesures prises par Industrie Canada pour réaliser ses grandes priorités et obtenir les résultats prévus indiqués dans les précédents Rapports sur les plans et les priorités, pour chacun de ses résultats stratégiques (**www.ic.gc.ca/publications**).

Résultat stratégique : Un marché équitable, efficace et concurrentiel

On évalue à 148 millions de dollars les ressources financières affectées en 2004-2005 à l'atteinte d'un marché équitable, efficace et concurrentiel.

Un marché efficace est nécessaire pour renforcer et maintenir la confiance des consommateurs et créer un climat propice à l'investissement et au développement durable. Combiné à un cadre de réglementation efficace, un marché équitable, efficace et concurrentiel crée un climat commercial favorable à l'innovation et à la croissance économique, tout en protégeant les Canadiens. Un marché robuste permet aussi à Industrie Canada d'étudier l'utilisation de nouveaux instruments de politique qui exploitent le pouvoir du marché tout en servant les objectifs de développement durable du Ministère.

Industrie Canada est chargé d'élaborer et de faire appliquer des lois, des politiques et des règlements qui régissent les activités des entreprises dans des domaines comme la concurrence, les télécommunications, la protection de la vie privée, la propriété intellectuelle, le financement des petites entreprises, la faillite et la protection des consommateurs. En 2004-2005, les organismes de services axés sur le marché (OSM) d'Industrie Canada ont continué :

Organismes de services axés sur le marché

- Bureau de la concurrence
- Bureau de la consommation
- Bureau du surintendant des faillites Canada
- Corporations Canada
- Direction générale des politiques-cadres du marché
- Mesures Canada
- Office de la propriété intellectuelle du Canada
- Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications

- de participer activement à l'initiative de réglementation intelligente du gouvernement du Canada;
- de veiller à ce que le marché s'adapte aux besoins des intervenants;
- de mettre en place des mécanismes rentables, comme les enchères du spectre, la prestation par des tiers, le règlement extrajudiciaire, ainsi que les normes et codes volontaires afin de régler les problèmes qui se posent sur le marché;
- d'assurer une gouvernance durable dans les domaines visés par divers instruments législatifs.

Résultat prévu : Créer un climat concurrentiel afin d'attirer l'investissement, d'encourager l'innovation et de protéger l'intérêt public.
Priorité : Appuyer l'initiative de réglementation intelligente du gouvernement du Canada.

Les exemples suivants montrent comment Industrie Canada a réalisé, par l'intermédiaire de ses OSM, sa priorité consistant à **appuyer l'initiative de réglementation intelligente du gouvernement du Canada**. Comme le précise l'initiative de réglementation intelligente, les cadres réglementaires doivent favoriser un climat concurrentiel afin d'attirer l'investissement, d'encourager la commercialisation et de protéger l'intérêt public.

Même si le Canada bénéficie d'un cadre réglementaire reconnu à l'échelle internationale, il lui faut l'améliorer continuellement pour donner un avantage concurrentiel aux entreprises canadiennes sur la scène internationale. En mars 2005, avec la publication de *La réglementation intelligente : rapport sur les initiatives et les projets*, Industrie Canada est devenu un partenaire clé dans les efforts déployés par le gouvernement pour éliminer les obstacles à l'efficacité des mécanismes réglementaires et continuer de s'adapter à l'évolution des priorités, tout en rendant des comptes aux entreprises servies par le système réglementaire.

L'une des préoccupations évoquées le plus souvent par les entreprises est le coût de la conformité réglementaire, qui réduit leur capacité d'attirer des investissements et de devenir concurrentielles sur les marchés mondiaux. Par « paperasserie », ou « bureaucratie », on fait référence au temps et aux ressources que les entreprises passent à comprendre la réglementation et à s'y conformer. Les coûts de conformité excessifs découlent d'une multitude d'activités différentes visant à assurer le respect des règlements dans des secteurs de compétence distincts des trois ordres de gouvernement. Le fardeau est disproportionné pour les petites entreprises.

Vision de l'allégement du fardeau de la paperasserie

Améliorer la productivité économique en faisant du Canada un chef de file mondial de l'administration efficace, efficiente et responsable de la conformité réglementaire, grâce aux efforts concertés du gouvernement et des entreprises.

En mars 2005, Industrie Canada a donné suite à l'engagement pris dans le budget de 2004 d'alléger le fardeau de la conformité pour les petites entreprises en créant un Comité consultatif sur la réduction de la paperasserie. Ce comité composé de 14 membres est coprésidé par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et Industrie Canada. Il est chargé de réduire sensiblement le fardeau de la réglementation pour les entreprises et d'évaluer les résultats du gouvernement dans ce domaine au fil du temps. À sa première réunion, ce groupe de travail, qui réunit les secteurs public et privé, a défini une vision et des principes directeurs pour son travail et approuvé une nouvelle enquête de Statistique Canada visant à mesurer les coûts de la conformité réglementaire.

Le Comité consultatif sur la réduction de la paperasserie collaborera avec le gouvernement afin de mettre en œuvre l'Initiative de réduction de la paperasserie (IRP), qui regroupe plusieurs ordres de gouvernement et vise à comprendre la portée et l'incidence de la conformité réglementaire, à déterminer jusqu'à quel point les mesures gouvernementales simplifient les processus administratifs et allègent le fardeau de la conformité, et à présenter au ministre de l'Industrie un rapport annuel sur les progrès accomplis. Comme l'indique le document intitulé *La réglementation intelligente : rapport sur les initiatives et les projets*, l'IRP aidera les entreprises à évaluer les résultats du gouvernement du Canada dans ce domaine au fil du temps.

L'appui à la réglementation intelligente consiste également à travailler avec les organisations internationales pour influencer les processus internationaux, favoriser le développement de mesures d'encadrement du marché, échanger des pratiques exemplaires et représenter les points

de vue et les intérêts canadiens. Ces efforts réduisent les obstacles au commerce et à l'innovation et accroissent la viabilité du marché canadien. Par exemple, les OSM du Ministère ont participé aux activités suivantes :

- Le président de Mesures Canada a été élu récemment président de l'Organisation internationale de métrologie légale (OIML), organisation intergouvernementale créée par un traité qui vise à promouvoir l'harmonisation mondiale des exigences relatives à la fabrication et à l'utilisation des instruments de mesure.
- Mesures Canada a également contribué à l'élaboration de lois types internationales relatives aux instruments de mesure des liquides, aux compteurs d'électricité et aux instruments de pesage non automatiques. Une fois terminées, ces lois types constitueront la base des exigences canadiennes.
- Le Bureau de la concurrence a continué de participer à plusieurs organisations internationales, comme le Réseau international de la concurrence (RIC) et le Comité de la concurrence de l'OCDE, afin de promouvoir une collaboration accrue en matière d'application des règles de la concurrence, y compris l'examen des fusions, ainsi que d'améliorer et de simplifier le processus au profit des entreprises canadiennes.
- En qualité de coprésident d'un des sous-groupes du Groupe de travail sur les cartels du RIC, le Bureau de la concurrence a contribué à la rédaction du *Manuel d'application des dispositions sur les cartels* et à l'organisation d'un atelier en collaboration avec la Commission de la concurrence et de la consommation de l'Australie.
- Le Bureau de la consommation a continué de présider des groupes de travail qui définissent les normes de satisfaction de la clientèle de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) relatives aux codes volontaires et au règlement des différends.
- Le Programme du spectre et des télécommunications a continué de travailler activement dans des instances de réglementation internationales, comme le Forum de coopération économique Asie-Pacifique et la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL), afin de conclure des accords de reconnaissance mutuelle et de réduire ainsi les obstacles au commerce dans le secteur des télécommunications.

Résultat prévu : Établir des structures de marché qui répondent aux besoins des entreprises, des consommateurs et des investisseurs.
Priorité : Continuer de moderniser les outils d'encadrement du marché et de faciliter leur mise en œuvre.

Les exemples suivants montrent comment Industrie Canada, par l'intermédiaire de ses OSM, a réalisé sa priorité consistant à **continuer de moderniser les outils d'encadrement du marché et de faciliter leur mise en œuvre**. L'encadrement du marché doit réduire au minimum le fardeau réglementaire et encourager l'innovation, tout en décourageant les comportements illégaux et frauduleux sur le marché.

Il est essentiel, pour encourager le commerce électronique, de renforcer la confiance des consommateurs et des entreprises dans l'utilisation commerciale d'Internet et de rendre les transactions sur Internet plus sûres. En collaboration avec le secteur privé, des associations de consommateurs et les autres ordres de gouvernement, Industrie Canada a défini des principes d'authentification électronique, ainsi que des lignes directrices et un code de pratique pour la protection des consommateurs dans le commerce électronique.

Les principes d'authentification, qui ont été lancés par le ministre de l'Industrie en mai 2004, énoncent clairement les attentes du marché et les responsabilités des fournisseurs de services. Ils ont été adoptés dans une certaine mesure par le secteur privé. Par exemple, les principes sont

cités dans la nouvelle règle de l'Association canadienne des paiements (ACP) pour les paiements en ligne (*Règle E2 : Échange d'effets de paiement électronique en ligne aux fins de la compensation et du règlement*). De plus, le Conseil canadien du commerce de détail a reconnu ces principes et recommande à ses membres de les adopter.

Après l'adoption du *Code canadien de pratiques pour la protection des consommateurs dans le commerce électronique* par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux chargés de la consommation au Canada, les marchands qui participent à la nouvelle initiative de code pour les paiements en ligne Interac par cartes de débit acceptent de se conformer au *Code canadien de pratiques* en vertu d'une disposition de leur contrat.

Le Bureau de la concurrence continue d'appuyer la modernisation de la *Loi sur la concurrence* afin qu'elle favorise la concurrence sur le marché. Le 2 novembre 2004, après plusieurs années de consultations avec les intervenants sur les modifications possibles à la Loi, le gouvernement a déposé à la Chambre des communes le projet de loi C-19, *Loi modifiant la Loi sur la concurrence et d'autres lois en conséquence*. Les changements proposés renforceront le cadre de la concurrence du Canada dans une économie planétaire en conciliant les intérêts des consommateurs et des entreprises, grandes et petites (*voir la section 3.5, à la page 70*).

Le 21 septembre 2004, après de longues consultations publiques, le Bureau de la concurrence a publié la version révisée de son document intitulé *Fusions – Lignes directrices pour l'application de la loi*, qui établit un cadre pour l'analyse des fusions au Canada (**bureaudelaconcurrence.gc.ca/internet/index.cfm?itemid=1245&lg=f**). Les lignes directrices révisées expliquent et clarifient la démarche du Bureau dans l'examen des fusions en vertu de la *Loi sur la concurrence*, reflètent les progrès juridiques et économiques enregistrés au fil des années, donnent aux intervenants plus de transparence et de prévisibilité dans l'analyse des fusions au Canada et aident les entreprises en indiquant clairement comment le Bureau analyse les fusions. Voici quelques éléments clés des améliorations apportées dans les lignes directrices révisées :

- une explication de l'approche du Bureau pour ce qui est de la définition du marché;
- une description détaillée de l'analyse, par le Bureau, des effets d'une fusion sur la concurrence;
- un résumé du droit actuel sur l'efficience.

Industrie Canada a dirigé l'élaboration de la loi visant à mettre en œuvre la décision du 30 août 2003 de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) relative à la propriété intellectuelle et à la santé publique. Le 14 mai 2004, le projet de loi C-9, *Loi de l'engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique* (LEJCA), a reçu la sanction royale. Le 14 mai 2005, le projet de loi et son règlement sont entrés en vigueur. La Loi établit un cadre juridique qui permet l'exportation de versions moins coûteuses de produits pharmaceutiques brevetés vers des pays qui ne peuvent fabriquer les leurs. Grâce à cette Loi, le gouvernement du Canada a fait preuve de leadership pour ce qui est d'aider les populations des pays en développement à lutter contre le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et d'autres problèmes de santé publique en leur permettant d'accéder plus facilement à des médicaments sûrs et efficaces dont elles ont grand besoin. La Direction générale des politiques-cadres du marché (DGPCM) d'Industrie Canada doit maintenant établir, de concert avec Santé Canada, un comité consultatif d'experts dans les trois années qui suivent l'entrée en vigueur de la Loi. Ce comité, composé d'experts de plusieurs domaines, fera des recommandations au gouvernement du Canada au sujet des produits pharmaceutiques qui pourraient être exportés en vertu du régime susmentionné.

L'Office de la propriété intellectuelle du Canada a proposé une loi pour offrir une mesure de redressement aux titulaires et aux demandeurs de brevets touchés par la décision rendue par la Cour d'appel fédérale dans l'affaire *Dutch Industries Ltd. c. Commissaire aux brevets, Barton No-Till Disc Inc. et Flexi-Coil Ltd.*, et pour permettre l'entrée en vigueur de la LEJCA. Le projet

de loi C-29, *Loi modifiant la Loi sur les brevets*, a été déposé à la Chambre des communes le 3 décembre 2004 et la Loi a reçu la sanction royale le 5 mai 2005. Les modifications visent à intégrer les annexes de la LEJCA dans la *Loi sur les brevets* et à garantir la participation égale du Sénat au choix des candidats au comité consultatif d'experts prévu dans la LEJCA. Les modifications à la *Loi sur les brevets* accordent également un délai d'un an aux titulaires et aux demandeurs de brevets pour faire corriger les droits de brevet déjà payés pour assurer la validité de leurs brevets. Cette initiative législative s'appuie sur l'engagement pris par le gouvernement du Canada d'appliquer des pratiques de bonne gouvernance et une réglementation intelligente afin de favoriser la mise en place d'une économie novatrice tout en trouvant des moyens plus efficaces d'assurer l'adoption de normes élevées.

Le 11 décembre 2004, Industrie Canada et Santé Canada ont présenté une série de modifications proposées au *Règlement sur les médicaments brevetés (avis de conformité)* et aux dispositions relatives à la protection des données de la *Loi sur les aliments et drogues*. Collectivement, ces modifications visent à améliorer la réglementation des produits pharmaceutiques en établissant des règles plus prévisibles et plus stables en ce qui a trait à la protection de la propriété intellectuelle. Elles visent aussi à concilier au mieux l'encouragement d'une innovation continue en matière de nouveaux médicaments et la promotion de la concurrence des médicaments génériques. Depuis la publication préalable des modifications, Industrie Canada et Santé Canada ont reçu des mémoires et ont rencontré les intervenants. Les fonctionnaires examinent actuellement ces mémoires afin de déterminer s'il faut apporter des changements aux modifications réglementaires proposées.

De plus, la DGPCM s'est engagée à examiner et à modifier la *Loi sur le droit d'auteur*, afin de résoudre les problèmes prioritaires à court terme relatifs au droit d'auteur qui ont été soulevés dans le rapport intitulé *Stimuler la culture et l'innovation : Rapport sur les dispositions et l'application de la* Loi sur le droit d'auteur (Rapport sur l'article 92). La modernisation de la Loi permettra de résoudre des problèmes clés découlant de l'économie numérique, assurera une protection en ligne suffisante aux titulaires de droits d'auteur et clarifiera le droit pour ces derniers, pour les intermédiaires et pour les utilisateurs de manière à pouvoir s'adapter aux innovations technologiques (*voir le tableau 3.8 à la page 101*).

Après des consultations approfondies et en tenant compte du *Rapport intérimaire sur la réforme du droit d'auteur : Rapport du Comité permanent du patrimoine canadien*, le gouvernement a présenté sa position dans un document intitulé « Déclaration gouvernementale sur les propositions pour la réforme du droit d'auteur ». Il y annonce son intention de modifier la *Loi sur le droit d'auteur* pour relever les défis et saisir les occasions que crée Internet. À cet égard, le projet de loi C-60, *Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur*, a été déposé le 20 juin 2005. La réforme de la *Loi sur le droit d'auteur* fera en sorte que le régime de droit d'auteur du Canada continue d'appuyer la créativité et l'innovation canadiennes en conciliant les droits des détenteurs d'un droit d'auteur et les besoins des intermédiaires et des utilisateurs.

Dans le budget de 2004, le gouvernement du Canada s'est engagé à faire adopter une nouvelle loi canadienne sur les organisations à but non lucratif afin d'appuyer une économie sociale dynamique. En novembre 2004, la DGPCM a donc proposé une série de mesures législatives déposées au Parlement dans le projet de loi C-21. Ce projet de loi créera une nouvelle *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* qui remplacera les parties II et III de la *Loi sur les corporations canadiennes*. En décembre 2004, des fonctionnaires d'Industrie Canada ont comparu devant le Comité de l'industrie, des ressources naturelles, des sciences et de la technologie afin de fournir des renseignements techniques détaillés sur le contenu du projet de loi. Industrie Canada suit actuellement l'étude du projet de loi effectuée par le Comité afin de le conseiller sur d'éventuelles recommandations de modifications.

Une fois adoptée, la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* établira un cadre législatif sensible aux besoins du secteur non lucratif, facilitera la constitution en société et mettra en place des règles de gouvernance modernes qui renforceront la transparence et la reddition de comptes. Le secteur à but non lucratif est un partenaire important du gouvernement au service des Canadiens.

Comme l'annonçait le budget de 2004, la DGPCM est déterminée à renforcer la confiance des investisseurs et du public dans les marchés canadiens en proposant des modifications à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (LCSA). En mai 2004, un document de consultation a été publié afin de faciliter les discussions et de demander des suggestions. Ces consultations aideront le Ministère à mieux comprendre le contexte et à s'assurer que les recommandations pertinentes soient formulées, s'il y a lieu, pour modifier la LCSA. Les résultats de ces consultations sont examinés actuellement. Cette initiative vise à déterminer s'il est nécessaire, à la lumière de la réglementation des valeurs mobilières dans d'autres pays, de renforcer les normes de gouvernance des sociétés constituées en vertu d'une loi fédérale.

Afin que le régime canadien en matière d'insolvabilité puisse mieux s'adapter aux besoins d'un marché en constante évolution et pour donner suite aux recommandations faites par le Comité sénatorial des banques et du commerce, la DGPCM et le Bureau du surintendant des faillites du Canada (BSF) ont examiné des propositions de modification de la *Loi sur les faillites et l'insolvabilité* et de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. Après quoi le projet de loi C-55 a été déposé au Parlement le 3 juin 2005. Il modifie la *Loi sur les faillites et l'insolvabilité* et la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, établit le Programme de protection du salaire et propose une refonte complète du régime d'insolvabilité canadien. La réforme législative améliorera l'accessibilité, la transparence, la reddition de comptes et la confiance des créanciers dans le régime, grâce à des mesures visant à :

- favoriser la restructuration d'entreprises comme solution de rechange à la faillite;
- améliorer la protection des travailleurs et des pensions en cas de faillites;
- rendre le régime en matière d'insolvabilité plus juste et réduire les risques d'abus;
- améliorer et rationaliser l'administration du régime en matière d'insolvabilité.

Industrie Canada est déterminé à modifier son Cadre de la politique du spectre, qui renferme les éléments stratégiques de la gestion du spectre canadien et joue un rôle clé dans la croissance économique et la sécurité. En mai 2005, le ministre de l'Industrie a lancé un examen exhaustif du Cadre de la politique du spectre et publié un document de travail intitulé *Consultation sur le renouvellement du Cadre de la politique canadienne du spectre et sur les progrès constants de la gestion du spectre* (**strategis.ic.gc.ca/epic/internet/insmt-gst.nsf/fr/sf08385f.html**). Ce document de travail porte sur des questions telles que l'utilisation plus souple des ressources du spectre, la facilitation de l'adoption de nouvelles technologies, la réglementation intelligente, l'accès aux ressources sous-utilisées du spectre, un recours accru à la délivrance des licences en fonction du marché et l'existence d'un spectre exempt de licence. Un examen exhaustif et une révision sont nécessaires pour garantir que le Cadre constitue la meilleure base possible pour la modernisation constante du programme canadien de gestion du spectre et qu'il réponde à la demande croissante de produits sans fil par les consommateurs et les entreprises.

Le Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications (STIT) a rédigé un projet de loi qui donnerait aux Canadiens un moyen facile et efficace de protéger leur vie privée et de mettre fin au télémarketing intrusif. Le projet de loi C-37, *Loi modifiant la Loi sur les télécommunications*, a été déposé au Parlement par le ministre de l'Industrie le 13 décembre 2004, puis transmis au Comité permanent de l'industrie, des ressources naturelles, des sciences et de la technologie après la première lecture. S'il est adopté, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes sera habilité à dresser une liste nationale des abonnés auto-exclus et à prendre des sanctions importantes contre les entreprises de

télémarketing en contravention avec la loi. Une liste nationale des abonnés auto-exclus donnera aux Canadiens qui, pour la plupart, considèrent le télémarketing comme une intrusion abusive, un moyen facile et efficace de protéger leur vie privée.

Pour s'assurer que le Canada dispose d'un cadre commercial moderne et de tout premier ordre dans le secteur des télécommunications, Industrie Canada a demandé un examen parlementaire des restrictions imposées à l'investissement étranger dans les télécommunications. Dans sa réponse au Comité permanent de l'industrie, des ressources naturelles, des sciences et de la technologie, le gouvernement a reconnu qu'il y aurait des avantages à éliminer les restrictions relatives à l'investissement étranger pour le secteur des télécommunications, ainsi que pour les utilisateurs de ces services. Au lieu d'examiner uniquement les restrictions à l'investissement étranger, le ministre de l'Industrie a demandé un examen général de la politique des télécommunications portant sur tous les aspects de la réglementation, du développement, de l'adoption et de l'utilisation des télécommunications. Le gouvernement du Canada a annoncé la nomination d'un groupe de Canadiens éminents qui sera chargé d'examiner la politique et le cadre de réglementation des télécommunications du Canada et de formuler des recommandations sur la modernisation du cadre des télécommunications, dans l'intérêt de l'industrie et des consommateurs canadiens.

En plus du travail des OSM, la Direction de l'enregistrement des lobbyistes d'Industrie Canada administre la *Loi sur l'enregistrement des lobbyistes*, qui exige que les personnes payées pour faire du lobbying auprès du gouvernement fédéral s'inscrivent sur un registre et divulguent certains renseignements. Le sous-ministre adjoint du Secteur de la fonction de contrôleur et administration est le registraire désigné. La publication préalable du projet de règlement modifiant le *Règlement sur l'enregistrement des lobbyistes* a eu lieu dans la partie I de la *Gazette du Canada* le 18 décembre 2004. Après la période de 60 jours prévue pour la présentation des observations, des mesures ont été prises pour que le Règlement final soit publié dans la partie II de la *Gazette du Canada*. Des améliorations ont également été apportées au registre électronique en prévision du lancement du nouveau système et de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi. Grâce à la Loi modifiée, appuyée par les améliorations apportées au registre électronique, le Canada continuera d'avoir un des régimes d'enregistrement et de divulgation les plus efficaces et les plus transparents du monde.

En 2003, la première phase du Sommet mondial des Nations Unies sur la société de l'information (SMSI) a permis de réunir un appui international important au modèle Un Canada branché et a révélé une appréciation générale du savoir-faire canadien. Afin d'obtenir des résultats satisfaisants dans le dossier de la gouvernance d'Internet, Industrie Canada et Affaires étrangères Canada ont coprésidé les préparatifs du gouvernement fédéral en vue de la deuxième phase du SMSI, qui aura lieu en novembre 2005. Il s'agit d'assurer la sécurité et la fiabilité d'Internet, ainsi que de stimuler la croissance de la société de l'information au Canada, mais aussi de permettre aux entreprises et aux organisations canadiennes de profiter du leadership reconnu du Canada, en particulier dans les pays en développement, en les encourageant à établir des règles du marché équitables et efficaces.

Industrie Canada a continué de promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) à l'échelle internationale, dans le contexte du plan d'action pour le développement mondial. En 2004-2005, le Ministère a dirigé l'élaboration internationale d'un cadre qui doit montrer clairement l'incidence des TIC sur le développement mondial, notamment sur les huit objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies. Des organismes des Nations Unies, la Banque mondiale et l'OCDE ont pris activement part à ce travail. Industrie Canada a, en outre, continué de participer activement aux activités du Groupe de travail des Nations Unies sur les TIC, principale tribune internationale de discussion et d'harmonisation des politiques concernant les TIC. Le Ministère a poursuivi la mise en œuvre de diverses initiatives visant à promouvoir l'utilisation des TIC au service du développement en Afrique. Ces initiatives sont financées par le Fonds canadien pour l'Afrique, doté de 35 millions de dollars sur cinq ans.

Résultat prévu : Assurer un fonctionnement équitable et efficace du marché.
Priorité : Continuer d'améliorer la réalisation des programmes et la prestation des services en fonction des besoins des intervenants.

Les exemples suivants montrent comment Industrie Canada, par l'intermédiaire de ses OSM, a réalisé sa priorité consistant à **continuer d'améliorer la réalisation des programmes et la prestation des services en fonction des besoins des intervenants**. Dans l'économie réseautée actuelle, il est primordial que les consommateurs, les entreprises et les innovateurs aient accès à des renseignements et à des outils de pointe conviviaux pour pouvoir prendre de meilleures décisions.

En juillet 2004, l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) a commencé à effectuer des recherches internationales, à publier des rapports sur ces recherches et des opinions conformément aux lignes directrices internationales établies, ce qui a permis à ses clients d'acquérir des droits de brevet dans le monde entier. Ces nouveaux services permettent à l'OPIC, en qualité d'administration chargée de la recherche internationale et d'administration chargée de l'examen préliminaire international, de contribuer à l'engagement du Ministère envers l'excellence continue de la prestation des services et d'encourager un marché efficace et concurrentiel.

En qualité de président de groupes de travail de l'ISO, le Bureau de la consommation a continué de jouer un rôle de leadership dans l'élaboration de normes de l'ISO pour les codes de conduite sur la satisfaction de la clientèle et le règlement des différends. Les groupes de travail ont élaboré les premières ébauches de consultation de ces deux normes, qui ont été communiquées pour commentaires aux intervenants canadiens. L'utilisation des normes de l'ISO devrait renforcer la satisfaction de la clientèle par rapport aux produits, services et activités d'une entreprise, ce qui réduira le besoin d'intervention gouvernementale.

À l'issue d'un processus d'élaboration auquel ont participé les intervenants, le Bureau de la consommation a publié les *Lignes directrices sur les bonnes pratiques pour les déménageurs canadiens* ainsi qu'une *Liste de vérification des consommateurs pour choisir une entreprise de déménagement*. Les lignes directrices et la liste de vérification sont désormais utilisées dans le cadre d'un programme de certification offert par l'Association canadienne des déménageurs.

Le Bureau de la consommation a continué d'améliorer la Passerelle d'information pour le consommateur canadien et le Courriel des plaintes pour répondre aux besoins des consommateurs et de se concentrer sur les activités d'information visant à informer la clientèle. Le Courriel des plaintes, composante de la Passerelle, est un outil d'avant-garde qui permet aux consommateurs de déposer des plaintes de façon plus efficace. Le taux de satisfaction en ce qui concerne la Passerelle et le Courriel reste d'environ 70 p. 100. En offrant un accès homogène à une base de renseignements sur la consommation aussi vaste et fiable, la Passerelle contribue grandement à faire en sorte que les consommateurs soient assez bien renseignés pour pouvoir mieux se protéger, pour naviguer plus facilement sur le marché et pour prendre des décisions en toute confiance.

Mesures Canada a continué d'aligner ses programmes et services sur les besoins des intervenants en examinant les secteurs de marché où la mesure constitue la base de la transaction commerciale. Ces examens ont comporté des consultations approfondies avec les intervenants afin de connaître leur point de vue sur la façon d'obtenir et de vérifier l'exactitude des mesures dans leur secteur. Mesures Canada a donné suite aux recommandations découlant des examens des secteurs du gaz naturel, de l'électricité, du pétrole en aval, des aliments au détail et des produits laitiers, et achevé l'examen du pétrole au détail, du pétrole en amont et de l'eau. **(strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inmc-mc.nsf/fr/h_lm02863f.html)**

Afin de faciliter le dépôt des propositions de consommateurs, le BSF a continué d'élargir son système de dépôt électronique lancé en décembre 2002. L'expansion du système de dépôt permettra aux clients d'avoir un accès électronique aux renseignements publics et offrira aux Canadiens un système plus efficace qui facilite le dépôt de tous les documents par les syndics.

Corporations Canada continue d'accroître le nombre de partenaires provinciaux et territoriaux dans son système en ligne. Corporations Canada et la province de la Colombie-Britannique mettent actuellement la dernière main à un accord qui permettra à cette province de participer au système commun d'inscription en ligne. Cette initiative simplifie le processus de constitution en société et permet de le faire en une étape dans plus de provinces et de territoires. Depuis peu, il est possible de s'inscrire dans plusieurs provinces et territoires, ce qui facilite l'ajout de nouvelles provinces dans le cas des sociétés constituées en vertu d'une loi fédérale et est avantageux pour les entreprises et les provinces partenaires.

Le STIT a étudié les possibilités de moderniser le logiciel de gestion du spectre afin d'accroître l'utilisation et la prestation des services, l'accès au spectre ainsi que la surveillance après la mise en marché. Dans un premier temps, il a achevé l'analyse et la planification de l'examen et du réaménagement des systèmes informatiques du spectre. La deuxième étape, celle de la mise en œuvre, consistera à moderniser et à remplacer les systèmes de gestion du spectre actuels afin d'améliorer le service à la clientèle. Cette étape s'échelonnera sur plusieurs années.

Le programme Télécommunications d'urgence d'Industrie Canada (**spectre.ic.gc.ca/urgent**) a continué de faire en sorte que les Canadiens aient accès aux services fondamentaux quand les infrastructures essentielles du pays sont perturbées. Ainsi, le Service prioritaire sans fil (SPSF), initiative conjointe d'Industrie Canada, de Sécurité publique et Protection civile Canada et de Rogers Sans-fil, a commencé à être offert sur les réseaux sans fil de Rogers au Canada le 23 novembre 2004. Grâce au SPSF du Canada, les représentants officiels et premiers intervenants seront encore plus en mesure de communiquer dans des situations d'urgence et les Canadiens continueront d'avoir accès aux services essentiels en situation d'urgence. Le SPSF est offert à 93 p. 100 de la population canadienne. De plus, le deuxième Forum canadien sur l'alerte au public a eu lieu en mars 2005. Il visait à présenter une vision de l'alerte publique en situation d'urgence, à tracer la voie pour l'avenir et à communiquer des pratiques exemplaires.

Afin de renforcer le Canada en matière de protection civile, Industrie Canada est déterminé à renforcer la cybersécurité de l'infrastructure des télécommunications et de l'information du pays, en collaboration avec l'industrie des télécommunications. Ainsi, des progrès ont été accomplis au sujet de la Protection cybernétique des télécommunications canadiennes (PCTC), initiative où les fournisseurs de services de télécommunications sans fil travaillent de concert pour échanger des renseignements afin de protéger leurs réseaux. La PCTC a été élargie à d'autres fournisseurs de services, y compris les fournisseurs de services Internet, par câble et sans fil. L'échange d'information renforcera la sécurité des cyberréseaux canadiens.

Résultat prévu : Créer un environnement de tout premier ordre qui encourage l'adoption et la croissance du commerce électronique.

Priorité : Continuer d'élaborer une réglementation et des politiques de tout premier ordre afin de promouvoir le commerce électronique et l'économie numérique et appuyer l'uniformisation des applications du commerce électronique à l'échelle internationale.

Les exemples suivants montrent comment Industrie Canada, par l'intermédiaire de ses OSM, a réalisé sa priorité consistant à **continuer d'élaborer une réglementation et des politiques de tout premier ordre afin de promouvoir le commerce électronique et l'économie numérique et à appuyer l'uniformisation des applications du commerce électronique à l'échelle internationale**.

Afin de créer un environnement favorable au commerce électronique, Industrie Canada a continué de répondre aux besoins en outils politiques, juridiques, technologiques et commerciaux visant à réduire les risques et les dommages découlant de l'utilisation légitime d'Internet. Par exemple, reconnaissant l'importance grandissante des pourriels, Industrie Canada a annoncé, en mai 2004, un Plan d'action anti-pourriel pour le Canada et établi un groupe de travail public-privé chargé de surveiller et de coordonner la mise en œuvre du plan. Respectant son mandat d'un an, le Groupe de travail a déposé en mai 2005 son rapport final intitulé *Freinons le pourriel : Créer un Internet plus fort et plus sécuritaire*. Le Groupe de travail recommande des mesures législatives, des normes et des pratiques exemplaires dans l'industrie, la sensibilisation des utilisateurs et une coopération internationale. Des travaux sont déjà en cours au Canada dans de nombreux domaines. À l'échelle internationale, Industrie Canada a continué de travailler dans diverses instances mondiales afin de mettre en place des solutions harmonisées pour le commerce électronique. Récemment, le Canada a contribué à la définition des principes anti-pourriel du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et des lignes directrices sur leur mise en œuvre, qui ont été adoptés par les ministres des télécommunications de l'APEC.

En 2004-2005, le Canada a également continué de jouer un important rôle de leadership stratégique à l'APEC et à l'OCDE. Les travaux auxquels le Canada a participé portaient notamment sur les dangers et les vulnérabilités d'Internet.

Résultat prévu : Renforcer la confiance dans le marché canadien.
Priorité : Améliorer la conformité aux règles du marché par le renforcement de l'exécution et par des programmes d'éducation, de sensibilisation et d'appui à l'intention des intervenants.

Les exemples suivants montrent comment Industrie Canada, par l'intermédiaire de ses OSM, a réalisé sa priorité consistant à **améliorer la conformité aux règles du marché par le renforcement de l'exécution et par des programmes d'éducation, de sensibilisation et d'appui à l'intention des intervenants**.

À l'appui de son rôle dans la lutte contre le télémarketing et le courrier frauduleux, le Bureau de la concurrence est devenu un membre clé de plusieurs nouveaux partenariats stratégiques d'application de la loi en Alberta et dans la région de l'Atlantique. Ces partenariats facilitent une intervention plus efficace et mieux coordonnée pour lutter contre les pratiques commerciales déloyales, et s'ajoutent aux partenariats qui existent déjà en Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec.

Le Bureau a continué de présider le Forum sur la prévention de la fraude — un groupe d'intervenants représentant des entreprises du secteur privé, des groupes de consommateurs et de bénévoles ainsi que des organismes gouvernementaux et d'application de la loi qui se sont engagés à combattre la fraude visant les

Le Bureau de la concurrence et l'application de la loi

Le Bureau a eu gain de cause dans ses poursuites contre Yellow Business Directory.com, entreprise qui trompait les entreprises canadiennes en leur envoyant de fausses factures pour son service d'annuaire téléphonique.

Des amendes d'un montant global de 915 000 $ et des peines d'emprisonnement ont été infligées à quatre personnes pour infraction à des dispositions de la *Loi sur la concurrence* relatives aux pratiques déloyales et trompeuses.

Résultats du Programme d'immunité

En 2004-2005, les tribunaux canadiens ont infligé des amendes d'un montant global de 12 millions de dollars, dont 11 millions de dollars à des cartels internationaux.

On évalue que, durant cette période, l'économie canadienne a perdu environ 1,3 milliard de dollars à cause des activités illégales de cartels.

Depuis 1998, le repérage de comportements illégaux des cartels par l'entremise du Programme d'immunité du Bureau de la concurrence a entraîné des amendes de 65 millions de dollars.

consommateurs et les entreprises. Le Forum met l'accent sur la sensibilisation et l'éducation, ainsi que sur le signalement accru des fraudes. Février 2005 a été désigné Mois de la sensibilisation à la fraude. Cette campagne visait à renseigner les Canadiens sur la manière de se protéger contre la fraude. Une enquête menée après la campagne a confirmé que les messages sur le marketing frauduleux et l'usurpation d'identité avaient atteint le public. De fait, 50 p. 100 des Canadiens se rappelaient avoir entendu des messages relatifs à la sensibilisation à la fraude en 2005 et 9 Canadiens sur 10 les jugeaient utiles. L'enquête a aussi révélé que les Canadiens sont favorables à des mesures de sensibilisation et d'application de la loi pour lutter contre le marketing frauduleux.

Le repérage des cartels internationaux et nationaux illégaux, les poursuites et la lutte contre ces cartels qui nuisent à l'économie canadienne comptent parmi les principales activités du Bureau de la concurrence à l'appui d'une économie de marché équitable, efficace et concurrentielle. Afin d'être plus en mesure de repérer les cartels, le Bureau de la concurrence a élaboré un Programme d'immunité, en vertu duquel les personnes qui ont participé à des comportements anticoncurrentiels sont invitées à fournir des renseignements en échange d'une immunité (**bureaudelaconcurrence.gc.ca/internet/index.cfm?itemID=1752&lg=f**). Afin d'élargir les capacités d'enquête sur les cartels et d'offrir des compétences et une présence locales, le Bureau de la concurrence a également commencé à affecter des ressources régionales à la lutte contre les activités illégales des cartels, en particulier le trucage d'offres.

Le BSF a maintenant mené à bien le premier volet de l'Initiative pour l'administration ponctuelle et ordonnée des dossiers d'insolvabilité (IAPO). Dans ce premier volet, 11 144 dossiers d'insolvabilité ont été réglés. En facilitant l'administration plus rapide des vieux actifs frappés d'insolvabilité, 17,6 millions de dollars ont été remis à des entreprises et des particuliers du Canada sous forme de dividendes.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE : UNE ÉCONOMIE INNOVATRICE

On évalue à 459 millions de dollars les ressources financières affectées en 2004-2005 à l'innovation dans l'économie.

Le mot « innovation » désigne, d'une part, le processus créateur consistant à engendrer et à appliquer des connaissances et, d'autre part, le résultat de cette démarche (c.-à-d., de nouveaux produits ou procédés). Innover, c'est formuler de nouvelles idées sur la façon de mieux faire les choses ou de les faire plus vite, en utilisant les connaissances pour mettre au point des produits et des services. Dans l'économie du savoir actuelle, l'innovation est une force dynamique importante lorsqu'il s'agit de créer de la richesse, de stimuler la croissance économique et d'améliorer la qualité de vie de la population canadienne. En 2004-2005, Industrie Canada a continué de s'associer avec des intervenants pour :

- promouvoir les investissements dans la R-D;
- encourager la commercialisation des résultats de la R-D;
- favoriser le développement des nouveaux secteurs de la technologie;
- favoriser la mise au point et l'adoption de technologies habilitantes stimulant l'écoefficacité.

Résultat prévu : Hisser le Canada au rang des cinq premiers pays du monde du point de vue de la performance en R-D.
Priorité : Promouvoir l'investissement dans la R-D.

Les exemples suivants montrent comment Industrie Canada a respecté sa priorité consistant à **promouvoir l'investissement dans la R-D**.

D'après les renseignements les plus récents, le Canada est passé du 15e au 13e rang entre 1998 et 2001 pour ce qui est de la performance au chapitre de la R-D dans les pays de l'OCDE. Le gouvernement du Canada continue de chercher à améliorer encore cette performance. Industrie Canada a lancé un certain nombre d'initiatives dans ce but.

Afin de mesurer les progrès du Canada vers une économie plus novatrice, Industrie Canada a demandé au Conference Board du Canada un rapport sur la performance actuelle du pays en matière d'innovation (**www.conferenceboard.ca/inn/abstracts/innov_benchmark.htm**). Ce rapport constitue un outil fondamental pour la réalisation des objectifs du Canada sur le plan de l'innovation, car il définit tout d'abord la position du Canada par rapport à 17 points de référence généraux. Les résultats montrent que le Canada est prédisposé à collaborer et à partager ses connaissances et qu'il possède une main-d'œuvre hautement qualifiée et des bases solides quant aux compétences — autant d'atouts essentiels pour améliorer la performance en matière d'innovation. Cette performance passe par une commercialisation efficace des résultats, par un accroissement des investissements des entreprises dans la R-D et par une meilleure intégration des immigrants dans la population active. Le rapport met aussi en évidence des domaines où d'autres recherches s'imposent et les lacunes en matière de données qu'il faudra combler pour définir des indicateurs qui permettront de meilleures comparaisons.

Afin d'améliorer son rendement sur le plan de l'innovation, le Canada doit travailler en partenariat avec les autres ordres de gouvernement, avec le milieu universitaire et avec le secteur privé. Afin de mieux faire connaître les compétences canadiennes et de souligner l'importance

des investissements du secteur privé dans la R-D, Industrie Canada a pris un certain nombre d'initiatives de concert avec divers secteurs et organismes, dont les suivantes :

- Le Ministère a publié sur Internet plus de 80 exemples d'entreprises et de consortiums canadiens qui ont mis en œuvre des techniques de fabrication sans gaspillage. Pour demeurer compétitives et accroître leur productivité, les entreprises doivent adopter des technologies et des procédés novateurs. Par le biais de cas de réussite bien concrets, les fabricants peuvent repérer des applications qui permettent d'accroître la rentabilité de leur propre entreprise et de réduire le gaspillage. Dès lors, ils sont à même de cerner leurs besoins en investissements futurs dans la R-D et d'en comprendre les avantages.
- Avec l'aide d'Industrie Canada, le Centre canadien des communications maritimes a organisé la première conférence Océans Innovation. Divers organismes du secteur maritime y ont formé un nouvel organisme dont les membres collaboreront à la réalisation d'objectifs communs. Cette démarche remédiera à la fragmentation qui caractérise le secteur canadien des technologies océaniques et permettra d'en intégrer davantage les activités de R-D, tout en réduisant le gaspillage et les chevauchements.
- Dans le budget de 2005, le gouvernement du Canada a affecté 20 millions de dollars à Precarn Inc., principal organisme de recherche canadien dans le domaine des systèmes intelligents et de la robotique de pointe. Precarn finance des projets menés par l'industrie pour répondre aux besoins en technologie et améliorer les procédés dans différents secteurs de l'économie canadienne, y compris le secteur des ressources, la fabrication, la sécurité environnementale et les soins de santé. Le taux de réussite des projets de Precarn est élevé, car ceux-ci associent les utilisateurs aux concepteurs des technologies, avec le soutien d'un réseau de chercheurs experts des universités, des collèges et des laboratoires gouvernementaux du Canada.

Résultat prévu : Renforcer la position de chef de file du Canada dans le secteur des technologies émergentes.

Priorité : Encourager la mise au point de technologies novatrices et faire des investissements stratégiques dans ce domaine.

Les exemples suivants montrent comment Industrie Canada a respecté sa priorité consistant **à encourager la mise au point de technologies novatrices et à faire des investissements stratégiques dans ce domaine**.

Industrie Canada, qui est le ministère directeur parmi les sept partenaires fédéraux signataires de la Stratégie canadienne en matière de biotechnologie (SCB), abrite le Secrétariat canadien de la biotechnologie. La SCB a pour but de faire du Canada un chef de file mondial responsable en biotechnologie et d'améliorer la qualité de vie des Canadiens aux chapitres de la santé, de la sécurité, de l'environnement et du développement socioéconomique. La Stratégie cerne et aide à gérer les possibilités et les défis inhérents à l'utilisation accrue de la biotechnologie dans de nombreux secteurs de la société. Les conseils extérieurs sont pris en compte par l'intermédiaire du Comité consultatif canadien de la biotechnologie (CCCB).

Le BioPortail du gouvernement du Canada

Le BioPortail du gouvernement du Canada est la passerelle en ligne vers les plus récentes informations gouvernementales sur la biotechnologie. Il réunit des ressources de tous les ministères et organismes fédéraux, notamment :

- les politiques et activités gouvernementales dans le domaine de la recherche;
- les programmes de soutien à l'entreprise et la veille commerciale;
- une bibliothèque virtuelle de ressources pédagogiques;
- les règlements sur la recherche en biotechnologie et sur ses applications.

biotech.gc.ca

Le Secrétariat coordonne les investissements du Fonds de la SCB, qui atteignent 6 millions de dollars et visent à soutenir le travail de politique horizontale relatif aux priorités en matière de biotechnologie, y compris la commercialisation des fruits de la recherche, l'intendance, la réglementation et l'édification d'une économie fondée sur la biotechnologie. En 2004-2005, le Secrétariat a amorcé des analyses sur les tendances de la biotechnologie et il a mené à bien la Recherche de l'opinion publique internationale sur les technologies émergentes (**biostrategie.gc.ca/francais/View.asp?pmiid=524&x=720**). Cette recherche a montré qu'il faut :

- renforcer les conseils stratégiques aux ministres sur les questions primordiales relatives à la biotechnologie;
- accroître la collaboration internationale dans le contexte de l'étude de la SCB, qui se poursuit sur l'attitude du public à l'égard de la biotechnologie et des technologies émergentes;
- améliorer la position de chef de file mondial du Canada en matière de recherches sur l'opinion publique au sujet de la biotechnologie;
- fournir des données internationales comparables qui serviront à améliorer le processus décisionnel.

Les réussites de Génome Canada

En 2004-2005, Génome Canada a continué de collaborer avec les milieux universitaires et le secteur privé et il a financé 79 grands projets et plates-formes dans des créneaux précis de la santé, de l'agriculture, de l'environnement, de la foresterie et de l'aquaculture, ainsi que dans la mise au point de technologies d'appoint essentielles dans lesquelles le Canada est, ou peut devenir, un chef de file mondial.

Parmi les réussites, citons le séquençage du virus du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et la définition du génome des bovins et du peuplier.

En trois ans à peine de recherche en génomique, 30 demandes de brevet ont été déposées, deux brevets ont été délivrés, 43 déclarations d'invention ont été déposées, et 28 produits, services ou procédés ont été créés ou améliorés.

genomecanada.ca

En 2004-2005, le CCCB a publié un rapport important intitulé *La biotechnologie et la santé des Canadiens*, où il recommande des mesures pour garantir que la population canadienne bénéficie des progrès de la technologie (**cbac-cccb.ca/epic/internet/incbac-cccb.nsf/fr/ah00488f.html**). Le Comité y formule aussi des conseils sur la rationalisation du droit des brevets à l'ère de la biotechnologie, sur l'achèvement du Cadre de réglementation de la biotechnologie ainsi que sur le caractère confidentiel des données en recherche génétique. Le Comité y sollicite également l'opinion des intervenants et des experts sur les conséquences, pour la recherche, du régime canadien de protection de la propriété intellectuelle relative au matériel génétique humain.

Encourager l'innovation sur le marché

PTC a appuyé des investissements dans les projets suivants :

- MetroPhotonics Inc., pour la mise au point de circuits intégrés nano-photoniques qui sont essentiels à la fabrication de produits de télécommunications plus petits et plus puissants, reposant sur la photonique;
- Cloakware Corporation, pour renforcer les technologies de sécurité logicielle afin d'empêcher les intrusions dans les réseaux et de faire obstacle aux attaques de pirates;
- AXYS Technologies Inc., pour la mise au point de technologies de surveillance de l'environnement océanique qui protégeront la santé des voies navigables.

Chaque investissement permet à des PME canadiennes de faire de la recherche et de mettre au point de nouveaux outils pour l'avenir, et donc aux industries canadiennes d'être à l'avant-garde du marché grâce à l'innovation.

ptc.ic.gc.ca

Afin de renforcer la capacité de recherche du Canada en génomique, le gouvernement du Canada a attribué à Génome Canada une enveloppe supplémentaire de 60 millions de dollars dans le budget de 2004. Ces fonds serviront à financer la recherche en génomique et l'étude du code génétique de l'être humain et d'autres organismes vivants. Génome Canada a pour objectif de faire du pays un chef de file mondial dans certains secteurs de la recherche en génomique et en protéomique, en constituant des consortiums qui mèneront des recherches spécialisées, édifieront des plates-formes technologiques et exécuteront de grands projets dans ces domaines.

Afin que les PME des secteurs de pointe puissent réaliser les travaux de R-D nécessaires, Partenariat technologique Canada (PTC) (**ptc.ic.gc.ca**), organisme de service spécial relevant d'Industrie Canada, a continué d'investir, tant directement que dans le cadre de son partenariat avec le Conseil national de recherches Canada (CNRC), dans les technologies mises au point par des PME. En 2004-2005, PTC a investi en tout 256,5 millions de dollars dans 31 projets, sans compter les 15 millions qui sont allés à 40 autres projets par l'intermédiaire du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du CNRC. En fournissant des contributions remboursables sous certaines conditions à des entreprises de toutes les tailles exécutant des projets de R-D, PTC a accéléré la mise en marché de nouvelles technologies au Canada.

Industrie Canada a versé des fonds à CANARIE Inc., principal organisme de recherche sur Internet au Canada, pour qu'il mette au point et exploite CA*net 4, réseau de recherche à haut rendement qui relie les établissements de recherche du Canada à des partenaires de toutes les régions du pays et du monde entier (**www.canarie.ca**). En 2004-2005, CA*net 4 a introduit la technologie des canaux optiques habilités par les utilisateurs (UCLP) qui lui a valu une reconnaissance mondiale et qui est maintenant utilisée dans d'autres pays. Il s'agit d'une découverte marquante qui accroît les capacités des réseaux de recherche de pointe. Grâce à CA*net 4, les chercheurs canadiens peuvent participer à des recherches multinationales et en diriger, dans des domaines tels que le cancer, la cartographie cérébrale, le génome humain, la surveillance de l'environnement et la physique des hautes énergies. Des connexions ont aussi été établies pour étendre le réseau au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

Industrie Canada co-dirige le Groupe de travail sur les sciences, la technologie et la commercialisation qui s'intéresse au Plan d'action du Canada pour les océans (PACO), collaboration horizontale fructueuse entre des ministères et des organismes régionaux. Le gouvernement a affecté 28,4 millions de dollars à la mise en œuvre du PACO dans le budget de 2005. Dans le cadre de la première étape du Plan, deux projets clés seront mis en œuvre : le Réseau des technologies des océans et la Plate-forme de démonstration technologique de la baie de Plaisance. Ces projets ont pour but de renforcer l'industrie dans le cadre des groupements inter-régionaux, d'accroître le partage des renseignements et d'établir des partenariats pour faciliter la commercialisation. De plus, le projet de la baie de Plaisance fera connaître le secteur canadien des technologies océaniques et il encouragera la gestion intégrée du PACO.

Résultat prévu : Continuer de renforcer l'avantage en matière de recherche dont bénéficie le Canada grâce aux investissements antérieurs.
Priorité : Renforcer la capacité de recherche dans les secteurs public et privé du Canada.

Les exemples suivants montrent comment Industrie Canada a respecté sa priorité consistant à **renforcer la capacité de recherche dans les secteurs public et privé du Canada.**

Afin d'améliorer encore la performance du Canada sur le plan de la R-D, par rapport à celle d'autres pays de l'OCDE, le Ministère a continué de créer des mécanismes pour accroître la capacité de recherche de toutes les universités du pays. Voici quelques-unes des activités auxquelles Industrie Canada a pris part :

- consulter les milieux de la recherche;
- rédiger des documents d'analyse sur des questions relatives à la R-D universitaire;
- suivre les activités de recherche menées dans les pays de l'OCDE;
- élaborer des politiques pour renforcer la capacité de recherche des universités canadiennes;
- continuer de participer à la gestion des programmes de financement des trois Conseils, par exemple, le Programme des chaires de recherche du Canada, le programme des coûts indirects de la recherche et les Réseaux de centres d'excellence;
- continuer de soutenir les organismes subventionnaires indépendants, par exemple, la Fondation Pierre Elliott Trudeau et la Fondation canadienne pour l'innovation, et d'en surveiller les résultats.

Ces initiatives renforceront l'avantage du Canada sur le plan de la recherche en accroissant son bassin de personnel hautement qualifié. Elles encourageront aussi les chercheurs à rester au Canada ou à venir y faire de la recherche. En versant des fonds pour soutenir d'autres éléments d'infrastructure, financer les coûts indirects et aider les étudiants des cycles supérieurs, elles permettront aux chercheurs de consacrer plus de temps à la recherche. Elles enrichiront en outre le cadre de financement, ce qui améliorera les résultats et fera davantage fructifier les investissements faits sous forme de subventions à la recherche fondamentale.

Par ailleurs, Industrie Canada a continué de travailler avec des secteurs particuliers de l'industrie pour les encourager à accroître leur capacité de recherche. Par exemple, le Ministère collabore avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et avec l'industrie pour aligner les besoins des secteurs gazier et pétrolier en recherche sur les capacités de recherche existant déjà dans les régions. Le Ministère est un des participants clés au sous-comité de la R-D de la Table ronde sur l'énergie de l'Atlantique, qui a cerné les principaux domaines de recherche intéressant les sociétés pétrolières sur la côte Est du Canada, et il consulte les universités et les chercheurs sur la constitution de communautés d'intérêts pour ces secteurs d'intervention privilégiés.

Dans le cadre des efforts continus déployés pour renforcer les capacités et promouvoir l'excellence dans les établissements de sciences et de technologie (S-T) gouvernementaux, Industrie Canada a continué de soutenir le Conseil d'experts en sciences et en technologie (CEST), organisme indépendant qui conseille le Cabinet sur la gestion stratégique des projets internes du gouvernement fédéral en S-T. En février 2005, le CEST a publié un rapport intitulé *Les liens dans le système national de connaissances* (**csta-cest.ca/index.php?ID=177&Lang=Fr**) où il décrit les mesures que le gouvernement fédéral peut prendre pour stimuler la collaboration et l'intégration des efforts en S-T, dans les ministères fédéraux et entre le gouvernement et les autres secteurs du réseau national des sciences et de l'innovation, en particulier l'industrie et le milieu universitaire.

En décembre 2004, le gouvernement fédéral a adopté un nouveau cadre de gestion des S-T qui favorisera la cohérence et l'uniformité en la matière dans les ministères et organismes fédéraux à vocation scientifique, ce qui facilitera l'intégration de leurs efforts.

En outre, le Ministère a terminé l'évaluation du financement fédéral accordé à la R-D, ce qui a donné lieu au rapport intitulé *La compétitivité par l'excellence*. Il y fait diverses constatations sur chacun des secteurs effectuant des travaux de R-D. Il y met aussi en lumière des défis à relever, par exemple la nécessité de mieux comprendre les résultats observés dans tous les secteurs faisant de la R-D. D'autres études s'appuieront sans doute sur ce rapport pour évaluer plus en profondeur les effets des investissements en R-D sur l'économie et sur la qualité de vie des Canadiens.

Résultat prévu : Permettre aux Canadiens de profiter des retombées des investissements dans la recherche et mettre au point de meilleurs produits et services.

Priorité : Encourager la commercialisation de la R-D et accroître les taux d'adoption des nouvelles technologies.

Les exemples suivants montrent comment Industrie Canada a respecté sa priorité consistant à **encourager la commercialisation de la R-D et à accroître les taux d'adoption des nouvelles technologies**.

Par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie et du Conseiller national des sciences, le gouvernement du Canada s'est demandé comment il serait possible d'améliorer le contexte canadien de la commercialisation et comment le pays pouvait devenir un chef de file mondial au chapitre de la commercialisation de la propriété intellectuelle. Son analyse portait sur la performance du Canada à cet égard, par rapport à celle d'autres pays, et sur les difficultés qu'il rencontre dans l'amélioration de ses activités de commercialisation et de sa compétitivité. La recherche et l'analyse ont permis de bien comprendre les éléments clés nécessaires pour améliorer la performance des entreprises et des établissements de recherche du Canada en matière de commercialisation, et elles ont révélé que le Canada doit continuer de mettre l'accent sur les volets stratégiques suivants pour mieux réussir en matière de commercialisation :

- des marchés compétitifs;
- la capacité des universités et des laboratoires fédéraux en matière de R-D et de commercialisation;
- l'acquisition de compétences essentielles, notamment dans le domaine technique et dans les domaines des affaires, de la gestion et des finances;
- une offre de capital-risque suffisante;
- des liens solides entre les intervenants de la chaîne de valeur.

L'examen du contexte canadien de la commercialisation a aussi montré que la commercialisation des nouvelles technologies dépend de facteurs de réussite propres à chaque secteur de l'industrie. D'un secteur à l'autre, il existe des différences de structure et de composition. Par exemple, les facteurs de réussite peuvent être fonction de divers aspects : s'agit-il d'un secteur à forte concentration de capital ou de main-d'œuvre, dépend-il fortement de l'énergie, est-il proche des marchés, des économies d'échelle y sont-elles nécessaires? Industrie Canada a demandé une étude sur six secteurs pour dresser une grille des facteurs déterminant la réussite de la commercialisation au Canada. Cette grille servira à analyser d'autres secteurs et à créer ainsi une gamme unique des facteurs de réussite propres à une industrie donnée.

Afin d'aider le gouvernement du Canada à réaliser ses objectifs, le Ministère agit déjà dans de nombreux domaines stratégiques clés. Ainsi, il est chargé de nombreux programmes et fondations qui construisent et entretiennent la base de recherche, il collabore avec d'autres ministères pour améliorer la réglementation visant les entreprises, et il s'efforce d'accroître l'offre de capital-risque, par le truchement de la Banque de développement du Canada. En outre, comme la commercialisation est surtout une activité du secteur privé, une commission d'experts mise sur pied par Industrie Canada conseillera le gouvernement du Canada sur les nouvelles stratégies nécessaires pour qu'un plus grand nombre de technologies et de produits nouveaux soient commercialisés. Un rapport est attendu à l'automne 2005. Le Groupe de travail interministériel sur la commercialisation, présidé par Industrie Canada, contribuera aux travaux de la commission.

Dans le budget de 2004, le gouvernement du Canada s'est engagé à renforcer la commercialisation des fruits de la recherche universitaire par l'entremise d'un fonds attribuant des subventions sur concours, doté de 50 millions de dollars sur cinq ans. Il envisage aussi d'établir un autre fonds semblable, doté de 25 millions de dollars, pour commercialiser les résultats de la recherche faite dans les laboratoires fédéraux. Un comité consultatif dirigé par le secteur privé a été mis sur pied pour aider Industrie Canada à concevoir ces fonds. Il a conseillé le Ministère sur les objectifs de ces fonds, sur les principes qui doivent les régir et sur la conception globale du programme. Les représentants du Ministère travaillent maintenant sur les paramètres détaillés du programme, en fonction des conseils reçus. Les deux fonds, qui devraient commencer à financer des projets en 2005-2006, faciliteront la commercialisation des fruits de nouvelles recherches et la mise au point de produits et de procédés novateurs, grâce aux activités suivantes :

- tirer profit d'investissements fédéraux antérieurs dans la R-D;
- nouer des liens entre le secteur privé et les établissements de recherche publics;
- établir la correspondance entre les impératifs du marché et les découvertes technologiques des établissements de recherche publics.

Il est important, pour améliorer la commercialisation, d'encourager la mise au point et l'adoption de technologies habilitantes clés, notamment la nanotechnologie. Industrie Canada a collaboré à diverses initiatives favorisant la commercialisation de cette dernière, y compris les suivantes :

- le Ministère s'est associé au secteur privé pour présenter un atelier au secteur privé, au Québec, sur la commercialisation de la nanotechnologie, afin que l'industrie comprenne mieux les possibilités et les défis de cette technologie émergente;
- il a organisé un symposium pour les fonctionnaires fédéraux et il s'est associé au Bureau du Conseiller national des sciences et à d'autres ministères pour offrir un atelier sur plusieurs questions, y compris la commercialisation de la nanotechnologie, afin que les ministères fédéraux puissent mieux collaborer sur des dossiers d'intérêt mutuel;
- il s'est réuni avec des entreprises et des intervenants du secteur canadien de la nanotechnologie afin de mieux comprendre des défis propres à ce nouveau domaine et de créer des réseaux.

La compétitivité future des entreprises canadiennes dépend fondamentalement de la planification technologique. Industrie Canada est devenu un expert dans l'art de faire participer l'industrie et les intervenants à la création de cartes routières technologiques (CRT). En fait, il s'agit d'un processus qui permet de cerner, d'évaluer et de choisir des solutions stratégiques pour atteindre des objectifs en matière de technologie. En 2004-2005, des CRT ont été dressées en ce qui concerne : l'insertion des technologies d'intégration des systèmes de gestion des cabines d'avion; la conception, la fabrication, la réparation et la révision des aéronefs; la fabrication, la transformation et la réparation des produits en matériaux composites pour l'aérospatiale. Les clients participent activement à la création de toutes les CRT, et il existe dans chaque cas un comité directeur permanent. Toutefois, l'obtention de fonds pour mettre au point les technologies continue d'être difficile, en particulier pour les PME.

Évaluation des cartes routières technologiques

Sept CRT ont été évaluées. En 2004-2005, l'évaluation de la CRT concernant les immeubles intelligents a été achevée. Cette démarche a permis d'établir que les technologies des bâtiments intelligents sont importantes pour l'industrie.

Plusieurs initiatives nouvelles ont été lancées par suite de l'évaluation de la CRT susmentionnée :

- la création du Conseil des bâtiments intelligents et intégrés;
- la publication du guide des pratiques exemplaires pour évaluer les technologies des bâtiments intelligents;
- la modification du cadre directeur de conception d'immeubles aux États-Unis.

strategis.ic.gc.ca/crt

Le Comité directeur de la CRT concernant les produits biopharmaceutiques a travaillé à la réalisation de cette carte, qui devrait être publiée en 2005. La CRT donne un aperçu des questions techniques et scientifiques qui se posent dans les domaines les plus prometteurs au Canada. Elle examine les problèmes de commercialisation propres à ce pays, à un moment où les entreprises se transforment pour suivre l'évolution rapide de la technologie et des marchés financiers. Comme les investissements stratégiques en biopharmaceutique détermineront de plus en plus la croissance de l'industrie canadienne et les retombées pour l'économie canadienne, les recommandations découlant de cette carte routière visent à renforcer les entreprises naissantes pour qu'elles progressent aux diverses étapes de leur développement et dans la chaîne de valeur.

L'industrie langagière

En 2004-2005 s'est achevée la deuxième étape de la CRT concernant l'industrie langagière. Cette stratégie relative aux principaux sous-secteurs de l'industrie (traduction, formation linguistique et technologie), qui a été élaborée avec divers intervenants, a cerné ce qui suit :

- les objectifs clés relatifs au développement et à la croissance de l'industrie;
- les exigences du marché et les technologies essentielles pour aider à consacrer les investissements en R-D aux produits et aux services clés qui soutiennent la croissance de l'industrie et apportent sur le marché de nouvelles technologies mieux adaptées aux besoins de l'industrie et de ses clients.

Industrie Canada a continué d'encourager la croissance et l'innovation en transférant à l'industrie canadienne des technologies habilitantes clés mises au point par le Centre de recherches sur les communications Canada (CRC). Celui-ci fait, dans tout le Canada, des travaux de R-D sur des technologies de communication fondamentales telles que la radio, les satellites, la radiodiffusion et les fibres optiques. Par l'entremise de divers partenariats, le CRC comble les lacunes en matière d'innovation dans le secteur canadien des télécommunications, ce qui permet à l'industrie canadienne de mettre au point des produits et des services compétitifs et novateurs. En 2004-2005, 11 ministères fédéraux et 235 entreprises privées, dont plus de la moitié étaient canadiennes, ont utilisé la technologie et les connaissances du CRC sous licence ou en vertu d'un autre accord formel. La conclusion d'un contrat de licence ou d'un autre accord avec des entreprises canadiennes entraîne la création d'emplois et de produits pour le marché canadien et les marchés d'exportation. Les accords établis avec des entreprises internationales engendrent des revenus pour le gouvernement canadien et stimulent la collaboration scientifique internationale, notamment avec des marchés émergents tels que l'Inde et Israël.

Le Programme d'accès à large bande en régions rurales et éloignées, mené par le CRC, a aussi facilité la recherche scientifique et technique qui servira à rendre les services à large bande plus abordables pour plus de localités rurales et éloignées dans le pays. Le CRC a mis au point une technologie prototype (MILTON) qui offre à bas prix un accès sans fil à Internet haute vitesse et qui se prête à un déploiement rapide dans les localités rurales. Le CRC a montré que les technologies des réseaux sans fil à basse fréquence (Wi-Fi) peuvent entraîner un accroissement de la couverture et, partant, favoriser l'accès aux services à large bande en zones rurales et éloignées au Canada. Le CRC a aussi amélioré les technologies des stations terrestres reliées aux satellites en bande Ka, afin d'aider à offrir aux régions éloignées un accès abordable aux services à large bande. En outre, le CRC examine les technologies peu coûteuses d'accès bilatéral à large bande, reposant sur la radiodiffusion numérique, afin de les appliquer dans de vastes zones de couverture. Ces solutions techniques rentables faciliteront le déploiement des services à large bande dans les régions rurales et éloignées du Canada et elles créeront aussi, éventuellement, dans les économies internationales émergentes, des marchés d'exportation pour les produits canadiens.

Résultat prévu : Enrichir les connaissances dans les domaines offrant de bonnes possibilités, notamment dans l'économie de l'hydrogène qui aide le Canada à atteindre ses objectifs relatifs aux changements climatiques.

Priorité : Investir dans la recherche, le développement et l'utilisation de technologies habilitantes stratégiques, notamment dans l'économie de l'hydrogène, et promouvoir ces activités.

Les exemples suivants montrent comment Industrie Canada a respecté sa priorité consistant à **investir dans la recherche, le développement et l'utilisation de technologies habilitantes stratégiques, notamment dans l'économie de l'hydrogène, et à promouvoir ces activités**.

Dans le cadre du Programme des Adhérents pionniers h2 (APh2), lancé en octobre 2003, PTC collabore avec l'industrie pour favoriser la mise au point et l'introduction rapide sur le marché canadien des technologies de l'hydrogène et des technologies compatibles avec l'hydrogène (p. ex., les piles à combustible et les piles utilisées pour produire, stocker, distribuer et utiliser l'hydrogène). En 2004-2005, le Programme a investi en tout 13,3 millions de dollars dans quatre projets. Des entreprises canadiennes travaillent avec d'autres entreprises, des gouvernements et des établissements d'enseignement pour former un complexe de travail de l'économie de l'hydrogène. Le passage à une économie propre et efficiente reposant sur l'hydrogène et sur des technologies compatibles prépare à d'autres initiatives de réduction des émissions qui, en bout de ligne, aideront le Canada à atteindre ses objectifs à long terme par rapport aux changements climatiques.

Programme APh2 de PTC

Le Programme aide des entreprises canadiennes à faire la démonstration de nouvelles technologies de l'hydrogène qui soutiendront une économie de l'hydrogène au Canada. Voici trois exemples :

- La Hydrogenics Corporation est en train de démontrer comment fonctionnent les véhicules utilitaires à piles à combustible, les stations d'approvisionnement, les systèmes d'alimentation de secours et un véhicule de livraison hybride à piles à combustible/piles.
- La Fuel Cell Technologies utilise des piles à combustible statiques pour alimenter en électricité et chauffer une résidence d'étudiants à 12 logements.
- Le Projet de village à centrale éolienne et production d'hydrogène dans l'Île-du-Prince-Édouard met au point des solutions axées sur l'énergie éolienne et l'hydrogène.

ptc.ic.gc.ca

Des obstacles importants continuent d'entraver la commercialisation des technologies axées sur les piles à combustible et sur l'hydrogène. Industrie Canada a commencé à travailler à l'élaboration d'une stratégie nationale à long terme sur l'hydrogène et les piles à combustible. Le Ministère a notamment rédigé un premier document de travail qui servira à recueillir les points de vue des intervenants. Une stratégie nationale détaillée définira les défis à relever, désignera les ressources publiques et privées nécessaires pour obtenir les résultats souhaités et fixera un échéancier et des étapes qui permettront de mesurer clairement le degré de réussite.

Industrie Canada a coprésidé avec Ressources naturelles Canada le Comité canadien de l'hydrogène et des piles à combustible (CHPC) et a terminé divers projets financés par le Programme de l'économie de l'hydrogène. Les projets suivants visaient à accélérer l'expansion de l'économie reposant sur l'hydrogène par l'entremise de la commercialisation, du soutien à la R-D et des investissements dans l'infrastructure de l'hydrogène : Profil de l'industrie canadienne de l'hydrogène et des piles à combustible de 2004; Rapport d'analyse sur la chaîne d'approvisionnement; Feuille de route pour la transition du Canada vers une économie basée sur l'hydrogène.

Le CH:PC a aussi mené à bien des projets qui visaient à renforcer la collaboration et la présence internationales dans le domaine, à élaborer des codes et des normes appropriés, à coordonner la mise en œuvre des programmes et à renforcer les activités de communication et de sensibilisation pour encourager la transition vers une économie axée sur l'hydrogène. Les travaux du CH:PC permettent une meilleure coordination des activités fédérales et une utilisation plus judicieuse des ressources gouvernementales limitées (**www.economiehydrogene.gc.ca**).

Industrie Canada a facilité l'élaboration de plusieurs CRT sur les changements climatiques, les objectifs étant de jeter les bases intellectuelles nécessaires à la réalisation de progrès technologiques durables afin de favoriser la réalisation des objectifs au chapitre des changements climatiques, et d'accélérer la mise au point, dans de multiples secteurs, de technologies rentables pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Deux CRT sur les changements climatiques (Capture et stockage géologique du CO_2; Charbon propre) sont presque terminées. Deux autres (Commercialisation des piles à combustible; Matières premières, carburants et produits industriels issus de la biomasse) sont prêtes et s'avèrent utiles pour :

- repérer les technologies critiques et les lacunes dans les domaines technologiques intéressant les changements climatiques;
- formuler des recommandations sur les mesures à prendre pour remédier aux lacunes cernées;
- mettre sur pied des réseaux d'intervenants formels et informels;
- élaborer une stratégie de mise en œuvre.

Résultat stratégique : Une industrie concurrentielle et des collectivités durables

Une industrie concurrentielle et des collectivités durables sont essentielles à tout pays qui souhaite faire durer sa croissance économique et sa qualité de vie. Or, la course aux investissements, à la main-d'œuvre qualifiée et aux clients n'a jamais été aussi vive.

On évalue à 565,1 millions de dollars les ressources financières affectées en 2004-2005 pour atteindre l'objectif d'industrie concurrentielle et de collectivités durables.

La croissance économique dépend aussi du commerce international et de l'accès aux marchés étrangers. Plus que tout autre pays du G7, le Canada dépend du commerce international pour sa croissance économique : il lui doit, en effet, près de la moitié de son produit intérieur brut. La promotion de l'investissement intérieur dans le développement des infrastructures et des industries à valeur ajoutée, surtout dans des secteurs clés, aide à créer des emplois et renforce les collectivités canadiennes. Des investissements fructueux créent de nouveaux débouchés commerciaux, et tant les nouveaux investissements que les fonds réinvestis sont essentiels pour que l'industrie puisse réaliser les objectifs du Canada en matière de développement durable et d'environnement.

Secteurs d'investissement prioritaires

- Aérospatiale et défense
- Automobile
- Produits chimiques et pétrochimiques
- Sciences de la vie (biotechnologie, instruments médicaux et produits pharmaceutiques)
- Technologies énergétiques et environnementales
- Technologies de l'information et des communications

Agriculture et Agroalimentaire Canada et Ressources naturelles Canada sont des partenaires sectoriels clés.

investiraucanada.gc.ca

En 2004-2005, avec des intervenants du gouvernement et de l'industrie, le Ministère a poursuivi ses efforts pour accroître et attirer de nouveaux investissements qui amélioreront le niveau de vie de la population canadienne. Pour cela, il a notamment défini des mesures pour améliorer le climat d'investissement et promouvoir les avantages qu'offre le Canada, en particulier dans les secteurs prioritaires. Ces efforts visent à mieux faire connaître aux investisseurs éventuels les atouts du Canada afin qu'il puisse profiter des possibilités qui se dessinent.

Résultat prévu : Promouvoir le développement d'industries à valeur ajoutée et encourager la croissance dans les secteurs prioritaires.

Priorité : Renforcer les partenariats avec les intervenants et appuyer le commerce, l'investissement et l'expansion des entreprises dans les secteurs prioritaires.

Les exemples suivants montrent comment Industrie Canada a respecté sa priorité consistant à **renforcer les partenariats avec les intervenants et à appuyer le commerce, l'investissement et l'expansion des entreprises dans les secteurs prioritaires**.

Industrie Canada a continué de représenter les intérêts des secteurs de l'industrie et a aidé à définir les positions de notre pays dans les négociations commerciales internationales dirigées par Commerce international Canada (CICan). À long terme, ces négociations permettent d'améliorer l'accès aux marchés étrangers. Le Ministère a aussi formulé des conseils sur la politique commerciale dans le contexte des programmes qu'il offre.

Soutenir les secteurs prioritaires

Industrie Canada a entrepris plusieurs projets dans les secteurs prioritaires. Voici quelques exemples :

Aérospatiale et défense

- Industrie Canada a commencé à préparer un cadre national, y compris des plans pour la constitution d'un conseil consultatif appelé Partenariat canadien de l'aérospatiale.

Automobile

- Conformément aux engagements pris dans le budget de 2004, Industrie Canada a commencé à élaborer un cadre stratégique national pour l'industrie de l'automobile.

Produits chimiques, pétrochimiques et plastiques

- En coopération avec Exportation et développement Canada, CICan et l'Association canadienne de l'industrie des plastiques, Industrie Canada a organisé une présence canadienne dans six salons professionnels canadiens et internationaux auxquels ont participé une trentaine d'entreprises. Ces activités visaient à accroître les chances des fabricants canadiens de machines, d'équipement et de moules d'exporter aux États-Unis, au Mexique, en Chine et en Europe. Au chapitre des produits chimiques, un effort concerté dirigé par Industrie Canada a amené des délégués de l'Alberta et de l'Ontario, du groupe albertain Industrial Heartland et d'Affaires étrangères Canada à représenter notre pays à la conférence internationale annuelle de l'industrie pétrochimique organisée par la National Petrochemical and Refiners Association. Un dialogue se poursuit pour élaborer une stratégie permanente destinée à accroître l'investissement dans la chimie au Canada. Participent au processus des représentants des gouvernements provinciaux et d'autres ministères fédéraux tels qu'Affaires étrangères Canada et CICan.

Technologies énergétiques et environnementales

- Industrie Canada a participé à l'Hydrocarbon Upgrading Task Force de l'Alberta et a présenté à des sociétés pétrolières européennes les avantages qu'il y a à investir dans les sables bitumineux. Cela a aidé à mieux faire connaître aux multinationales pétrolières et chimiques les possibilités d'investissement au Canada et les avantages connexes.
- Dans le cadre des efforts qu'Industrie Canada déploie en collaboration avec le secteur privé pour promouvoir les technologies environnementales et s'attaquer aux problèmes liés aux changements climatiques et à la pollution atmosphérique, le Ministère a financé en partie, avec Environnement Canada et le gouvernement de l'Alberta, une étude commandée par la Petroleum Technology Alliance Canada et visant à repérer et à évaluer les obstacles à l'application des technologies environnementales dans les secteurs d'amont de l'industrie pétrolière et gazière.

Technologies de l'information et des communications

- Industrie Canada a coordonné la participation d'entreprises canadiennes à des événements internationaux importants dans le domaine des TIC, dont l'Exposition internationale des TIC, CommunicAsia et BroadcastAsia, Telecom Asia (UIT), Telecom Israel et SuperComm India. Le Ministère a aussi soutenu 30 missions commerciales venues au Canada. D'après les rapports, ces événements et ces missions ont ouvert des horizons importants et engendré des ventes pour les entreprises canadiennes du secteur des TIC. Par exemple, des sondages menés auprès des clients après CommunicAsia et BroadcastAsia en 2004 — 13 entreprises ont répondu sur les 28 interrogées — ont révélé que des ventes évaluées à plus de 2 millions de dollars ont été conclues et que 120 contacts ont été établis. La participation du Canada à ces événements a aussi suscité une grande couverture médiatique et fait connaître l'ensemble des capacités du pays dans le secteur des TIC.

Sciences de la vie

- Industrie Canada a coordonné la délégation canadienne, qui comprenait 46 entreprises, à BIO 2004, la plus grande conférence du monde en biotechnologie qui accueille 17 000 visiteurs et 1 400 exposants de 60 pays. La présence du Canada à BIO 2004 a grandement contribué à faire connaître au monde les capacités des entreprises et du pays comme lieu d'investissement par excellence et acteur clé dans le secteur mondial de la biotechnologie. Un sondage réalisé auprès des visiteurs a confirmé que les entreprises canadiennes bénéficient d'une excellente réputation dans le secteur de la biotechnologie.

Initiative de représentation accrue

L'Initiative de représentation accrue a comporté une visite aux laboratoires de recherche de la Marine, au Stennis Space Center. Des entreprises canadiennes se sont alors sensibilisées aux besoins de la Marine américaine et ont eu des entretiens sur l'établissement de partenariats avec d'importantes sociétés américaines actives dans les secteurs des technologies océaniques et de la géomatique. Des projets conjoints favoriseront les exportations et la croissance de ces entreprises canadiennes.

Par ailleurs, Industrie Canada dirige les Équipes sectorielles commerciales Canada pour promouvoir le commerce et faire des évaluations sectorielles, et il s'efforce de faire connaître les capacités du Canada à l'étranger, en mettant en œuvre le programme Marque Canada en partenariat avec CICan et d'autres membres d'Équipe Canada inc. Par exemple, l'Équipe commerciale Canada du matériel et des services d'exploitation du pétrole et du gaz a participé à plusieurs foires et missions commerciales. Mentionnons la Offshore Technology Conference de 2004, le Global Petroleum Show de 2004, et une mission au Mexique : les entreprises canadiennes y ont eu l'occasion de se renseigner sur les marchés étrangers, d'identifier et d'évaluer leurs concurrents, de présenter de nouveaux produits et services, de choisir et de nommer des représentants et des distributeurs étrangers, de repérer des clients éventuels, de négocier et d'établir des alliances stratégiques et de chercher des investissements. Leur meilleure connaissance des marchés et des débouchés étrangers, et le fait de mieux se faire connaître et d'élargir leurs réseaux aideront ces entreprises canadiennes à exporter et à prendre de l'expansion.

Afin de soutenir l'industrie canadienne, le gouvernement du Canada consulte les secteurs de l'aérospatiale et de l'automobile pour préparer des cadres stratégiques nationaux mettant fortement l'accent sur la R-D. Dans le cas de l'aérospatiale, Industrie Canada a commencé à préparer un cadre pour examiner les politiques et améliorer la croissance du secteur à moyen terme. Le Ministère a ainsi formé le Partenariat canadien de l'aérospatiale, dont il est lui-même membre. Dans le cas du secteur de l'automobile, le cadre stratégique prendra en compte les facteurs importants pour la croissance à long terme, y compris un examen des mesures nécessaires pour encourager l'innovation dans le secteur des carburants renouvelables et en ce qui concerne la prochaine génération de véhicules hybrides intelligents et économiques. Le cadre aidera à concilier le souci de la croissance et de la réussite économique des industries, d'une part, et, d'autre part, la réalisation d'autres objectifs et obligations dans des domaines tels que l'infrastructure, l'innovation, les ressources humaines, la réglementation intelligente, la durabilité, le commerce et l'investissement. Industrie Canada dirigera un processus de consultation pangouvernemental auquel participeront des intervenants clés, par l'intermédiaire du Conseil du Partenariat du secteur canadien de l'automobile. Les industries de l'aérospatiale et de l'automobile comptent énormément pour l'économie, car elles représentent, à elles deux, 18 p. 100 du PIB manufacturier canadien.

Industrie Canada a maintenu son partenariat fructueux avec les intervenants par l'entremise de consultations continues avec le Comité consultatif de la construction navale et de la marine industrielle, au sujet de la politique-cadre adoptée en 2001 par le gouvernement pour ce secteur. En 2004-2005, des projets approuvés ou achevés grâce au Mécanisme de financement structuré engendreront des ventes de 175 millions de dollars pour les chantiers navals et des emplois équivalant à environ 1 600 années-personnes au Canada. Industrie Canada a représenté l'industrie dans des négociations commerciales internationales, a encouragé la mise en valeur d'applications et de procédés propres à la technologie marine (par l'intermédiaire de PTC et en faisant connaître les avantages de la fabrication sans gaspillage), et a fait la promotion des chantiers navals et des entreprises de marine industrielle dans de grands salons professionnels internationaux.

Industrie Canada a continué de promouvoir une stratégie de développement durable qui permet aux Canadiens de maintenir un niveau de vie élevé, tout en investissant dans le bien-être des générations à venir, en mettant en œuvre une partie de la troisième Stratégie de développement durable (SDD III) 2003-2006. Dans le cadre de la SDD III, le Ministère s'engage à jouer un rôle dynamisant et stratégique et à promouvoir des solutions de développement durable novatrices en poursuivant les résultats fondamentaux suivants : l'innovation favorisant le développement durable; la responsabilité sociale des entreprises et les collectivités durables; le renforcement des capacités en matière de développement durable à Industrie Canada (*pour en savoir plus sur la SDD III, voir à la page 103*).

Résultat prévu : Promouvoir l'expansion des entreprises de l'économie sociale.
Priorité : Renforcer l'économie sociale.

Les exemples suivants montrent comment Industrie Canada a respecté sa priorité consistant à **renforcer l'économie sociale**.

Reconnaissant l'apport grandissant de l'économie sociale dans les collectivités canadiennes, le gouvernement a, dans le budget de 2004, affecté 17 millions de dollars sur deux ans à un programme pilote destiné à soutenir la planification stratégique et l'acquisition de capacités dans les organismes communautaires de développement économique. Il a aussi réservé 100 millions de dollars à un programme de cinq ans pour consentir plus de prêts aux entreprises de l'économie sociale et constituer pour elles jusqu'à quatre fonds régionaux de « capitaux patients ».

La mise en œuvre des initiatives prévues dans le budget de 2004 a commencé avec la Table ronde nationale sur l'économie sociale, présidée par Développement social Canada (DSC). À cette table ronde, DSC, en collaboration avec Industrie Canada et les organismes de développement régional, a commencé avec l'appui de partenaires clés à fournir des conseils sur l'élaboration et l'exécution des programmes pilotes. Industrie Canada et ces organismes ont terminé une évaluation de leurs programmes destinés aux PME, afin de savoir dans quelle mesure les entreprises de l'économie sociale y ont accès. Ils ont constaté que la majorité des programmes sont accessibles, mais que les entreprises ne sont peut-être pas pleinement conscientes de leur existence. C'est pourquoi des efforts sont maintenant déployés pour améliorer la communication et éliminer les obstacles administratifs qui risquent d'entraver l'accès à ces programmes. Industrie Canada collabore en outre avec DSC pour mettre sur pied un projet qui garantirait à ces entreprises un accès à tous les programmes gouvernementaux, y compris ceux qui relèvent d'autres ministères ou organismes fédéraux.

Résultat prévu : Permettre aux entreprises ayant un fort potentiel de croissance de mettre en marché leurs innovations.
Priorité : Appuyer l'accès au capital et permettre une meilleure compréhension du marché du capital-risque, y compris le financement par emprunt, le crédit-bail et le capital-risque.

Les exemples suivants montrent comment Industrie Canada a respecté sa priorité consistant à **appuyer l'accès au capital et à permettre une meilleure compréhension du marché du capital-risque, y compris le financement par emprunt, le crédit-bail et le capital-risque**.

L'accès au capital est essentiel pour bâtir l'économie du XXI[e] siècle au Canada. Quel que soit leur stade de développement, les entreprises peuvent avoir du mal à obtenir des fonds. En 2004-2005, Industrie Canada a concentré ses études et ses analyses sur les PME à forte croissance et sur le financement des entreprises novatrices. D'après les résultats, il y a peu

d'entreprises à forte croissance, mais elles ont un effet disproportionné sur la création d'emplois. Ces études permettent de mieux comprendre la situation actuelle et les facteurs qui influent sur la compétitivité et la croissance des petites entreprises, y compris le financement utilisé pour soutenir cette croissance, ainsi que le fonctionnement et la structure des marchés du capital-risque et du financement de la dette. Les résultats de ces études sont décrits dans la toute dernière publication du Programme de recherche sur le financement des PME (**strategis.gc.ca/prf**).

Le Programme de recherche sur le financement des PME

En juin 1999, on a demandé à Industrie Canada, à Statistique Canada et au ministère des Finances Canada de s'associer dans le cadre du Programme de recherche sur le financement des petites et moyennes entreprises (PME) pour réunir des données sur ce sujet. Grâce à ce programme, le processus décisionnel relatif à l'accès des PME au financement est plus efficace.

En février 2005, dans le cadre de son mandat, Industrie Canada a remis au Comité permanent de l'industrie, des ressources naturelles, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes son troisième rapport sur la situation du financement des PME au Canada. Ce rapport a abouti aux résultats suivants :

- Il a permis au gouvernement de mieux comprendre la situation actuelle des PME au Canada, par une analyse approfondie de l'incidence des questions de financement sur leur développement et leur croissance.
- Il a donné aux décideurs de l'information sur la situation du financement des PME et sur leur capacité d'accéder à des capitaux.
- Il a éclairé de façon déterminante l'examen du Programme de financement des petites entreprises du Canada.

Ces dernières années, Industrie Canada s'est notamment consacré à l'élaboration d'un programme de recherche pour arriver à mieux comprendre la relation entre le marché du capital-risque et les PME. Le Ministère est en train de formuler des recommandations fondamentales en vue d'améliorer ce marché au Canada. Il a ainsi proposé plusieurs solutions pour en améliorer la structure au Canada. Le Ministère a aussi proposé des solutions en ce qui concerne les contributions d'investisseurs privés, aussi appelés « investisseurs providentiels », qui financent des entreprises capables de commercialiser les fruits de la recherche. Voici quelques-unes de ces solutions :

- adopter un cadre cohérent pour analyser les lacunes des marchés financiers et soutenir ainsi l'élaboration de politiques fondées sur les faits;
- analyser et comprendre en profondeur en quoi l'accès au financement influe sur le développement et la croissance des PME.

Dans les secteurs prioritaires de l'industrie, le Ministère a élaboré des stratégies d'investissement ciblées afin de régler les questions propres aux secteurs et aux enteprises et qui sont essentielles pour les investisseurs étrangers cherchant des endroits où placer leurs fonds. Par exemple, le Ministère a dressé des plans par pays et des programmes de travail visant précisément les multinationales américaines, japonaises, françaises, allemandes et coréennes, de manière à attirer des capitaux dans les secteurs canadiens de l'aérospatiale et de l'automobile.

Résultat prévu : S'assurer que le Canada possède la main-d'œuvre très qualifiée dont il a besoin pour développer et appliquer de nouvelles idées et technologies.

Priorité : Continuer à bâtir une main-d'œuvre qualifiée en partenariat avec Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC).

Les exemples suivants montrent comment Industrie Canada a respecté sa priorité consistant à **continuer à bâtir une main-d'œuvre qualifiée en partenariat avec CIC et RHDCC**.

En partenariat avec CIC, RHDCC, CICan et d'autres intervenants, Industrie Canada a continué de travailler pour accélérer l'entrée au Canada de travailleurs qualifiés ayant reçu une offre d'emploi, pour attirer ici les meilleurs étudiants étrangers et pour éliminer les obstacles à la reconnaissance des titres de compétences et de l'expérience pratique acquis à l'étranger. Le Ministère a participé à des entretiens interministériels qui ont contribué à la réalisation des grandes priorités économiques du pays en aidant à mieux répondre à la demande des employeurs réclamant des travailleurs qualifiés dans tous les secteurs de l'économie. Les efforts du Ministère dans le cadre de ces entretiens ont abouti à ce qui suit :

- l'amélioration du traitement des demandes d'admission au Canada des travailleurs qualifiés qui ont déjà une offre d'emploi;
- l'amélioration des mesures prises pour reconnaître les titres de compétences et l'expérience de travail acquis à l'étranger;
- l'amélioration des mesures prises pour attirer au Canada les meilleurs étudiants étrangers.

Avec RHDCC et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), Industrie Canada participe à la deuxième année d'un programme de recherche appliquée de quatre ans sur les compétences. Ce programme vise notamment à formuler une position commune sur une politique de la main-d'œuvre qualifiée destinée à renforcer la capacité d'innovation de l'économie. En 2004-2005, des études ont été publiées dans la collection *Documents de travail* de l'Initiative de recherche sur les compétences (**strategis.ic.gc.ca/epic/internet/ineas-aes.nsf/fr/h_ra01877f.html**). Une fois terminé, le programme de recherche influera sur l'élaboration des politiques en favorisant une meilleure compréhension des éléments suivants :

- les conséquences du vieillissement de la population pour le bassin de compétences dans une économie en pleine mutation;
- le rôle des programmes de formation offerts par les employeurs en ce qui concerne l'offre de compétences;
- les conséquences, pour le bassin de compétences canadien, de la mobilité internationale grandissante des travailleurs hautement qualifiés;
- les obstacles à l'adaptation au marché du travail pour les travailleurs qualifiés.

En collaboration avec Statistique Canada, Industrie Canada a publié une monographie de recherche intitulée *La croissance économique au Canada et aux États-Unis à l'ère de l'information*. Le document de recherche visait principalement à comparer et à analyser les facteurs de croissance économique dans les deux pays au cours des deux dernières décennies. Le document revêt une importance critique pour l'évaluation des perspectives de croissance économique du Canada, car il met en lumière les avantages que présentent une population active de plus en plus instruite et la possibilité de stimuler la croissance par l'investissement dans les technologies de l'information.

En abattant les obstacles à la circulation des personnes, des biens et des investissements au Canada, le gouvernement fédéral assurera au pays une économie compétitive et ouverte. Afin d'améliorer l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), il a relancé, avec les provinces et les territoires, des pourparlers qui visaient principalement à simplifier encore les formalités de reconnaissance des compétences professionnelles des travailleurs dans tout le Canada. En 2004-2005, Industrie Canada a continué de siéger à de nombreux groupes de travail fédéraux-provinciaux-territoriaux pour examiner des initiatives décrites dans un vaste plan de travail sur le commerce intérieur concernant notamment l'amélioration de la mobilité de la main-d'œuvre. Une enquête auprès de tous les organismes de réglementation des professions a été entreprise pour évaluer le degré d'observation de l'ACI, et un plan d'action sera défini pour remédier aux cas de non-conformité.

Résultat prévu : Stimuler l'essor économique dans des collectivités ciblées et renforcer leur durabilité.

Priorité : Appuyer l'essor économique et le développement durable dans les collectivités par des programmes de promotion commerciale ciblés.

Les exemples suivants montrent comment Industrie Canada a respecté sa priorité consistant à **appuyer l'essor économique et le développement durable dans les collectivités par des programmes de promotion commerciale ciblés**.

Le Programme de financement des petites entreprises du Canada (FPEC) est conçu pour profiter aux PME (**strategis.gc.ca/fpec**) en les aidant à obtenir des prêts et à conclure des contrats de location-acquisition pour l'établissement, l'expansion, la modernisation ou l'amélioration de petites entreprises, et en encourageant à cette fin les institutions financières et les sociétés de crédit-bail à fournir leurs services aux petites entreprises du pays. Il contribue ainsi à la croissance et à la viabilité économiques des collectivités. Aux termes de la loi, le Programme FPEC doit faire l'objet d'un examen approfondi tous les cinq ans. Le premier rapport d'examen a été rédigé et déposé au Parlement le 22 avril 2005. Il conclut que le Programme répond toujours aux besoins des PME et qu'il y a peu de chevauchements entre lui et d'autres initiatives fédérales destinées à aider les PME à accéder au financement (**strategis.gc.ca/epic/internet/insbrp-rppe.nsf/fr/rd01126f.html**).

Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique

Industrie Canada contribue au développement communautaire en aidant Infrastructure Canada à mettre en œuvre en Ontario le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) doté de quatre milliards de dollars. Le FCIS finance des projets d'importance fédérale et régionale dans des domaines essentiels pour soutenir la croissance économique et améliorer la qualité de vie de la population canadienne.

En 2004-2005, les activités du FCIS d'Industrie Canada comprenaient ce qui suit :

- la signature d'un accord de contribution de 25 millions de dollars entre le gouvernement du Canada et la Ville de Kingston pour la modernisation d'une usine de traitement des eaux usées;
- la gestion continue du Projet de traitement des eaux usées de Thunder Bay (25 millions de dollars) et le Projet de la Canada Opera House.

Industrie Canada met en œuvre le Programme d'infrastructures Canada-Ontario (volet ontarien de 680,7 millions de dollars du Programme Infrastructure Canada) au nom d'Infrastructure Canada. Le Programme a pour objectif d'améliorer la qualité de vie de la population ontarienne en investissant dans l'infrastructure des municipalités rurales et urbaines de la province. En 2004-2005, il a annoncé 59 projets et une contribution fédérale évaluée à plus de 51 millions de dollars. Il en est maintenant à la troisième étape de son cycle de vie, et Industrie Canada met désormais l'accent sur le traitement des réclamations, sur le contrôle, sur la vérification et sur la clôture du Programme.

Par ailleurs, Industrie Canada gère aussi le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario (volet ontarien d'environ 900 millions de dollars du Fonds national sur l'infrastructure municipale rurale) afin d'encourager le développement économique communautaire. Le Ministère remplit ce rôle au nom d'Infrastructure Canada, avec le gouvernement de l'Ontario et l'Association des municipalités de l'Ontario. Le Programme, lancé en novembre 2004, vise à ce que la population des petites municipalités rurales et urbaines de l'Ontario jouisse d'une qualité de vie élevée, grâce à des investissements dans des infrastructures durables qui doivent permettre :

- d'améliorer et de moderniser l'infrastructure publique vieillissante de l'Ontario;
- d'améliorer la qualité de l'environnement;
- de protéger la santé et la sécurité de la population;
- de soutenir la croissance économique à long terme;
- de bâtir des collectivités fortes et durables.

FedNor a continué de soutenir un réseau ontarien de 61 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) qui ont aidé des PME et des entreprises de l'économie sociale en leur fournissant toute une gamme de services, y compris la planification communautaire stratégique, la mise en œuvre de plans et l'attribution de fonds remboursables. En 2004-2005, plus de 47,7 millions de dollars ont ainsi été investis par l'intermédiaire des SADC dans plus de 1 100 entreprises locales; cette somme a suscité des investissements d'autres sources supérieurs à 90 millions de dollars.

Par le truchement du Fonds de développement du Nord de l'Ontario, FedNor a investi 22,8 millions de dollars dans 297 projets et suscité ainsi des investissements d'autres sources d'un montant global de 39,4 millions de dollars. FedNor a aidé 38 PME du Nord de l'Ontario à obtenir 4,6 millions de dollars, grâce à des ententes de réserve pour pertes sur prêts conclues avec des établissements financiers.

Fonds pour le développement de l'Est de l'Ontario

Le Fonds pour le développement de l'Est de l'Ontario, qui a été mis sur pied en 2004, est doté de 18 millions de dollars sur deux ans. Il s'agit d'un nouveau programme dans le Sud de la province ouvert aux SADC de l'Est de l'Ontario. Le gouvernement tient ainsi l'engagement qu'il a pris dans le budget de 2004 de revoir le rôle joué par les SADC.

fednor.ic.gc.ca

Afin que le Nord de l'Ontario puisse soutenir la concurrence au niveau local et mondial dans l'économie du savoir, FedNor a affecté plus de 5 millions de dollars à des projets de télécommunications en 2004-2005. Ces investissements ont contribué à améliorer la connectivité dans les localités rurales de la région, grâce à des applications telles que le télé-enseignement, la télé-santé, le commerce électronique et des portails Web. De plus, afin d'aider à réduire la migration des jeunes hors du Nord de l'Ontario, FedNor a investi plus de 3,4 millions de dollars pour financer au moins 120 stages dans le cadre de son initiative Jeunes stagiaires et procurer ainsi à de jeunes diplômés une expérience de travail utile qui les mènera à un emploi permanent dans le Nord de l'Ontario.

Entreprise autochtone Canada (EAC) (**abc-eac.ic.gc.ca**) a continué de promouvoir la création et l'expansion d'entreprises canadiennes viables appartenant à des Autochtones ou contrôlées par eux, ce qui a contribué à créer des richesses et des emplois et à favoriser l'indépendance économique d'Autochtones et de collectivités autochtones. Les investissements d'EAC ont suscité d'autres placements considérables qui ont aidé les entreprises autochtones dans tout le Canada. En 2004-2005, des investissements de 34,5 millions de dollars ont été faits par le truchement d'EAC, de sorte qu'en tout, toutes sources confondues, 94,6 millions de dollars ont été injectés dans l'économie autochtone. En mettant l'accent sur la viabilité commerciale dans l'étude des demandes de fonds, EAC a permis un taux de survie d'environ 70 p. 100 (d'après les enquêtes les plus récentes) parmi ses clients.

Soutenir les entreprises autochtones

En 2004-2005, les investissements de 34,5 millions de dollars faits par l'intermédiaire d'Entreprise autochtone Canada ont permis d'accomplir ce qui suit :

- En tout, 318 clients ont reçu une aide pour fonder ou acheter une entreprise. L'aide a été fournie dans les secteurs suivants : le tourisme, la fabrication, les services aux entreprises, les services professionnels, scientifiques ou techniques, et des entreprises liées à de grands projets précis.
- Une aide a été accordée à 304 entreprises pour qu'elles prennent de l'expansion — en innovant ou en réalisant des projets de développement des ma. és — ou qu'elles lancent de nouvelles initiatives de marketing.
- En tout, 456 entreprises ont bénéficié de projets de planification et de soutien des affaires.
- Le programme a favorisé le développement d'institutions autochtones, en partenariat avec d'autres organismes, et il a renforcé le réseau des établissements financiers autochtones.

abc-eac.ic.gc.ca

EAC accorde aussi un soutien à un réseau d'établissements financiers autochtones qui fournit des prêts et des services d'affaires aux PME autochtones. Le capital est mis à la disposition de ces dernières dans le cadre de diverses initiatives, y compris des injections directes de capitaux. Depuis la création des établissements financiers autochtones, à la fin de l'exercice 2004-2005, plus de 25 000 prêts d'un montant total dépassant 1 milliard de dollars ont été consentis à des entreprises autochtones au Canada. Hormis les injections directes de capital, l'investissement de 800 000 $ fait par EAC dans le cadre du volet Achat d'une réduction des taux d'intérêt du programme Accès au capital, a engendré des investissements de plus de 15 millions de dollars. En soutenant les PME autochtones, EAC fait aussi savoir aux investisseurs canadiens et étrangers que le Canada accorde une grande importance à la création de richesses et d'emplois chez les Autochtones et à l'indépendance économique des collectivités autochtones.

Avec des intervenants clés, EAC a dirigé des efforts pour organiser la Séance de suivi sectoriel sur les possibilités économiques de la Table ronde Canada-Autochtones. La séance a permis de définir le programme du gouvernement fédéral dans le domaine du développement économique des Autochtones, programme qui comporte trois grands volets : élaborer un cadre national de développement économique des Autochtones, rationaliser les programmes fédéraux et les institutions autochtones, et examiner les lois et les règlements et réduire les obstacles au développement.

Le programme Francommunautés virtuelles d'Industrie Canada a continué d'encourager le développement économique des collectivités francophones et acadiennes, en utilisant des TIC. En 2004-2005, il a financé 31 projets dans 31 localités francophones, en apportant 2 millions de dollars pour créer de nouvelles applications Web et soutenir le développement économique local. Les fonds ont aussi aidé ces collectivités en renforçant les réseaux entre les organismes francophones du Canada.

Résultat prévu : Donner aux Canadiens les moyens de participer à la création et à l'échange de connaissances.

Priorité : Renforcer la participation à l'économie numérique en faisant en sorte que les personnes, les entreprises et les collectivités soient en mesure de profiter des avantages de la connectivité.

Les exemples suivants montrent comment Industrie Canada a respecté sa priorité consistant à **renforcer la participation à l'économie numérique en faisant en sorte que les personnes, les entreprises et les collectivités soient en mesure de profiter des avantages de la connectivité**.

En 2004-2005, le Ministère a continué à favoriser, pour l'ensemble des Canadiens, des entreprises et des localités du pays, l'acquisition des compétences et des outils

Améliorer la connectivité au Canada

Rescol a contribué à l'expansion de l'infrastructure des TIC au Canada :

- en accroissant la connectivité des écoles des Premières nations;
- en remettant en état et à niveau 102 464 ordinateurs et en les livrant;
- en encourageant l'élaboration et l'adoption initiale d'une norme internationale d'accessibilité au matériel d'apprentissage.

Rescol a encouragé les apprenants canadiens à se servir d'Internet :

- en encourageant l'utilisation sûre, judicieuse et responsable d'Internet par le site Web Cyberaverti.ca;
- en fournissant aux étudiants un accès à des possibilités et à des ressources d'apprentissage en ligne par le truchement de son portail.

En outre, Rescol a favorisé l'acquisition de compétences en offrant à plus de 1 172 jeunes la chance d'améliorer leurs connaissances des technologies de l'information.

rescol.ca

nécessaires pour participer pleinement à l'économie numérique. Par exemple, il a confirmé pour deux autres années (2004-2006) le financement de Rescol, ce qui permettra au programme de continuer à soutenir la participation des Canadiens à l'économie numérique.

Afin d'encourager les entreprises à adopter le commerce électronique, Industrie Canada a poursuivi son initiative fructueuse Étudiants bien branchés. Celle-ci suscite des partenariats avec les collèges et les universités du Canada pour offrir chaque année à des PME une formation pratique au cybercommerce et à Internet. En 2004-2005, le programme a de nouveau dépassé ses objectifs, puisqu'il a fourni une formation technique à plus de 16 000 clients (l'objectif était de 15 000) et qu'il a embauché plus de 400 étudiants du niveau postsecondaire (100 de plus que l'objectif). Le programme a, par ailleurs, ajouté la recherche en ligne pour les entreprises à sa suite Commerce électronique – Première étape, gamme de services de formation destinés aux PME. Ce module fait découvrir aux entreprises les stratégies, les outils et les ressources qui permettent d'améliorer leurs pratiques commerciales.

Résultat prévu : Permettre aux Canadiens de toutes les collectivités de profiter de l'économie numérique.

Priorité : Veiller à ce que les Canadiens aient accès à une infrastructure des technologies de l'information et des communications moderne et fiable.

Les exemples suivants montrent comment Industrie Canada a respecté sa priorité consistant à **veiller à ce que les Canadiens aient accès à une infrastructure des technologies de l'information et des communications moderne et fiable**.

Bien que les taux de pénétration d'Internet aient augmenté sensiblement au Canada au cours des dernières années, il existe toujours un fossé numérique. Toutes les collectivités canadiennes n'en sont pas au même stade de l'adoption des TIC. C'est particulièrement le cas de nombreuses régions rurales et éloignées qui manquent d'infrastructures de pointe et qui ont du mal sur le plan financier et technologique à surmonter les difficultés sans une aide gouvernementale.

En 2004-2005, Industrie Canada a continué d'offrir aux Canadiens un accès à une infrastructure numérique fiable grâce à des programmes tels que le Programme pilote des services à large bande pour le développement rural et du Nord, l'Initiative nationale de satellite et le CA*net 4. Par exemple, le Programme pilote susmentionné a répondu aux besoins en matière de connectivité à large bande de collectivités canadiennes non desservies en finançant 58 projets dans 884 localités. Quatre de ces dernières bénéficient des services à large bande, et les autres sont en train de construire l'infrastructure nécessaire. L'Initiative nationale de satellite a terminé sa première ronde : l'attribution de 28 MHz de la bande C (capacité satellitaire du transpondeur d'intérêt public), évaluée à 20 millions de dollars, à quatre projets représentant 52 collectivités. Un protocole d'entente sur la connectivité a été établi entre le CA*net 4 et le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Le CA*net 4 s'étend maintenant jusqu'au Nunavut grâce à une liaison par satellite.

En outre, Industrie Canada a aidé les Canadiens à profiter de la connectivité :

- en soutenant 3 786 centres du Programme d'accès communautaire;
- en fournissant à des écoles, à des bibliothèques et à des organismes d'apprentissage sans but lucratif 102 464 ordinateurs remis à neuf;
- en versant 6,1 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative du secteur bénévole, pour renforcer les capacités technologiques de ce dernier;
- en soutenant des projets dans 31 localités francophones pour y mettre au point de nouvelles applications Web.

Résultat prévu : Promouvoir une prestation de services canadiens intégrés axés sur les citoyens et offerts dans un réseau varié et polyvalent.

Priorité : Améliorer les services en ligne aux Canadiens, en particulier ceux offerts aux entreprises et aux entrepreneurs, en dirigeant l'élaboration de la stratégie du gouvernement pour la transformation du service aux entreprises.

Les exemples suivants montrent comment Industrie Canada a respecté sa priorité consistant à **améliorer les services en ligne aux Canadiens, en particulier ceux offerts aux entreprises et aux entrepreneurs, en dirigeant l'élaboration de la stratégie du gouvernement pour la transformation du service aux entreprises**.

Industrie Canada a continué de jouer un rôle important en ce qui concerne la prestation de services du gouvernement sur Internet. Les 17 principaux services du Ministère sont offerts en ligne. D'après les critères de mesure de l'initiative Gouvernement en direct (GED), ces services sont parvenus au plus haut niveau de transformation et de maturité. En fait, le taux d'utilisation des services d'Industrie Canada en ligne est passé de 51 p. 100 à 63 p. 100 en 2004, et la qualité des services et des partenariats de service offerts par le Ministère a été reconnue aux niveaux national et international.

Ayant atteint son objectif relatif au GED, le Ministère a continué d'élaborer, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et les ministères partenaires, une vision des services aux entreprises. Cette vision définira des orientations post-GED conformes au programme d'action du gouvernement du Canada pour la transformation des services. Ce programme a pour but la prestation intégrée de services axés sur la population dans un réseau multivoie. Industrie Canada a mis la dernière main à la vision du gouvernement du Canada en ce qui concerne les services aux entreprises. Les sous-ministres ont souscrit à cette vision au Sous-comité sur la gestion de l'information, du Comité consultatif du SCT. La vision confirme que les principes de l'initiative GED doivent continuer de prévaloir et que le recours à Internet doit être intégré à une stratégie multivoie.

La vision des services aux entreprises définit, pour le Ministère, une nouvelle orientation qui lui permettra de mieux servir ses clients commerciaux en mettant l'accent sur l'amélioration de ses rapports avec les entreprises, sur la réduction du temps et des efforts que celles-ci consacrent à leurs rapports avec l'État, et sur l'efficacité de la prestation des services aux entreprises. Cette vision ajoute aux services d'Industrie Canada une nouvelle dimension axée sur les clients, et elle fait partager aux autres ministères, gouvernements, associations et intervenants une vision commune et un plan d'action destiné à améliorer les services fournis par l'État aux entreprises. Le portail BizPal est un excellent exemple de la façon dont les trois ordres de gouvernement peuvent conjuguer leurs efforts pour améliorer les services fournis à des clients communs.

En 2004-2005, les sites Web des Centres de services aux entreprises du Canada (**rcsec.org**) et du Portail des affaires du Gouvernement en direct (**portaildesaffaires.ca**) ont été regroupés en un seul service d'information multivoie appelé Entreprises Canada (**entreprisescanada.gc.ca**). Le nouveau service améliorera l'efficacité et il simplifiera les démarches des clients, en intégrant les éléments de contenu venant des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (*voir la section 4, page 107*).

En outre, Industrie Canada a amélioré deux de ses produits Internet, soit SourceCAN et ebiz.facile, afin de mieux répondre aux besoins des entreprises canadiennes. SourceCAN a atteint son objectif, c'est-à-dire acquérir et faire connaître 28 autres sources des institutions financières internationales et de la Banque mondiale, ce qui lui a permis d'améliorer le service à ses clients. De nouveaux volets (p. ex., cinq synopsis, un didacticiel sur le commerce électronique et un jeu-questionnaire) ont été ajoutés au site ebiz.facile. Les responsables ont mis

à jour et réécrit le contenu existant, par exemple le module sur le marketing en direct, pour en accroître la convivialité. De plus, ils ont ajouté des hyperliens avec des sites d'affaires électroniques et ils ont optimisé le moteur de recherche. Ils ont aussi ajouté un accès rapide au service de dépannage fourni par un centre d'appels. Les améliorations apportées à ebiz.facile aident les PME canadiennes à trouver rapidement les renseignements dont elles ont besoin sur le commerce électronique, ce qui améliore le service et contribue à l'efficacité de leur processus décisionnel.

Par l'entremise du Bureau d'industrie des appareils et accessoires fonctionnels (ADIO) et du Bureau d'accessibilité au Web, le Ministère a continué de favoriser l'accès des personnes handicapées et des aînés. Pour cela, il a appuyé l'initiative de normalisation des sites Internet, il a joué un rôle de premier plan en ce qui concerne la section des technologies d'aide du portail Personnes handicapées en direct du GED, et il a soutenu l'Initiative d'accessibilité au Web. En 2004-2005, le taux d'utilisation des sites GED gérés par l'ADIO a augmenté de 20 p. 100, pour atteindre une moyenne quotidienne de 600 visites. Ces efforts aident les Canadiens handicapés et les personnes âgées à se renseigner sur les technologies d'aide et l'accessibilité.

Promouvoir l'accès aux ordinateurs pour tous les Canadiens

Le programme Web pour tous installe dans les centres du Programme d'accès communautaire (PAC) de tout le pays une technologie d'aide appelée Web pour tous. Celle-ci rend les ordinateurs accessibles aux personnes handicapées ou ayant des problèmes de littératie, en leur permettant d'utiliser une carte intelligente pour adapter automatiquement un ordinateur à leurs préférences personnelles.

Entre l'exercice 2002-2003 et la fin de l'exercice 2004-2005, 1 000 systèmes Web pour tous ont été distribués au Canada. Bell Canada et la Banque Royale du Canada ont fourni plus de 26 000 cartes, et Hitachi Canada a offert 1 000 lecteurs de cartes. Ces cartes ont été distribuées aux utilisateurs des centres du PAC où la technologie est appliquée.

www.webpourtous.ca

Résultat prévu : Aider les entreprises canadiennes à devenir plus productives et concurrentielles dans l'économie du savoir et améliorer ainsi le niveau de vie et la qualité de vie des Canadiens.

Priorité : Continuer d'aider les entreprises à atteindre leurs objectifs de développement durable en mettant l'accent sur l'écoefficacité et sur la durabilité des entreprises et des collectivités.

Les exemples suivants montrent comment Industrie Canada a respecté sa priorité consistant à **continuer d'aider les entreprises à atteindre leurs objectifs de développement durable en mettant l'accent sur l'écoefficacité et sur la durabilité des entreprises et des collectivités**.

Industrie Canada a également continué d'aider les entreprises à atteindre leurs objectifs en matière de développement durable en offrant des produits d'information et des outils qui les aideront à mettre en place des pratiques de responsabilité sociale et d'écoefficacité dans les entreprises et les collectivités. Avec d'autres intervenants, Industrie Canada a aidé le Conference Board du Canada et Imagine Canada à créer un outil d'évaluation de la responsabilité sociale des entreprises, outil qui renseigne celles-ci sur les rapports concernant la durabilité, sur l'évaluation des besoins et sur la rédaction de rapports efficaces. Industrie Canada a aussi souscrit au document intitulé *National Corporate Social Responsibility Report: Managing Risks, Leveraging Opportunities* publié par le Conference Board du Canada (**strategis.gc.ca/rse**). La responsabilité sociale des entreprises permet à ces dernières de faire connaître leur approche des exigences économiques, sociales et environnementales du marché, qui sont interdépendantes. De nombreuses entreprises sont convaincues qu'en faisant preuve de responsabilité sociale, elles se dotent d'un net avantage concurrentiel. De plus, la responsabilité sociale des entreprises stimule l'innovation en les amenant à mettre l'accent sur les nouvelles possibilités.

Le Ministère s'est aussi associé aux milieux d'affaires et à d'autres intervenants pour mieux comprendre en quoi les pratiques de développement durable des entreprises ajoutent à la valeur des produits et services et comment le développement durable peut être pris en considération dans les décisions d'investissement. En 2004-2005, Industrie Canada a lancé un projet pilote sur la chaîne d'approvisionnement environnementale pour sensibiliser davantage les PME aux moyens permettant d'économiser l'énergie. Le Ministère a aussi pris des mesures pour mieux faire connaître, dans le secteur manufacturier canadien, les théories et les pratiques de la fabrication durable. Il a ainsi conclu des contrats de recherche avec des écoles d'administration des affaires pour accroître le savoir sur la fabrication durable. En optimisant les intrants et en réduisant le gaspillage au minimum, les entreprises peuvent diminuer leurs coûts, minimiser les risques et protéger l'environnement. Une fois qu'elles connaissent mieux les chaînes d'approvisionnement efficaces et les principes de la fabrication sans gaspillage, elles peuvent accroître leur productivité et leur compétitivité.

En intégrant des méthodes de fabrication sans gaspillage dans leurs opérations, les industries canadiennes peuvent accroître leur capacité d'innovation et leur rendement. En 2004-2005, le Ministère a publié des cartes routières technologiques sur les techniques de soudage et sur le secteur forestier. Il a aussi assumé une partie des coûts d'un projet pilote fructueux concernant la construction navale sans gaspillage, au chantier naval East Isle, à Georgetown (Île-du-Prince-Édouard). En adoptant des pratiques rationalisées, ce chantier compte accroître son rendement et construire cinq navires par an au lieu de trois, sans modifier la main-d'œuvre ni les installations. Il augmentera ainsi sensiblement sa productivité et sa compétitivité internationale.

Le Ministère a par ailleurs cherché à augmenter la viabilité des collectivités, notamment en s'attaquant aux besoins en services à large bande dans les localités canadiennes non desservies. Le Programme pilote des services à large bande pour le développement rural et du Nord a continué de financer de nombreux projets dans plusieurs localités (*voir à la page 76*). Grâce à une démarche communautaire, les collectivités participent pleinement à la mise sur pied, pour les services à large bande, de réseaux et d'infrastructures durables qui amélioreront leur niveau et leur qualité de vie.

Recyclage des déchets électroniques

Les industries canadiennes de l'informatique et des produits électroniques de consommation ont créé Recyclage des produits électroniques Canada (**rpec.ca**) afin de collaborer avec les gouvernements provinciaux et d'autres intervenants à la mise sur pied de programmes de recyclage des déchets électroniques dans tout le pays.

Le financement du Programme d'accès communautaire (PAC) (**pac.ic.gc.ca**) a été prolongé de deux ans (2004-2005 et 2005-2006), et le Programme a réorienté ses activités de manière à servir les clients les plus touchés par le fossé numérique. Le Programme a amélioré les services fournis aux clients, en s'associant aux gouvernements provinciaux et territoriaux, au secteur privé et à des organismes communautaires dans bon nombre de ses 3 786 centres disséminés dans tout le pays. Le PAC est devenu un portail d'accès à Internet ainsi qu'aux services et aux outils qu'on y trouve. Par l'intermédiaire du PAC, les clients peuvent accéder à la technologie, à des programmes de formation, à des compétences et à des renseignements, à des services et à des outils, offerts au Canada et ailleurs dans le monde.

Section 3

Renseignements supplémentaires

3.1 Organigramme d'Industrie Canada

L'organigramme d'Industrie Canada décrit la structure de responsabilisation du Ministère. Il indique le nombre d'équivalents temps plein affectés à chaque organisation.

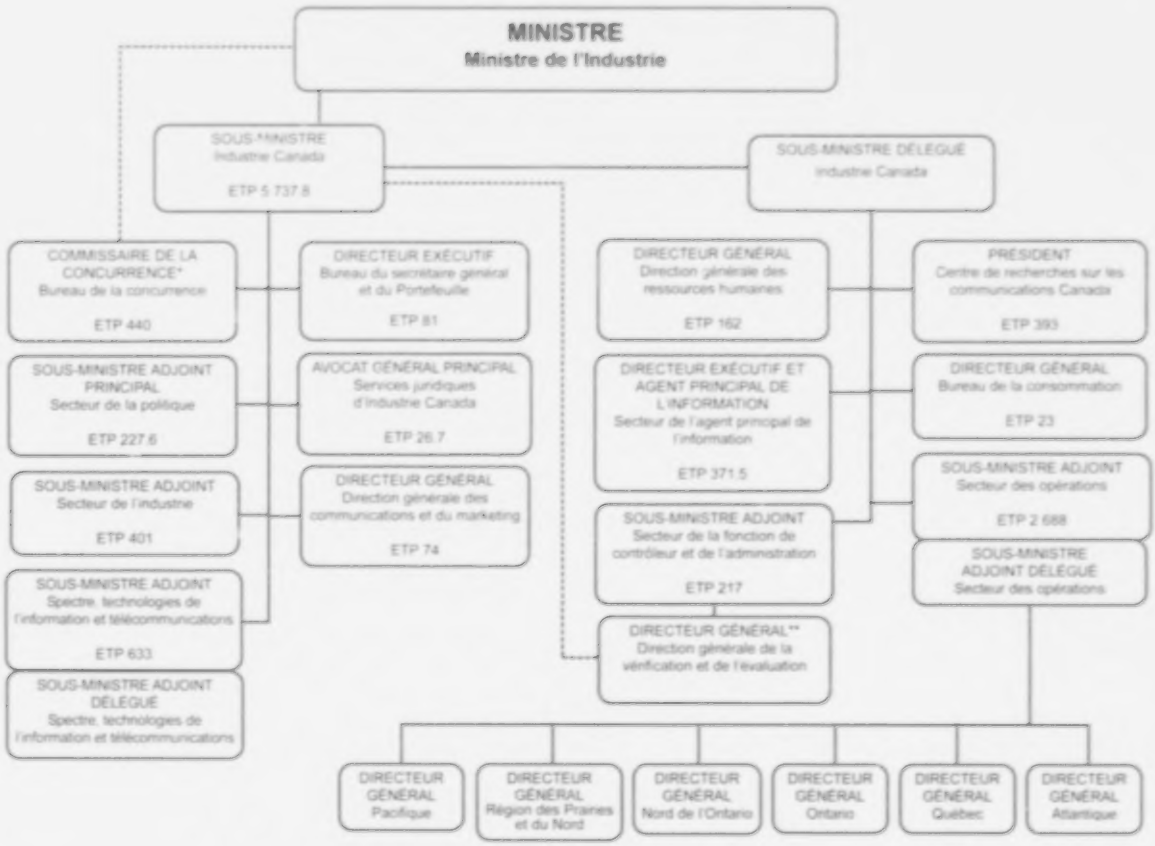

* Relève du sous-ministre pour les questions administratives et financières et rend compte au Parlement par l'intermédiaire du Ministre sur son rôle d'agent indépendant de mise en application de la loi.

** Relève du sous-ministre à titre de président du Comité de la vérification et de l'évaluation.

En avril 2005, le SCT a lancé la Politique sur la Structure de gestion, des ressources et des résultats (SGRR). La SGRR, dont l'élément clé est l'Architecture des activités de programme (AAP), appuie l'élaboration d'une approche pangouvernementale commune pour la collecte, la gestion et la déclaration de données financières et non financières sur le rendement. Industrie Canada a élaboré son AAP, qui a servi de base pour son *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) pour 2005-2006.

Cependant, le présent *Rapport ministériel sur le rendement* (pour 2004-2005) fait le point de la situation par rapport aux engagements pris dans les précédents RPP, quand les ministères présentaient leurs rapports en fonction de la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation. Par conséquent, ce document présente l'information financière par secteur d'activité et il est conforme au RPP de 2004-2005.

3.2 Affectation des ressources en fonction des résultats stratégiques

Ce tableau présente un résumé des ressources financières consacrées à chaque résultat stratégique, par secteur et par organisation. Industrie Canada présente son utilisation des ressources par direction ou secteur pour chaque résultat stratégique plutôt qu'en fonction de la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation. Cette approche correspond à la nouvelle Architecture des activités de programme que le Ministère utilisera dans ses rapports ultérieurs.

Affectation des ressources ministérielles (en millions de dollars) **Dépenses réelles 2004-2005***	**Un marché équitable, efficace et concurrentiel**	**Une économie innovatrice**	**Une industrie concurrentielle et des collectivités durables**	**Services de gestion et gouvernance**	**Total pour le secteur**
Secteurs d'Industrie Canada	Total	Total	Total	Total	Total
Secteur de la politique	6,7	19,9	10,5		37,1
Secteur de l'industrie	0,0	73,2	125,7		198,9
Bureau de la concurrence	36,6	0,0	0,0		36,6
Secteur du STIT	52,0	1,7	107,5		161,3
Secteur des opérations	47,0	0,0	306,5		353,6
Centre de recherches sur les communications Canada	0,0	41,0	0,0		41,0
Partenariat technologique Canada	0,0	323,0	0,0		323,0
Bureau de la consommation	5,0	0,0	0,0		5,0
Secteur de l'agent principal de l'information	0,6	0,0	15,0		15,6
Autres**				108,0	108,0
Total	**148,0**	**459,0**	**565,1**	**108,0**	**1 280,0**

* Les chiffres sont fondés sur les dépenses réelles totales en 2004-2005 (y compris les régimes d'avantages sociaux des employés), et sont nettes des revenus disponibles.

** Comprend des organisations telles que le Secteur de l'agent principal de l'information, le Secteur de la fonction de contrôleur et de l'administration et la Direction générale des ressources humaines.

3.3 Tableaux financiers récapitulatifs

Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues aux dépenses réelles (équivalents temps plein compris)

Secteur d'activités			2004-2005			
(en millions de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003*	Dépenses réelles 2003-2004*	Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations**	Dépenses réelles
Politique microéconomique	52,6	554,2	48,5	54,5	49,0	52,5
Règlements et services axés sur le marché	148,2	119,2	120,3	128,4	228,0	115,7
Développement sectoriel de l'industrie	977,4	1 119,6	1 195,4	1 406,6	1 244,5	1 092,3
Services ministériels et de gestion	120,5	119,9	114,4	113,1	134,0	116,1
Total partiel	1 298,7	1 912,8	1 478,6	1 702,6	1 655,5	1 376,6
Total	**1 298,7**	**1 912,8**	**1 478,6**	**1 702,6**	**1 655,5**	**1 376,6**
Moins : revenus non disponibles	(562,6)	(254,5)	(390,0)	(390,0)		(599,1)
Plus : coût des services reçus à titre gracieux	77,1	79,4	75,0	75,0		77,9
Coût net pour le Ministère	**813,2**	**1 737,7**	**1 163,6**	**1 387,6**		**855,4**
Équivalents temps plein	**5 804**	**5 808**	**5 963**	**5 963**		

* Aux fins de comparaison, les montants ont été établis à l'aide de la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation.

** Les autorisations totales sont la somme du Budget principal des dépenses, du Budget supplémentaire des dépenses et des autres autorisations.

Tableau 2 : Utilisation des ressources par secteur d'activités

Secteurs d'activités	2004-2005							
	Budgétaire						Plus: Non-budgétaire	
(en millions de dollars)	Fonctionnement	Immobilisations	Subventions et contributions	Total : Dépenses budgétaires brutes	Moins : Revenus disponibles*	Total : Dépenses budgétaires nettes	Prêts, investissements et avances	Total
Politique microéconomique								
Budget principal	30,1		18,4	48,5		48,5		48,5
Dépenses prévues	36,1		18,4	54,5		54,5		54,5
Total des autorisations	*30,6*		*18,4*	49,0		49,0		49,0
Dépenses réelles	**34,5**		**18,1**	**52,5**		**52,5**		**52,5**
Règlements et services axés sur le marché								
Budget principal	303,1	0,4	1,8	305,2	184,9	120,3		120,3
Dépenses prévues	311,1	0,4	1,8	313,3	184,9	128,4		128,4
Total des autorisations	*410,8*	0,3	*1,8*	412,9	184,9	228,0		228,0
Dépenses réelles	**288,2**	**1,9**	**1,7**	**291,8**	**176,1**	**115,7**		**115,7**
Développement sectoriel de l'industrie								
Budget principal	187,1	8,2	1 008,9**	1204,2	9,7	1 194,5	0,8	1 195,3
Dépenses prévues	228,7	8,2	1 178,6**	1 415,5	9,7	1 405,8	0,8	1 406,6
Total des autorisations	*225,9*	4,3	*1 021,2***	1 251,4	9,7	1 241,7	2,8	1 244,5
Dépenses réelles	**211,8**	**2,8**	**885,7****	**1 100,2**	**7,9**	**1 092,3**	**0,0**	**1 092,3**
Services ministériels et de gestion								
Budget principal	114,4			114,4		114,4		114,4
Dépenses prévues	113,1			113,1		113,1		113,1
Total des autorisations	*133,1*	0,9		134,0		134,0		134,0
Dépenses réelles	**115,2**	**0,9**		**116,1**		**116,1**		**116,1**
Total								
Budget principal	634,7	8,6	1 029,0	1 672,3	194,6	1 477,7	0,8	1 478,6
Dépenses prévues	689,0	8,6	1 198,7	1 896,3	194,6	1 701,7	0,8	1 702,5
Total des autorisations	*800,4*	*5,5*	*1 041,3*	*1 847,3*	194,6	1 652,7	2,8	*1 655,5*
Dépenses réelles	**649,6**	**5,5**	**905,5**	**1 560,6**	**184,0**	**1 376,6**	**0,0**	**1 376,6**

Nota : Les chiffres en italique correspondent aux autorisations totales pour 2004-2005 (Budget principal des dépenses, Budget supplémentaire des dépenses et autres autorisations).

Les chiffres en caractères gras correspondent aux dépenses ou aux revenus réels en 2004-2005.

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

* Auparavant « Recettes à valoir sur le crédit ».

** Inclut les subventions et contributions prévues par la loi.

Tableau 3 : Postes votés et législatifs

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué pour le poste voté ou législatif (en millions de dollars)	2004-2005 Budget principal	Dépenses prévues*	Total des autorisations**	Dépenses réelles
1	Dépenses de fonctionnement	394,5	448,8	454,9	436,6
5	Dépenses en capital	8,6	8,6	5,6	5,5
10	Subventions et contributions	912,9	1 082,6	945,5	809,7
(S)	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile	0,1	0,1	0,1	0,1
(S)	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	10,0	10,0	0,0	0,0
(S)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	(16,8)	(16,8)	89,6	(32,2)
(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	16,6	16,6	11,1	11,1
(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	89,5	89,5	77,6	77,6
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	62,4	62,4	60,4	60,4
(S)	Obligations contractées pour des paiements législatifs de garanties d'emprunt en vertu de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	0,0	0,0	7,0	7,0
(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de la Couronne	0,0	0,0	0,5	0,2
(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	0,0	0,0	0,5	0,5
L15	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	0,3	0,3	0,3	0,0
L20	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	0,5	0,5	0,5	0,0
L97b	Avances aux bureaux régionaux et aux employés travaillant à l'étranger	0,0	0,0	2,0	0,0
	Total pour le Ministère	1 478,6	1 702,5	1 655,5	1 376,6

* Le total des dépenses prévues correspond aux montants dans le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2004-2005.

** Les autorisations totales sont la somme du Budget principal des dépenses, du Budget supplémentaire des dépenses et des autres autorisations selon les Comptes publics de 2004-2005.

Tableau 4 : Coût net pour le Ministère

(en millions de dollars)	2004-2005 Total
Dépenses réelles	1 376,6
Plus : Services reçus à titre gracieux	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	50,6
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (hors les fonds renouvelables)	22,5
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement social Canada	0,5
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	4,4
Moins : revenus non disponibles	(599,1)
Coût net pour le Ministère en 2004-2005	**855,4**

Tableau 5 : Passif éventuel

(en millions de dollars)	Montant des éléments de passif éventuel	
Passif éventuel	**le 31 mars 2004**	**le 31 mars 2005**
Assurances et garanties de prêts :		
Programme d'expansion des entreprises	0,2	0,2
Loi sur les prêts aux petites entreprises	430,2	190,0
Loi sur le financement des petites entreprises du Canada	536,6	677,9
Projet pilote de location-acquisition	3,3	6,2
Programme cargos aériens de garanties de prêts (DHC-7 et 8)	243,0	185,4
Programme supplémentaire de garanties (DHC-8)	0,5	0,5
Programme économique des Autochtones	10,2	1,9
Total partiel	1 224,0	1 062,1
Revendications et causes en instance ou imminentes	351,7	386,6
Total	**1 575,7**	**1 448,7**

Tableau 6 : Prêts, placements et avances (non budgétaires)

(en millions de dollars)			2004-2005			
Secteur d'activités	**Dépenses réelles 2002-2003**	**Dépenses réelles 2003-2004**	**Budget principal**	**Total Dépenses prévues**	**Total des autorisations***	**Dépenses réelles**
Développement sectoriel de l'industrie						
Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	—	—	0,3	0,3	0,3	—
Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la *Loi sur le ministère de l'Indusrie*	—	—	0,5	0,5	0,5	—
Total	**0**	**0**	**0,8**	**0,8**	**0,8**	**0**

* Les autorisations totales sont la somme du Budget principal des dépenses, du Budget supplémentaire des dépenses et des autres autorisations.

Tableau 7 : Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles

(en millions de dollars) **Revenus disponibles*** **Secteur d'activités**	**Dépenses réelles 2002-2003**	**Dépenses réelles 2003-2004**	**2004-2005** **Budget principal**	**Dépenses prévues**	**Total des autorisations****	**Dépenses réelles**
Politique microéconomique	—	—	—	—	—	—
Réglements et services axés sur le marché						
Faillite et insolvabilité	27,5	29,9	30,9	30,9	30,9	30,9
Réglementation sur les sociétés	6,4	7,3	7,5	7,5	7,5	7,5
Fonds renouvelable – Office de la propriété intellectuelle du Canada	91,2	103,2	136,0	136,0	136,0	127,2
Droit et politique de la concurrence	6,3	8,8	10,5	10,5	10,5	10,5
Total partiel	131,4	149,2	184,9	184,9	184,9	176,1
Développement sectoriel de l'industrie						
Recherche sur les communications	7,2	7,6	9,7	9,7	9,7	7,9
Total partiel	7,2	7,6	9,7	9,7	9,7	7,9
Services ministériels et de gestion	—	—	—	—	—	—
Total des revenus disponibles	138,6	156,8	194,6	194,6	194,6	184,0

Revenus non disponibles*** **Secteur d'activités**	**Dépenses réelles 2002-2003**	**Dépenses réelles 2003-2004**	**2004-2005** **Budget principal**	**Dépenses prévues**	**Total des autorisations****	**Dépenses réelles**
Politique microéconomique	—	—	—	—	—	—
Réglements et services axés sur le marché						
Supervision des procédures de faillite et d'insolvabilité	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Réglementation des mesures	2,3	1,8	2,1	2,1	2,1	1,9
Réglementation en matière d'étiquetage et de publicité	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Gestion du spectre****	323,3	107,7	211,5	211,5	211,5	385,8
Amendes	4,1	11,1	0,0	0,0	0,0	8,5
Autre	7,6	8,2	0,0	0,0	0,0	8,7
Total partiel	338,4	130,0	214,7	214,7	214,7	406,0
Développement sectoriel de l'industrie						
Recherche sur les communications	2,2	1,9	1,5	1,5	1,5	1,9
Revenu de placements	20,1	13,6	13,3	13,3	13,3	15,2
Frais de service en vertu de la LPPE / LFPEC*****	29,6	18,7	62,8	62,8	62,8	55,7
Rentrées de fonds des contributions remboursables	89,7	81,6	97,7	97,7	97,7	101,3
Remboursements des dépenses de l'exercice précédent	12,7	7,2	0,0	0,0	0,0	17,7
Intérêt sur les comptes en souffrance	1,3	1,5	0,0	0,0	0,0	1,3
Total partiel	155,6	124,5	175,3	175,3	175,3	193,1
Services ministériels et de gestion	—	—	—	—	—	—
Total des revenus non disponibles	494,0	254,5	390,0	390,0	390,0	599,1

Nota : Aux fins de comparaison, les montants ont été établis à l'aide de la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation.

* Auparavant « Recettes à valoir sur le crédit ».

** Les autorisations totales sont la somme du Budget principal des dépenses, du Budget supplémentaire des dépenses et des autres autorisations.

*** Auparavant « Recettes à valoir sur le Trésor ».

**** Facturation de 2003-2004 différée en raison de la mise en œuvre de changements dans le régime d'octroi des licences pour les services de communications personnelles ou cellulaires.

***** Les montants pour 2004-2005 et les exercices suivants correspondent au regroupement des revenus d'Industrie Canada, de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et de Développement économique Canada pour les régions du Québec.

Tableau 8 : Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)

État des opérations

(en millions de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	2004-2005 Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Revenus disponibles	86,9	95,7	122,3	122,3	122,3	115,6
Dépenses						
Fonctionnement :						
Salaires et avantages sociaux	54,2	62,4	79,1	79,1	79,1	68,7
Dépréciation	12,6	15,0	19,3	19,3	19,3	15,7
Réparations et entretien	0,9	1,1	1,0	1,0	1,0	1,1
Services administratifs et de soutien	14,0	13,7	14,9	14,9	14,9	16,0
Services publics, matériel et fournitures	7,7	8,0	10,8	10,8	10,8	8,6
Marketing	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Intérêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des dépenses	89,4	100,2	125,1	125,1	125,1	110,1
Excédent (déficit) partiel	(2,5)	(4,5)	(2,8)	(2,8)	(2,8)	5,5
Amortissement d'assistance immobilisation reporté	6,4	6,4	6,4	6,4	6,4	6,4
Excédent (déficit)	3,9	1,9	3,6	3,6	3,6	11,9

État de l'évolution de la situation financière

(en millions de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	2004-2005 Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Excédent (déficit)	3,9	1,9	3,6	3,6	3,6	11,9
Ajouter les postes hors trésorerie :						
Dépréciation / Amortissement	12,6	15,0	19,3	19,3	19,3	15,7
Amortissement d'assistance immoblisation reporté	(6,4)	(6,4)	(6,4)	(6,4)	(6,4)	(6,4)
Activités de placement :						
Acquisition de biens amortissables	(8,6)	(2,5)	(14,0)	(14,0)	(14,0)	(2,9)
Changement des actifs et des passifs à court et long terme	5,3	9,3	14,3	14,3	14,3	13,9
Excédent (besoins) de trésorerie	6,8	17,3	16,8	16,8	16,8	32,2

Utilisation prévue des autorisations

(en millions de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	2004-2005 Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Autorisation*	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0
Réduction :						
Solde au 1er avril	50,7	57,5	74,8	74,8	74,8	74,8
Crédit 5 du CT	0,2	0,6	0,0	0,0	0,0	0,2
Excédent prévu (réduction)	6,6	16,7	16,8	16,8	16,8	32,2
	57,5	74,8	91,6	91,6	91,6	107,2
Solde prévu au 31 mars**	62,5	79,8	96,6	96,6	96,6	112,2

* Au plus 5 millions de dollars peuvent être prélevés sur le Trésor à un moment donné.

** L'excédent cumulatif des dépenses réelles pour 2003-2004 et 2004-2005 est différent de celui publié dans les Comptes publics. Cette différence s'explique par une surévaluation de 9,6 millions de dollars des autorisations de l'OPIC dans les Comptes publics.

Tableau 9 : Renseignements sur les dépenses de projets

(en millions de dollars)	Coût total estimatif actuel	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	2004-2005			
				Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Développement sectoriel de l'industrie							
Centre de recherches sur les communications Canada — Étape de mise en œuvre du projet Installation de photonique (Approbation effective de projet)	7,8	0,3	0,3	7,0	5,7	4,0	0,6
Total	**7,8**	**0,3**	**0,3**	**7,0**	**5,7**	**4,0**	**0,6**

3.4 Frais d'utilisation

La *Loi sur les frais d'utilisation* a été sanctionnée le 31 mars 2004 afin de renforcer la reddition de comptes, la supervision et la transparence de la gestion des activités comportant des frais d'utilisation. Aux termes de l'article 7 de la *Loi sur les frais d'utilisation*, chaque ministre (qui facture des frais) fait déposer devant le Parlement un rapport annuel indiquant certains renseignements précis. Ce rapport doit être déposé au plus tard le 31 décembre suivant la fin de chaque exercice. Industrie Canada utilise son RMR pour rendre compte de ses frais d'utilisation, au tableau A : *Loi sur les frais d'utilisation*, pour chaque organisation.

De plus, le 29 novembre 2004, les ministres du Conseil du Trésor ont adopté la Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation. En vertu de cette dernière, les ministères doivent rendre compte de l'établissement de normes de service pour tous les frais d'utilisation non contractuels. Aux termes de la Politique, les ministères doivent faire rapport au plus tard dans le cadre de leur RMR de 2005-2006. Cependant, Industrie Canada présente cette information, dans la mesure du possible, par organisation, au tableau B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation.

Direction du Programme de financement des petites entreprises du Canada

Tableau A : *Loi sur les frais d'utilisation*

Pouvoir d'établissement des frais : ***Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*** **(LFPEC),** ***Loi sur les prêts aux petites entreprises*** **(LPPE)**

Activité d'imposition de frais	2004-2005 (milliers de dollars)			Date de la dernière modification	Norme de rendement**	Résultats liés au rendement**
	Revenus prévus	Revenus réels	Coût total			
LFPEC Enregistrement : Prêts Contrats de location-acquisition Type de frais : service réglementaire Administration : Prêts Contrats de location-acquisition Type de frais : service réglementaire	20 700 400 31 900 300	20 702 560 33 167 347		Des frais ont été établis pour la *Loi sur le financement des petites entreprises* en avril 1999, et pour le projet pilote de contrats de location-acquisition en avril 2002.	Des normes seront établies et un rapport sera présenté en 2005-2006, conformément à la Politique du Conseil du Trésor.	Les résultats de base suivants ont été obtenus : Moins de deux jours pour enregistrer les prêts et les contrats de location-acquisition Moyenne de 20 jours pour traiter les demandes d'indemnisation **strategis.gc.ca/fpec**
LPPE Administration : Type de frais : service réglementaire	3 050	3 125		Des frais d'administration de 1,25 p. 100 ont été établis en 1995.	Des normes seront établies et un rapport sera présenté en 2005-2006, conformément à la Politique du Conseil du Trésor.	Le résultat de base suivant a été obtenu : Moyenne de 20 jours pour traiter les demandes d'indemnisation **strategis.gc.ca/fpec**
Total	**56 350**	**57 901**	**3 882**			

Années de planification					
Revenus prévus (milliers de dollars)			Coût total estimatif (milliers de dollars)		
2005-2006	2006-2007	2007-2008	2005-2006	2006-2007	2007-2008
56 765	57 250	56 990	4 196	4 196	4 196

* Représente le coût total assumé par la Direction du PFPEC pour administrer le programme. Le coût total ne comprend pas les dépenses liées aux indemnisations versées aux banques par suite des défauts sur des prêts ou des contrats de location-acquisition. Ces dépenses sont couvertes à la page 91.

** D'après l'avis juridique existant, lorsque l'instauration des frais correspondants ou la plus récente modification est antérieure au 31 mars 2004 :

- la norme de rendement, si elle est fournie, n'a peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- la norme de rendement, si elle est fournie, ne respecte peut-être pas toutes les exigences de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- le résultat lié au rendement, s'il est fourni, n'est pas assujetti aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Tableau B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

Frais d'utilisation	Norme de service*	Résultats liés au rendement*	Consultation auprès des intervenants
LFPEC Enregistrement : Prêts Contrats de location-acquisition Administration : Prêts Contrats de location-acquisition	Des normes seront établies et un rapport sera présenté en 2005-2006, conformément à la Politique du Conseil du Trésor.	Les résultats de base suivants ont été obtenus : Moins de deux jours pour enregistrer les prêts et les contrats de location-acquisition Moyenne de 20 jours pour traiter les demandes d'indemnisation **strategis.ic.gc.ca/fpec**	Des discussions récentes et un sondage auprès des prêteurs participants indiquent que les résultats actuels liés au rendement sont satisfaisants. Les réunions annuelles avec les principaux prêteurs seront maintenues et comprendront des discussions sur la satisfaction des intervenants au sujet des normes de service et des résultats.
LPPE Administration	Des normes seront établies et un rapport sera présenté en 2005-2006, conformément à la Politique du Conseil du Trésor.	Le résultat de base suivant a été obtenu : Moyenne de 20 jours pour traiter les demandes d'indemnisation **strategis.ic.gc.ca/fpec**	Des discussions récentes et un sondage auprès des prêteurs participants indiquent que les résultats actuels liés au rendement sont satisfaisants. Les réunions annuelles avec les principaux prêteurs seront maintenues et comprendront des discussions sur la satisfaction des intervenants au sujet des normes de service et des résultats.

* Tel que l'établit la Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation :

- les normes de service n'ont peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- les normes de service ne respectent peut-être pas toutes les exigences de rendement de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- les résultats liés au rendement ne sont pas assujettis aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)

Tableau A : *Loi sur les frais d'utilisation*

Pouvoir d'établissement des frais : ***Règlement sur le droit d'auteur, Règlement sur les dessins industriels, Règles sur les brevets, Règlement sur les marques de commerce***

Activité d'imposition de frais	2004-2005 (milliers de dollars)			Date de la dernière modification	Norme de rendement*	Résultats liés au rendement*
	Revenus prévus	Revenus réels	Coût total			
L'OPIC accorde ou enregistre cinq types de propriété intellectuelle, soit les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur, les dessins industriels et les topographies de circuits intégrés. Type de frais : service réglementaire	Brevets : 95 663	Brevets : 86 609		1er janvier 2004	Traiter les demandes d'examen en moins de 27 mois, dans 80 p. 100 des cas.	83 p. 100 des demandes d'examen ont été traitées en moins de 27 mois.
	Marques de commerce : 23 238	Marques de commerce : 26 418			Traiter les demandes dans les 6 mois suivant la date du dépôt.	Les demandes ont été traitées dans les 4,5 mois suivant la date du dépôt.
	Droits d'auteur : 743	Droits d'auteur : 626			Traiter les demandes dans les 15 jours civils suivant la date de réception.	Les demandes ont été traitées dans les cinq jours civils suivant la date de réception.
	Dessins industriels : 1 872	Dessins industriels : 1 282			Traiter les demandes dans les 11 mois suivant la date de réception.	Les demandes ont été traitées dans les 13,9 mois suivant la date de réception.
	Information : 808	Information : 647			Copies demandées en personne dans un délai d'un jour ouvrable Copies certifiées dans un délai de 2 à 5 jours ouvrables	Les demandes sont traitées dans les délais établis 97 p. 100 du temps.
Total	**122 324**	**115 582**	**103 686**			

Années de planification					
Revenus prévus (milliers de dollars)			Coût total estimatif (milliers de dollars)		
2005-2006	2006-2007	2007-2008	2005-2006	2006-2007	2007-2008
119 397	129 348	142 482	119 301	129 238	135 361

- D'après l'avis juridique existant, lorsque l'instauration des frais correspondants ou la plus récente modification est antérieure au 31 mars 2004 :
  - la norme de rendement, *si elle est fournie*, n'a peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
  - la norme de rendement, *si elle est fournie*, ne respecte peut-être pas toutes les exigences de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour la traitement des plaintes);
  - le résultat lié au rendement, s'il est fourni, n'est pas assujetti aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Tableau B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

Frais d'utilisation	Norme de service*	Résultats liés au rendement*	Consultation auprès des intervenants
L'OPIC accorde ou enregistre les droits de propriété pour cinq types de propriété intellectuelle, soit les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur, les dessins industriels et les topographies de circuits intégrés.	Brevets : 90 p. 100 des demandes d'examen traitées en moins de 27 mois Marques de commerce : Traitement dans un délai de 6 mois suivant la date du dépôt Droits d'auteur : Traitement dans un délai de 15 jours civils suivant la réception de la demande Dessins industriels : Traitement dans un délai de 11 mois suivant la réception de la demande Information : Copies demandées en personne dans un délai d'un jour ouvrable Copies certifiées dans un délai de 2 à 5 jours ouvrables	Brevets : 85 p. 100 des demandes d'examen traitées en moins de 27 mois Marques de commerce : Traitement dans un délai de 4,5 mois suivant la date de dépôt Droits d'auteur : Traitement dans un délai de cinq jours civils suivant la réception de la demande Dessins industriels : Traitement dans un délai de 13,9 mois suivant la réception de la demande Information : Traitement dans les délais établis 97 p. 100 du temps.	De vastes consultations officielles ont été entreprises en 2002 auprès des intervenants par courrier, Internet et séances d'information. La nécessité de mettre les frais existants afin d'appuyer les améliorations de la prestation des services et de nouveaux services comme les recherches internationales et les examens préliminaires internationaux est largement appuyée.

- Tel que l'établit la Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation :
  - les normes de service n'ont peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
  - les normes de service ne respectent peut-être pas toutes les exigences du rendement de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
  - les résultats liés au rendement ne sont pas assujettis aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Centre de recherches sur les communications Canada (CRC)

Tableau A : *Loi sur les frais d'utilisation*

Pouvoir d'établissement des frais : *Loi sur le ministère de l'Industrie*						
Activité d'imposition de frais	**2004-2005 (milliers de dollars)**			**Date de la dernière modification**	**Norme de rendement***	**Résultats liés au rendement***
	Revenus prévus	**Revenus réels**	**Coût total**			
Locataires du Centre d'innovation Type de frais : autres produits et services	2 500 pour les locataires du Centre d'innovation et les services de recherche	146	177	Frais pour services professionnels modifiés le 30 septembre 2002	Des PME louent des espaces afin de profiter des installations de R-D du CRC et d'obtenir une assistance technique sur la base d'un recouvrement des coûts. Les normes de rendement montrent dans quelle mesure les besoins des clients en savoir-faire et en installations partagées de R-D sont satisfaits.	Assistance technique sur la base d'un recouvrement des coûts fournie aux locataires du Centre d'innovation pour qu'ils puissent développer leurs produits de technologie des communications
Services de recherche (Contrats) Type de frais : autres produits et services	Inclus ci-dessus	820	1 123	Frais pour services professionnels modifiés le 30 septembre 2002	Satisfaire aux besoins et aux exigences des clients conformément aux ententes conclues avec chacun.	Les besoins et les exigences des clients, conformément aux ententes, ont été satisfaits.
Redevances : droit d'utiliser la propriété intellectuelle du CRC Type de frais : autres produits et services	1 500 redevances et licences	458	372	Frais en fonction des ententes avec les clients. Le CRC possède de nombreuses technologies brevetées dont la valeur variera grandement	La propriété intellectuelle répond aux exigences techniques décrites dans chaque accord de licence, y compris le soutien technique et la formation, comme stipulé dans l'accord.	Les besoins et les exigences des clients décrits dans chaque accord de licence ont été satisfaits.
Licences : droit d'utiliser la propriété intellectuelle du CRC Type de frais : autres produits et services	Inclus ci-dessus	627	508	Comme ci-dessus et en tenant compte de la conjoncture pour la catégorie de technologie	Comme ci-dessus	Comme ci-dessus
Total	**4 000**	**2 051**	**2 180**			

Années de planification					
Revenu prévus (milliers de dollars)			**Coût total estimatif (milliers de dollars)**		
2005-2006	**2006-2007**	**2007-2008**	**2005-2006**	**2006-2007**	**2007-2008**
Locataires du Centre d'innovation et services de recherche					
2 500	2 500	2 500	3 401	3 401	3 401
Redevances et licences					
1 500	1 500	1 500	880	880	880
Total : 4 000	Total : 4 000	Total : 4 000	Total : 4 281	Total : 4 281	Total : 4 281

* D'après l'avis juridique existant, lorsque l'instauration des frais correspondants ou la plus récente modification est antérieure au 31 mars 2004 :

- la norme de rendement, si elle est fournie, n'a peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- la norme de rendement, si elle est fournie, ne respecte peut-être pas toutes les exigences de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- le résultat lié au rendement, s'il est fourni, n'est pas assujetti aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Tableau B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

Frais d'utilisation	Norme de service*	Résultats liés au rendement*	Consultation auprès des intervenants
Locataires du Centre d'innovation	Des PME louent des espaces afin de profiter des installations de R-D du CRC et d'obtenir une assistance technique sur la base d'un recouvrement des coûts. Les normes de rendement montrent dans quelle mesure les besoins des clients en savoir-faire et en installations partagées de R-D sont satisfaits.	Assistance technique sur la base d'un recouvrement des coûts fournie aux locataires du Centre d'innovation pour qu'ils puissent développer leurs produits de technologies des communications.	
Services de recherche	Répondre aux besoins et aux exigences des clients conformément aux ententes.	Les besoins et les exigences des clients, conformément aux ententes, ont été satisfaits.	
Redevances : droit d'utiliser la propriété intellectuelle du CRC	La propriété intellectuelle répond aux exigences techniques décrites dans chaque accord de licence, y compris le soutien technique et la formation, comme que stipulé dans l'accord.	Les besoins et les exigences des clients décrits dans chaque accord de licence ont été satisfaits.	
Licences : droit d'utiliser la propriété intellectuelle du CRC			
Autre information : L'exigence stipulée dans la Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation ne s'applique pas aux frais d'utilisation du CRC décrits ci-dessus et au tableau 10-A : Frais d'utilisation, car le CRC et les intervenants qui y contribuent financièrement négocient des contrats ou des accords individuels qui incluent leurs besoins et exigences techniques. Voir le dernier paragraphe de la section 5 de la Politique.			

* Tel que l'établit la Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation :

- les normes de service n'ont peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- les normes de service ne respectent peut-être pas toutes les exigences de rendement de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- les résultats liés au rendement ne sont pas assujettis aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Bureau de la concurrence

Tableau A : *Loi sur les frais d'utilisation*

Pouvoir d'établissement des frais : ***Loi sur le ministère de l'Industrie*****, Politique du Bureau de la concurrence sur la tarification et les normes de service,** ***Loi sur l'étiquetage des textiles***

Activité d'imposition de frais	2004-2005 (milliers de dollars)			Date de la dernière modification	Norme de rendement*	Résultats liés au rendement*
	Revenus prévus	Revenus réels	Coût total			
Demandes combinées d'avis de fusion et de certificats de décision préalable Type de frais : service réglementaire	3 050	3 325	14 174	1er avril 2003	Cas non complexes : 14 jours Cas complexes : 10 semaines Cas très complexes : 5 mois	Norme atteinte dans 97,7 p. 100 des cas Norme atteinte dans 89,5 p. 100 des cas Norme atteinte dans 75,0 p. 100 des cas
Demandes de certification de décision préalable Type de frais : autres produits et services	9 025	8 850	740			
Avis écrits : le commissaire peut donner un avis écrit exécutoire sur la pratique commerciale proposée Type de frais : autres produits et services	122	40	371		Les normes de rendement varient de 2 à 10 semaines selon les dispositions de la *Loi sur la concurrence*.	Norme atteinte dans 61 p. 100 des cas
Numéro d'identification (N.I.) : fournit un numéro N.I. pour les étiquettes de vêtements Type de frais : autres produits et services	145	144	351	Novembre 1997	Il n'y a pas de norme de rendement pour ce service.	76 p. 100 des demandes sont traitées instantanément en ligne.
Total	**12 340**	**12 359**	**15 642**			

Années de planification					
Revenus prévus (milliers de dollars)			Coût total estimatif (milliers de dollars)		
2005-2006	2006-2007*	2007*-2008	2005-2006	2006-2007*	2007*-2008
11 200	11 200	11 200	21 103	21 760	21 556

* D'après l'accès juridique existant, lorsque l'instauration des frais correspondants ou la plus récente modification est antérieure au 31 mars 2004 :

- la norme de rendement, si elle est fournie, n'a peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- la norme de rendement, si elle est fournie, ne respecte peut-être pas toutes les exigences de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- le résultat lié au rendement, s'il est fourni, n'est pas assujetti aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Tableau B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

Frais d'utilisation	Norme de service*	Résultats liés au rendement*	Consultation auprès des intervenants
Demandes combinées d'avis de fusion et de certificats de décision préalable	Cas non complexes : 14 jours Cas complexes : 10 semaines	Norme atteinte dans 97,5 p. 100 des cas Norme atteinte dans 89,5 p. 100 des cas	Entre juillet et décembre 2002, le Bureau a consulté les principaux intervenants afin de connaître leur opinion sur les frais pertinents pour les demandes d'avis de fusion et de certificats de décision préalable, sur les frais pertinents pour les opinions par écrit et sur son Guide sur la tarification et les normes de service. La politique et le guide révisés sont entrés en vigueur le 1er avril 2003.
Demandes de certificat de décision préalable	Cas très complexes : 5 mois	Norme atteinte dans 75,0 p. 100 des cas	
Avis écrits : le commissaire peut fournir un avis écrit exécutoire sur la pratique commerciale proposée	Les normes de rendement varient de 2 à 10 semaines selon les dispositions de la *Loi sur la concurrence*.	Norme atteinte dans 61 p. 100 des cas	
Numéro d'identification CA : fournir un numéro CA pour les étiquettes de vêtements	Il n'y a pas de norme de rendement pour ce service. La plupart des demandes se font en ligne et les numéros CA sont donc fournis instantanément.	76 p. 100 des demandes sont traitées instantanément en ligne.	Il n'y a eu aucune consultation récente au sujet des demandes de numéro CA.

* Tel que l'établit la Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation :

- les normes de service n'ont peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- les normes de service ne respectent peut-être pas toutes les exigences de rendement de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- les résultats liés au rendement ne sont pas assujettis aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Corporations Canada

Tableau A : *Loi sur les frais d'utilisation*

Pouvoir d'établissement des frais : ***Loi canadienne sur les sociétés par actions*** **(LCSA),** ***Loi sur les corporations canadiennes***, ***Loi canadienne sur les coopératives***

Activité d'imposition de frais	2004-2005 (milliers de dollars)			Date de la dernière modification	Norme de rendement*	Résultats liés au rendement*
	Revenus prévus	Revenus réels	Coût total			
Corporations Canada propose ses produits liés : enregistrement des statuts constitutifs, lettres patentes, enregistrement des statuts de prorogation, enregistrement de la déclaration de renonciation à dissolution, enregistrement de la déclaration annuelle, recherches de noms. Type de frais : service réglementaire	9 200	9 800	1 378	Aucune activité en 2004-2005 Les consultations les plus récentes remontent à 2000-2001, année où Corporations Canada a réduit les frais de constitution en société et les frais d'enregistrement de la déclaration annuelle.	Les normes de service sont publiées sur le site Internet de Corporations Canada à **strategis.ic.gc.ca/epic/internet/incd-dgc.nsf/fr/cs01054f.html** Les normes relatives à la constitution en société, à la modification des statuts d'incorporation et aux statuts connexes comprennent : Internet : Les demandes de constitution en société en vertu de la LCSA reçues avant 13 h par la voie du commerce électronique devraient être traitées avant 17 h. En personne : Les clients qui se présentent à l'administration centrale entre 8 h 30 et 14 h 30 auront service sur place, en une heure. Lots : Les lots de cinq statuts ou plus sont traités le même jour/soir, s'ils sont reçus avant 8 h.	Internet : 90e p. 100 des demandes de constitution en vertu de la LCSA reçues par la voie du commerce électronique sont traitées conformément à la norme. En personne : 98,9 p. 100 des demandes sont traitées conformément à la norme. Lots : 97e p. 100 des demandes sont traitées conformément à la norme.

Années de planification					
Revenus prévus (milliers de dollars)			Coût total estimatif (milliers de dollars)		
2005-2006	2006-2007	2007-2008	2005-2006	2006-2007	2007-2008
9 600	9 800	9 800	11 980	11 980	11 980

* D'après l'avis juridique existant, lorsque l'instauration des frais correspondants ou la plus récente modification est antérieure au 31 mars 2004 :

- la norme de rendement, si elle est fournie, n'a peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- la norme de rendement, si elle est fournie, ne respecte peut-être pas toutes les exigences de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- le résultat lié au rendement, s'il est fourni, n'est pas assujetti aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Tableau B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

Frais d'utilisation	Norme de service*	Résultats liés au rendement*	Consultation auprès des intervenants
Corporations Canada propose six produits clés : enregistrement des statuts constitutifs; lettres patentes; enregistrement des statuts de prorogation; enregistrement de la déclaration de renonciation à dissolution; enregistrement de la déclaration annuelle; recherches de nom.	Les normes de service sont publiées sur le site Internet de Corporations Canada à **strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inced-dgc.nsf/fr/cs01054f.html** Les normes relatives à la constitution en société, à la modification des statuts d'incorporation et aux statuts connexes comprennent : Internet : Les demandes de constitution en société en vertu de la LCSA reçues avant 13 h par la voie du commerce électronique devraient être traitées avant 17 h. En personne : Les clients qui se présentent à l'administration centrale entre 8 h 30 et 14 h 30 seront servis sur place, en une heure. Lots : Les lots de cinq statuts ou plus sont traités la même journée, s'ils sont reçus avant 8 h.	Internet : 90 p. 100 des demandes de constitution en vertu de la LCSA reçues par la voie du commerce électronique sont traitées conformément à la norme. En personne : 98,9 p. 100 des demandes sont traitées conformément à la norme. Lots : 97,6 p. 100 des demandes sont traitées conformément à la norme.	Une fois par an, Corporations Canada organise des séances d'information dans diverses villes canadiennes. Corporations Canada a également un programme de visites des principaux clients afin d'obtenir continuellement des commentaires sur les éventuelles améliorations à apporter à ses produits et services.

* Tel que l'établit la Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation :

- les normes de service n'ont peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- les normes de service ne respectent peut-être pas toutes les exigences de rendement de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- les résultats liés au rendement ne sont pas assujettis aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Mesures Canada

Tableau A : *Loi sur les frais d'utilisation*

Pouvoir d'établissement des frais : ***Loi sur les poids et mesures, Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz***

Activité d'imposition de frais	2004-2005 (milliers de dollars)			Date de la dernière modification	Norme de rendement[a]	Résultats liés au rendement[a]
	Revenus prévus	Revenus réels	Coût total			
Approbation des instruments et agrément des étalons Type de frais : service réglementaire	15	30	73	Les droits perçus en vertu de la *Loi sur les poids et mesures* ont été modifiés pour la dernière fois en 1993. Ils ont été fixés après des consultations approfondies avec les intervenants et la publication dans la *Gazette du Canada*.	Les normes de service et les objectifs de rendement connexes sont affichés sur le site Internet de Mesures Canada à **strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inmc-mc.nsf/fr/h_lm02139f.html**	Le rendement en ce qui concerne la prestation des services fait l'objet d'un rapport annuel. Les objectifs d'amélioration du service sont exposés dans le plan d'activités annuel de l'organisme. En moyenne, Mesures Canada a amélioré la prestation de ses services de 2 p. 100.
Inspection initiale des instruments Type de frais : service réglementaire	1 165	1 048	2 602			
Accréditation d'organismes de poids et mesures (initiale et renouvellement) Type de frais : service réglementaire	35	64	158			
Enregistrement d'organismes de poids et mesures (initial et renouvellement) Type de frais : service réglementaire	10	43	107			
Approbation des compteurs et agrément des appareils de mesure Type de frais : service réglementaire	230	373	926	Les droits perçus en vertu de la *Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz* ont été modifiés pour la dernière fois en 1995. Ils ont été fixés après des consultations approfondies avec les intervenants et la publication dans la *Gazette du Canada*.		
Inspection des compteurs Type de frais : service réglementaire	400	305	757			
Accréditation d'organismes d'électricité et de gaz (initiale et renouvellement) Type de frais : service réglementaire	45	73	182			
Total	**1 900**	**1 936**	**4 805**			

Années de planification					
Revenus prévus (milliers de dollars)			Coût total estimatif (milliers de dollars)		
2005-2006	2006-2007	2007-2008	2005-2006	2006-2007	2007-2008
1 900	1 900	1 900	4 726	4 804	4 805

[a] D'après l'avis juridique existant, lorsque l'instauration des frais correspondants ou la plus récente modification est antérieure au 31 mars 2004 :

- la norme de rendement, si elle est fournie, n'a peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- la norme de rendement, si elle est fournie, ne respecte peut-être pas toutes les exigences de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- le résultat lié au rendement, s'il est fourni, n'est pas assujetti aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendements inférieurs aux normes.

Tableau B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

Frais d'utilisation	Norme de service*	Résultats liés au rendement*	Consultation auprès des intervenants
Programme d'accréditation des organismes de poids et mesures	Les normes de service et les objectifs de rendement connexes sont affichés sur le site Internet de Mesures Canada à **strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inmc-mc.nsf/fr/h_lm02139f.html**	En moyenne, les objectifs de rendement sont atteints dans 95 p. 100 des cas.	Les clients accrédités ont été consultés en 2004-2005. Ils se sont déclarés généralement satisfaits de l'exécution du programme. Les résultats des consultations serviront à améliorer les normes de service et les objectifs de rendement.
Programme d'enregistrement des organismes de poids et mesures	Les normes de service sont en cours d'élaboration. (Le programme a été créé en 2004-2005.)	Le rendement lié aux normes de service sera fourni un an après l'entrée en vigueur des normes de service.	Les intervenants seront consultés durant l'élaboration des normes de service du programme.

* Tel que l'établit la Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation :

- les normes de service n'ont peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- les normes de service ne respectent peut-être pas toutes les exigences de rendement de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- les résultats liés au rendement ne sont pas assujettis aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Bureau du surintendant des faillites Canada

Tableau A : *Loi sur les frais d'utilisation*

Pouvoir d'établissement des frais : *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et règles connexes						
Activité d'imposition de frais	**2004-2005 (milliers de dollars)**			**Date de la dernière modification**	**Norme de rendement***	**Résultats liés au rendement***
	Revenus prévus	**Revenus réels**	**Coût total**			
Droits d'enregistrement Type de frais : services réglementaires	10 000	9 400		Modifications réglementaires 1998	Enregistrement de nouveaux actifs : 2 jours	99,9 p. 100 des actifs ont été enregistrés conformément à la norme
Prélèvement du surintendant Type de frais : services réglementaires	20 600	22 500		Modifications réglementaires 2002	Lettres de commentaires remises dans un délai de 21 jours ouvrables	90,2 p. 100 des lettres ont été remises conformément à la norme
Recherche de noms Type de frais : services réglementaires	2 400	2 490		Modifications réglementaires 1998	Recherche de noms : réponse aux télécopies dans un délai de 24 heures	Il a été répondu à 99 p. 100 des télécopies conformément à la norme
Droits de licence de symbole Type de frais : services réglementaires	950	1 000		Modifications réglementaires 1998	Droits de licence : aucune norme Les symboles versent des droits tous les ans afin de conserver leur licence; aucune nouvelle licence n'est délivrée, sauf pour les nouveaux symboles qui obtiennent leur première licence. La licence est simplement renouvelée année après année; elle est annulée si les droits ne sont pas acquittés.	Droits de licence : aucune norme Les symboles versentdes droits tous les ans afin de conserver leur licence; aucunenouvelle licence n'est délivrée, sauf pour les nouveaux symbole qui obtiennent leur première licence. la licence é simplement renouvelée année après année; elle avannulée si les droits ne sont pa acquittés.
Total	34 024	35 390	45 890			

Années de planification					
Revenus prévus (milliers de dollars)			Coût total estimatif (milliers de dollars)		
2005-2006	2006-2007	2007-2008	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Droits d'enregistrement			47 411	47 411	47 411
10 000	10 500	11 100			
Prélèvement du surintendant					
20 300	20 800	22 700			
Recherche de noms					
2 400	2 400	2 400			
Droits de licence de syndic					
950	950	950			

* D'après l'avis juridique existant, lorsque l'instauration des frais correspondants ou la plus récente modification est antérieure au 31 mars 2004 :

- la norme de rendement, si elle est fournie, n'a peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- la norme de rendement, si elle est fournie, ne respecte peut-être pas toutes les exigences de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- le résultat lié au rendement, s'il est fourni, n'est pas assujetti aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Tableau B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

Frais d'utilisation	Norme de service*	Résultats liés au rendement*	Consultation auprès des intervenants
Droits d'enregistrement	Enregistrement de nouveaux actifs : 2 jours	99,9 p. 100 des actifs ont été enregistrés conformément à la norme.	Aucun changement n'est envisagé pour le moment. Le Bureau du surintendant des faillites Canada (BSF) surveille le rendement de ses services et présente des rapports à ce sujet de manière continue. Le BSF a des réseaux de consultation avec les principaux intervenants, afin de connaître leur point de vue sur une foule de questions réglementaires, notamment l'amélioration des services et les frais.
Prélèvement du surintendant	Lettres de commentaires : remises dans un délai de 21 jours ouvrables	90,2 p. 100 des lettres ont été remises conformément à la norme.	
Recherche de noms	Recherche de noms : réponse aux télécopies dans un délai de 24 heures	Il a été répondu à 99,9 p. 100 des télécopies conformément à la norme.	
Droits de licence de syndic	Droits de licence : aucune norme Les syndics versent des droits tous les ans afin de conserver leur licence; aucune nouvelle licence n'est délivrée, sauf pour les nouveaux syndics qui obtiennent leur première licence; la licence est simplement renouvelée année après année; elle est annulée si les droits ne sont pas acquittés.	Droits de licence : aucune norme Les syndics versent des droits tous les ans afin de conserver leur licence; aucune nouvelle licence n'est délivrée, sauf pour les nouveaux syndics qui obtiennent leur première licence; la licence est simplement renouvelée année après année; elle est annulée si les droits ne sont pas acquittés.	
Autre information : Le BSF réalise des sondages périodiques auprès de ses clients au sujet du rendement des services et des attentes en la matière.			

* Tel que l'établit la Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation :

- les normes de service n'ont peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- les normes de service ne respectent peut-être pas toutes les exigences de rendement de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- les résultats liés au rendement ne sont pas assujettis aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Gestion du spectre

Tableau A : *Loi sur les frais d'utilisation*

Pouvoir d'établissement des frais : ***Loi sur la radiocommunication, Loi sur le ministère de l'Industrie, Loi sur la gestion des finances publiques***

Activité d'imposition de frais	2004-2005 (milliers de dollars)			Date de la dernière modification	Norme de rendement*	Résultats liés au rendement*
	Revenus prévus	Revenus réels	Coût total			
Nouvelles demandes de licence : délivrance initiale d'une autorisation de radiocommunication (y compris les renouvellements de licence et les droits de réactivation) Type de frais : service réglementaire	205 000	205 682	94 234**	Droits de licence radio : 2000 Droits de licence de spectre : 2001	Les normes sont examinées actuellement (simplification). L'examen a commencé en 2004-2005 après avoir reçu l'information du RPP.	L'examen des normes en est à l'étape préliminaire.
Approbation du matériel radio et terminal Type de frais : service réglementaire	3 650	2 288	2 027	1993	De trois à cinq semaines	Six semaines
Total	**208 650**	**207 970**	**96 261**			

Années de planification					
Revenus prévus (milliers de dollars)			Coût total estimatif (milliers de dollars)		
2005-2006	2006-2007	2007-2008	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Nouvelles demandes de licence : délivrance initiale d'une autorisation de radiocommunication					
205 000	205 000	205 000	92 841	92 841	92 841
Approbation du matériel radio et terminal					
2 500	1 000	1 000	1 397	1 264	1 222

Autre information :

Comme toutes les activités du Bureau d'homologation et de services techniques sont électroniques, une interruption du réseau d'une semaine à cause d'une attaque de vers dans le réseau ministériel a entraîné des retards, ce qui n'a pas permis d'atteindre la norme de trois à cinq semaines.

* D'après l'avis juridique existant, lorsque l'instauration des frais correspondants ou la plus récente modification est antérieure au 31 mars 2004 :

- la norme de rendement, si elle est fournie, n'a peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- la norme de rendement, si elle est fournie, ne respecte peut-être pas toutes les exigences de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- le résultat lié au rendement, s'il est fourni, n'est pas assujetti aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

** Ce montant comprend tous les coûts d'attribution du spectre, incluant les ventes aux enchères. Même si les demandes de licence sont le seul volet du Programme de gestion du spectre visé par la *Loi sur les frais d'utilisation*, les ventes aux enchères pour l'attribution du spectre ont généré des revenus de 166,2 millions de dollars.

Tableau B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

Frais d'utilisation	Norme de service*	Résultats liés au rendement*	Consultation auprès des intervenants
Nouvelles demandes de licence : délivrance initiale d'une autorisation de radiocommunication (y compris les renouvellements de licence et les droits de réactivation)	Les normes sont examinées actuellement (simplification). L'examen a commencé en 2004-2005, après avoir reçu l'information du RPP.	L'examen des normes en est à l'étape préliminaire	Des sondages sur la satisfaction des clients ont été effectués au printemps 2005. Les résultats indiquent que les clients sont assez satisfaits ou très satisfaits des niveaux de service.
Approbation de matériel radio et terminal	De trois à cinq semaines La norme se fonde sur les antécédents et correspond au délai de service moyen. Parce que le système de classement électronique est offert en ligne, il est toujours vulnérable à de nouveaux vers, virus et intrusions malignes pour lesquels il n'existe pas de rustines de protection au moment de l'intrusion.	Six semaines	L'examen des frais est en cours. Une consultation officielle a eu lieu du 5 mars 2004 au 20 mai 2004 sur la nouvelle structure de frais proposée, conformément à l'avis de la *Gazette du Canada* n° SMSE-006-04, affiché à **strategis.ic.gc.ca/epic/interne/inesmt-gst.nsf/fr/sf06291f.html**
Autre information : Comme toutes les activités du Bureau d'homologation et de services sont électroniques, une interruption du réseau d'une semaine à cause d'une attaque de vers dans le réseau ministériel a entraîné des retards, ce qui n'a pas permis d'atteindre la norme de trois à cinq semaines.			

* Tel que l'établit la Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation :

- les normes de service n'ont peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- les normes de service ne respectent peut-être pas toutes les exigences de rendement de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- les résultats liés au rendement ne sont pas assujettis aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Accès à l'information et protection des renseignements personnels (AIPRP)

Tableau A : *Loi sur les frais d'utilisation*

Pouvoir d'établissement des frais : *Loi sur l'accès à l'information* et *Loi sur la protection des renseignements personnels*						
Activité d'imposition de frais	**2004-2005 (milliers de dollars)**			**Date de la dernière modification**	**Norme de rendement***	**Résultats liés au rendement***
	Revenus prévus	**Revenus réels**	**Coût total**			
Frais de demandes d'accès à l'information Type de frais : autres produits et services	—	2	1 673	1983	La SCT développe le cadre.	Les délais législatifs ont été respectés dans 90 p. 100 des cas.
Années de planification						
Revenus prévus (milliers de dollars)			**Coût total estimatif (milliers de dollars)**			
2005-2006	**2006-2007**	**2007-2008**	**2005-2006**	**2006-2007**	**2007-2008**	
3	3	3	1 562	1 562	1 562	

* D'après l'avis juridique existant, lorsque l'instauration des frais correspondants ou la plus récente modification est antérieure au 31 mars 2004 :

- la norme de rendement, si elle est fournie, n'a peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- la norme de rendement, si elle est fournie, ne respecte peut-être pas toutes les exigences de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- le résultat lié au rendement, s'il est fourni, n'est pas assujetti aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Tableau B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

Frais d'utilisation	Norme de service*	Résultats liés au rendement*	Consultation auprès des intervenants
Frais exigés pour le traitement des demandes d'accès déposées en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*	Cadre en cours d'élaboration au Secrétariat du Conseil du Trésor Pour plus de renseignements : **lois.justice.gc.ca/fr/A-1/index.html**	Délais réglementaires respectés dans 86 p. 100 des cas	Cette norme de service est établie en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et du *Règlement sur l'accès à l'information*. Les intervenants ont été consultés au sujet des modifications de 1986 et de 1992.

Autre information:

La *Loi sur l'accès à l'information* prévoit l'annulation des frais lorsqu'il y va de l'intérêt public et que les frais sont inférieurs à 25 $. Les frais perçus durant la période visée se sont établis à 2 095,00 $. Conformément à la politique du gouvernement, le Ministère annule les frais lorsque le montant total dû par demande est inférieur à 25 $. Les frais annulés en 2004-2005 se sont chiffrés à 1 746,30 $.

Il y a une importante hausse continue du nombre d'annulations de frais, en raison de l'utilisation croissante du service de communication électronique. Afin de réduire les coûts et d'accroître l'efficience, les documents communiqués sont fournis sur cédérom, ce qui signifie que le demandeur n'a pas à payer de frais de reproduction.

* Tel que l'établit la Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation :

- les normes de service n'ont peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- les normes de service ne respectent peut-être pas toutes les exigences de rendement de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- les résultats liés au rendement ne sont pas assujettis aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Enregistrement des lobbyistes

Tableau A : *Loi sur les frais d'utilisation*

Pouvoir d'établissement des frais : Articles 18, 19 et 20 de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*; article 13 de la *Loi sur l'enregistrement des lobbyistes*						
Activité d'imposition de frais	2004-2005 (milliers de dollars)			Date de la dernière modification	Norme de rendement*	Résultats liés au rendement*
	Revenus prévus	Revenus réels	Coût total			
Frais d'enregistrement de lobbyistes et frais y afférents Type de frais : autre produits et services	2	0,252	0,31	31 janvier 1996	La Direction de l'enregistrement des lobbyistes a élaboré des normes de service, qui sont entrées en vigueur en 2004. Ces normes sont générales, que des frais soient versés ou pas. Ces normes fixent des délais pour accuser réception des demandes et y répondre, ainsi que pour la validation et l'acceptation des enregistrements.	Plus de 99 p. 100 des enregistrements de lobbyistes sont effectués électroniquement et gratuitement, à l'aide d'un système d'enregistrement sur Internet. Un nouveau système d'enregistrement sur Internet a été lancé le 29 juin 2005. Il tient compte des observations faites par les utilisateurs. Le nouveau système devrait aider la Direction à atteindre ses normes de service.

Années de planification					
Revenus prévus (milliers de dollars)			Coût total estimatif (milliers de dollars)		
2005-2006	2006-2007	2007-2008	2005-2006	2006-2007	2007-2008
2	0,5	0,5	1,01	0,87	0,6

* D'après la politique courante, lorsque l'administration des frais correspondants ou la plus récente modification est antérieure au 31 mars 2004 :

- le niveau de rendement, si elle est fournie, n'a peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- le niveau de rendement, si elle est fournie, ne respecte peut-être pas toutes les exigences de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- le niveau de rendement, s'il est fourni, n'est pas assujetti aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

Tableau B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

Frais d'utilisation	Norme de service*	Résultats liés au rendement*	Consultation auprès des intervenants
Frais d'enregistrement des lobbyistes et frais de service	La Direction de l'enregistrement des lobbyistes a élaboré une série de normes de service, qui sont entrées en vigueur en 2004. Ces normes sont identiques, que des frais soient versés ou pas. Ces normes fixent des délais pour accuser réception des demandes et y répondre, ainsi que pour la validation et l'acceptation des enregistrements.	Plus de 99 p. 100 des enregistrements de lobbyistes sont effectués électroniquement et gratuitement, à l'aide d'un système d'enregistrement sur Internet. Un nouveau système d'enregistrement sur Internet a été lancé le 20 juin 2005. Il tient compte des observations faites par les utilisateurs. Le nouveau système devrait aider la Direction à atteindre ses normes de service.	Des consultations auprès des intervenants ont eu lieu en 1995. Des associations sectorielles, des sociétés et des entreprises de lobbying y ont participé. Aucune préoccupation particulière n'a été soulevée au sujet des frais proprement dits.
Autre information : Même si les frais d'enregistrement et les frais de service sont versés par une proportion de plus en plus faible de demandeurs, ils continuent d'inciter à utiliser le système d'enregistrement électronique des lobbyistes.			

* Tel que l'établit la Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation :

- les normes de service n'ont peut-être pas fait l'objet d'un examen parlementaire;
- les normes de service ne respectent peut-être pas toutes les exigences de rendement de la *Loi sur les frais d'utilisation* (p. ex., comparaison internationale, comité consultatif indépendant pour le traitement des plaintes);
- les résultats liés au rendement ne sont pas assujettis aux dispositions de l'article 5.1 de la *Loi sur les frais d'utilisation* concernant la réduction des frais d'utilisation en cas de rendement inférieur aux normes.

3.5 Principales initiatives réglementaires

Les règlements principaux ou d'envergure que le Ministère a modifiés ou qui ont été adoptés au cours de la période à l'étude sont les suivants :

***Loi sur les brevets* et *Loi sur les aliments et drogues* — Règlement sur l'usage de brevets à des fins humanitaires internationales en matière de problèmes de santé publique**			
Réglementation	**Résultats prévus**	**Critères de mesure du rendement**	**Résultats obtenus**
Un cadre réglementaire est élaboré pour tenir compte des modifications apportées au projet de loi C-9, *Loi modifiant la Loi sur les brevets et la Loi sur les aliments et drogues (Engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique)*, afin de permettre l'exportation de certains produits pharmaceutiques fabriqués en vertu d'une licence obligatoire, conformément à la décision du Conseil général de l'Organisation mondiale du commerce prise le 30 août 2003.	Mettre en œuvre les modifications à la *Loi sur les brevets* proposées dans le projet de loi C-9, *Engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique*. Le règlement stipulera les formulaires et les droits relatifs à la demande et au renouvellement des licences obligatoires. Il stipulera également l'information que les titulaires de licence devront afficher dans un site Web au sujet du paiement des redevances relatives à la licence.	Adoption du règlement et de l'*Engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique* et entrée en vigueur du régime général ainsi créé	L'*Engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique* et le règlement connexe sont entrés en vigueur le 14 mai 2005.
Modification au règlement précisant quels sont les organismes d'enquête, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*			
Réglementation	**Résultats prévus**	**Critères de mesure du rendement**	**Résultats obtenus**
Modification au règlement précisant quels sont les organismes d'enquête, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDE).	La modification prévoit l'ajout de quelques organismes d'enquête à ceux déjà nommés dans le règlement. Le règlement permet aux organismes indiqués d'utiliser et de communiquer des renseignements personnels sans le consentement des personnes visées, aux fins d'enquêtes relatives aux violations d'un accord ou aux infractions à la loi.	Approbation par le Cabinet de la modification au règlement précisant quels sont les organismes d'enquête	Le Cabinet a approuvé la modification au règlement précisant quels sont les organismes d'enquête.

Décret excluant certaines organisations assujetties à la *Personal Information Protection Act* de la Colombie-Britannique de l'application de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*			
Réglementation	**Résultats prévus**	**Critères de mesure du rendement**	**Résultats obtenus**
Décret excluant certaines organisations assujetties à la *Personal Information Protection Act* de la Colombie-Britannique de l'application de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* fédérale.	Comme il a été établi que la loi de la Colombie-Britannique est assez semblable à la loi fédérale, le décret exclura les organisations assujetties à la loi provinciale de l'application des dispositions de la loi fédérale relatives à la collecte, à l'utilisation et à la communication de renseignements personnels dans des activités commerciales, dans la province.	Approbation du décret par le Cabinet	Le Cabinet a approuvé le décret.

Décret excluant certaines organisations assujetties à la *Personal Information Protection Act* de l'Alberta de l'application de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*			
Réglementation	**Résultats prévus**	**Critères de mesure du rendement**	**Résultats obtenus**
Décret excluant certaines organisations assujetties à la *Personal Information Protection Act* de l'Alberta de l'application de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* fédérale.	Comme il a été établi que la loi de l'Alberta est assez semblable à la loi fédérale, le décret exclura les organisations assujetties à la loi provinciale de l'application des dispositions de la loi fédérale relatives à la collecte, à l'utilisation et à la communication de renseignements personnels dans des activités commerciales, dans la province.	Approbation du décret par le Cabinet	Le Cabinet a approuvé le décret.

Modifications à la *Loi sur la radiocommunication* afin de mieux combattre le piratage des services de radiodiffusion directe à domicile par satellite			
Réglementation	**Résultats prévus**	**Critères de mesure du rendement**	**Résultats obtenus**
Modifications législatives à la *Loi sur la radiocommunication* (projet de loi C-2) afin de mieux combattre le piratage des services de radiodiffusion directe à domicile par satellite.	Les modifications visent à renforcer le contrôle des importations afin d'empêcher l'entrée au Canada de matériel de radiocommunication illégal, à alourdir les sanctions pour qu'elles soient plus dissuasives et à renforcer le droit de poursuite civile de l'industrie de la radiodiffusion en lui permettant de réclamer des dommages-intérêts légaux.	Approbation des modifications	Les modifications à *Loi sur la radiocommunication* ont été apportées afin de combattre le piratage des services de radiodiffusion directe à domicile par satellite, mais des modifications législatives seront également proposées pour améliorer l'accès au spectre et son utilisation dans le contexte de la réglementation intelligente. Les modifications prévues devraient être soumises au Cabinet en 2005-2006.
Réglementation sur l'administration de la propriété intellectuelle — modernisation			
Réglementation	**Résultats prévus**	**Critères de mesure du rendement**	**Résultats obtenus**
Une série de modifications administratives mineures aux *Règles sur les brevets* et au *Règlement sur les dessins industriels* est prévue afin de simplifier les exigences administratives.	Les modifications simplifieront les mesures administratives. Certaines modifications apportées aux *Règles sur les brevets* permettront au Canada d'aligner ses pratiques sur celles de ses partenaires commerciaux.	Non disponible. L'initiative est encore en cours.	Non disponible. L'initiative est encore en cours.
Examen des restrictions à l'investissement étranger dans les télécommunications			
Réglementation	**Résultats prévus**	**Critères de mesure du rendement**	**Résultats obtenus**
Le gouvernement sait qu'il y a des avantages à éliminer les restrictions à l'investissement étranger dans les entreprises de télécommunications et qu'il faut aussi se pencher sur les restrictions à l'investissement étranger dans les entreprises de distribution de radiodiffusion. Le gouvernement a entrepris de déterminer comment concilier les recommandations opposées des comités parlementaires sur cette question.	Au lieu d'un examen portant uniquement sur les restrictions à l'investissement étranger, le ministre de l'Industrie a demandé un examen général de la politique des télécommunications.	Production d'un rapport du Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications	Le gouvernement du Canada a chargé un groupe d'examiner la politique et le cadre de réglementation des télécommunications du Canada et de formuler des recommandations sur la modernisation du cadre des télécommunications, dans l'intérêt de l'industrie et des consommateurs canadiens. Les restrictions à l'investissement étranger font partie des nombreuses questions à examiner.

3.6 Détails des programmes de paiements de transfert (cinq millions de dollars et plus)

Pour une liste complète des subventions et contributions, visitez la page des Comptes publics du Canada sur le site Internet du Receveur général (**tpsgc.gc.ca/recgen/text/home-f.html**).

Secteur d'activité : Politique microéconomique

Union internationale des télécommunications (UIT), Suisse

Date de mise en œuvre : 1932-1933 **Date de clôture :** 2006-2007

Financement ministériel total : 92 614 002 $

(*Nota* : Le Canada est membre de l'UIT depuis 1932. Le financement ministériel total comprend les paiements au titre des contributions ou des subventions depuis 1988-1989.)

Description du programme de paiements de transfert :

Le Canada est signataire de l'accord sur le traité de l'UIT, négocié tous les quatre ans à une conférence de plénipotentiaires, conformément aux obligations découlant du traité en vertu de la Constitution et de la Convention de l'UIT. L'adhésion, la contribution et la place du Canada dans l'UIT, et la participation du Canada aux activités connexes lui permettent d'obtenir des résultats internationaux dans une foule de domaines qui touchent aux radiocommunications, à la normalisation et au développement des télécommunications. La contribution du Canada à l'UIT est proportionnelle à sa place dans le monde et à son engagement envers les Nations Unies et les institutions spécialisées de cette organisation.

Objectif :

Protéger les droits du Canada en matière de communications internationales en ce qui concerne les radiocommunications, la normalisation et le développement, conformément au pouvoir dévolu au ministre de l'Industrie en vertu de la *Loi sur la radiocommunication* et de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*.

Résultats :

A dirigé la mise en œuvre des décisions de la Conférence de plénipotentiaires de 2002.

A dirigé les préparatifs en vue de l'Assemblée de la conférence mondiale de normalisation des télécommunications et participé à cette Assemblée, en plus de participer aux réunions du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications, en qualité de chef de délégation.

A dirigé le mécanisme préparatoire à la Conférence mondiale des radiocommunications de 2007, en qualité de président du Comité préparatoire canadien.

A assuré un leadership et une surveillance stratégique en qualité de président du Comité exécutif de l'ONC/UIT-R (Organisation nationale canadienne pour le Secteur des radiocommunications de l'UIT), au Comité directeur de l'ONC/UIT/-T (Organisation nationale canadienne pour le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT) et à l'ONC/UIT-D (Organisation nationale canadienne pour le Secteur du développement des télécommunications de l'UIT).

A assuré un leadership en qualité de président du Comité consultatif ONV/CITEL et dirigé la délégation aux réunions annuelles du Comité directeur et du Comité exécutif permanent de la CITEL.

A participé aux sessions ordinaires et supplémentaires du Conseil en qualité de conseiller canadien et a été nommé président du Groupe de la réglementation financière du Conseil.

A participé à diverses réunions de l'UIT en qualité de président du Groupe consultatif des radiocommunications, y compris le Groupe spécial du Conseil sur le recouvrement des coûts associés à la notification des réseaux à satellite.

Subventions et/ou contributions	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Total des subventions	1 286	6 757	6 808	6 808	6 707	101
Total des contributions	6 028	—	—	—	—	—
Total des paiements de transfert	7 314	6 757	6 808	6 808	6 707	101

Commentaires sur les écarts :

L'écart est attribuable aux variations de taux de change du franc suisse et du dollar canadien.

Medical and Related Sciences (MaRS) Discovery District **marsdd.com**

Date de mise en œuvre : Janvier 2004 **Date de clôture :** Mars 2005

Financement ministériel total : 20 000 000 $

Description du programme de paiements de transfert :

MaRS est une société sans but lucratif fondée par des leaders des milieux universitaires, scientifiques et d'affaires canadiens. L'initiative aide à accroître la commercialisation de nouvelles découvertes au Canada.

Objectifs :

- Réunir l'élite du milieu des sciences et du monde des affaires pour faciliter la commercialisation des résultats de la recherche médicale et de la recherche scientifique connexe au Canada.
- Appuyer les jeunes entreprises de biotechnologie issues des établissements de recherche médicale en leur fournissant l'infrastructure matérielle ainsi que les services commerciaux et financiers dont elles ont besoin pour réussir.

Le financement fédéral de MaRS s'est achevé en mars 2005.

Résultats :

Ouverture du centre MaRS en mai 2005.

Au 31 mars 2005, plus de 73 p. 100 des bureaux et des laboratoires étaient loués ou en étaient à une étape avancée de la négociation des baux.

Subventions et/ou contributions	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Total des subventions	0	10 000	10 000	10 000	10 000	0

Secteur d'activité : Développement du secteur industriel

Programmes d'Entreprise autochtone Canada (EAC) **abc-eac.ic.gc.ca**

Date de mise en œuvre : Juillet 1989 **Date de clôture :** En cours

Financement ministériel total : 624 000 000 $

Description du programme de paiements de transfert :

Entreprise autochtone Canada (EAC) offre une assistance financière, des renseignements, des ressources matérielles et des renvois à d'autres sources de financement ou de soutien. Bien qu'il existe des contributions remboursables et non remboursables, la plupart des contributions versées par Entreprise autochtone Canada sont non remboursables en raison de leur montant. Néanmoins, toute contribution demeure assortie de conditions. Les sommes octroyées doivent être justifiées et peuvent faire l'objet d'une vérification.

Les clients doivent être des Canadiens de descendance indienne (vivant ou non dans une réserve), métisse ou inuite, ou des organismes ou entreprises de développement dont les actionnaires majoritaires sont des Autochtones. EAC travaille également en collaboration avec des organismes à vocation commerciale et des institutions financières autochtones ainsi qu'avec un grand nombre d'organismes, de conseils et de ministères dans le cadre d'activités visant à renforcer les compétences en affaires et à faire connaître davantage les réalisations des entreprises autochtones. EAC contribue ainsi à la réalisation de l'objectif commun qui est une économie inclusive et prospère pour tous les Canadiens.

Objectif :

Optimiser la participation des Autochtones à l'économie en appuyant la création et l'expansion d'entreprises viables qui appartiennent à des Autochtones et sont contrôlées par eux.

Résultats :

En 2004-2005, le programme a aidé 318 clients à créer ou à acquérir des entreprises grâce à des contributions d'une valeur totale de 12,3 millions de dollars. Un appui a été fourni dans les secteurs suivants : tourisme, fabrication, services commerciaux, professionnels, scientifiques ou techniques, ainsi qu'à des entreprises liées à de grands projets désignés. EAC a aidé 304 entreprises à élargir leurs activités (projets d'innovation ou d'expansion des marchés) ou à se lancer dans de nouvelles initiatives de marketing, grâce à d'autres contributions de 6,8 millions de dollars. Les projets de planification commerciale et d'appui ont aidé 456 entreprises, les contributions s'élevant à 2,7 millions de dollars.

Les 34,5 millions de dollars investis dans le cadre du programme EAC au cours de l'exercice terminé ont entraîné des investissements dans l'économie autochtone, de toutes sources, qui ont atteint 94,6 millions de dollars.

Le taux de survie des entreprises appuyées par des investissements faits en 2004-2005 n'est pas mesurable à l'heure actuelle. Cependant, des recherches récentes sur les investissements effectués entre le 1er avril 2001 et le 31 mars 2002 montrent que le taux de survie global des clients d'EAC continue d'avoisiner les 70 p. 100. Dans l'analyse des demandes, le programme EAC met l'accent sur la viabilité commerciale et il accorde un soutien supplémentaire aux requérants, ce qui renforce le taux de survie des entreprises soutenues.

En outre, EAC appuie un réseau d'institutions financières autochtones (IFA) qui accordent des prêts et des services à des PME autochtones. Les prêts sont versés sous diverses formes, y compris des injections directes de capitaux. Depuis la création des IFA jusqu'à la fin de l'exercice 2004-2005, plus de 25 000 prêts d'une valeur totale de plus de 1 milliard de dollars ont été accordés à des entreprises autochtones au Canada. En plus des injections directes de capitaux, EAC a investi 800 000 $ dans le cadre de la composante Achat d'une réduction des taux d'intérêt, ce qui a permis de réunir plus de 15 millions de dollars en lignes de crédit qui ont servi à accorder des prêts de développement.

EAC continue de soutenir 15 organismes de prestation externes (il s'agit d'institutions financières et d'organismes de développement des entreprises autochtones) pour aider à en accroître les capacités. En les appuyant ainsi, EAC renforce leurs moyens et il étend la portée de ses services jusque dans les régions les plus éloignées du Canada, ce qui rend ses programmes plus accessibles.

Subventions et/ou contributions	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Total des contributions	34 526	39 481	38 250	38 412	38 055	195

Commentaires sur les écarts :

L'écart de 195 000 $ est attribuable à des paiements qui n'ont pas été effectués en fin d'année car les demandes de remboursement n'ont pas été présentées.

Résultats d'évaluation importants :

Des évaluations sommatives et formatives du Programme de développement des entreprises autochtones ont été réalisées en 2002. Les prochaines évaluations sont prévues en 2007.

Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord

largebande.gc.ca

Date de mise en œuvre : 2002-2003 **Date de clôture :** 2006-2007

Financement ministériel total : 90 000 000 $

Description du programme de paiements de transfert :

Le Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord fait appel à un processus concurrentiel pour offrir un accès à des services à large bande, c'est-à-dire à Internet haute capacité, aux collectivités rurales, éloignées ou autochtones qui en sont dépourvues.

Objectifs :

- Contribuer à la réalisation de l'objectif du gouvernement du Canada, c'est-à-dire faire en sorte que toutes les localités canadiennes aient accès, à prix abordable, à des services à large bande.
- Aider les collectivités à dresser et à mettre en œuvre des plans d'activités pour obtenir la connectivité large bande et encourager ainsi le secteur privé à entrer sur ce marché.
- Augmenter le nombre de collectivités ayant accès à des services à large bande.

Résultats :

Au 31 mars 2005 :

- 58 projets, dans 884 collectivités, ont été retenus pour un financement;
- 45 d'entre eux ont signé leur accord de contribution et l'infrastructure est en construction;
- un projet représentant quatre collectivités a été lancé avec succès.

Subventions et/ou contributions	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Total des contributions	1 041	5 010	76 500	20 969	20 969	55 531

Commentaires sur les écarts :

L'écart entre les dépenses prévues et réelles s'explique par la redistribution des ressources prévues aux exercices 2005-2006 et 2006-2007 afin de mieux refléter la période de développement plus longue des projets à large bande.

Résultats d'évaluation importants :

Une évaluation sommative du programme est prévue à la fin de l'exercice 2006-2007.

Programme d'infrastructures Canada-Ontario (PICO) **ic.gc.ca/coip-pico**

Date de mise en œuvre : 25 octobre 2000 **Date de clôture :** 31 mars 2007

Financement ministériel total : 680 723 000 $

Description du programme de paiements de transfert :

Le Programme d'infrastructures Canada-Ontario (PICO) fait appel à un processus concurrentiel pour subventionner la construction, le renouvellement, l'expansion ou l'amélioration matérielle d'infrastructures municipales qui contribuent à améliorer la qualité de vie des Ontariens et à jeter les bases d'une croissance économique soutenue et à long terme au XXIe siècle.

Objectifs :

Améliorer la qualité de vie de la population en investissant dans les infrastructures municipales aux fins suivantes :

- améliorer la qualité de l'environnement;
- favoriser la croissance économique à long terme;
- améliorer les infrastructures communautaires;
- construire les infrastructures du XXIe siècle en s'appuyant sur des partenariats novateurs, de nouvelles démarches et des pratiques exemplaires.

Résultats :

Pour 2004-2005, le PICO a annoncé 59 projets, pour lesquels la contribution fédérale a dépassé 51 millions de dollars. Il y a eu, en outre, 23 annonces sur place, 63 cérémonies marquant des jalons, 29 panneaux extérieurs approuvés et 16 plaques permanentes approuvées. Le personnel du PICO a effectué 75 visites sur place pour constater les progrès des projets et surveiller les évaluations environnementales.

Subventions et/ou contributions	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Total des contributions	127 514	134 548	208 916	208 916	150 243	58 673

Commentaires sur les écarts :

Des situations comme des retards dans les calendriers de construction ont retardé la réception des demandes de remboursement des municipalités et les flux de paiement. Les fonds seront versés au cours des exercices suivants.

Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement (PICTV)

Date de mise en œuvre : 1er janvier 2003 **Date de clôture :** 31 mars 2007

Financement ministériel total : 13 099 925 $

Description du programme de paiements de transfert :

Ce partenariat avec l'industrie vise à rendre les entreprises des secteurs du textile et du vêtement plus novatrices et plus concurrentielles.

Objectif :

Encourager les entreprises canadiennes à identifier et lancer des projets novateurs, à diversifier leurs produits, à repérer des créneaux et à adopter des technologies exemplaires.

Résultats :

Le volet « entreprises » du PICTV a approuvé 311 projets de toutes les régions du Canada [dont 157 au Québec, en vertu d'un transfert distinct de fonds à Développement économique du Canada pour les régions du Québec (DEC)]*. Au 31 mars 2005, le volet « initiatives nationales » avait approuvé 60 autres projets. Le nouveau volet « efficacité de la production des textiles » (CANtex) a pour l'instant approuvé 60 initiatives (dont 14 au Québec, en vertu d'un transfert distinct de fonds à DEC). Tous les projets approuvés sont conformes aux objectifs fixés au départ pour le programme.

Tous les projets approuvés dans le volet « entreprises » ont été achevés. Certaines demandes de remboursement finales et quelques rapports finaux restent à venir. Une fois qu'ils auront tous été reçus, un autre rapport d'évaluation du degré de réussite de chacun des projets sera préparé. En plus des 157 projets du Québec, il y a eu 102 projets approuvés en Ontario, 9 dans la région de l'Atlantique, et 43 dans l'Ouest canadien. Sur les 311 projets, 104 portaient sur la compétitivité des marchés, 159 touchaient à des pratiques exemplaires novatrices et 48 étaient liés au commerce électronique.

Les 62 projets du volet « initiatives nationales » ont été approuvés afin d'aider des bénéficiaires n'appartenant pas au secteur privé, comme des associations sectorielles, à élaborer des initiatives nationales dans des domaines comme le marketing mondial, l'image de marque et le commerce électronique. Sur les 62 projets approuvés, 21 se rapportent à l'image de marque et au marketing, 28 à l'analyse sectorielle et à des études de marché, 3 aux pratiques exemplaires novatrices et 10 au développement du commerce électronique.

Dans le nouveau volet « efficacité de la production des textiles » (CANtex), 60 projets ont été approuvés. Cependant, au 31 mars 2005, seuls quelques-uns étaient achevés, car ils ont tous été approuvés récemment. La demande du secteur privé demeure élevée pour cette initiative.

Subventions et/ou contributions	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Total des contributions	—	4 634	6 681	9 431*	8 466	1 785

* Ne comprend pas le financement de 750 000 $ de DEC.

Commentaires sur les écarts :

L'écart entre les dépenses réelles et prévues en 2004-2005 découle largement du fait que le volet « efficacité de la production des textiles » (CANtex) a été approuvé le 12 octobre 2004 et comprenait un financement additionnel de 2,75 millions de dollars. Toutefois, cette approbation tardive a laissé très peu de temps pour verser les fonds avant la fin de l'année, compte tenu du temps nécessaire pour préparer du matériel promotionnel, réaliser les activités de promotion et recevoir, évaluer et approuver des propositions.

Résultats d'évaluation importants :

Une évaluation formative du PICTV est prévue pour l'exercice 2005-2006.

CANARIE — Phase 3 : Projet de développement d'applications de pointe (PDAP)

Date de mise en œuvre : 1999-2000 **Date de clôture :** 31 mars 2005*

Financement ministériel total : 78 000 000 $

* Le Projet de développement d'applications de pointe (PDAP) de CANARIE a été prolongé au 31 mars 2005, afin de permettre la conclusion de la Phase 3 du programme et des sous-projets ainsi que la préparation de la documentation et des rapports connexes, conformément aux exigences de l'entente. Cependant, il n'y a eu aucune dépense après le 31 mars 2004.

Description du programme de paiements de transfert :

En 1999, le gouvernement du Canada a fourni 78 millions de dollars pour la Phase 3 du PDAP de CANARIE. Ce programme quinquennal s'est terminé le 31 mars 2004.

Description du programme de paiements de transfert :

- Améliorer la productivité et la compétitivité de l'industrie canadienne, en particulier des entreprises de TIC novatrices, en mettant l'accent sur des secteurs prioritaires, comme le commerce électronique, le cyberapprentissage, la cybersanté et les systèmes intelligents.
- Être un catalyseur du développement et de la diffusion des technologies, des applications de pointe et des services qui peuvent soutenir et/ou utiliser l'infrastructure Internet évoluée, comme CA*net, et qui sont fondés sur des normes ouvertes.

Résultats :

La Phase 3 du PDAP de CANARIE a appuyé plus de 80 projets de développement d'applications. De plus, elle a encouragé et facilité la collaboration entre les organismes et les particuliers, a créé entre eux des intérêts communs et a fait participer les PME.

Subventions et/ou contributions	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Total des contributions	22 621	33 717	—	—	—	—

Résultats d'évaluation importants :

Les résultats de l'évaluation étaient positifs. L'évaluation a conclu que les objectifs du programme demeuraient pertinents, en particulier en ce qui concerne l'amélioration du rendement international de la R-D canadienne. Il était trop tôt pour montrer les avantages des applications financées, car beaucoup en étaient encore au stade préconcurrentiel, mais le programme a réussi à encourager et à faciliter la collaboration entre les organismes et les particuliers et à créer entre eux des intérêts communs.

Programme d'accès communautaire (PAC) **pac.ic.gc.ca**

Date de mise en œuvre : 1995-1996 **Date de clôture :** 31 mars 2006
Financement ministériel total : 337 200 000 $

Description du programme de paiements de transfert :

Le Programme d'accès communautaire (PAC), qui a été lancé pendant l'exercice 1995-1996, a été créé dans le cadre de l'initiative Un Canada branché afin de donner un accès à prix abordable à Internet et à ses services et outils. Le programme avait pour but de permettre à tous les Canadiens et à toutes les collectivités canadiennes de participer à l'économie du savoir. Les sites du PAC se trouvent dans des écoles, des bibliothèques, des centres communautaires ou des centres d'amitié, et ils sont exploités en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et des organisations sans but lucratif.

Objectif :

Faire en sorte que tous les Canadiens bénéficient d'un accès public à Internet à un prix abordable.

Résultats :

Le PAC joue un rôle clé dans l'adoption des TIC et dans l'acquisition de connaissances connexes. Au plus fort du programme, 8 800 sites PAC fonctionnaient dans le pays. Le programme a été réorienté en 2003-2004 afin de répondre aux besoins des clients touchés par le fossé numérique. Les sites offrent une porte d'accès à la technologie, à l'information, au savoir-faire, à la formation et au recrutement, et ils relient les collectivités au reste du Canada et à la société planétaire.

Subventions et/ou contributions	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Total des contributions	18 370	39 169	3 650	32 988***	32 849	29 199
Portion des contributions totales accordée à la Stratégie emploi jeunesse (SEJ)* **	—	4 669	—	12 138	12 008	12 008
Contributions nettes du programme	18 370	34 500	3 650	20 850	20 841	17 191

* Pour obtenir de plus amples renseignements sur la SEJ, veuillez consulter la page 83.

** Les données sont représentatives.

*** Comprend un financement de 3 350 $ accordé au volet Gestion de l'information et technologies de l'information (GI-TI) de l'Initiative du secteur bénévole (ISB).

Commentaires sur les écarts :

À la suite du dépôt des Comptes publics, dans lesquels seules les dépenses prévues pour le volet GI-TI de l'ISB étaient présentées, les autorisations et les ressources du PAC ont été prolongées jusqu'à l'automne de l'exercice 2004-2005.

FedNor — Fonds de développement économique du Nord de l'Ontario (FDENO)

fednor.ic.gc.ca/epic/internet/infednor-fednor.nsf/intro

Date de mise en œuvre : 1996 **Date de clôture :** En cours

Financement ministériel total : 265 000 000 $

Description du programme de paiements de transfert :

Le programme contribue au développement économique des collectivités du Nord de l'Ontario.

Objectif :

Promouvoir le développement économique communautaire, la diversification et la création d'emplois, afin de contribuer à bâtir des collectivités autonomes dans le Nord de l'Ontario et de renforcer l'économie régionale.

Résultats :

Accès au capital pour les petites entreprises

Grâce à ses ententes visant une réserve pour pertes sur prêts conclues avec les institutions financières, FedNor a stimulé l'investissement dans des entreprises à haut risque en aidant 38 PME à avoir accès à 4,6 millions de dollars en financement global.

Accès des petites entreprises à l'information

FedNor a contribué à raccorder les collectivités du Nord de l'Ontario au reste du monde en investissant plus de 5 millions de dollars dans 49 projets de télécommunications et de TIC en 2004-2005, ce qui a créé des débouchés pour les entreprises locales et facilité le développement économique communautaire ainsi que l'accès aux services.

Accès des petites entreprises aux marchés

Le Centre de commerce international (CCI) de FedNor a aidé le Nord de l'Ontario a soutenir la concurrence dans l'économie mondiale en appuyant 52 ateliers et séminaires commerciaux, auxquels ont assisté 400 participants. Le Centre a également offert des services de consultation personnalisés à 50 PME et appuyé deux missions commerciales communautaires.

Promotion de collectivités durables et autonomes

- FedNor a renforcé la capacité des collectivités du Nord de développer efficacement leur économie en versant plus de 15,5 millions de dollars pour appuyer 600 projets de planification communautaires relatifs à la mise en œuvre de plans stratégiques, à l'infrastructure économique et à l'aide spéciale à l'adaptation économique. Cet appui aura des retombées à long terme, comme la création d'emplois, la diversification économique et de nouvelles occasions d'affaires.
- FedNor a investi plus de 3,4 millions de dollars en appui à plus de 120 stages, dans le cadre de son Programme jeunes stagiaires, qui permet à de jeunes diplômés d'acquérir une expérience de travail utile menant à un emploi permanent dans le Nord de l'Ontario.
- FedNor a investi 4,5 millions de dollars dans 71 projets touristiques et organisé une conférence sur l'écotourisme dans le Nord de l'Ontario qui a attiré des visiteurs dans le Nord et créé de la richesse dans la région.

Subventions et/ou contributions	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Total des contributions	47 319	41 327	36 700	37 655	37 655	955

Commentaires sur les écarts :

L'écart est attribuable au fait que des fonds supplémentaires ont été réaffectés à partir d'autres programmes d'Industrie Canada et compensés par l'exercice de réaffectation de 1 milliard de dollars du gouvernement fédéral, 2 millions de dollars venant de FedNor.

Résultats d'évaluation importants :

Évaluation de l'initiative de l'économie du savoir et de l'innovation en Ontarioo

- L'initiative répond aux besoins des collectivités autant du Nord que du Sud de l'Ontario.
- L'initiative a été très fructueuse. Elle a donné lieu à une sensibilisation accrue aux débouchés de l'économie du savoir et de l'innovation et elle a permis d'améliorer la planification stratégique de l'économie du savoir; d'améliorer l'accès au capital; d'améliorer les services de promotion commerciale; d'acquérir de nouvelles compétences et d'établir de nouveaux partenariats; et d'obtenir d'autres fonds.
- Des problèmes particuliers ont été relevés en ce qui concerne le financement maximal du Programme de développement des collectivités, principal mécanisme de prestation dans le Sud de l'Ontario.

Suivi de la vérification de FedNor

FedNor a donné suite à toutes les recommandations faites dans le suivi de la vérification de FedNor de 2001. Les questions abordées comprennent les outils d'évaluation et les procédures propres aux évaluations environnementales, les contributions en nature, les méthodes de communication relatives à l'approbation des projets, les communiqués de presse pour les projets approuvés et les lettres d'offre, et l'administration du fonds d'actions.

FedNor — Programme de développement des collectivités (Ontario)

fednor.ic.gc.ca/epic/internet/infednor-fednor.nsf/intro

Date de mise en œuvre : 1986 **Date de clôture :** En cours

Financement ministériel total : 155 000 000 $ (Il s'agit du total depuis l'exercice 1996-1997. Avant 1995, le programme relevait de l'ancien ministère Développement des ressources humaines Canada.)

Description du programme de paiements de transfert :

Le programme contribue au développement économique communautaire des régions rurales de l'Ontario.

Objectif :

Stimuler le développement économique communautaire en aidant les collectivités à développer et à diversifier leur économie par une planification stratégique communautaire, des services aux entreprises et un accès au capital.

Résultats :

- Les investissements de plus de 47,7 millions de dollars des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) de l'Ontario dans plus de 1 100 entreprises locales ont permis de trouver plus de 90 millions de dollars auprès d'autres sources.
- L'aide financière et les conseils du Programme de développement des collectivités ont permis la création de 858 entreprises, l'expansion de 289 entreprises et le maintien de 657 entreprises.
- Les SADC ont offert divers services aux entreprises, dont plus de 7 000 entrevues de counselling à des PME de l'Ontario.
- Le budget de 2005 prévoit 14,2 millions de dollars de plus pour le Programme de développement des collectivités à compter de 2005-2006, afin d'appuyer efficacement le développement économique des collectivités et l'expansion des petites entreprises.

Subventions et/ou contributions	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Total des contributions	20 491	25 123	20 160	24 262	24 262	4 102

Commentaires sur les écarts :

L'écart est attribuable aux fonds supplémentaires qui ont été réaffectés à partir d'autres programmes d'Industrie Canada.

Résultats d'évaluation importants :

Vérification du Programme de développement des collectivités (www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/0/9c568aac31f14f3385256f85005b988f?OpenDocument)

- La direction et le personnel de FedNor ont réussi à mettre le Programme en œuvre en respectant ses modalités d'application.
- Le personnel du Programme est consciencieux et a à cœur de fournir le service aux clients de la façon la plus efficace et la plus efficiente possible.
- Le Programme est assujetti à un cadre de contrôle de la gestion clairement défini, qui a aidé FedNor et Industrie Canada à exécuter le Programme de façon rentable.
- Le Programme est mis en œuvre conformément aux lois, aux règlements et aux politiques applicables et il a établi des contrôles régissant les rôles et les responsabilités de tous les intervenants.

FedNor — Fonds de développement de l'Est de l'Ontario (FDEO)

fednor.ic.gc.ca/epic/internet/infednor-fednor.nsf/intro

Date de mise en œuvre : 2004 **Date de clôture :** 31 mars 2006

Financement ministériel total : 9 600 000 $

Description du programme de paiements de transfert :

Le programme contribue au développement économique des collectivités de l'Est ontarien.

Objectif :

Promouvoir le développement économique des collectivités de l'Est ontarien rural, en renforçant la capacité des collectivités de se développer et de créer les conditions nécessaires pour stimuler les affaires et créer des emplois.

Résultats :

- FedNor a investi 5,6 millions de dollars dans les activités du Fonds de développement de l'Est de l'Ontario (FDEO) dans le cadre d'accords de contribution avec les 15 SADC de l'Est de l'Ontario.
- Dans les cinq mois qui se sont écoulés avant le 31 mars 2005, 9,3 millions de dollars ont été engagés dans 96 projets, ce qui a permis d'obtenir 3 millions de dollars auprès d'autres sources. Ce montant comprend 2 millions de dollars qui ont été engagés dans 15 projets de capitalisation afin d'améliorer l'accès au capital pour des entreprises existantes et de nouvelles entreprises dans l'Est ontarien.

Subventions et/ou contributions	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Total des contributions	0	0	9 600	5 600	5 600	4 000

Commentaires sur les écarts :

Le Budget supplémentaire A a approuvé un financement de 9,6 millions de dollars pour le Fonds de développement de l'Est de l'Ontario. Toutefois, le financement a seulement été reçu en novembre 2004, ce qui laissait peu de temps à FedNor pour distribuer les fonds. Dans le cadre de la mise à jour annuelle des niveaux de référence, l'écart entre les dépenses prévues et réelles a été reporté à l'exercice 2005-2006.

Direction générale des applications de l'autoroute de l'information (DGAAI-SEJ) — Stratégie emploi jeunesse jeunesse.gc.ca

Date de mise en œuvre : 1996-1997 **Date de clôture :** 2005-2006
Financement ministériel total : 41 052 266 $

Description du programme de paiements de transfert :

La Stratégie emploi jeunesse aide les jeunes Canadiens à acquérir, grâce à des expériences professionnelles, les connaissances et les compétences dont ils auront besoin à l'avenir. Elle leur permet ainsi de participer plus activement au marché du travail en rapide évolution. Industrie Canada fait partie des ministères et organismes fédéraux qui, sous l'égide de RHDCC, collaborent à mettre cette initiative en œuvre avec les autres ordres de gouvernement, les universités et les collèges, le secteur privé et des organismes sans but lucratif. Dans le cadre de la Stratégie, Industrie Canada continue d'exécuter des programmes reflétant les priorités actuelles du gouvernement, telle la Stratégie d'innovation du Canada.

Objectif :

Offrir des stages de travail à des jeunes de 15 à 30 ans qui possèdent des compétences en TIC, afin de leur donner un avantage dans l'économie du savoir au Canada et à l'étranger.

Résultats :

- 140 jeunes Autochtones ont participé à des projets de TIC novateurs pour promouvoir des applications informatiques, comme la conception de sites Web, les multimédias, l'intégration et le développement de bases de données, l'élaboration de contenu, le soutien technique, le mentorat en TIC, la facilitation et d'autres tâches connexes. Ces jeunes ont ensuite acquis une expérience de travail dans leurs collectivités autochtones afin qu'ils puissent appliquer les compétences acquises durant leur formation.
- 320 jeunes stagiaires ont été embauchés dans le cadre du Programme d'acquisition d'une expérience de travail professionnelle, afin de recycler des ordinateurs et d'aider et conseiller les écoles et les organisations sans but lucratif.
- Dans le cadre du volet Objectif carrière, 32 titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires ont acquis une expérience de travail en élaborant des modules pour l'utilisation de logiciels spéciaux et d'un site de communication afin de faciliter les communications et la formation en ligne, et en enseignant des TIC aux membres de la collectivité dans les centres d'emploi afin d'aider les clients dans leur recherche d'un emploi.

Subventions et/ou contributions	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Volet PAC des contributions de la SEJ	—	4 669	—	7 998	7 941	7 941
Volet Rescol des contributions de la SEJ	14 834	12 664	—	5 107	5 034	5 034
Total Contributions	14 834	17 333	—	13 105	12 975	(12 975)

Nota : Les données sont représentatives.

Commentaires sur les écarts :

À la suite du dépôt des Comptes publics indiquant que les dépenses prévues seraient nulles, les autorisations et les ressources du programme ont été prolongées jusqu'à l'automne de l'exercice 2004-2005.

Rescol	**rescol.ca**
Date de mise en œuvre : 1995	**Date de clôture :** 2005-2006
Financement ministériel total : 243 000 000 $	

Description du programme de paiements de transfert :

Le programme Rescol d'Industrie Canada travaille en collaboration avec les gouvernements, les organismes sans but lucratif et le secteur privé pour placer le Canada à l'avant-garde mondiale des capacités d'apprentissage en ligne, afin d'appuyer l'utilisation novatrice des TIC pour un apprentissage permanent et de promouvoir la compétitivité de l'industrie de l'apprentissage en ligne.

Objectifs :

- Augmenter la connectivité à large bande des écoles des Premières nations du Canada.
- Fournir des ordinateurs excédentaires remis en état aux écoles, aux bibliothèques et aux organisations d'apprentissage sans but lucratif.
- Améliorer le degré de préparation des Canadiens en matière d'apprentissage électronique.

Résultats :

- Par l'intermédiaire de Campus branché canadien, les étudiants canadiens ont eu accès par un guichet unique à des cours en ligne, dont le nombre est passé de 78 en 2001 à 2 700 en 2004-2005. Campus Canada, qui est un programme partenaire, donne accès à 45 programmes postsecondaires sur Internet.
- Le portail rescol.ca donne accès à des ressources en ligne aux élèves canadiens du primaire et du secondaire.
- Afin d'accroître la sécurité pour les jeunes Canadiens qui naviguent sur Internet, Rescol a élaboré cyberaverti.ca en partenariat avec la Gendarmerie royale du Canada et Sécurité publique et Protection civile Canada. Un appui a aussi été accordé à Child Find Manitoba pour que cet organisme exploite cyberaide.ca, un site où les utilisateurs d'Internet peuvent signaler les abus d'Internet.
- Rescol a appuyé la deuxième phase de Jeunes Canadiens dans un monde branché, qui établit un point de référence pour évaluer l'intégration des TIC et une base pour les programmes futurs.
- Au 31 mars 2005, 43 p. 100 des écoles des Premières nations avaient accès à des services à large bande, 26 p. 100 avaient des capacités de vidéoconférence, et le ratio ordinateur-élèves était passé de un pour huit à un pour six.
- Plus de 260 concepteurs canadiens d'instruments d'apprentissage électronique et d'établissements utilisateurs ont été informés des exigences techniques et des normes internationales d'accès libre.
- En 2004, le Canada a proposé une norme pour assurer l'inclusion des personnes handicapées et de celles qui ont besoin de technologies d'accès spéciales dans des environnements électroniques. La norme a été proposée au Sous-comité des technologies pour l'éducation, la formation et l'apprentissage du Comité technique mixte ISO/Commission électrotechnique internationale (ISO/CEI) sur les technologies de l'information. Cette proposition de nouveau projet a été mise au vote et est désormais un projet actif l'ISO/CEI.
- En tout, 102 464 ordinateurs excédentaires ont été recyclés et distribués à des écoles, à des bibliothèques et à des organisations d'apprentissage sans but lucratif, ce qui prolonge leur vie utile et évite qu'ils finissent dans des décharges.
- Rescol a financé une enquête de Statistique Canada intitulée *Connectivité et intégration des TIC dans les écoles élémentaires et secondaires au Canada* dont les résultats ont été publiés en juin 2004. Cette enquête a évalué l'état de la connectivité dans les écoles, l'utilisation des TIC et les obstacles qui restent à surmonter. Statistique Canada a également mené une enquête dans les écoles autochtones et en a publié les résultats.

Subventions et/ou contributions	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Total des contributions	42 216	42 776	—	20 026	19 738	19 738
Volet Stratégie emploi jeunesse* des contributions totales**	14 834	12 664	—	967	967	967
Contributions nettes du programme	27 382	30 112	—	19 059	18 771	18 771

* Pour obtenir de plus amples renseignements sur la SEJ, veuillez consulter la page 83.

** Les données sont représentatives.

Commentaires sur les écarts :

À la suite du dépôt des Comptes publics indiquant que les dépenses prévues seraient nulles, les autorisations et les ressources de Rescol ont été prolongées jusqu'à l'automne de l'exercice 2004-2005.

Résultats d'évaluation importants :

- D'un point de vue financier, il est amplement justifié de poursuivre Rescol.
- Rescol est toujours pertinent.
- Il y a un besoin continu d'appuyer les écoles, les élèves et les enseignants des Premières nations.
- L'un des grands objectifs de Rescol devrait être d'élaborer une stratégie sur l'utilisation des TIC dans l'enseignement.

L'évaluation du programme Rescol, publiée le 16 janvier 2004, est affichée à :

www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/a3e7dbfb7960566d8525649d006b119e/f9d3f9497a56badb85256e97006dbc43!OpenDocument

Économie sociale — Financement

Date de mise en œuvre : 2004 **Date de clôture :** Sans objet

Financement ministériel total : *

Description du programme de paiements de transfert :

Compte tenu de la contribution croissante du secteur de l'économie sociale aux collectivités canadiennes, le budget de 2004 prévoyait 100 millions de dollars de nouveaux crédits sur cinq ans pour la réalisation de projets pilotes. L'accès est souvent un facteur déterminant de la capacité de croissance des entreprises sociales.

* Aucun financement n'a été versé jusqu'ici. Il faut d'abord achever les consultations avec les intervenants sur la conception du financement.

L'affectation régionale annuelle est la suivante : Ouest canadien (5 millions de dollars par année); Ontario (7 millions de dollars par année); Québec (6 millions de dollars par année); et région de l'Atlantique (2 millions de dollars par année). Les organismes de développement régional verseront les fonds dans l'Ouest canadien, au Québec et dans la région de l'Atlantique. Industrie Canada et FedNor seront chargés d'investir les fonds en Ontario.

Objectifs :

- Offrir du financement (capitaux patients et prêts) aux entreprises sociales.
- Améliorer l'accès aux prêts et aux capitaux patients et réduire ainsi les obstacles au rôle de l'entreprise sociale dans l'atteinte des buts économiques, sociaux et communautaires.

Résultats :

Aucun financement n'a été versé jusqu'ici. Il faut d'abord achever les consultations avec les intervenants sur la conception du financement.

Subventions et/ou contributions	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Total des subventions	Aucun financement n'a été versé.					
Total des contributions						
Total des paiements de transfert						

Initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre (IAEIC)

Date de mise en œuvre : 1er décembre 2002 **Date de clôture :** 31 mars 2005

Financement ministériel total : 91 052 579 $

Description du programme de paiements de transfert :

L'Initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre (IAEIC) génère à long terme des avantages économiques durables — emplois permanents, entreprises, nouveaux produits, adoption de nouvelles technologies et installations communautaires — dans les régions et les collectivités qui ont été touchées par les droits imposés par les États-Unis sur le bois d'œuvre résineux, en finançant des projets propres à favoriser la diversification de l'économie et à réduire la dépendance à l'égard de cette industrie.

Objectif :

Générer à long terme des avantages économiques durables dans les régions et les collectivités qui ont perdu des emplois permanents à cause des droits imposés par les États-Unis sur le bois d'œuvre résineux, en finançant des projets propres à favoriser la diversification de l'économie et à réduire la dépendance à l'égard de cette industrie.

Résultats :

Cette initiative a appuyé 542 projets en Colombie-Britannique (145), en Ontario (72) et au Québec (325). Le financement a permis d'obtenir 247,75 millions de dollars auprès d'autres sources et de créer ou de maintenir 7 421 emplois directs comme suit : Colombie-Britannique (2 500), Ontario (699) et Québec (4 222). Les chiffres ne donnent pas une idée complète de l'importance stratégique du financement pour de nombreuses collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre. Voici quelques exemples de résultats obtenus :

- Dans le projet du Conseil de formation de l'aéroport de Vernon (Colombie-Britannique), des mécaniciens d'aéronef sont formés afin de remédier à une pénurie dans l'Okanagan et ailleurs en Colombie-Britannique. L'IAEIC a payé l'achat de 12 moteurs d'avion usagés, représentant différentes technologies et fabricants pour que les étudiants les démontent et les remontent dans le cadre des cours. Le projet n'aurait pas pu être réalisé sans le concours de l'Initiative.
- La ville de Merritt (Colombie-Britannique) a été durement touchée par le différend sur le bois d'œuvre et, dans le centre-ville, de nombreux magasins sont vides. Le projet financé par l'Initiative vise à créer une exposition sur le modèle de l'avenue des stars de Hollywood. L'exposition présentera des plaques de bronze des empreintes d'artistes de la musique country. Elle s'appuie sur le grand festival de musique country qui se déroule tous les ans à Merritt. Le projet de l'IAEIC fait partie d'un vaste plan des promoteurs qui espèrent faire de Merritt la capitale canadienne de la musique country, afin de développer le tourisme dans la ville.
- À Atikokan (Ontario), le financement de l'Initiative a contribué à un projet qui a permis de rouvrir l'usine de Fibratech Manufacturing Inc., qui est ainsi sortie de sa mise sous séquestre pour devenir une entreprise rentable employant 140 personnes.
- L'IAEIC a contribué à la création d'une nouvelle entreprise, Long Lake Timber Reclamations, qui emploiera un convoyeur flottant novateur pour récolter des grumes submergées dans les rivières du Nord-Ouest de l'Ontario. La Première nation No. 58 a élaboré cette technologie et elle s'est associée à 18 entreprises régionales et à deux cabinets d'experts-conseils pour réaliser ce projet. Il y a une vingtaine d'emplois à la clé pour les membres de la Première nation, à mesure que l'entreprise grandira et que des partenariats seront établis avec d'autres Premières nations qui ont accès à des ressources forestières autrefois transportées par voie d'eau.
- À Normandin, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Initiative a appuyé un projet visant à créer une usine de transformation secondaire du bois qui utilisera une technologie finlandaise modifiant le bois par un procédé thermique et qui créera 20 emplois.

Subventions et/ou contributions	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Total des contributions	100	24 415	72 326	66 537	66 537	5 789

Commentaires sur les écarts :

L'écart est attribuable au fait que plusieurs projets remboursables de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) n'ont pas été réalisés. Dans certains cas, l'annulation est attribuable à des difficultés financières pour la portion des projets non reliée à l'IAEIC. Dans d'autres, il ne restait plus assez de temps pour réaliser les projets. Dans la plupart des cas, le manque de temps tenait à des retards dans le lancement de l'Initiative ainsi qu'aux délais nécessaires pour effectuer les évaluations environnementales. Une partie des fonds inutilisés de DEO a donc été transférée aux deux autres organismes (FedNor et DEC) pour qu'ils soient utilisés avant la fin du programme.

Résultats d'évaluation importants :

Une évaluation sommative sera effectuée durant l'exercice 2005-2006.

Mécanisme de financement structuré

strategis.ic.gc.ca/epic/internet/insim-cnmi.nsf/fr/h_uv00002f.html

Date de mise en œuvre : Septembre 2001 **Date de clôture :** Mars 2007

Financement ministériel total : 13 991 466 $

Description du programme de paiements de transfert :

Le programme stimule les activités économiques dans le secteur canadien de la construction navale et maritime industrielle en offrant une aide financière aux acheteurs-preneurs de navires de construction canadienne.

Objectifs :

- Stimuler les activités économiques dans le secteur canadien de la construction navale et maritime industrielle en offrant une aide financière aux acheteurs-preneurs de navires de construction canadienne, pour accroître les recettes annuelles d'environ 200 millions de dollars et créer 1 740 emplois.
- Offrir à l'industrie un financement à un taux concurrentiel pour tenir compte des défis uniques qu'elle doit surmonter dans le marché mondial d'aujourd'hui. Cette nouvelle mesure mettra l'accent sur les possibilités et son application sera tournée vers l'avenir.
- Offrir une solution de remplacement aux propriétaires de navires canadiens qui ne peuvent profiter pleinement de la déduction pour amortissement accéléré.

Compte tenu de la conjoncture internationale actuelle dans le secteur de la construction navale et maritime industrielle, le Mécanisme de financement structuré constitue un élément essentiel du cadre stratégique canadien récemment annoncé dans le domaine de la construction navale (*Cap sur les nouveaux débouchés — Nouveau cadre stratégique pour le secteur canadien de la construction navale et maritime industrielle*), qui vise les objectifs ci-dessus.

Résultats :

En 2004-2005, onze projets ont été approuvés et huit ont fait l'objet de contrats. Le coût du Mécanisme par année-personne pour les huit nouveaux projets devrait s'établir à 17 500 $, ce qui est conforme aux objectifs. Les décaissements se sont chiffrés à 9,5 millions de dollars, ce qui représente 93 millions de dollars de ventes des chantiers navals et 958 années-personnes d'emploi dans les projets achevés. Par ailleurs, 11,2 millions de dollars ont été engagés en 2004-2005, ce qui représente des ventes supplémentaires de 82 millions de dollars et 640 années-personnes d'emploi. La région de l'Atlantique a reçu 41 p. 100 des fonds; le Québec, 36 p. 100; la Colombie-Britannique, 20 p. 100 et l'Ontario, 3 p. 100.

Au niveau des collectivités, les résultats sont les suivants (pour les projets achevés ou en cours en 2004-2005).

Projets achevés

Collectivité	*Ventes (millions $)*	*Années-personnes*
Lévis (QC)	75	758
Georgetown (Î.-P.-É.)	13	176
Dartmouth (N.-É.)	3,5	22
Cap-aux-Meules (QC)	0,3	2

Projets en cours en 2004-2005

Collectivité	*Ventes (millions $)*	*Années-personnes*
Georgetown (Î.-P.-É.)	28	272
Halifax (N.-É.)	14	123
Isle-aux-Coudres (QC)	0,6	3
Glovertown (T.-N.)	3,5	30
St. Thomas (ON)	4,2	28
Wheatley (ON)	13,5	112
Vancouver (C.-B.)	35	214

Subventions et/ou contributions	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Total des contributions	1 034	3 270	54 084	9 896	9 455	44 629

Commentaires sur les écarts :

Plusieurs facteurs ont entraîné un écart important entre les dépenses prévues et réelles. Une somme de 15 millions de dollars a été utilisée à titre de contribution ministérielle lors la réaffectation de 1 milliard de dollars du gouvernement fédéral, annoncée dans le budget de 2003. De plus, le coût réel de certains projets était inférieur au plafond approuvé. Les projets visés par le Mécanisme peuvent prendre de six mois à un an et demi avant d'être menés à bien, et les décaissements ne sont effectués que lorsque le navire est achevé. Des retards dans l'achèvement des projets, des dépenses inférieures aux prévisions et l'annulation de projets ont des incidences sur les dépenses prévues, et expliquent en partie l'écart attribuable au cours normal des activités.

Résultats d'évaluation importants :

Une évaluation provisoire du Mécanisme de financement structuré a été effectuée et un rapport sera affiché à l'automne 2005 sur le site du Mécanisme (**strategis.ic.gc.ca/epic/internet/insim-cnmi.nsf/fr/uv00003f.html**)

Partenariat technologique Canada (PTC) **tpc.ic.gc.ca**

- **Programme de R-D de PTC**
- **Programme des Adhérents pionniers h2 (APh2) de PTC**

Date de mise en œuvre : (Programme de R-D de PTC) 11 mars 1996; (Programme APh2 de PTC) 9 octobre 2002

Date de clôture : (Programme de R-D de PTC) Sans objet; (Programme APh2 de PTC) 31 mars 2008

Financement ministériel total : 2 175 662 000 $

Description du programme de paiements de transfert :

Les programmes fournissent une aide financière à la recherche-développement stratégique, et mettent sur pied des projets pilotes qui profiteront à la population canadienne sur le plan économique, social et environnemental.

Objectifs :

Programme de R-D de PTC :

Faire avancer les connaissances du Canada pour améliorer la position technologique et stratégique des entreprises effectuant de la R-D; renforcer le système d'innovation du Canada; élargir et approfondir la capacité de R-D du Canada; faire des progrès en matière de santé et de sécurité.

Ces objectifs visent à faire en sorte que l'innovation au Canada soutienne des secteurs importants et ait à long terme des répercussions qui contribueront par la suite à l'amélioration du rendement et de la compétitivité industriels, du développement durable, de la qualité de vie et de la qualité de l'environnement.

Programme APh2 de PTC :

- Accroître la sensibilisation et l'acceptation des citoyens, des consommateurs et des investisseurs relativement aux capacités de l'hydrogène.
- Intégrer les technologies de l'hydrogène et les technologies compatibles.
- Édifier les infrastructures de l'hydrogène.
- Acquérir des compétences et mettre en place une chaîne d'approvisionnement dans l'industrie de l'hydrogène.
- Établir des codes et des normes pour l'industrie de l'hydrogène.
- Renforcer le rendement, la fiabilité, la durabilité et la viabilité économique de la technologie de l'hydrogène et des technologies compatibles.

Les objectifs du programme seront atteints grâce à des projets pilotes dans le domaine de la technologie de l'hydrogène.

Résultats :

- PTC a conclu des contrats pour 31 projets, soit un investissement de 256,5 millions de dollars.
- Technologies de l'aérospatiale et de la défense : 24 projets, 203,9 millions de dollars
- Technologies habilitantes : 3 projets, 22,6 millions de dollars
- Technologies environnementales : 4 projets, 30 millions de dollars
- PARI-PTC : 40 projets, 15,7 millions de dollars
- Programme APh2 : 4 projets, 13,3 millions de dollars

Pour plus de renseignements, visitez le site de PTC (**www.ptc.ic.gc.ca**) et cliquez sur Bilan de l'exercice.

Subventions et/ou contributions	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Total des contributions PTC	327 770	311 818	385 310	376 658	304 036	81 274
Total des contributions APh2	—	—	8 825	4 525	2 811	6 014
Total des paiements de transfert	327 770	311 818	394 135	381 183	306 847	87 288

Commentaires sur les écarts :

Pour PTC, l'écart est attribuable aux facteurs suivants :

- Une réduction de 4,9 millions de dollars du Budget principal, en raison de la contribution de PTC à l'exercice de réaffectation de 1 milliard de dollars du gouvernement fédéral.
- Un plan en vue d'utiliser pleinement les reports autorisés (jusqu'à 60 millions de dollars) pour gérer graduellement les réductions du budget des contributions des exercices ultérieurs, ce qui assurera la continuité du cycle d'approbation du programme.
- Une réduction du nombre de projets approuvés en 2004-2005 pour le PARI-PTC.

Dans le cas du Programme APh2, l'écart est principalement attribuable au report de 4,3 millions de dollars à l'exercice 2007-2008.

Résultats d'évaluation importants :

L'évaluation a fait les recommandations suivantes :

- Examiner l'équilibre, la portée et l'orientation des activités afin d'utiliser les fonds efficacement.
- Examiner et réviser le processus de sélection des projets.
- Relever le taux « irréaliste » de 3 p. 100 pour le budget d'exploitation, pour le porter au niveau nécessaire pour ce type de programme.
- Définir de meilleurs indicateurs de rendement afin de mieux décrire les résultats de PTC.

Détails sur d'autres programmes

Industrie Canada est chargé du Programme de financement des petites entreprises du Canada (FPEC). Ce programme ne verse pas de subventions ni de contributions. Par conséquent, il n'est pas décrit dans le tableau sur les programmes de paiements de transfert. Le FPEC est inclus dans le secteur d'activité Développement sectoriel.

Programme de financement des petites entreprises du Canada (FPEC) **strategis.gc.ca/fpec**

Date de mise en œuvre : 1961 **Date de clôture :** Sans objet

Description du programme de paiements de transfert :

Programme de partage des pertes sur prêts, en partenariat avec les institutions financières, visant à accroître l'accès au financement pour les PME canadiennes.

Objectif :

Encourager les prêteurs et les locateurs privés à accroître les prêts et le crédit-bail en vue de la création, de l'agrandissement, de la modernisation ou de l'amélioration de petites entreprises partout au Canada.

Résultats :

- En 2004-2005, 11 042 prêts, représentant 1 039,6 millions de dollars, ont été accordés aux PME en vertu du FPEC.
- En 2004-2005, 287 contrats de location-acquisition, représentant 25,8 millions de dollars, ont été conclus avec les PME en vertu du projet pilote de location-acquisition.
- En 2004-2005, 1 639 demandes d'indemnisation en vertu de la LFPEC, d'une valeur totale de 77,6 millions de dollars, et 380 demandes en vertu de la LPPE, d'une valeur de 11,1 millions de dollars, ont été payées.

Paiements législatifs	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)*	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)*	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
LFPEC	68 891	73 493	89 340	77 593	77 593	11 747
LPPE	61 038	26 011	16 630	11 131	11 131	5 499
Location-acquisition	0	0	200	11	11	189
Total des paiements	130 019	99 504	106 170	88 735	88 735	17 435

* Les dépenses réelles pour 2002-2003 et 2003-2004 comprennent des montants alloués à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, à Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et à l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec.

Commentaires sur les écarts :

Il y a eu moins de demandes d'indemnisation que prévu en 2004-2005.

Résultats d'évaluation importants :

Le programme FPEC a été examiné. L'examen portait sur la période de cinq ans comprise entre le 1er avril 1999 et le 31 mars 2004. Il a conclu que le programme est toujours adapté aux besoins des PME, qu'il n'y a pas de solution de rechange intéressante et qu'il y a un chevauchement minimum avec d'autres initiatives fédérales qui aident les PME à trouver des fonds.

Une étude indépendante et une évaluation externe du FPEC sous la direction d'un comité des secteurs public et privé, fondée sur le Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats, ont été effectuées pour appuyer cet examen.

strategis.gc.ca/epic/internet/insbrp-rppe.nsf/fr/rd00901f.html
strategis.gc.ca/epic/internet/insbrp-rppe.nsf/fr/rd01126f.htm

3.7 Fondations (subventions conditionnelles)

Les subventions conditionnelles sont des paiements de transfert généralement au bénéfice d'organisations à but non lucratif pendant un certain nombre d'années (ou à perpétuité), pour un but particulier, à des conditions stipulées dans un accord de financement. Dans certains cas, ces organismes sont appelés des fondations. Industrie Canada est chargé d'administrer les accords de financement avec les organismes suivants :

Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) **innovation.ca**

Date de mise en œuvre : 1997 **Date de clôture :** 2010

Financement ministériel total : 3 650 000 000 $

But du financement :

La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) est une société indépendante, créée par le gouvernement du Canada en 1997. Elle vise à accroître la capacité des universités, collèges et hôpitaux de recherche canadiens et d'autres institutions à but non lucratif de poursuivre des activités de recherche et de développement technologique de calibre international.

Objectifs, résultats prévus :

- Appuyer les établissements pour qu'ils atteignent de nouveaux sommets en matière d'excellence dans la recherche.
- Attirer et conserver les meilleurs chercheurs dans des centres de recherche canadiens.
- Optimiser l'incidence des investissements dans les infrastructures.

Résultats obtenus et progrès réalisés (dans les résultats obtenus du Ministère) :

Au cours du dernier exercice, la FCI a versé 55 millions de dollars dans le cadre de son Fonds de relève; 67 millions de dollars en vertu du Fonds d'infrastructure pour les chaires de recherche du Canada; 4 millions de dollars en vertu du Fonds d'innovation; et 66 millions de dollars en autre financement.

	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Subventions conditionnelles	500 millions de dollars	—	—	—	—	—

Résultats d'évaluation importants et adresse électronique de la dernière évaluation :

Plus de 20 000 chercheurs d'établissements d'enseignement ont bénéficié de ces projets l'an dernier, avec une moyenne de 22 utilisateurs universitaires par projet du Fonds d'infrastructure. Parallèlement, plus de 80 p. 100 des chefs de projet ont participé à des collaborations internationales et, selon eux, l'infrastructure a facilité 90 p. 100 de celles-ci. Plus de 2 200 chercheurs des secteurs public et privé ont utilisé l'infrastructure pour travailler en collaboration avec les équipes de projet.

Les projets aident à doter le Canada d'un groupe de chercheurs de pointe. En 2003-2004, avec le concours de ces projets, le corps enseignant s'est étoffé de 3 170 nouveaux membres, dont 705 venant des États-Unis et 538, d'autres pays. L'infrastructure a aussi aidé à retenir plus de 4 000 professeurs, soit près de deux par projet. L'an dernier, les projets ont attiré 3 801 boursiers postdoctoraux, dont près de 2 000 venant de pays étrangers.

innovation.ca/evaluation/index.cfm

Rapport annuel : www.innovation.ca/publications/index_f.cfm

Académies canadiennes des sciences (ACS)

Date de mise en œuvre : 1er avril 2005 **Date de clôture :** 31 mars 2015

Financement ministériel total : 30 000 000 $

But du financement :

Les Académies canadiennes des sciences sont un organisme indépendant sans but lucratif inscrit en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et représentant toute la gamme des activités scientifiques canadiennes, des sciences naturelles au génie, en passant par les sciences de la santé, les sciences sociales et les sciences humaines. Les ACS mettront à profit la subvention de 30 millions de dollars du gouvernement du Canada pour lui fournir des évaluations dignes de confiance et indépendantes examinant l'état des connaissances scientifiques dans des domaines prioritaires, comme les aliments génétiquement modifiés, les changements climatiques ou l'amiante. Le champ d'action des ACS est beaucoup plus vaste que celui de tout autre organisme scientifique ou savant. Elles se distinguent également des conseils consultatifs gouvernementaux par leur indépendance et leur mandat d'évaluation plutôt que de prestation de conseils.

Objectifs, résultats prévus :

- Tirer parti du mandat des organismes scientifiques existants et lui servir de complément en englobant la gamme complète des sciences (les sciences naturelles, le génie, les sciences de la santé, les sciences sociales et les sciences humaines).
- Fournir des évaluations dignes de confiance, indépendantes et expertes en matière de sciences, portant sur des questions d'intérêt public et, grâce à la publication de toutes les évaluations, accroître la sensibilisation et la compréhension du public relativement au domaine scientifique.
- Aider le gouvernement, l'industrie et le public à obtenir les meilleures connaissances scientifiques disponibles dans des domaines prioritaires, avec pour objectif d'éclairer les débats et les décisions.
- Fournir une voix aux Canadiens en matière de sciences, au pays et à l'échelle mondiale.
- Tirer pleinement profit des avantages de la collaboration dans le cadre d'activités conjointes avec les académies nationales des autres pays.

Résultats obtenus et progrès réalisés (dans les résultats obtenus du Ministère) :

- Le premier ministre a promis, dans sa réponse au discours du Trône en octobre 2004, que le gouvernement fédéral fournirait des fonds de fonctionnement aux ACS durant 10 ans. Une subvention unique de 30 millions de dollars a été accordée aux ACS dans le budget fédéral de février 2005 afin que l'organisme débute ses activités.
- Les ACS, constituées en 2002 à titre de société sans but lucratif en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*, ont continué de rendre compte à Corporations Canada et avaient un conseil d'administration provisoire composé de membres des trois organismes constituants durant cette période.
- Les ACS ont collaboré avec le gouvernement du Canada pour élaborer rapidement un accord de financement entre le budget de 2005 et le 30 mars 2005, date à laquelle l'accord de financement a été signé.

Subventions et/ou contributions	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Subventions conditionnelles	—	—	—	30 000	30 000	30 000

Commentaires sur les écarts :

Le financement a été autorisé en 2004-2005, mais a seulement été versé en juillet 2005, à la suite de l'adoption du budget de 2005.

Résultats d'évaluation importants et adresse électronique de la dernière évaluation :

Aucune évaluation des ACS n'a été effectuée durant la période visée.

Centre canadien de technologie créative (Shad International) **shad.ca**

Date de mise en œuvre : 1er avril 2002 **Date de clôture :** 31 mars 2006

Financement ministériel total : 6 000 000 $

But du financement :

Shad International (Shad) est un établissement d'enseignement agréé et sans but lucratif qui vise à former des leaders innovateurs en sciences, en technologie et en entrepreneuriat. Le programme Shad Valley est un programme d'études et de stages offert l'été aux élèves de fin du secondaire.

Objectifs, résultats prévus :

- Quatre universités supplémentaires accueilleraient le programme d'été d'un mois, y compris un programme en français ou bilingue et une université hôte au Québec.
- Augmentation de plus de 50 p. 100 du nombre de participants à Shad Valley par rapport aux 429 élèves actuellement acceptés chaque année.
- Programme de bourses élargi permettant à un plus grand nombre d'élèves de participer, quelle que soit leur situation économique.
- Hausse pouvant atteindre près de 50 p. 100 par rapport aux 160 sociétés qui sont partenaires actuellement.

Résultats obtenus et progrès réalisés (dans les résultats obtenus du Ministère) :

Accroître le nombre d'universités	Nombre réel en 2004 : 10 Nombre prévu en 2005 : 11
Accroître le nombre de participants	Nombre réel en 2004 : 522 Nombre prévu en 2005 : 570
Accroître le nombre de bourses	Montant réel en 2004 : 220 000 $ Montant prévu en 2005 : 327 500 $
Accroître le nombre de partenariats	Nombre réel en 2004 : 235

	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Subventions conditionnelles	—	—	—	—	—	—

Commentaires sur les écarts :

Comme 6 millions de dollars ont été dépensés en 2001-2002, il n'y a pas d'écart.

Résultats d'évaluation importants et adresse électronique de la dernière évaluation :

L'évaluation à mi-mandat a indiqué que les modalités de l'accord sont respectées. Il n'y a pas d'adresse Internet, mais le rapport est disponible sur demande.

Institut canadien de recherches avancées (ICRA) **ciar.ca**

Date de mise en œuvre : 1er avril 2002 **Date de clôture :** 31 mars 2007
Financement ministériel total : 25 000 000 $

But du financement :

L'Institut canadien de recherches avancées (ICRA) encourage l'excellence dans la recherche au Canada et renforce la communauté des chercheurs du Canada en réunissant des chercheurs de tout premier ordre qui se penchent sur de grands enjeux de la société humaine et font avancer notre compréhension du monde naturel.

Objectifs, résultats prévus :

- Recruter de nouveaux chercheurs qui seront membres des programmes, élargir la participation des étudiants du deuxième cycle et de niveau postdoctoral aux réunions sur les programmes, et lancer le Réseau des nouveaux chercheurs afin de former et d'encadrer de jeunes chercheurs.
- Dépasser ses besoins de financement, qui sont de 5 millions de dollars, et progresser vers l'objectif consistant à obtenir 6,2 millions de dollars de financement.
- Renforcer et renouveler ses programmes de recherche interdisciplinaire en cosmologie et en gravité, en évolution du système terrestre, en biologie évolutionniste, en nanoélectronique, en traitement de l'information quantique, en matériaux quantiques et sur les sociétés qui réussissent.
- Lancer un nouveau programme dans un domaine où le financement de l'ICRA aurait une incidence importante.
- Accroître le nombre de nouveaux associés internationaux et la promotion de l'Institut dans les médias canadiens et internationaux.

Résultats obtenus et progrès réalisés (dans les résultats obtenus du Ministère) :

L'ICRA a nommé 33 nouveaux membres dans au moins 20 domaines de sept groupes de recherche différents. Le Réseau des nouveaux chercheurs a été créé et cinq chercheurs principaux ont été nommés mentors d'un groupe de 21 jeunes chercheurs. L'ICRA a pris l'habitude d'inviter le plus souvent possible des étudiants du deuxième cycle et des boursiers de recherches postdoctorales aux réunions sur les programmes. En 2003-2004, 14 réunions de programme ont rassemblé 637 chercheurs et étudiants.

L'ICRA n'a pas réussi à trouver le financement espéré en 2003-2004, soit que les donateurs du secteur privé ont été moins généreux que prévu, soit que leurs dons sont arrivés après la fin de l'exercice le 30 juin. Par contre, les revenus de placement de l'ICRA ont dépassé les attentes. En tout, l'ICRA a obtenu 5,7 millions de dollars de revenu de sources non fédérales. Dans les 27 premiers mois de cette subvention de 60 mois (45 p. 100 de la période), l'ICRA a réuni 14,2 millions de dollars (57 p. 100 des 25 millions de dollars de financement nécessaire).

L'ICRA a renouvelé les programmes existants comme prévu et a lancé deux nouveaux domaines de recherche : Institutions, organisations et croissance; et Calcul neuronal et perception adaptative.

L'ICRA a attiré sept nouveaux chercheurs étrangers et, pour la première fois, il a tenu une activité de recherche à l'étranger et obtenu des fonds auprès de sources étrangères. L'ICRA a organisé plus d'activités et de réunions que l'année précédente.

	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Subventions conditionnelles	25 000	—	—	—	—	—

Résultats d'évaluation importants et adresse électronique de la dernière évaluation : Aucun lien n'est disponible (copie papier seulement)

Tous les programmes de recherche établis de l'ICRA contribuent énormément à de nouvelles idées importantes.

Tous les programmes établis en sciences sociales influent sensiblement sur l'élaboration des programmes, services et politiques du gouvernement, et presque tous les programmes scientifiques et techniques peuvent contribuer à la mise au point de nouveaux produits ou procédés à plus long terme.

L'ICRA contribue à renforcer le système d'innovation en facilitant l'établissement de liens entre les chercheurs et les utilisateurs potentiels du savoir issu de la recherche, en sensibilisant davantage les principaux acteurs du système d'innovation à l'importance de la recherche, ainsi qu'en renforçant et en maintenant la base canadienne de chercheurs hautement qualifiés.

Les fonds de l'ICRA ont une incidence sur l'accroissement et l'amélioration des collaborations, y compris internationales, auxquelles participent les chercheurs.

Rapport annuel : www.ciar.ca/web/home.nsf/cl/home.0320---Fre!OpenDocument&language=french

Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs (FCJE) **fcje.ca**

Date de mise en œuvre : 1er avril 2002 **Date de clôture** : 30 septembre 2009

Financement ministériel total : 17 500 000 $

But du financement :

La Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs (FCJE) est une organisation privée sans but lucratif qui vise à appuyer et à développer l'entrepreneuriat chez les jeunes. Le programme offre des prêts, du mentorat et un site Web interactif aux jeunes entrepreneurs de 18 à 34 ans.

En mars 2002, le gouvernement du Canada a versé 7,5 millions de dollars sur quatre ans à la Fondation pour atteindre ses objectifs.

Objectifs, résultats prévus :

- Offrir dans tout le Canada des programmes de mentorat et d'acquisition de compétences de base en affaires.
- Offrir des prêts et des services de mentorat dans 250 nouvelles collectivités, et établir une plus grande présence au Québec.
- Collaborer avec des organisations autochtones et la Banque de développement du Canada pour offrir des services complémentaires de mentorat et de soutien aux services de prêt gérés par les Autochtones.
- Améliorer les ressources en ligne à l'intention des jeunes entrepreneurs.

Le gouvernement du Canada a prévu une somme additionnelle de 10 millions de dollars dans le budget de 2005 pour que les activités de la Fondation se poursuivent jusqu'à l'automne 2009.

Résultats obtenus et progrès réalisés (dans les résultats obtenus du Ministère) :

- Nombre de nouveaux prêts consentis à de nouvelles entreprises et valeur totale (du 1er avril 2004 au 31 mars 2005) :

Atlantique	39 prêts	423 000 $
Québec	26 prêts	295 500 $
Ontario	25 prêts	284 000 $
Ouest	18 prêts	206 341 $
Total	**108 prêts**	**1 208 341 $**

- Présence accrue au Québec : nouveau personnel embauché au Québec afin de trouver de nouveaux partenaires; deux nouveaux partenaires trouvés à Montréal.
- Amélioration des ressources à l'intention des jeunes Autochtones : un programme pilote a été lancé avec le Service d'assistance canadienne aux organismes et Entreprise autochtone Canada (EAC) en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario, et un premier vice-président a été embauché pour élaborer un programme autochtone.
- Amélioration des ressources en ligne : deux programmes de mentorat de la FCJE ont été remplacés par de nouveaux services en ligne qui sont plus rentables et technologiquement viables.
- Nombre de jeunes entrepreneurs aidés par des mentors de la FCJE (comprend les mentors nouveaux, existants et réaffectés) : 384.
- Nombre de jeunes entrepreneurs ayant bénéficié des services en ligne de la FCJE : 80 600 (nombre de séances de consultation de **youthbusiness.com**); 104 435 (nombre de visiteurs de **fcje.ca** — comprend le site en français).

Nota : Les résultats de l'an dernier reflétaient le nombre de visites de la page des entrepreneurs uniquement sur la page d'accueil du site de la FCJE. Cette année, les résultats indiquent le nombre de consultations sur la page d'accueil de **fcje.ca** ainsi que les séances des utilisateurs sur la page d'accueil de **youthbusiness.com**, étant donné que ces chiffres donnent une meilleure indication de la navigation sur Internet par utilisateur, plutôt que le nombre de consultations par un même utilisateur.

	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Subventions conditionnelles	—	—	—	10 000	10 000	10 000

Commentaires sur les écarts :

Un financement de 10 millions de dollars a été autorisé en 2004-2005 mais a seulement été versé en 2005-2006 à la suite de l'adoption du budget de 2005.

Résultats d'évaluation importants et adresse électronique de la dernière évaluation :

L'évaluation à mi-mandat indique que les modalités de l'accord sont respectées. Il n'y a pas d'adresse Internet, mais le rapport est disponible sur demande.

CANARIE — CA*net 4 **canarie.ca**

Date de mise en œuvre : Mars 2002 **Date de clôture :** 31 mars 2007

Financement ministériel total : 110 000 000 $

But du financement :

CANARIE a développé et exploite CA*net 4 dans le but de fournir une capacité de réseautage optique à haute vitesse aux milieux de la recherche et de l'éducation au Canada.

Objectifs, résultats prévus :

Permettre aux réseaux et établissements de recherche du Canada de participer à des activités de recherche partout au pays et à l'échelle mondiale.

Résultats obtenus et progrès réalisés (dans les résultats obtenus du Ministère) :

Le lancement de CA*net 4, avec de nouvelles technologies de trajet optique, a été couronné de succès et appuie des travaux de recherche de calibre mondial, ce qui permet au Canada de conserver une longueur d'avance en matière de réseaux avancés.

Subventions et/ou contributions	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Subventions conditionnelles	—	—	—	—	—	—

Résultats d'évaluation importants et adresse électronique de la dernière évaluation :

L'évaluation indépendante intérimaire de CA*net 4 a été complétée en mai 2004. Les résultats ont indiqué que le lancement de CA*net 4, avec de nouvelles technologies de trajet optique, a été couronné de succès. CA*net 4 appuie des travaux de recherche de calibre mondial, ce qui permet au Canada de conserver une longueur d'avance en matière de réseaux avancés qui deviendront la norme commerciale et favoriseront la compétitivité du pays. L'évaluation a recommandé à CANARIE de déployer des efforts pour améliorer l'accès à CA*net 4, d'accroître l'utilisation du réseau par l'industrie canadienne et d'autres groupes et d'accélérer la mise en marché des logiciels et de l'équipement développés pour le réseau. Des exemplaires de l'évaluation sont disponibles sur demande auprès de CANARIE Inc. Une évaluation sommative devrait être complétée avant le 1er avril 2006.

Rapport annuel : www.canarie.ca/annualreport_f/areport_2005_f.pdf

Génome Canada **genomecanada.ca**

Date de mise en œuvre : Mars 2002 **Date de clôture :** Mars 2008

Financement ministériel total : 600 000 000 $

But du financement :

Génome Canada est une société indépendante créée en 2000. Elle a pour mandat d'aider le Canada à devenir un chef de file mondial dans certains domaines de la recherche génomique et protéomique en établissant des consortiums pour effectuer des recherches en génomique et protéomique, appuyer des plates-formes technologiques et soutenir de grands projets en génomique et en protéomique.

Objectifs, résultats prévus :

- Continuer d'accélérer l'investissement dans des recherches de pointe en génomique et en protéomique, en insistant dans le concours sur la recherche en génomique appliquée à la santé pour offrir des soins de santé prédictifs, préventifs et personnalisés aux individus et aux populations.
- Poursuivre les partenariats public-privé.
- Élaborer davantage de plates-formes scientifiques et technologiques pour fournir aux chercheurs canadiens l'infrastructure nécessaire afin que les entreprises canadiennes puissent profiter des découvertes canadiennes.

Résultats obtenus et progrès réalisés (dans les résultats obtenus du Ministère) :

Génome Canada a obtenu du cofinancement qui a plus que doublé l'investissement du gouvernement. Les concours ont subventionné 79 grands projets et plates-formes axés sur des créneaux en santé, en agriculture, en environnement, en foresterie et en aquaculture, ainsi que dans des technologies d'appui essentielles pour lesquelles le Canada est ou pourrait devenir un chef de file mondial. Les réussites comprennent le séquençage du virus du SRAS, ainsi que du génome des bovins et du peuplier.
En trois ans à peine, les recherches ont mené à 30 demandes de brevet, à l'octroi de 2 brevets, à 43 déclarations d'invention et à 28 produits, services ou procédés nouveaux ou améliorés.

Subventions et/ou contributions	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Subventions conditionnelles	—	75 000	60 000	225 000	225 000	165 000

Commentaires sur les écarts :

Un financement de 165 millions de dollars a été autorisé en 2004-2005 mais a seulement été versé en 2005-2006 à la suite de l'adoption du budget de 2005.

Résultats d'évaluation importants et adresse électronique de la dernière évaluation :

Le rapport d'évaluation provisoire de mars 2004, fondé sur le Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats approuvé par Génome Canada en juin 2002, est une évaluation indépendante, par une tierce partie, des progrès et réalisations de Génome Canada pour la période comprise entre 2000 et 2003. L'évaluation avait pour but de mesurer les progrès réalisés par Génome Canada dans l'atteinte de ses objectifs. L'évaluation indique que le Canada est maintenant reconnu comme un éventuel chef de file mondial dans certains domaines (p. ex., GEnDS, agriculture, aquaculture, foresterie, protéomique). Génome Canada a lancé un modèle de programme novateur de nature commerciale. L'étude a conclu que les projets de recherche de Génome Canada sont de loin les projets de recherche universitaire les plus activement gérés au Canada.

genomecanada.ca/GCgenomeCanada/enBref/evaluation.asp?l=f

Rapport annuel : www.genomecanada.ca/GCgenomeCanada/enBref/publications.asp?l=f

Fondation Pierre Elliott Trudeau **fondationtrudeau.ca**

Date de mise en œuvre : S.O. **Date de clôture :** S.O.

Financement ministériel total : 125 000 000 $

But du financement :

La Fondation Pierre Elliott Trudeau accorde des bourses à des étudiants canadiens et étrangers prometteurs désireux de poursuivre au Canada des études doctorales en sciences humaines. Elle accorde également des bourses à des chercheurs en milieu de carrière et offre des mentorats à des professionnels chevronnés qui travaillent dans le domaine de la politique publique. La Fondation doit présenter un rapport annuel à Industrie Canada. Elle gère les fonds conformément à des modalités précises.

Objectifs, résultats prévus :

- Porter à 30 le nombre d'étudiants bénéficiant de fonds au niveau du doctorat.
- Porter à 12 le nombre de bourses de recherche.
- Porter à neuf le nombre de mentorats.
- Organiser une grande conférence sur des questions sociales ou relatives à la politique publique.

Résultats obtenus et progrès réalisés (dans les résultats obtenus du Ministère) :

- Le nombre d'étudiants bénéficiant de fonds au niveau du doctorat a été porté à 26.
- Le nombre de bourses de recherche a été porté à neuf.
- Le nombre de mentorats a été porté à huit.
- Une grande conférence sur des questions sociales ou relatives à la politique publique a été organisée.

Subventions et/ou contributions	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Subventions conditionnelles	—	—	—	—	—	—

Résultats d'évaluation importants et adresse électronique de la dernière évaluation :

La première évaluation de la Fondation Trudeau doit être remise le 31 mars 2007. Des rapports devront être remis tous les cinq ans par la suite.

Rapport annuel : www.trudeaufoundation.ca/pdf/FT_rapport_annuel0304.pdf

Precarn Incorporated — Phase 4 **precarn.ca**

Date de mise en œuvre : Avril 2005 **Date de clôture :** 2010-2011
Financement ministériel total : 20 000 000 $

But du financement :

Precarn Incorporated appuie les activités de recherche et de développement menant à la commercialisation de systèmes intelligents et de robotique avancée.

Objectifs, résultats prévus :

Financer, jusqu'à un maximum de 40 p. 100, le coût de développement de prototypes visant à améliorer les procédés dans le secteur manufacturier, les industries de ressources naturelles, les soins de santé et l'environnement.

Subventions et/ou contributions	Dépenses réelles 2002-2003 (milliers $)	Dépenses réelles 2003-2004 (milliers $)	2004-2005 (milliers $)			
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et réelles
Subventions conditionnelles	—	—	0	20 000	20 000	20 000

Commentaires sur les écarts :

Le financement a été autorisé pour 2004-2005 mais a seulement été versé en 2005-2006 à la suite de l'adoption du budget de 2005.

Résultats d'évaluation importants et adresse électronique de la dernière évaluation :

Une évaluation sommative, complétée en décembre 2004, a révélé que les trois premières phases du programme Precarn avaient appuyé des projets offrant des avantages importants aux participants de l'industrie. Les 65 millions de dollars investis par le gouvernement fédéral dans Precarn ont entraîné une contribution additionnelle de 200 millions de dollars de la part des participants à ce projet.
Des exemplaires de l'évaluation sont disponibles sur demande auprès de Precarn Incorporated.

Rapport annuel :

http://www.precarn.ca/publications/PrecarnAnnualReports/file_Precarn_Rapport_Annuel_2004_05.pdf

3.8 Réponses aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations pour l'exercice 2004-2005

Les tableaux suivants fournissent des renseignements sur les réponses aux comités parlementaires, aux recommandations de la vérificatrice générale, et aux vérifications et évaluations internes et externes concernant des activités du Ministère pour l'exercice 2004-2005.

Comité permanent du patrimoine canadien (CPPC)	
Rapport intérimaire sur la réforme du droit d'auteur	**Mai 2004 (adopté de nouveau en novembre)**
Résumé des questions soulevées, des recommandations et des progrès dans la réalisation des engagements	
Le 24 mars 2005, soit avant l'échéance parlementaire du 1er avril 2005, les ministres de l'Industrie et du Patrimoine canadien ont déposé, au nom du gouvernement du Canada, une réponse décrivant les modifications proposées à la *Loi sur le droit d'auteur* qui est incluse dans la réponse officielle au *Rapport intérimaire sur la réforme du droit d'auteur* du Comité permanent du patrimoine canadien (CPPC), publié en mai 2004 (adopté de nouveau en novembre). Dans sa déclaration, le gouvernement précise qu'il compte déposer un projet de loi afin de modifier la *Loi sur le droit d'auteur* au printemps 2005. Les principales recommandations du Comité sont que le gouvernement : 1) adopte et ratifie immédiatement deux traités de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle conclus en 1996 à propos d'Internet, 2) impose aux fournisseurs de services Internet (FSI) un système d'« avis et retrait », en vertu duquel les FSI devraient bloquer l'accès au matériel qui, de l'avis des détenteurs de droit d'auteur, porte atteinte au droit d'auteur; et 3) impose un régime d'octroi de licences « étendues », afin que les sociétés de gestion collective désignées puissent accorder des licences pour l'utilisation à des fins éducatives de presque tout le matériel accessible sur Internet, y compris le matériel de créateurs qui ne sont pas membres de ces sociétés. Le gouvernement insiste dans sa réponse sur le fait que l'un des principes sous-jacents à la Loi est la nécessité de maintenir un équilibre adéquat. Toutes les recommandations du Comité ne se reflètent pas dans ces propositions. Le gouvernement s'est efforcé dans ses propositions de concilier les droits des titulaires de droits d'auteur et les besoins des intermédiaires et des utilisateurs. Des modifications à la *Loi sur le droit d'auteur* ont été proposées dans le projet de loi C-60 déposé le 20 juin 2005. La réponse du gouvernement est affichée à : **strategis.gc.ca/epic/internet/incrp-prda.nsf/fr/rp01141f.html**	

Chapitre 19 : Portefeuille de l'Industrie — L'investissement dans l'innovation, *Rapport de 1999 du vérificateur général du Canada*, Bureau du vérificateur général du Canada
Partenariat technologique Canada (PTC) continue de répondre aux recommandations du Chapitre 19 : Portefeuille de l'Industrie — L'investissement dans l'innovation, dans le *Rapport de 1999 du vérificateur général du Canada*. Le suivi de la vérification de 1999 effectué en 2001 indiquait que « PTC a pris des mesures dans plusieurs domaines pour améliorer sa surveillance des projets ». Depuis, PTC a établi son système de gestion des risques du portefeuille, ainsi que d'autres activités de surveillance, et il a accru la capacité de son système de bases de données.

La Direction générale de la vérification et de l'évaluation d'Industrie Canada fournit des services de vérification et d'évaluation indépendants, professionnels et de haute qualité, fondés sur des valeurs saines et sur l'éthique, afin d'appuyer la prise des décisions et d'améliorer le rendement et la responsabilisation dans l'ensemble du Ministère. Pendant l'exercice 2004-2005, les vérifications et évaluations suivantes ont été effectuées au nom d'Industrie Canada.

Vérifications internes et évaluations
Vérifications (avec les dates d'approbation du Comité ministériel de vérification et d'évaluation)
Vérification de l'acquisition de produits et services en matière de technologies de l'information (février 2005) **www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/a3e7dbfb7960566d8525649d006b119e/e6c95cdc3497864f85257021006e96f9!OpenDocument**
Vérification de Rescol (février 2005) **www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/a3e7dbfb7960566d8525649d006b119e/be7bbd98938102928525702 1006e96fa!OpenDocument**
Vérification de suivi du processus opérationnel et du processus de surveillance d'Entreprise autochtone Canada (février 2005) **www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/a3e7dbfb7960566d8525649d006b119e/8bfd8ead465745da85256e1 20078f4d0!OpenDocument**
Vérification de suivi de la région de l'Atlantique (février 2005) **www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/a3e7dbfb7960566d8525649d006b119e/0c1ea0a94a5149dc85256d6 a0069e3ed!OpenDocument**
Vérification de suivi de FedNor (février 2005) **www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/0/9c568aac31f14f3385256f85005b988f?OpenDocument**
Rapport de vérification des langues officielles — Service au public (octobre 2004) **www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/a3e7dbfb7960566d8525649d006b119e/e534a3512061a9c985256f85 005b9890!OpenDocument**
Vérification du Programme de développement des collectivités (octobre 2004) **www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/a3e7dbfb7960566d8525649d006b119e/9c568aac31f14f3385256f850 05b988f!OpenDocument**
Évaluations (avec les dates d'approbation du Comité ministériel de vérification et d'évaluation)
Évaluation de l'initiative de l'économie du savoir et de l'innovation en Ontario (février 2005) **www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/a3e7dbfb7960566d8525649d006b119e/cf30f76851218a2685257021 0071955a!OpenDocument**
Évaluation sommative du soutien d'Industrie Canada à l'Initiative sur l'innovation et la commercialisation de l'innovation de l'Institut de recherche et développement industriel (février 2005) **www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/a3e7dbfb7960566d8525649d006b119e/e5b130fcd013b4c385257021 00726f5d!OpenDocument**
Évaluation sommative du programme de prêts de base en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* (février 2005) **http://www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/a3e7dbfb7960566d8525649d006b119e/5ba4fc2beb9d8d1885 2570210070aef6!OpenDocument**
Évaluation formative du Secrétariat du commerce intérieur (octobre 2004) **www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/a3e7dbfb7960566d8525649d006b119e/22e29aab5f3400d585256f85 0062a5f5!OpenDocument**
Évaluation finale de la Phase 3 de CANARIE (octobre 2004) **www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/532340a8523f33718525649d006b119d/832dee6e2c194d8f85256f85 00609385!OpenDocument**
Évaluation indépendante du Programme de financement des petites entreprises du Canada (1999-2004) réalisée par BearingPoint (février 2005) Les résultats de l'évaluation, ainsi que des recherches supplémentaires, ont été pris en considération dans un rapport d'examen détaillé déposé au Parlement le 22 avril 2005. Pour consulter le Rapport d'examen détaillé et les rapports connexes, visitez **strategis.ic.gc.ca/csbfa**.

3.9 Stratégie de développement durable

Dans sa troisième Stratégie de développement durable (SDD III), pour 2003 à 2006, Industrie Canada s'engage à favoriser et à promouvoir des solutions novatrices en matière de développement durable en visant les résultats stratégiques suivants : l'innovation au service du développement durable; la durabilité des entreprises et des collectivités; et le renforcement des capacités du Ministère en matière de développement durable.

En 2004-2005, les progrès se sont poursuivis dans la mise en œuvre des éléments contenus dans la Stratégie de développement durable (SDD III) d'Industrie Canada. Au 31 mars 2005, six éléments étaient au début de leur réalisation, dix étaient à mi-parcours, quatre étaient presque achevés et cinq étaient achevés. Les sept autres sont de nature permanente et seront réalisés jusqu'en décembre 2006.

Ce tableau fournit de l'information sur certaines réalisations à ce jour, pour chacun des résultats stratégiques du développement durable. Le site Internet d'Industrie Canada sur le développement durable présente des renseignements plus détaillés sur le rendement pour les 58 autres résultats de la deuxième Stratégie de développement durable (**strategis.gc.ca/dd**).

Résultat stratégique du développement durable : Innovation au service du développement durable — Commercialisation et adoption accrues de technologies et d'outils écoefficaces.

Réalisations en 2004-2005

PTC a approuvé des contributions totales de 223 millions de dollars pour 13 projets de développement ou de démonstration de technologies innovatrices qui contribueront au développement durable. Les contributions de PTC permettront d'obtenir 593,9 millions de dollars d'investissements auprès d'autres parties, principalement du secteur privé.

Les approbations comprenaient quatre projets qui démontreront les technologies de l'hydrogène et de la pile à combustible dans le cadre du Programme des Adhérents pionniers h2 (APh2) et neuf projets de R-D dans divers domaines, comme les turbines à la biomasse, les réseaux avancés de données maritimes, les revêtements de poudres à la structure de l'ordre du nanomètre pour la réduction des impuretés dans les réacteurs chimiques des raffineries, l'extraction plus écologique du pétrole des sables bitumineux, les piles à hydrogène pour les véhicules industriels, une méthode de propagation des arbres adultes qui fera augmenter la productivité de l'industrie forestière et améliorera la durabilité des forêts, et des moteurs d'aéronefs qui dépasseront les exigences réglementaires actuelles et futures, y compris pour ramener les émissions au-dessous des normes de l'industrie, produire moins de déchets et ne plus utiliser de produits toxiques.

Résultat stratégique du développement durable : Durabilité des entreprises et des collectivités — Utilisation accrue de pratiques axées sur la responsabilité sociale et la durabilité dans l'industrie, les institutions et les collectivités.

Réalisations en 2004-2005

Industrie Canada a appuyé les initiatives de responsabilité sociale suivantes, qui renforceront la capacité des entreprises en la matière : la conférence du Conference Board du Canada sur la responsabilité sociale des entreprises en mai 2004; la conférence de Corporate Knights ayant pour thème « Defining the Corporate Citizen »; et le rapport du Conference Board du Canada intitulé *National Corporate Social Responsibility Report: Managing Risks, Leveraging Opportunities*.

Dans le cadre du programme Ordinateurs pour les écoles, 102 464 ordinateurs ont été recyclés (au lieu de finir dans des décharges) et remis à des écoles, à des bibliothèques et à des organisations d'apprentissage sans but lucratif. Le programme a également offert quelque 320 stages à des jeunes. Un millier d'étudiants inscrits à des programmes de stages-études et de bénévoles ont participé au programme.

L'Initiative des villes durables a achevé les cartes routières de 15 des 16 villes partenaires et constitué des équipes locales dans les 16 villes. Cette initiative a permis de mieux comprendre les défis propres à chaque ville, de définir les domaines de coopération possible et de projets, et de resserrer les liens entre les représentants des villes et les intervenants canadiens.

Résultat stratégique du développement durable : Renforcement des capacités du Ministère en matière de développement durable — Renforcement de la capacité du système de gestion du développement durable d'Industrie Canada.
Réalisations en 2004-2005 Sept « Enviro-notes » sur des enjeux du développement durable ont été distribuées aux employés d'Industrie Canada; un site intranet sur l'intendance environnementale a été réorganisé afin de montrer toutes les mesures prises par le Ministère; le « Défi transport » de la Semaine de l'environnement et le « Défi d'une tonne » d'Environnement Canada ont également été promus afin de sensibiliser davantage les employés d'Industrie Canada et de les inciter à agir. Des cadres supérieurs ont promu le développement durable en participant à des activités nationales et internationales, comme le Congrès annuel de l'Association canadienne de l'énergie éolienne, Americana et BioProduits sur la Colline, et en y prenant la parole. Les cadres supérieurs (niveau de sous-ministre adjoint) ont également fait la promotion d'autres initiatives de développement durable auprès des employés, comme le Programme des hôtels verts. Un contrat a été conclu afin de perfectionner le Cadre de responsabilisation axé sur les résultats pour la SDD III et un processus a été lancé pour procéder à une évaluation cumulative des trois stratégies de développement durable d'Industrie Canada.

3.10 Approvisionnement et marchés

Les achats et la passation de marchés à Industrie Canada visent à obtenir les biens et les services nécessaires à l'exécution des programmes. Ces activités, qui sont menées de manière à ce que la concurrence joue équitablement entre toutes les entreprises, entraînent le meilleur rapport qualité-prix ou, s'il y a lieu, elles permettent un équilibre optimal entre les avantages globaux pour l'État et la population canadienne.

À Industrie Canada, le pouvoir de passation des marchés est décentralisé. C'est pourquoi les directions générales (les gestionnaires opérationnels ou d'autres utilisateurs des services d'achat) sont chargées d'un large éventail d'activités relatives aux achats. Il incombe aux groupes suivants de veiller à la bonne marche de ces activités :

- *Contrats et gestion du matériel* (CGM) : L'unité des CGM est chargée d'élaborer des stratégies d'achat, de veiller à la planification logistique, de calculer le coût du cycle de vie des diverses options d'achat, d'afficher les marchés dans le service électronique d'appels d'offres du gouvernement, de veiller à l'exécution des contrats, d'exercer un contrôle de la qualité de ces derniers, de fournir des services de secrétariat au Conseil d'examen des marchés, de rédiger les politiques et d'assurer la formation.
- *Conseil des programmes et des services : Examen des marchés* (CPS) : Le Conseil est une tribune où les hauts fonctionnaires du Ministère conseillent et appuient le contrôleur en ce qui a trait à l'orientation que le Ministère suit pour mettre en œuvre les politiques, les procédures de fonctionnement et les mécanismes de surveillance du rendement adoptés par l'administration fédérale et le Ministère pour les activités d'achat à Industrie Canada.

En plus des services au Conseil, l'unité des CGM est chargée de fournir des services de consultation, de surveillance et de contrôle pour s'assurer que le processus d'achat est conforme aux politiques du SCT et du Ministère.

En 2004, le Ministère a passé 11 274 marchés, évalués globalement à environ 87 millions de dollars. Ce chiffre ne comprend ni les achats faits avec des cartes d'achat, ni les marchés passés par appel dans le cadre des offres à commandes établies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ni les offres à commandes mises sur pied par le Ministère même.

Après l'évaluation de son cadre de passation des marchés, commandée en 2000 par l'ancienne Direction générale du contrôleur, la Direction générale de la vérification et de l'évaluation s'est engagée à vérifier chaque année la passation des marchés dans deux directions générales d'Industrie Canada.

La passation de marchés fait également l'objet d'un examen dans le cadre de vérifications ordinaires systématiques, comme les vérifications de programme et les vérifications régionales.

Par suite de l'évaluation du cadre de passation des marchés d'Industrie Canada, le Ministère a élaboré un plan d'action de gestion pour renforcer la responsabilisation des cadres ainsi que les méthodes d'achat et de passation de marchés moyennant des mesures de contrôle, des formations, une surveillance, la présentation de rapports ainsi que des examens et des vérifications supplémentaires. La première mesure, soit la création d'un conseil d'examen des marchés, a été prise en mars 2001. Le Conseil des programmes et des services s'en occupe. Son secrétariat relève du gestionnaire de l'unité des CGM, au Secteur de la fonction de contrôleur et de l'administration.

D'autres mesures telles que les suivantes ont été prises :

- Un aide-mémoire sur la conformité des contrats de service a été établi. Cet outil fournit des renseignements utiles à la rédaction d'un contrat de service, d'une commande directe ou d'une modification. Il permet de s'assurer que les activités de passation de marchés du gouvernement sont conformes aux politiques et aux procédures du SCT et d'Industrie Canada en la matière.
- Le Ministère a examiné les méthodes d'approvisionnement et certains outils tels que les conventions d'offre à commandes et les accords d'approvisionnement, afin d'offrir aux gestionnaires de programme la meilleure stratégie d'achat possible qui réponde à leurs besoins. Par exemple, en 2004, l'unité des CGM a commencé à envisager de regrouper les besoins ministériels en traduction, ainsi que les besoins en formation linguistique interne. D'autres travaux doivent être réalisés dans ces deux cas.

3.11 Diversification des modes de prestation des services

Direction générale de la réglementation des radiocommunications et de la radiodiffusion Améliorer l'efficacité des services en ligne du spectre.
État de la proposition : En cours **Date de mise en œuvre** : Décembre 2005 **Personne-ressource** : Brian McManus Tél. : (613) 998-3521 Courriel : **mcmanus.brian@ic.gc.ca**
Direction générale de la technique du spectre Modifier la structure des frais afin de faciliter l'automarquage du matériel terminal.
État de la proposition : Les exigences d'étiquetage d'Industrie Canada ont été remplacées par des exigences d'automarquage. L'industrie peut maintenant marquer ou graver efficacement le numéro d'Industrie Canada sur tout le matériel produit. Un nouveau droit d'enregistrement unique remplaçant l'exigence d'automarquage devrait être mis en œuvre durant l'exercice 2005-2006. **Date de mise en œuvre** : Exercice 2005-2006 **Personne-ressource** : Claude Beaudoin Tél. : (613) 990-4714 Courriel : **beaudoin.claude@ic.gc.ca**

3.12 Réservoirs de stockage

État des réservoirs de stockage sur les terres appartenant à Industrie Canada

Rapport annuel au 30 avril 2005

Comme l'exige le *Règlement fédéral sur l'enregistrement des systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés sur le territoire domanial et les terres autochtones* pris en vertu de la partie IV de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, le présent rapport fournit l'information demandée à l'annexe II du Règlement, mise à jour au 31 décembre 2004.

Nombre de systèmes de stockage hors sol

- enregistrés auprès d'Industrie Canada : 0
- qui respectent les *Directives techniques fédérales sur les réservoirs de stockage hors sol* : 0
- qui ne respectent pas les *Directives techniques fédérales sur les réservoirs de stockage hors sol* : 0

Nombre de systèmes de stockage souterrains

- enregistrés auprès d'Industrie Canada : 3
- qui respectent les *Directives techniques fédérales sur les réservoirs de stockage souterrains* : 0

3.13 Initiatives horizontales

Industrie Canada participe à un certain nombre d'initiatives horizontales pour lesquelles il travaille en partenariat avec d'autres ministères fédéraux, d'autres ordres de gouvernement ainsi que des organismes non gouvernementaux et du secteur privé. Cette participation l'aide à atteindre ses résultats stratégiques.

Industrie Canada est le ministère principal pour les grandes initiatives horizontales suivantes pour lesquelles des renseignements plus détaillés sont fournis sur le site Résultats horizontaux du SCT (**www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hr-rh_f.asp**) :

- la Stratégie canadienne en matière de biotechnologie;
- Rescol.

De plus, Industrie Canada est partenaire du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique. Infrastructure Canada est le ministère principal pour cette initiative.

Section 4

Autres sujets d'intérêt

4.1 Renforcer les pratiques de gestion

Industrie Canada s'est engagé à renforcer les pratiques de gestion ministérielles et il utilise le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) pour promouvoir ses priorités de gestion.

La conception d'une séance d'information sur les valeurs et l'éthique, axée sur le *Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique*, est une réalisation importante d'Industrie Canada. Cette séance, qui a été offerte pendant l'année a été recommandée à tout le personnel par le sous-ministre, la sous-ministre déléguée et d'autres cadres supérieurs. Des séances ont été offertes dans toutes les régions du pays et ont touché plus de 700 employés de novembre 2004 à mars 2005. Elles les ont informés sur des questions relatives aux valeurs et à l'éthique en milieu de travail, sur le *Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique* (une condition d'emploi pour tous les fonctionnaires), et sur le CRG. Ces séances, qui ont été très bien reçues dans tout le Ministère, continuent d'être offertes aux employés. En 2005-2006, Industrie Canada poursuivra son travail sur la formation et les initiatives concernant les valeurs et l'éthique.

Des travaux ont été entrepris, et se poursuivront en 2005-2006, sur d'autres priorités de gestion du Ministère, soit la modernisation des ressources humaines et l'intégration de la planification des ressources humaines et de la planification des activités, la gestion de l'information et les technologies de l'information (GI-TI), la prestation des services, la gestion intégrée des risques, l'administration financière et la Structure de gestion, des ressources et des résultats.

4.2 Ressources humaines : Milieu de travail exemplaire

Industrie Canada a rempli les conditions fixées pour l'entrée en vigueur des modifications de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique* le 31 mars 2005, y compris l'élaboration d'une approche pour les systèmes de gestion informelle des conflits par la prévention et le règlement rapide des conflits. Il y a eu notamment une séance de consultation très fructueuse, échelonnée sur deux jours, avec tous les intervenants, y compris les agents de négociation, afin d'établir cette approche.

En ce qui concerne la mise en œuvre des modifications à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP), un comité consultatif formé de gestionnaires, de cadres, d'agents de négociation et d'autres intervenants s'est révélé utile tout au long de l'année dans l'élaboration des approches qui ont abouti à une séance de deux jours visant à concevoir le régime de dotation d'Industrie Canada. Les travaux de ce groupe se poursuivront au-delà de l'entrée en vigueur de la Loi, le 1er janvier 2006. Industrie Canada dispose donc d'un document de délégation bien développé, d'un cadre stratégique et d'un Cadre de responsabilisation en gestion de la dotation. Le Ministère est donc bien équipé dans l'ensemble pour se lancer dans une formation intensive des gestionnaires et du personnel des ressources humaines à qui des pouvoirs ont été délégués, si les fonds pour la modernisation des ressources humaines sont approuvés.

Le 1er avril 2005, la Direction générale des ressources humaines a mis en œuvre une réorganisation qui reflète une approche moderne des ressources humaines et des services partagés. Toutes les compétences relatives à l'élaboration des politiques et à la surveillance relèvent maintenant d'un même directeur. Un service de planification des ressources humaines a été créé dans ce secteur. Il relève du gestionnaire chargé de la démographie. Un petit service de planification des ressources humaines a aussi été créé et il relève du directeur général.

Le sous-ministre a approuvé la délégation aux gestionnaires de la fonction de classification conformément aux approches et aux principes de la modernisation des ressources humaines, et le Ministère a mis en place la nouvelle structure des énoncés de fonction (quatre pages).

Industrie Canada est passé à la version 8 de PeopleSoft et travaille avec d'autres ministères afin d'évaluer les changements nécessaires pour faciliter l'entrée en vigueur des modifications à la LEFP.

Un champion a été désigné pour le groupe des jeunes professionnels du Ministère, et des comités continuent d'aider les sous-ministres adjoints désignés champions des quatre groupes de l'équité en matière d'emploi, le Réseau des gestionnaires et d'autres initiatives, comme les prix et la reconnaissance.

4.3 Régie de la GI-TI et responsabilités connexes à Industrie Canada

La gestion de l'information et la technologie de l'information (GI-TI) sont devenues de plus en plus importantes pour le fonctionnement du Ministère, et cette tendance persistera probablement. Cela étant, le Ministère veut s'assurer qu'il sera bien placé pour prendre, en matière d'investissement dans la GI-TI, des décisions qui correspondront pleinement à ses priorités, qui rentabiliseront au maximum ses placements et qui lui permettront de fournir des services de tout premier ordre.

Au début de 2004-2005, Industrie Canada a entrepris des travaux importants pour trouver des façons d'améliorer la gestion et le processus décisionnel relatifs à la GI-TI dans toute son organisation. Par suite de cette analyse, le 22 novembre 2004, le sous-ministre a annoncé un certain nombre de changements à la structure et à la régie des services de GI-TI dans le Ministère.

Ces changements transforment fondamentalement la façon dont les services de GI-TI sont régis, gérés et fournis à Industrie Canada. Dans la nouvelle structure, un comité de régie de la TI, constitué au niveau des sous-ministres adjoints, veillera à ce que les décisions relatives aux investissements dans la TI soient prises dans un contexte ministériel et à ce qu'elles entraînent des économies maximales. La gestion quotidienne des services de GI-TI incombera principalement au Secteur de l'agent principal de l'information (API), qui rendra compte du rendement global et de l'efficacité de ces services dans l'ensemble du Ministère. Conformément à la stratégie qui confie au Secteur de l'API les pouvoirs relatifs à la GI-TI et qui vise à améliorer la gestion et l'efficacité du processus décisionnel en ce domaine, tous les travaux relatifs à la TI qui étaient auparavant faits au Ministère seront regroupés dans le Secteur de l'API, afin de réaliser des économies d'échelle et de rationaliser les dépenses. Ce regroupement s'opérera en deux étapes. La première s'est achevée le 1er avril 2005, et la seconde se terminera d'ici la fin de l'exercice 2005-2006.

4.4 Initiative d'amélioration des services

Industrie Canada entend améliorer la prestation de services à sa clientèle. Les exemples qui suivent décrivent certaines des principales réalisations du Ministère pour améliorer les services du point de vue des citoyens.

Strategis.gc.ca

Strategis a continué de susciter un grand intérêt chez les utilisateurs au Canada et dans le monde. En 2004-2005, plus de 15,5 millions de visites ont été dénombrées sur le site, soit une moyenne de 1,3 million de visites par mois.

Des investissements importants ont été consentis pour rendre les visites sur Strategis plus agréables. De nouveaux produits d'information ont été ajoutés, comme le portail Gérer pour réussir en affaires; le Répertoire des associations d'entreprises d'économie sociale, de bénévoles et de gens d'affaires; et un portail du Groupe de travail sur le pourriel. Le site existant de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada a lancé un Coffre à outils sur la PI, et les consommateurs ont pu avoir accès au *Guide du consommateur canadien*, édition 2005, au Carrefour des consommateurs. De plus, des investissements importants ont été consentis pour renouveler l'infrastructure de Strategis afin de répondre aux besoins grandissants des internautes.

Les abonnés au bulletin de nouvelles hebdomadaire *En primeur de Strategis* peuvent se tenir au courant des nouvelles diffusées en format Real Simple Syndication (RSS).

Un sondage en ligne auprès des clients, effectué en mars 2005, a confirmé que Strategis a une base importante d'utilisateurs assidus, qui conviennent que le site est utile parce qu'il fait gagner du temps et donne accès à des ressources qui leur permettent de prendre des décisions informées et de planifier leurs activités. Les résultats du sondage révèlent également une augmentation des transactions en ligne effectuées sur Strategis pour présenter une déclaration annuelle, constituer une entreprise en société ou enregistrer une marque de commerce ou un brevet. De manière générale, 60 p. 100 des répondants conviennent que Strategis a eu une incidence positive sur leur entreprise, tandis que 83 p. 100 ont indiqué qu'ils retourneront sur Strategis. L'immense majorité des utilisateurs (78 p. 100) ont déclaré qu'ils recommanderaient le site à des collègues et à des amis.

Entreprises Canada

Le Portail des affaires et les Centres de services aux entreprises du Canada ont été regroupés en un seul service à accès multiple appelé Entreprises Canada. Deux sites Web (**cbsc.org** et **portaildesaffaires.ca**) ont été combinés en une seule présence en ligne (**entreprisescanada.gc.ca**). Les organisations et les budgets ont été consolidés dans ce nouveau mécanisme.

Entreprises Canada continue d'encourager l'accès en libre-service dans sa stratégie de gestion des modes de prestation, tout en offrant un choix aux clients qui ont besoin d'aide. En 2004-2005, il y a eu 6,3 millions de visites sur le site d'Entreprises Canada, soit une augmentation annuelle de 23 p. 100. Entreprises Canada a répondu à environ 260 000 demandes téléphoniques, en personne et par courriel d'entrepreneurs canadiens, soit une baisse de 11 p. 100 par rapport à l'année précédente, ce qui indique que les ressources en ligne répondent de mieux en mieux aux questions. Il y a quelques différences régionales et elles sont expliquées dans les descriptions détaillées du rendement d'Entreprises Canada, fournies dans le rapport annuel pour 2004-2005, affiché sur **entreprisescanada.gc.ca**

Entreprises Canada a également élargi son nouveau sondage sur la satisfaction de la clientèle à quatre endroits de plus en 2004-2005, les neuf autres devant s'ajouter en 2005-2006. Les résultats indiquent un niveau de satisfaction très élevé en ce qui concerne l'information, les produits, les services et l'accessibilité d'Entreprises Canada (la moyenne est de 4,4 sur 5).

De plus, les travaux de réaménagement du Plan d'affaires interactif se sont poursuivis afin d'accroître son utilisation et de le rendre plus conforme aux normes fédérales sur l'accessibilité. Un sondage en ligne et des consultations auprès du personnel régional d'Entreprises Canada ont validé l'approche d'Entreprises Canada, qui s'efforce d'offrir une information réglementaire aux clients d'affaires dans une langue simple. Un nouvel outil informatisé pour le personnel de première ligne d'Entreprises Canada a été déployé à cet effet.

En 2000, Mesures Canada a établi des normes de service et des objectifs de rendement connexes pour ses principaux services. Ces normes donnent une indication très claire du niveau de service que Mesures Canada veut offrir ainsi que des recours qui s'offrent aux clients lorsqu'ils estiment que l'organisme ne respecte pas ses engagements. Au cours des cinq dernières années, les normes de service ont été révisées pour tenir compte des consultations auprès des clients. Les normes de service, ainsi qu'un formulaire de rétroaction des clients, sont affichées en ligne (**mc.ic.gc.ca**).

Au cours des cinq dernières années, l'initiative d'amélioration du service de Mesures Canada a visé à améliorer les services en accroissant le nombre de fournisseurs de services autorisés à offrir aux clients des services obligatoires. Mesures Canada a accru de 65 p. 100 le nombre de fournisseurs de services autorisés à vérifier des instruments de mesure en son nom (passant de 30 fournisseurs en 1999-2000 à 87 en 2004-2005), en élargissant la portée de son Programme d'accréditation et en lançant le Programme d'enregistrement. Malgré l'utilisation accrue de systèmes de mesure complexes, qui sont plus longs à vérifier, l'initiative d'amélioration du service de Mesures Canada a permis d'améliorer le service sans faire augmenter proportionnellement les ressources gouvernementales nécessaires pour les offrir à la satisfaction des clients. Par exemple, plus de 90 p. 100 des quelque 18 millions de compteurs d'électricité et de gaz naturel sont vérifiés actuellement par des fournisseurs de services autorisés.

Mesures Canada a également conclu des accords de reconnaissance mutuelle avec les États-Unis, ce qui permet aux fabricants de choisir le pays qui répond le mieux à leurs besoins en matière de prestation des services lorsqu'il leur faut une autorisation pour commercialiser leurs instruments de mesure dans les deux pays. L'organisme a également commencé à étudier la possibilité de participer à l'accord de reconnaissance mutuelle des instruments de mesure de l'Organisation internationale de métrologie légale. En vertu de cet accord international multilatéral, les fabricants pourraient obtenir l'autorisation d'un laboratoire d'un pays membre pour commercialiser leurs instruments de mesure dans tous les pays membres.

Enfin, Mesures Canada poursuit l'application des principes de gestion de la qualité dans ses principaux services, afin d'en améliorer la prestation. Le Programme d'accréditation de Mesures Canada est certifié à la norme ISO 9001:2000, et l'exécution du Programme d'enregistrement repose sur des principes de gestion de la qualité. L'organisme poursuit également l'homologation ISO 17025 de son Laboratoire des fluides.

4.5 Article 41 de la *Loi sur les langues officielles*

Le processus consultatif avec les communautés minoritaires et le partenariat solide avec les organismes de développement régional sont deux grandes réalisations du Ministère en 2004-2005. Dans le premier cas, le dialogue a été poursuivi constamment avec les communautés, dans les régions et avec l'équipe de coordination nationale à Ottawa, afin que l'information soit échangée et que les besoins et priorités des communautés soient bien compris. Ce dialogue s'est effectué, et se poursuit, avec les organismes de développement régional, ce qui démontre qu'Industrie Canada agit de concert avec les principaux intervenants et s'efforce d'atteindre les communautés.

Le volet Industrie Canada du Plan d'action du gouvernement pour les langues officielles a prolongé les activités permanentes du Ministère en vue d'améliorer l'accès des minorités aux programmes existants et d'accroître leur participation à ces programmes. Au cours de la dernière année, d'autres conseillers à plein temps ont été embauchés pour travailler directement avec les communautés afin de les informer sur les programmes et les services ministériels. De plus, 23 projets avec des communautés minoritaires de langue officielle ont été lancés dans le cadre du programme très réussi de Francommunautés virtuelles (**francommunautes.ic.gc.ca**). Le Ministère a également travaillé en étroite collaboration avec les organismes de développement régional afin de lancer des stages pour les jeunes et des projets pilotes de téléapprentissage et de téléformation avec les universités, les collèges et les organisations spéciales actives dans ces domaines. De plus, quelques projets ont été appuyés dans les industries linguistiques, y compris des projets de marketing et de recherche, afin de faire connaître ces industries ainsi que leurs produits et services et de leur permettre de saisir des débouchés au Canada et à l'étranger. En 2004-2005, Industrie Canada a investi plus de 7,8 millions de dollars dans des programmes et activités qui ont profité aux communautés minoritaires. Sur ce montant, 3,1 millions de dollars ont été fournis par FedNor et 360 000 $ ont été investis par le Ministère dans quatre initiatives dans le cadre du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO).

Dans le cadre des efforts continus déployés par le Ministère, et de concert avec les organismes de développement régional partenaires, un plan d'action pour 2004-2008 a été élaboré en se fondant sur les consultations officielles menées par Industrie Canada et les organismes de développement régional. Pour la première fois, le Ministère et les organismes de développement régional ont réalisé une série d'études afin de déterminer quels investissements ont été effectués dans les communautés, de trouver les réseaux qui existent dans les communautés minoritaires et de situer géographiquement ces communautés. Les résultats de ces recherches, ainsi que les mesures visant à intégrer plus efficacement les communautés minoritaires dans les programmes, les plans, les stratégies et les politiques du Ministère, ont été communiqués aux communautés durant les consultations qui ont eu lieu en mars 2005. Les réactions des communautés ont été très positives.

À partir des travaux effectués jusqu'ici et d'après les commentaires fournis par les communautés, le Ministère a commencé à avoir une réelle incidence, mais il reste encore beaucoup à faire. Les relations entre Industrie Canada et les communautés minoritaires sont solides et le Ministère est déterminé à faire fond sur ses investissements et sur les résultats obtenus à ce jour.

Index

A

Accord sur le commerce intérieur 38

Article 41 de la *Loi sur les langues officielles* 111

B

Bureau de la concurrence 8, 9, 12, 14, 15, 21, 22, 46, 47, 60

Bureau de la consommation 8, 12, 14, 19, 46, 47

Bureau du surintendant des faillites Canada (BSF) 12, 17, 20, 24, 64, 65

C

CA*net 26, 42, 78, 98

CANARIE 26, 78, 79, 98, 102

Centre canadien de technologie créative (Shad International) 94

Centre de recherches sur les communications Canada 9, 30, 46, 47, 54, 58

Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) 43, 109

Corporations Canada 12, 20, 61, 62, 93

E

Engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique 15, 70

Entreprise autochtone Canada (EAC) 40, 41, 75, 97, 102

Étudiants bien branchés 10, 42

F

Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs (FCJE) 96, 97

Fondation canadienne pour l'innovation 27, 92

Fondation Pierre Elliott Trudeau 27, 99

G

Génome Canada 9, 25, 26, 98, 99

Gouvernement en direct (GED) 43, 44

Groupe de travail sur le pourriel 109

I

Initiative des villes durables 103

Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) 2, 10, 40, 80, 81, 82, 85, 87, 102, 111

Initiative nationale de satellite 42

Institut canadien de recherches avancées 95

L

Loi canadienne sur la protection de l'environnement 106

Loi canadienne sur les coopératives 61

Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif 16, 17

Loi sur l'accès à l'information 67

Loi sur l'emploi dans la fonction publique 107

Loi sur l'enregistrement des lobbyistes 18, 68

Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz 63

Loi sur la concurrence 15, 21, 60, 61

Loi sur la faillite et l'insolvabilité 64

Loi sur la gestion des finances publiques 66

Loi sur la protection des renseignements personnels 67

Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE) 70, 71

Loi sur la radiocommunication 66, 72, 73

Loi sur le droit d'auteur 16, 56, 101

Loi sur le financement des petites entreprises du Canada 50, 51, 55, 102

Loi sur le ministère de l'Industrie 73

Loi sur les aliments et drogues 16, 70

Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies 17

Loi sur les brevets 16, 70

Loi sur les frais d'utilisation 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68

Loi sur les prêts aux petites entreprises (LPPE) 50, 51, 52, 55, 91

Loi sur les relations de travail dans la fonction publique 107

Loi sur les télécommunications 17

M

Mécanisme de financement structuré 50, 51, 52, 55, 91

O

Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) 12, 15, 19, 50, 52, 53, 56, 57, 109
Ordinateurs pour les écoles 103

P

Partenariat technologique Canada (PTC) 2, 9, 25, 26, 31, 35, 47, 89, 90, 101
Passerelle d'information pour le consommateur canadien 2, 80, 19
Petites et moyennes entreprises (PME) 10, 25, 26, 31, 35, 47, 89, 90, 101
Portail des affaires 43, 109
Programme d'accès communautaire 11, 42, 44, 45, 79
Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) 26
Programme d'infrastructures Canada-Ontario 39, 77
Programme de développement des collectivités 81
Programme de développement des entreprises autochtones 76
Programme de financement des petites entreprises du Canada 10, 37, 39, 55, 91, 102
Programme de gestion du spectre 66
Programme des Adhérents pionniers h2 (APh2) 2, 31, 103
Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement 77
Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord 76

Q

Quartier spécialisé dans les découvertes médicales et les sciences connexes (MaRS) 74

R

Recherche-développement (R-D) 1, 5, 23, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 35, 58, 59, 79, 89, 103
Réglementation intelligente 8, 12, 13, 16, 17, 35, 72
Rescol 41, 42, 83, 84, 85, 102, 106

S

SourceCAN 43
Stratégie canadienne en matière de biotechnologie 24, 106
Stratégie de développement durable (SDD) 36, 103, 104
Stratégie emploi jeunesse 79, 83, 85
Strategis 109

T

Technologies de l'information et des communications (TIC) 6, 10, 11, 12, 17, 18, 33, 34, 38, 41, 42, 46, 78, 79, 80, 83, 84

U

Union internationale des télécommunications (UIT) 73